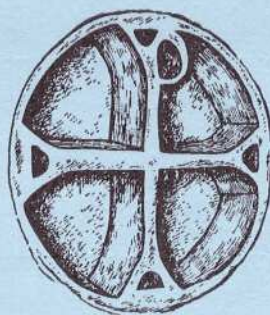




BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES FOVILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE _____ L'YONNE



SAINT-GERMAIN D'AUXERRE

- ★ L'HISTORIQUE DES CRYPTES
- ★ LEUR EVOLUTION DURANT NEUF SIECLES
- ★ LA BASILIQUE AUX V^e ET VI^e SIECLES
- ★ LA SEPULTURE DE L'EVEQUE HERIBALD
- ★ AUXERRE : CULTURE ET SOCIÉTÉ (840-1100)
- ★ GROUPE D'ETUDE DE SAINT-GERMAIN :
Ses travaux et ses publications

SAINT-ETIENNE D'AUXERRE

- ★ LA FRESQUE DU CHRIST A CHEVAL :
Trois études sur cet ensemble unique dans l'art roman

VEZELAY ET LE VEZELIEN

- ★ LA MADELEINE ET LAZARE :
Antériorité et origine de leurs cultes
- ★ SAINT-PERE - MURS EN PIERRES SECHES
- ★ SAINTS-EN-PUISAYE - SEPULTURES MEROVINGIENNES

CE BULLETIN EST DÉDIÉ AU PROFESSEUR RENÉ LOUIS
A L'OCCASION DE SON QUATRE-VINGTIÈME ANNIVERSAIRE

TABLE DES MATIERES

SAXER (Mgr Victor), Recteur de l'Institut pontifical d'Archéologie chrétienne Le culte de la Madeleine à Vézelay et de Lazare à Autun : un problème d'antériorité et d'origine	1
EQUIPE de RECHERCHE du Collège de France Auxerre, culture et société (vers 840 - vers 1100)	19
GROUPE d'ETUDE de Saint-Germain d'Auxerre Ses travaux et ses publications	23
LOUIS (René) et MOREAU (Henri) Les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre : état de la question	25
ATSMA (Hartmut) La basilique de Saint-Germain d'Auxerre aux V ^e et VI ^e siècles	33
SAUR (Jean-Marc) et ROUMAILHAC (Jean) Les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre leur évolution durant neuf siècles	41
DELAHAYE (Gilbert-Robert) Le sarcophage de l'évêque Héribaldi, conservé dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre	57
DELAHAYE (Gilbert-Robert) Nouvelles sépultures exhumées au nord de l'église de Saints-en-Puisaye (juin 1985)	61
LOUIS (René) et LEFEBVRE (Jacques) Dans la crypte de la cathédrale d'Auxerre : la fresque du Christ à cheval	65
TIENDA (Henri de) Le Christ montant un cheval blanc, fresque de la crypte Saint-Etienne d'Auxerre	69
LABBÉ (Alain) Contribution à l'interprétation de la fresque du Christ à cheval	73
RICHARD (Jacques) Murs de pierres sèches près de Saint-Père-sous-Vézelay	81
CHARLEUX (Jean) Répertoire des sites et monuments de la région d'Auxerre dans l'œuvre de Rétif de la Bretonne	89
HOUSSAY (Jeanne et Michel), CARON (Monique et Jean-Dominique) Nos voyages d'étude : Laon et la Thiérache	93
DEMAUX (Germaine) Bibliographie de l'année 1985. Travaux de nos collègues ..	96

Pour toute information concernant, d'une part, des fouilles, sondages ou sauvetages et, d'autre part, les monuments historiques, on peut s'adresser à M. le Secrétaire de la S. F. A. Y. ou directement à :

- M. Gaillard de SEMAINVILLE, directeur des Antiquités historiques de la Région Bourgogne, Hôtel Chartraire de Montigny, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.67.17.67.
- M. Jean-Paul THEVENOT, directeur des Antiquités préhistoriques de la Région Bourgogne, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.67.15.85.
- M. Patrick ARNOULD, conservateur régional des Monuments historiques, 39, rue Vannerie, 21000 Dijon, tél. 80.67.22.33.

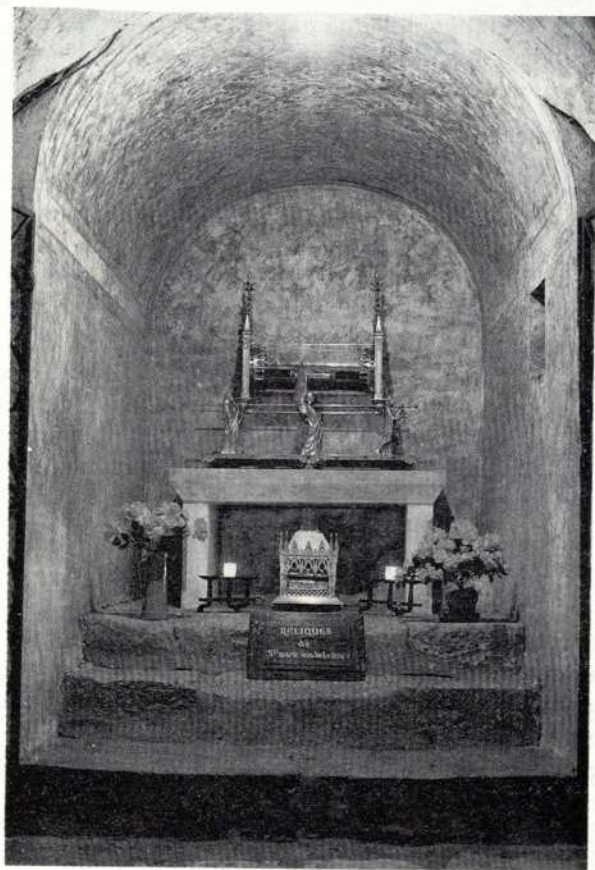
Illustration de la couverture :

Le reliquaire en forme de croix monogrammatique des cryptes de Saint-Germain (dessin de G.-R. DELAHAYE)

Le culte de la Madeleine à Vézelay et de Lazare à Autun : un problème d'antériorité et d'origine

par Monseigneur Victor SAXER

Limiter à Vézelay l'étude des reliques de la Madeleine et à Autun celle des reliques de Lazare, quand on cherche à savoir duquel des deux saints le culte est antérieur à l'autre, ce serait se priver d'une moitié de la documentation indispensable pour résoudre le problème. En effet, à Vézelay comme à Autun, c'est de Provence qu'on prétend



Basilique de la Madeleine à Vézelay
Autel et reliques de Marie-Madeleine

(Photo R. P. Jean-Baptiste Auberger)

daît avoir tiré les reliques des deux saints que l'on considérait au Moyen Age comme frère et sœur de Béthanie, l'un ressuscité par le Christ se-

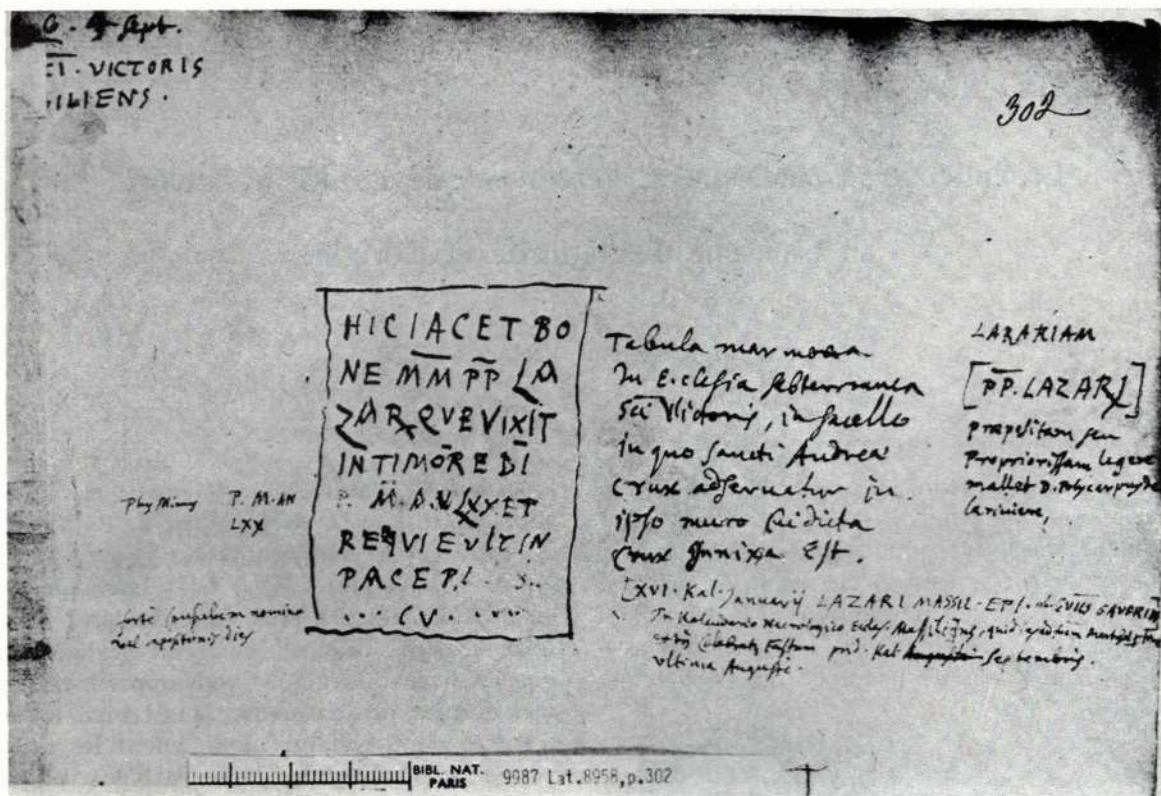
lon Jean XI, l'autre identifiée avec la pécheresse anonyme (Luc, VII, 36-50), Marie de Béthanie (Luc, X, 38-42) et la myrophore de Pâques (Mathieu, XXVIII, 1-10; Marc, XVI, 1-11; Luc, XXIV, 1-11; Jean, XX, 1-18). De plus, ne considérer que l'histoire de leurs reliques, ce serait négliger tout ce que les livres liturgiques nous apprennent des autres formes de leur culte. Aussi bien me faut-il d'entrée de jeu élargir doublement les perspectives de mon propos, d'une part des reliques au culte, de l'autre de la Bourgogne à la Provence, voire parfois au-delà. De même, avant de traiter du problème d'antériorité, faut-il que je dise un mot de celui des origines en traitant du problème de la Provence avant d'aborder celui de la Bourgogne.

I — LES ORIGINES PROVENÇALES DU CULTE EN BOURGOGNE

J'écarte d'abord un faux problème, celui de l'origine provençale du culte des deux saints. Ce sont deux monuments funéraires de l'antiquité tardive qui ont fourni, mais à tort, les points d'appui de la légende selon laquelle les reliques de Lazare proviendraient de Marseille et celles de la Madeleine de Saint-Maximin.

1) L'inscription marseillaise du « papa Lazarus »

Le grand érudit provençal que fut Nicolas Fabri de Peiresc, dont on a fêté en 1980 le quadricentenaire de la naissance (1), avait copié le 4 septembre 1626 le texte d'une inscription funéraire aujourd'hui disparue. Il l'avait lue, encadrée dans un mur de la crypte de Saint-Victor de Marseille, plus exactement de la chapelle Saint-André de cette crypte. La copie de Peiresc figure dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris. J'en donne ici une photographie, puis une transcription. On y distingue le texte et les annotations marginales que voici :



Ma transcription comporte des barres penchées pour séparer les lignes du manuscrit et la numérotation de celles-ci, figurant entre parenthèses à la fin des lignes correspondantes.

PARIS, *Latin 8958*, fol. 302 r^o :

Dans le coin supérieur gauche, la date de la copie de Peiresc :
1626. 4. Sept. / AD SCI VICTORIS / MASSILIENS. (lin. 3) /.

Au milieu de la page, le texte de l'inscription :
HIC IACET BO / NE MM PP LA / ZAR QVE VIXIT (lin. 6) /
IN TIMORE DI / P. M. AN. LXX ET / REQVIEVIT IN (lin. 9) /
PACE. P. I. S. / ... CV ... /

A gauche de l'inscription et à hauteur de ses lignes 5 et 6 :
Plus Minus P. M. AN (lin. 12) / LXX /

A la hauteur des deux dernières lignes, incomplètes :
forte consulum nomina / vel depositionis dies (lin. 15) /

A droite de l'inscription et le plus près d'elle, une première annotation :
Tabula marmorea / in ecclesia subterranea / Sci Victoris, in sacello (lin. 18) /
in quo Sancti Andreae / crux adservatur, in / ipso muro predicta (lin. 21) /
crux innixa est.

A droite de l'annotation précédente, une seconde :
LAZARIAM / [PP. LAZAR] (lin. 24) / praepositam seu / propriosum legere /
mallet D. Polycarpus de (lin. 27) / la rivière. /

Enfin, en dessous des deux annotations précédentes, la troisième et dernière :

[XVI. Kal. Ianuarii LAZARI MASSIL. EPI. ob. GVLLS GAVFRIDI] /
In Calendario Necrologico Eccles. Massiliensis. vel quidem ad fidem Marti-
rologii Foroj. (lin. 30) / et VII celebratur Festum prid. Kal. (Augusti c. ac. et
corr.) Septembris / vltima Augusti. /

La copie de l'inscription (lin. 4-11) et les annotations qui l'accompagnent (lin. 1-3, 12-34) sont de la main de Nicolas Fabri de Peiresc. L'inscription, où sont respectées scrupuleusement les abréviations et les ligatures, en particulier celles de *Lazarus* (lin. 6), donne l'impression d'une copie figurée. Les annotations de Peiresc nous apprennent quand elle fut copiée (lin. 1-3), où elle fut relevée (lin. 16-22), quelle interprétation erronée elle avait reçue de Polycarpe de la Rivière, dont demeure encore tributaire Edmond Le Blant, et quelle était celle de Peiresc lui-même, adoptée par Dom Germain Morin, Henri Leclercq et Jean Guyon. Avec beaucoup de perspicacité, Peiresc proposait même une piste pour compléter les lignes lacuneuses de la fin, en rappelant, d'une part, l'usage paléochrétien d'indiquer en cet endroit le jour et l'année du décès (lin. 12-15), de l'autre, la tradition marseillaise qui fixait au 31 août la fête locale de saint Lazare (lin. 31-34). Ce qui incita Germain Morin à faire un pas de plus dans la voie de l'hypothèse en précisant la date de la déposition par *PRID. KL. SEPT.* Henri Leclercq reproduit purement et simplement la suggestion. Complément, certes, ingénieux, mais qui reste problématique. Dans sa partie conservée, l'inscription n'offre pas de difficultés de lecture. Le *pp Lazar* est certainement à lire *papa Lazarus*, *papa* étant une désignation fréquente de l'évêque pendant les premiers siècles chrétiens. Le *que* féminin à la place du masculin *qui* est un vulgarisme bas-latin. Si nous ne savons malheureusement plus rien de l'année où l'évêque décéda, il n'empêche que le libellé de l'inscription correspond aux meilleures traditions de l'épigraphie paléochrétienne des IV^e, V^e et VI^e siècles. Ce qui est aussi la période où les cryptes de Saint-Victor demeurèrent en usage aux fins de sépulture. L'annotation de lin. 29-30 désigne la fête liturgique du 17 décembre, qui passait pour l'anniversaire du décès de Lazare de Béthanie. Le *Guillelmus Gaufridi* est un érudit marseillais (2).

Qui pouvait être le titulaire de l'inscription durant la période de laquelle elle date ? On est généralement d'accord de nos jours pour l'identifier avec un évêque homonyme d'Aix-en-Provence des deux premières décennies du V^e siècle. Ce Lazare avait été disciple et admirateur de saint Martin de Tours et n'avait pas apprécié les mauvais procédés dont usait à son égard un autre disciple, Brice, qui devint néanmoins son successeur comme évêque de Tours. Celui-ci accusa alors son ancien condisciple de le calomnier et Lazare fut condamné au concile de Turin. Ce qui ne l'empêcha pas de se faire élire évêque d'Aix en 408 et sacrer par Proculus de Marseille. En 411, des difficultés locales l'obligèrent à quitter son siège. Il se mit alors à voyager. Nous le retrouvons en 415 au concile de Diospolis, l'actuelle Lod en Israël, où il fut un des dénonciateurs du pélagianisme.

L'année suivante, avec son collègue Héros, il en écrivit à Augustin. Mais en 417, le pape Zosime brouilla les cartes en réhabilitant Pélagie et en accusant Héros et Lazare. Ce dernier semble alors avoir trouvé refuge auprès de son ami Proculus de Marseille, où il finit ses jours et fut enterré à Saint-Victor (3).

Pendant le Moyen Âge, le Lazare de l'inscription fut identifié avec le ressuscité de l'évangile. Une trace de cette identification subsiste dans les cryptes de Saint-Victor sous la forme d'un bas-relief. Celui-ci représente un buste d'évêque tenant une crosse. Le buste émerge d'un bouquet de palmettes et de rinceaux. Le bouquet décore ce qui tient lieu de chapiteau à un petit pilastre taillé dans le calcaire et dégagé de la paroi rocheuse. Quant à l'évêque, il est coiffé d'une espèce de bonnet plat et tient de la main droite une crosse dont la hampe est aujourd'hui partiellement cassée. Ce monument a reçu le nom de « confessionnal de saint Lazare » et se trouve à l'entrée du vestibule conduisant à un petit couloir de catacombe. Le vestibule porte aujourd'hui le nom de chapelle de sainte Marie-Madeleine ou de saint Lazare. Mais ces dénominations sont médiévales (4).

Je suis tenté de mettre en relation l'inscription funéraire du *papa Lazarus* avec le prétendu « confessionnal de saint Lazare ». Voici pourquoi. Tout d'abord à cause de la typologie du monument. Elle est funéraire, et rappelle étrangement les tombes à baldaquin, comme on en voit dans les catacombes de Rome, de Naples, de Sicile et de Malte. Ces rapprochements délimitent leur zone d'extension à cette partie de la Méditerranée occidentale où la nature du sous-sol se prête à leur creusement dans cette forme architecturale (5). Ce sont généralement des tombes auxquelles on a voulu donner un certain relief. Celle du « confessionnal de saint Lazare » ne semble pas avoir été la seule à Saint-Victor, puisqu'un pilastre subsiste qui devait décorer la tombe d'en face, dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par un autel en l'honneur de sainte Marie-Madeleine. L'emplacement de ces tombes marseillaises à baldaquin tout près du martyrium, leur relative rareté en comparaison des *loculi* plus nombreux de la catacombe, leur caractère monumental en font des tombes importantes et les destinaient à des personnages de relief. L'évêque Lazare d'Aix en était un. La dénomination médiévale en l'honneur du ressuscité de Béthanie me paraît conserver un souvenir plus ancien, à savoir que là pouvait s'être trouvée la tombe du *papa Lazarus* d'Aix. Dans ce cas, la plaque funéraire portant son inscription ne devait plus être *in situ* là où Peiresc l'avait vue, mais a dû se trouver à l'origine sur la tombe à baldaquin. On l'en aura enlevée, lors des modifications que subit la crypte au Moyen Âge, quand on construisit la basilique supérieure, à moins que ce ne fût

quand on fit le transfert dont j'aurai à parler. Cette hypothèse m'est personnelle et je la donne pour ce qu'elle vaut.

En tout cas, j'ajoute dès maintenant que l'identification du tombeau marseillais avec celui du ressuscité de Béthanie et la transformation de celui-ci en évêque de Marseille a dû se faire en cette ville avant le XI^e siècle puisque, comme nous le verrons dans la deuxième partie de cette étude, l'évêque Gérard d'Autun transféra de Marseille en sa ville épiscopale, entre 968 et 976, des reliques de Lazare le Ressuscité.

2) La « memoria » paléochrétienne et les sarcophages de Saint-Maximin

Auparavant, cependant, il faut savoir pourquoi a été localisée à Saint-Maximin (Var, arr. Brignoles, ch.-l. cant.) la tombe de sainte Marie-Madeleine. En octobre 1984, lors d'un colloque tenu en Avignon sur « Le peuple des saints » de Provence, j'ai eu l'occasion de rappeler comment se posait ce problème du point de vue des Provençaux. Il y a beaucoup plus longtemps, j'avais montré comment « La crypte et les sarcophages de Saint-Maximin dans la littérature latine du moyen âge » avaient été interprétés de la légende de sainte Marie-Madeleine. Je suppose connus ces travaux pour m'attacher ici à l'iconographie des sarcophages en elle-même (6).

Les sarcophages de Saint-Maximin sont restés anonymes à l'origine, aucune inscription ne nous ayant informés de l'identité de leurs occupants. Mais selon toutes les apparences, il s'agissait des membres d'une riche famille chrétienne de la région. Si nous datons la chapelle funéraire du plus ancien sarcophage qu'elle ait abritée, avec lui elle est de la première moitié du IV^e siècle. Les autres sont de la fin du siècle et du suivant (7).

A gauche de l'entrée, on voit d'abord un sarcophage strigillé sans intérêt particulier pour nous, qu'on a appelé de sainte Marcelle. Le deuxième à gauche nous intéresse en raison de son couvercle dont la décoration a une origine et une datation connues. De chaque côté de la *tabella inscriptionis* restée anépigraphie, sont représentées deux scènes de l'enfance du Christ, à gauche le massacre des Innocents, à droite la nativité du Christ couché dans la crèche. Cette iconographie est typiquement romaine et apparaît dans l'*Urbs* pendant la première moitié du IV^e siècle. Elle a valu au sarcophage saint-maximinois le nom des saints Innocents (8).

Au fond de la chapelle, en face de l'entrée, se trouve aujourd'hui le sarcophage dit de sainte Marie-Madeleine. Son nom lui vient d'une fausse interprétation de son décor. Car sa cuve est ornée de scènes dont l'une a été comprise comme représentant l'onction du Christ par la Madeleine. C'est

celle qui se trouve à l'extrémité droite de la face antérieure. En fait, les sarcophages de cette série ont reçu le nom de sarcophages de la Passion en raison des scènes qui ornent les niches latérales ou de la Résurrection ou Anastasis en raison du motif central. Sur celui de Saint-Maximin, le centre de la façade était occupé par une croix glorieuse, surmontée par une couronne monogrammatique à lemnisques flottants, à ses pieds les deux gardes du tombeau endormis sur leurs boucliers. Cette scène a été fortement endommagée par le zèle indiscret des pèlerins qui en ont détaché des fragments comme reliques. Cependant les points d'attaches du décor et la comparaison avec les exemplaires bien conservés de la série en rendent la reconstitution assurée. Les deux niches de gauche sont occupées par les scènes de l'arrestation de Paul et de Pierre. Le rôle que jouent les apôtres dans la décoration permet de penser que le sarcophage ou au moins son iconographie sont d'origine romaine. Les deux niches de droite sont dévolues à deux scènes conçues comme un tout : dans l'une est représentée l'arrestation du Christ, dans l'autre est assis Pilate se lavant les mains de la condamnation de Jésus. C'est cette scène qui a donné lieu à confusion. Au Moyen Âge on y a vu l'onction du Christ par la Madeleine, si bien que le porte-aiguière devint la Madeleine, l'aiguière le vase à parfums, et Pilate le Christ. On voit à quel point l'interprétation est arbitraire (9).

Il y a enfin un dernier sarcophage à droite de l'entrée. Sur sa cuve se voit le même motif central que sur le précédent flanqué de scènes de guérisons opérées par le Christ. Ce décor est d'exécution plus rustique dans un marbre de Carrare et non de Proconèse. C'est pourquoi on le croit de facture provinciale et de fabrication plus tardive que le précédent. En outre, on en conserve le couvercle d'origine, orné de miracles du Christ des deux côtés de l'emplacement resté vide de l'inscription. A sa place a été pratiquée une petite ouverture que tout le monde a prise pour une *fenestella confessionis* antique. Néanmoins, son manque d'usage (on y voit très nettes encore les traces du burin qui l'a taillée), son étroitesse (la main n'y passe pas), son apparente inutilité (le sarcophage n'est pas encastré dans un mur et son accès est libre par le devant et le dessus) m'ont toujours paru étranges et me font me demander si elle n'a pas été ouverte tardivement : au Moyen Âge, plus tard encore, je ne sais. Les textes hagiographiques médiévaux ne la mentionnent pas. Quoi qu'il en soit, c'est dans ce tombeau, dit de saint Sidoine, que plaçaient le corps de la Madeleine les documents trouvés en 1279-1280 par le prince Charles de Salerne. Le corps aurait été transféré dans ce sarcophage depuis celui d'origine au début du VIII^e siècle pour le soustraire au pillage des Sarrasins. J'ai dit ce qu'il fallait penser de ce transfert et des documents qui le cautionnent (10).

En concluant cette brève enquête sur les points d'appui archéologiques de la légende provençale de Lazare et de la Madeleine, je souligne premièrement leur inconsistance, puisqu'il s'agit d'une double méprise, deuxièmement le corollaire qui s'en dégage, car le culte des deux saints n'a pas de racines réelles en Provence durant l'antiquité. Qu'en est-il maintenant en Bourgogne ?

II. — LE CULTE BOURGUIGNON DE LAZARE ET DE LA MADELEINE

Pour des raisons de méthode, je commence de nouveau par saint Lazare. Car l'implantation de son culte en Bourgogne est plus facile à dater que celui de la Madeleine.

1) Le culte de Lazare à Autun (11)

C'est à l'initiative de l'évêque d'Autun Gérard (968-976), je l'ai dit, que les documents d'Autun du XIII^e-XIV^e siècle attribuent le transfert du corps de saint Lazare de Marseille à Autun. Nous lisons en effet dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, qui contient un Martyrologe d'Autun, la notice que voici, inscrite à la date du 17 décembre :

PARIS, Latin 9883, fol. 62^{ro} :

Sexto decimo k. ian. ... Eodem die, natale beati Lazari martyris quem Dominus Ihesus Christus, sicut in euangelio legitur, suscitavit a mortuis. Postea uero a Domiciano interfectus est. Corpus uero eius a Tito et Vespasiano apud urbem Marsiliensem deductum est; deinde, post multa annorum curricula, a Gerardo antistite, permittente Deo, apud urbem Eduam cum gratiarum actione iterum deductum est. Item beate Marthe sororis eius. Quorum venerabilem memoriam extructa ecclesia non longe a Bethania, ubi uicina domus eorum fuit, conseruat.

Le même jour, 17 décembre, anniversaire du bienheureux Lazare martyr, que le Seigneur Jésus-Christ, comme on lit dans l'évangile, ressuscita des morts. Plus tard, il fut mis à mort par Domitien. Son corps fut porté à Marseille par Titus et Vespasien. Mais de nombreuses années plus tard, avec la permission de Dieu, l'évêque d'Autun Gérard, au milieu des actions de grâces, en fit une deuxième translation à Autun. De même, anniversaire de sainte Marthe, sa sœur. Des deux se conserve la vénérable mémoire grâce à une église construite non loin de Béthanie, dans le voisinage de laquelle se trouvait aussi leur maison (12).

De cette notice, il importe de dégager les sources pour en déterminer la valeur. Une partie de son texte est en effet emprunté au Martyrologe d'Adon, lequel prétend avoir tiré son information

du « Vieux Martyrologe Romain ». Je mets ces sources sous les yeux du lecteur :

Vetus Martyrologium Romanum, xvi. kl. ian. ... Et Lazari, quem Christus resuscitavit, et Marthae sororis eius, in Bethania.

Le 17 décembre ... fête de Lazare que le Christ ressuscita, et de Marthe, sa sœur, à Béthanie (13).

Adon, Martyrologe, xvi. kl. ian. ... Item eodem die, beati Lazari, quem Dominus Iesus in Evangelio legitur resuscitasse a mortuis; item beatae Marthae (dans la deuxième famille : Mariae), sororis eius. Quorum venerabilem memoriam extructa ecclesia non longe a Bethania, ubi e vicino domus eorum fuit, conseruat.

Le 17 décembre, le même jour aussi, fête de saint Lazare, que, selon l'évangile, le Seigneur Jésus ressuscita des morts, et de sainte Marthe (ou Marie), sa sœur. Leur vénérable mémoire se conserve dans une église construite non loin de Béthanie, où leur maison se trouvait aussi dans le voisinage (14).

Dom Henri Quentin a montré dans ses *Martyrologes historiques du moyen âge* (15) le cas qu'il convenait de faire du « Vieux Martyrologe Romain » et du Martyrologe d'Adon. Le premier n'est ni vieux ni romain mais un faux perpétré par Adon. Celui-ci le fabriqua précisément pour donner un air d'antiquité et le cachet de l'autorité romaine à toutes les libertés qu'il avait prises avec la tradition cultuelle dans l'élaboration de son propre Martyrologe pour tout ce qui concerne le choix des saints, la date de leur fête et la localisation de leur culte. La notice du 17 décembre en est un bon exemple : la date est arbitraire; le texte de la notice a été compilé à l'aide de l'évangile de Jean, chapitre XI, et des Itinéraires de Terre Sainte; ces derniers ont été, ou bien compris de travers, ou tendancieusement interprétés. Car ce qu'ils disent de la *memoria* de Lazare, c'est-à-dire du monument commémoratif du miracle de sa résurrection, a été transformé par Adon de Vienne en une simple commémoration liturgique; et l'église édifée plus tard en souvenir du miracle a été affectée par Adon, en outre, aux sœurs de Lazare. On ne peut donc se fonder sur ce dernier pour retrouver le culte antique de Lazare à Béthanie (16).

Quelle est maintenant la valeur du Martyrologe d'Autun comme témoin du culte local de Lazare pour la partie de la notice qui lui est propre ? Sur ce point, nous nous mouvons sur un terrain plus ferme. Car l'addition de ce Martyrologe concernant le double transfert rapporte au moins un fait réel. Non pas, certes, le transfert de Lazare depuis la Palestine jusqu'à Marseille par les empereurs Tite et Vespasien. Celui-là est légendaire et n'a été imaginé que par la nécessité de mettre en rapport le tombeau marseillais du *papa Lazarus* avec les

reliques de Lazare le Ressuscité. Suffirait à prouver la fausseté de ce transfert l'anachronisme qui consiste à mettre Domitien avant Tite et Vespasien (17). En revanche, le transfert de Marseille à Autun est un fait bien documenté à Autun et dans un diocèse voisin. Ce fait a été parfaitement mis en lumière autrefois par le Père Bernard de Vrégille (18).

A Autun, le rôle de Gérard est d'abord rappelé dans les obits de cet évêque. Ils sont inscrits dans divers documents en provenance d'Autun. Ces documents sont un Nécrologe du Chapitre dont les articles sont datés de 1209 à 1380, le manuscrit 5 G 1 des Archives départementales de Saône-et-Loire à Mâcon et deux Martyrologues; le premier est le même manuscrit de la Bibliothèque Nationale dans lequel je viens de relever la notice du 17 décembre et qui est des XIII^e et XIV^e siècles, le second est une copie de ce dernier, faite au XVIII^e siècle, conservée dans la collection Baluze. Voici ces obits :

Archives Départementales de Saône-et-Loire, 5 G 1, fol.

Octauo decimo kalendas Maii. Obiit bone memorie Gerardus, episcopus Eduensis, qui corpus beati Lazari c(h)atriduani mortui, quem Dominus suscitauit, pro quo lacrimatus est dicens : Lazare, ueni foras, cum magna ueneratione apud Eduam attulit, pro cuius anniuersario thesaurarius beati Lazari tenetur soluere (centum) uiginti solidos parisienses. (Iacet in ecclesia beati Lazari, retro altaris sancti Iohannis euuangeliste).

Le 14 avril, décès de Gérard, de bonne mémoire, évêque d'Autun, qui transféra à Autun, avec beaucoup de vénération, le corps du bienheureux Lazare, le mort de quatre jours que le Seigneur ressuscita et pour lequel il pleura en disant : Lazare, viens dehors. Pour cet anniversaire, le trésorier de Saint-Lazare est tenu de verser (cent-)vingt sous parisis. (Il est enterré en l'église Saint-Lazare, derrière l'autel de Saint-Jean-Euangeliste) (19).

PARIS, Latin 9883, fol. 20 : Undecimo k. mai. Obiit Girardus bone memorie humilis episcopus, qui corpus ... apud Eduam attulit.

N. B. — Pour la partie commune aux deux manuscrits le texte est le même, sauf la date et les variantes orthographiques.

PARIS, Collection Baluze, n° 142, fol. 106 : Ex obitibus adnotatis ad marginem martyrologii cathedralis Eduensis. XI kal. Maii. Obiit ... suscitauit (pro quo etiam lacrymatus est ... foras), cum ... attulit.

N. B. — Même observation que pour le manuscrit précédent. L'observation initiale de la notice dans la collection Baluze indique que ce manuscrit est la copie du précédent. Les obits y avaient été relevés par Pierre-François Chifflet.

Le texte que présentent ces trois manuscrits oppose le premier aux deux derniers. L'identité de rédaction de ceux-ci s'explique parfaitement si l'obituaire de la collection Baluze est effectivement une copie des annotations marginales du Martyrologe de la cathédrale. Les particularités du Nécrologe du Chapitre ne tiennent cependant pas uniquement au caractère propre de ce manuscrit, qui est de régler la célébration des anniversaires et les distributions en espèces aux chanoines à cette occasion. C'est la date même de l'anniversaire à célébrer qui n'est pas la même : 14 avril en 5 G 1 de Mâcon, 21 avril en Latin 9883. J'avoue que cette divergence me cause de l'embarras, car les deux manuscrits en concurrence sont exactement contemporains. Trouver à une rédaction un caractère plus archaïque qu'à l'autre, comme faisait le P. de Vrégille, est une conclusion que n'autorisent ni leur paléographie ni leur rédaction. Traduisent-elles deux traditions coexistantes et d'origine différente, l'une propre au Chapitre, l'autre d'origine épiscopale ? C'est une hypothèse que je propose en désespoir de cause. En tout cas, il faut souligner que les deux dates sont à huit jours d'intervalle, comme si l'une était l'octave de l'autre. Serait-ce l'indice qui fixerait la date réelle du décès de l'évêque au 14 avril ? Ces considérations très hypothétiques ne réussissent pas à me tirer de mon embarras. Je laisse donc indécis le jour exact de l'an 976 où l'évêque Gérard mourut. Ce qui n'empêche pas nos manuscrits d'être d'accord sur le rôle de l'évêque dans le transfert que tous lui attribuent. C'est sur ce fait qu'en définitive est fondé le culte de saint Lazare dans la ville d'Autun.

Les fêtes du saint se multiplient en effet dans la ville au cours du Moyen Age. Je commence de nouveau par les notices inscrites dans le Martyrologe de la Bibliothèque Nationale. Car, en plus des additions nécrologiques et de la notice du 17 décembre, il comporte les fêtes suivantes :

PARIS, Latin 9883, fol. 43 v° : Kal. sept. ... Eodem die, natale sancti Lazari, quem Dominus suscitauit e tumulo.

Le 1^{er} septembre, anniversaire de saint Lazare martyr, que le Seigneur ressuscita du tombeau.

— *fol. 52 r° : Tercio decimo k. nov. Augustoduno, translatio sacratissimi corporis dilectissimi Domini Lazari quatriduani, quem Dominus suscitauit a mortuis.*

Le 20 octobre, à Autun, translation du très saint corps de Lazare, le très cher ami que le Seigneur ressuscita des morts (20).

Ces dates du Martyrologe sont confirmées et complétées par celles qu'on lit dans les livres liturgiques d'Autun, calendriers, sacramentaires, missels, bréviaires, psautiers, qui, au nombre de

quarante-deux, conservés dans diverses bibliothèques françaises, s'échelonnent du XII^e au XVI^e siècle et dont je présente les données essentielles en appendice dans un tableau synoptique (21). J'en résume ici la chronologie. Au XII^e siècle commencent apparaissent, le 1^{er} septembre, le *natale* de saint Lazare, avec une octave à partir du XV^e; dans la seconde moitié du XII^e siècle, la fête du 20 octobre, toujours appelée *Revelatio sancti Lazari*, en français *Révélation de saint Lazare*, avec une octave à partir du XIV^e; au début du XIII^e siècle, celle du 17 décembre, jamais avec octave, mais une fois sur quatre appelée *translatio sancti Lazari*; au XV^e siècle, le 30 décembre, la dédicace de l'église Saint-Lazare, et en mars, sans indication de jour, la mémoire du miracle de la résurrection, mais seulement dans trois manuscrits.

Ces témoignages, on le voit, ne permettent pas de faire remonter le culte autunois du saint au delà du XII^e siècle et pourraient s'expliquer suffisamment par sa croissance considérable dans la première moitié de ce siècle à Autun, au témoignage de l'histoire et de l'archéologie. En effet, l'évêque Etienne de Bâgé (1112-1136) entreprit vers 1120 la construction de la nouvelle cathédrale sous le patronage de saint Lazare. L'église fut consacrée, semble-t-il, le 28 décembre 1132 par le pape Innocent II (22). La construction était-elle complètement achevée à ce moment-là ? Je ne le sais. Ni non plus, s'il en était de même de son décor. On ne connaît avec précision que le nom du sculpteur qui tailla les statues du portail : *Gislebertus me fecit*, dit une inscription apposée sous le Christ en gloire (23). Le portail s'ornait, entre autres, de trois statues en pied de Lazare et de ses deux sœurs. Elles furent détruites en 1766 en même temps que le tombeau qui était à l'intérieur. Trois nouvelles statues sont dues au ciseau de Pascal qui, au siècle dernier, travailla sous la direction de Viollet-le-Duc et les copia sur des modèles de Vézelay.

Dorénavant coexistent deux cathédrales : l'ancienne, dédiée à saint Nazaire depuis que les reliques du saint milanais avaient été obtenues en 542 par l'évêque Nectaire, et la nouvelle consacrée à saint Lazare. En 1195, de passage à Autun, le légat du Saint-Siège Melchior régla leur service par l'unique chapitre, en sorte que les chanoines feraient l'office à Saint-Lazare de Pâques à la Toussaint et à Saint-Nazaire de la Toussaint à Pâques. Ce règlement demeura en vigueur tant que subsista Saint-Nazaire qui, ruineuse, fut démolie en 1770 (24).

Le 20 octobre 1146 eut lieu le deuxième événement important pour le culte autunois de saint Lazare. Le neveu et deuxième successeur d'Etienne de Bâgé, appelé Humbert (1140-1148), transféra les restes de Lazare depuis la vieille cathédrale

Saint-Nazaire, où ils avaient été déposés au X^e siècle, jusqu'à la nouvelle, achevée depuis peu — ou, du moins, suffisamment avancée. Le souvenir de l'événement fut gravé sous forme d'inscription sur le cercueil de plomb dans lequel avaient été enfermés les restes. En voici le texte :

HIC REQVIESCIT	
CORPVS BEATI	
LAZARI QVA	3
TRIDVANI MOR	
TVI	
REVELATV AB EPIS	6
HV. EDVENSIS : G. NIVERNEN :	
G. CABIL : P. MATISCŌN :	
R. HEBROICENSI : R. HĀ	9
BRINCENSI XIII KAL.	
NOVĒB.	
ANNO M.C.XL.V.II.	12
REGNANTE LO	
DOVICO REGE.	

Ci gît le corps du bienheureux Lazare, mort durant quatre jours, révélé par les évêques Humbert d'Autun, Geoffroi de Nevers, Gauthier de Chalon, Ponce de Mâcon, Rotrode d'Evreux et Richard d'Avranches, le 20 octobre 1146, sous le règne du roi Louis (25).

L'inscription fut publiée au XVIII^e siècle, après avoir été retrouvée en 1727 lors d'une reconnaissance des reliques. Elle ne pose pas de problème majeur d'authenticité, ainsi qu'il ressort des personnages indiqués, de la fourchette chronologique de leurs fonctions et des raisons avancées par Philibert Gagnare (26). Aussi pouvons-nous admettre la date du 20 octobre 1146 comme celle du transfert.

Deux circonstances de la cérémonie nous retiendront un instant. La première concerne la triple enveloppe des reliques au moment de leur nouvelle déposition. Elles furent d'abord placées dans une toile de lin, puis dans une peau de cerf, enfin dans un voile de soie, le tout retrouvé en parfait état en 1727 (27). Le voile a sa propre histoire. C'est une étoffe de 4,445 x 0,90 m, en soie brodée de fils d'or et de soie. La broderie figure des personnages, certains datés par des inscriptions en caractères arabes. Ce qui permet de fixer l'origine de la broderie à Cordoue l'an 1004 et de connaître son destinataire dans la personne d'Abd-el-Melekh-el-Modhaffer, ministre de l'émir de cette ville. Un autre émir donna le voile en 1077 à Alphonse VI de Castille, qui en fit cadeau en 1080 à Constance de Bourgogne qu'il venait d'épouser, laquelle à son tour en fit hommage à son neveu, le nouveau duc de Bourgogne Eudes I^{er}, lequel enfin, entre 1080 et 1087, en fit donation à la cathédrale Saint-Nazaire d'Autun (28). Servit-il dès lors d'ornement

aux reliques de saint Lazare qui s'y trouvaient depuis un siècle ? Je n'en sais rien. J'aimerais cependant le supposer, étant donné le rôle qu'il joua en 1146 lors de leur transfert à Saint-Lazare.

Mais ce transfert se fit dans un monument construit exprès dans la nouvelle cathédrale. Il avait la forme d'une petite église. On l'appelait *monumentum Lazari*, tombeau de Lazare. Il fut détruit en 1766, quand les chanoines voulurent donner à leur cathédrale romane, conformément au goût du jour, les apparences d'un temple classique. Du tombeau ne subsistent que des fragments qui rendent difficile toute reconstruction idéale de l'ensemble (29). Un autre problème est celui de la date de sa construction première. On admet généralement qu'elle se place entre 1170 et 1189. L'exposé classique des problèmes soulevés et des solutions avancées est dû à un savant allemand d'avant la dernière guerre, Richard Hamann. La datation à laquelle il se rallie est cependant loin de donner entière satisfaction à cause de l'intervalle très long et inexplicé entre la révélation de 1146 et l'achèvement des travaux en 1189, alors que la cathédrale elle-même avait nécessité moins de temps. C'est pourquoi, à l'occasion des fêtes du bi-millénaire d'Autun en 1985, M. Neil Stratford, Conservateur en Chef du Département des Antiquités Médiévales et Tardives au British Museum, a repris l'étude du monument qu'il pense achevé en 1146. Ce qui paraît en effet normal. Si, cependant, cette solution ne devait pas correspondre à la réalité, on pourrait proposer une hypothèse intermédiaire. L'église-miniature à l'intérieur de la grande comportait une partie souterraine destinée aux reliques, alors que la partie en surface avait été une sorte de « théâtre vivant » en pierre du miracle évangélique. On peut alors supposer que, le plan du « tombeau de Lazare » ayant été conçu dès le début de l'épiscopat d'Humbert de Bâgé vers les années 1140, la crypte de la petite église intérieure était seule déjà prête en 1146 et qu'on y déposa les reliques sans tarder, mais que les superstructures et leur décor de statues ne furent achevés que trente ou quarante ans plus tard. Cette hypothèse demande vérification.

Quoi qu'il en soit, ces témoignages autunois, aussi bien liturgiques que monumentaux, littéraires qu'archéologiques, n'atteignent le culte de saint Lazare que tel qu'il s'épanouit à Autun au XII^e siècle. Il en résulte que la fête du 1^{er} septembre, propre à Autun, était sans doute à l'origine celle de la translation du temps de l'évêque Gérard, alors que celle du 17 décembre n'avait rien de spécifiquement autunois puisqu'elle provenait d'Adon. Étaient aussi proprement autunoises celles du 20 octobre et du 30 décembre dont l'objet était clair en lui-même (30). Quant à la commémoration du mois de mars, elle devait son origine à la lecture de Jean, XI, 1-54, le vendredi de la se-

maine dite de la Passion, à la fin du Carême. Elle était, de plus, une création tardive (31). Il résulte enfin de ces témoignages que le culte de Lazare à Autun au XII^e siècle n'y était pas récent, même si, de sa préexistence, il n'y a que des preuves indirectes et quelques indices directs relativement ténus.

Parmi les preuves indirectes du culte autunois, je retiens avant tout celui dont les gens d'Avallon entouraient au Moyen Âge le chef de saint Lazare. C'est encore un Martyrologe qui nous donne, de ce culte local, un témoignage intéressant. On lit, en effet, dans un Martyrologe d'Avallon du XIV^e siècle la notice que voici :

Paris, Latin 5187 A, fol. 67 r^o : Pridie kal. Mai. ... Eodem die, translatio capitis sancti Lazari, facta ab Henrico, duce Burgundie, viro bone memorie, apud Avallonem (32).

Le 30 avril et le même jour, translation du chef de saint Lazare par les soins du duc de Bourgogne Henri, homme de bonne mémoire, à Avallon.

Parmi les ducs de Bourgogne prénommés Henri, quel est celui que désigne le Martyrologe ? Deux d'entre eux peuvent entrer en compétition, Henri I^{er}, frère d'Hugues Capet, et Henri II, fils de Robert II, roi de France. Je penche, je l'avoue, pour le premier, auquel la postérité a donné le surnom de Grand. Né vers 950, duc le 5 février 965, il mourut le 15 octobre 1002. Il est le mieux placé des deux pour obtenir des chanoines d'Autun, voire de l'évêque Gérard lui-même, le chef de celui dont le corps venait d'être transféré à Autun. Ce n'est certes qu'une hypothèse que l'origine autunoise du chef d'Avallon. Mais que celui-ci ait été transporté à Avallon sur l'intervention du duc de Bourgogne, c'est un fait que garantit la tradition locale et qu'il n'y a aucune raison sérieuse de mettre en doute. Il convient dès lors de le placer dans le dernier quart du X^e siècle (33). Alors s'expliquent parfaitement les développements locaux du culte de saint Lazare : d'abord la mention d'une « image d'or de saint Lazare » dans la donation que le duc de Bourgogne Hugues I^{er} fit à Cluny le 19 février 1078 (34); puis la construction de la nouvelle église d'Avallon, consacrée en 1106 par le pape Pascal II et placée sous le patronage de saint Lazare qui a évincé Notre Dame (35). Que ce culte avallonnais ait donné lieu à des contestations, nous le savons par le procès qui opposa Avallon à Autun au XV^e siècle. Il est cependant probable que les chanoines d'Autun l'aient considéré comme un concurrent potentiellement dangereux dès le XII^e siècle. Car eux aussi bâtissent une cathédrale nouvelle et la consacrent à saint Lazare dans la première moitié de ce siècle. Mais le culte avallonnais, dérivé de l'autunois, fournit d'abord la preuve indirecte du rayonnement de ce dernier en Bourgogne dès la période de ses origines et donne

de la consistance aux indices plus ténus, mais plus directs, de ce culte à Autun en ce même temps.

C'est d'abord le nom de Lazare, inscrit sur gratage au XI^e siècle dans un Tropaire d'Autun du X^e (36). Ce sont ensuite les donations, mises en rapport par la suite avec saint Lazare, et dont on peut alors se demander si elles ne furent pas faites à son intention : d'une part, celle de la terre sur laquelle s'élèvera plus tard la basilique Saint-Lazare, de l'autre, celle du voile de soie dans lequel seront enveloppées ses reliques. Ces deux donations furent faites par un seul et même duc, Eudes I^{er}, au bénéfice de l'Eglise d'Autun (37). Il est vrai que, sauf l'addition faite au Tropaire, ces indices sont équivoques et ne suffisent pas à combler le vide documentaire entre les nombreuses attestations du XII^e et la translation du X^e siècle, si bien que cette dernière elle-même semble rester sujette à caution. Le mérite du P. de Vrégille fut d'avoir levé cette dernière hypothèque.

C'est dans les livres liturgiques du diocèse voisin de Besançon qu'il en trouva les moyens. Déjà Albert Devoucoux avait remarqué les liens de confraternité existant entre les chanoines d'Autun et ceux de Besançon lors du concile de 1063 (38). Bernard de Vrégille en découvrit de plus anciens dans les attaches bisontines de l'évêque Gérard lui-même et les relations autunoises d'Hugues de Salins, archevêque de Besançon (1031-1066) (39). Mais il releva surtout, dans les livres liturgiques de Besançon du XI^e siècle, des mentions du culte de saint Lazare à Autun (40). Je les cite à mon tour :

BESANÇON, Bibl. Mun., Ms 711 (*Martyrologe de Besançon, XII^e siècle, fin*), fol. 159 r^o : *Kal. Sept. ... Item, Augustoduno, receptio (vel exceptio) corporis sancti Lazari, quem Dominus Ihesus suscitavit a mortuis.*

Le 1^{er} septembre, à Autun, réception du corps de saint Lazare, que le Seigneur Jésus ressuscita d'entre les morts.

MONTPELLIER, Bibl. de la Fac. de Médec., Ms H 303 (41) (*Liber precum de Besançon, vers 1048, avec litanies des saints*), fol. 48 r^o : *S^ce Nazari, S^ce Celse, S^ce Leodegarii, S^ce Lazare, S^ce Mammes, S^ce Gengulfe, S^ce Desideri, S^ce Gemini, S^ce Benigne, S^ce Simphoriane.*

PARIS, Bibl. Nat., Latin 10500 (*Sacramentaire d'Hugues I^{er} de Salins, vers 1037-1039*), fol. 24 r^o : *KL. SEPTB. Aedue, S. Lazari, quem Dominus resuscitavit. & S. Prisci martyris*; fol. 29 r^o : *XVI. K. IAN. Edue, S. Lazari, quem Dominus suscitavit.*

Le 1^{er} septembre et le 17 décembre, à Autun, fêtes de saint Lazare que le Seigneur ressuscita.

PL 80, col. 411-422 (*Calendrier bisontin non identifié, XI^e siècle, milieu*), col. 419, 1^{er} septembre :

Aeduae, sanctorum Lazari et Prisci; col. 422, 17 décembre : *Aeduae, sancti Lazari, quem Dominus suscitavit.*

Ces témoignages concordent pour l'essentiel à localiser à Autun entre les années 1037-1048, aux fêtes du 1^{er} septembre et du 17 décembre, le culte liturgique de saint Lazare le Ressuscité de Béthanie. Je fais pourtant des différences entre les notices bisontines. Je mets d'abord à part celle du Martyrologe. Il est le seul livre à donner, de ce culte, d'abord la coordonnée topographique : à Autun, et la coordonnée chronologique du 1^{er} septembre, ensuite et surtout une définition exacte de cette fête, qui commémore la réception des reliques du saint en ce jour à Autun, sans toutefois la mettre en relation avec l'évêque Gérard. Je souligne ensuite le groupe homogène et compact des saints autunois dans les litanies des saints du *Liber precum*. Ils proviennent en bloc d'un livre autunois. Il s'agit de Nazaire, Celse, Léger, Lazare, Gengoux et Symphorien. C'est l'origine autunoise du culte de saint Lazare lui-même qui est ainsi confirmée. En même temps se comprennent certaines adaptations de ce culte transplanté hors de son milieu d'origine : les Bisontins, par exemple, n'avaient pas de raisons particulières de rappeler le rôle de l'évêque Gérard d'Autun dans des livres destinés à leur usage propre.

Quoi qu'il en soit, l'intérêt majeur des notices bisontines est dans la chaîne continue des témoignages qu'elles permettent de constituer sur le culte de saint Lazare à Autun depuis ses origines au X^e siècle jusqu'à son plein épanouissement au XII^e. On peut résumer ainsi les progrès de ce culte au Moyen Âge : le 1^{er} septembre 972 (42), translation du corps de saint Lazare, de Marseille à Autun; pendant le dernier quart du X^e siècle, un 30 avril (43), translation de son chef, d'Autun à Avallon, sur l'intervention du duc Henri; au XI^e siècle, diffusion de son culte liturgique, d'Autun à Besançon; en 1078, mention de « l'image d'or » de saint Lazare à Avallon; en 1106, reconstruction de l'église Notre-Dame d'Avallon en l'honneur de saint Lazare; en 1120, début de la construction d'une nouvelle cathédrale à Autun en son honneur; le 28 décembre 1132, dédicace de cette cathédrale par Innocent II; le 20 octobre 1146, révélation de saint Lazare à Autun; entre 1170 et 1189, achèvement du tombeau de saint Lazare dans la nouvelle cathédrale d'Autun; au XV^e siècle, procès entre les chapitres d'Autun et d'Avallon pour le monopole du culte de saint Lazare; sous l'épiscopat de Jean I^{er} Rolin, derniers développements du culte autunois de saint Lazare. S'il y a eu, à un moment donné, concurrence cultuelle entre deux sanctuaires, c'est bien au sujet de Lazare entre Autun et Avallon. C'était la lutte du pot de fer et du pot de terre, entre le chef-lieu du diocèse et une simple collégiale de celui-ci.

Y a-t-il eu pareillement concurrence entre Autun et Vézelay à propos des frère et sœur de Béthanie ?

2) Le culte de la Madeleine à Vézelay

Dans cette espèce de compétition culturelle entre Lazare et la Madeleine, celle-ci semble plus mal lotie que son frère. Lazare, nous venons de le voir, est honoré à Autun depuis le 1^{er} septembre 972. Or, on admet traditionnellement que le culte magdalénien a été « lancé » à Vézelay par l'abbé Geoffroi vers les années 1037-1043. C'est la thèse qu'avait formulée avec brio et autorité Mgr Duchesne en 1893 et qui a été reprise par la suite par M. René Louis en 1946 et par moi-même en 1959, au point de devenir un des articles fondamentaux du credo scientifique en la matière. Ces articles-là sont sujets à de continuelles révisions à mesure que progressent notre connaissance et notre compréhension des sources historiques. Ce qui s'est passé pour saint Lazare à Autun, ainsi que j'ai tenté de le montrer, est possible aussi pour la Madeleine à Vézelay : je vais maintenant essayer de le prouver. En effet, lorsque je repris la question en 1975 dans un livre publié dans les *Subsidia hagiographica* grâce à la bienveillante amitié du P. Baudoin de Gaiffier d'Hestroy, récemment décédé et auquel je veux rendre hommage ici, j'ai été amené à modifier ma position sur les origines premières du culte vézelien de la Madeleine. Je puis me contenter de résumer ici la démarche qui m'a conduit à cette révision (44).

J'avais noté depuis longtemps déjà que la tradition historiographique et hagiographique de Vézelay fixait à la seconde époque carolingienne le temps où l'abbaye croyait être venue en la possession des reliques de sainte Marie Madeleine. Je me cite : « L'abbaye, disait-on, les possédait depuis 880 à peu près. Comment elle était arrivée à les posséder, on ne le savait ou, du moins, on ne le disait pas » (45). Défiant que j'étais à l'égard de cette tradition vézelienne que j'interprétais comme d'origine hagiographique et donc légendaire, persuadé par ailleurs de l'excellence de la démonstration de Mgr Duchesne, je mis du temps à me rendre compte des lacunes de celle-ci et des parcelles de vérité contenues dans celle-là. En particulier n'avais-je pas compris le lien qui unissait le moine Badilon, intervenant dans une légende de sainte Marie Madeleine, avec la date de 880 assignée au transfert de ses reliques. C'est le rapprochement de ces détails qui donne une certaine crédibilité à la tradition vézelienne sur le sujet.

Contrairement à ce qui se passe pour le transfert des reliques de saint Lazare, celui des reliques de la Madeleine a laissé dans les textes des retombées plus rares et d'interprétation plus ambiguë, car les témoignages ne forment pas une chaîne continue, qui puisse être reliée à l'événement originel.

Il en est d'abord ainsi des témoignages liturgiques. Sur la trentaine de manuscrits que j'ai réunis en 1975 comme témoins médiévaux de la fête de la translation de sainte Marie Madeleine à Vézelay le 19 mars (46), on compte, en plus du dos-

sier vézelien proprement dit, dix-huit calendriers, deux sacramentaires, un missel, six bréviaires, un coutumier et cinq lectionnaires. Ils m'ont permis les conclusions géographiques et chronologiques suivantes. Ils attestent une liturgie monastique de la fête à Echternach, Etrun, Le Mans, Pontrefact, Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Germain-des-Prés et Vézelay à partir du début du XII^e siècle, et une liturgie séculière de la même fête à partir du XIII^e siècle. Dans les deux cas, l'origine de la tradition liturgique est à placer à Vézelay avec plus ou moins de clarté (47). C'est de là que proviennent, en effet, non seulement les messes, mais encore les offices et les lectures du jour (48).

Non seulement ces témoignages ne forment pas une chaîne continue depuis les origines de la tradition culturelle, mais ils constituent encore un réseau trop lâche pour recouvrir entièrement la zone dans laquelle le culte magdalénien est attesté au Moyen Âge. Ces lacunes peuvent tenir aussi bien à mon information qu'à la conservation des documents. Aussi la force probante des témoignages est-elle moins forte ici que dans le cas de Lazare. Mais, en raison du bréviaire de Vézelay, ils nous fournissent au moins le point d'ancrage de cette tradition. Sur cette base étroite, on peut alors se demander ce que vaut une tradition liturgique si peu fournie, surtout dans son milieu et aux temps de son origine.

Je commence par la remettre dans le cadre juridique des actes de fondation et de dotation de l'abbaye (49). En fondant celle-ci à Vézelay en 859, le comte Girart la mit sous la protection du Saint-Siège, pour la soustraire à une éventuelle emprise du pouvoir royal, en l'espèce pour la protéger contre de possibles empiètements de Charles le Chauve avec lequel Girart était alors au plus mal. En 863, le Saint-Siège acceptait la charge qui lui était offerte et, en 868, le roi Charles lui-même reconnaissait les droits du Saint-Siège. Tous ces actes ne mentionnent, comme protecteurs célestes de l'abbaye, que la vierge Marie et les apôtres Pierre et Paul. Encore ces derniers n'interviennent-ils qu'au nom du protecteur juridique romain. Le vrai et seul patron était, à l'origine, Marie. Trois actes de 877, 900 environ et juin 900 y ajoutent épisodiquement les martyrs Andéol et Pontien, transférés à Vézelay et à Pothières en 865 (50) et obtenus du Saint-Siège au moment où celui-ci acceptait la tutelle des deux abbayes. Mais ils ne paraissent que dans ces actes-là. Le patronage de Vézelay est donc effectivement marial à l'origine et il le restera jusqu'au XI^e siècle. Ce n'est que le 27 avril 1050 que nous voyons apparaître le nom de Marie Madeleine dans la titulature de l'abbaye, d'où elle finira par chasser tous les concurrents, et le 6 mars 1058 que les moines revendiquent pour leur église la possession du corps de la sainte (51). C'est ce que Joseph Bédier avait appelé « l'acte de naissance » de la Madeleine à Vézelay (52).

Cette évolution repose-t-elle sur une prétention sans fondement ou révèle-t-elle une prise de conscience tardive de posséder le corps ou, du moins, des restes de la nouvelle patronne ? Cette question doit être examinée maintenant dans le cadre précis des traditions littéraires de Vézelay.

Voici trente ans, j'avais rattaché ces traditions à ce que l'historiographie occidentale nous apprenait au Moyen Âge de l'origine des reliques magdaléniennes à Vézelay (53). J'avais distingué deux courants dans cette historiographie. Le premier était limité à Vézelay où, de surcroît, il n'avait qu'un seul représentant. C'était Hugues le Poitevin, historien de Vézelay au temps de ses luttes pour sa traditionnelle indépendance. Rapportant le triomphe de l'abbaye en 1166 sur ses ennemis, il le date avec une solennité comparable à celle des Martyrologes datant la fête de Noël (54) :

Anno Verbi incarnati millesimo centesimo sexagesimo sexto, exceptionis autem sacri corporis beate dilectricis Dei Magdalene ducentesimo octogesimo sexto, porro destructionis execrate burgensium communie undecimo.

L'an 1166 de l'Incarnation du Verbe, 286 de la réception du corps de la bienheureuse amie du Christ Marie Madeleine, 11 de la dissolution de l'exécration commune des bourgeois de Vézelay (55).

Cette chronologie comparée fixe en l'an 880, la tradition liturgique au 19 mars, l'année et le jour où les reliques de la Madeleine furent accueillies en l'abbaye de Vézelay. Mais que vaut cette date ? Dans quelle mesure est-elle corroborée par d'autres preuves, en particulier par les témoignages du deuxième courant, celui-là hagiographique, de la tradition vézélienne ?

Avant d'examiner celle-ci, je voudrais faire remarquer que la seule année proche de celle qu'indique Hugues le Poitevin, dans laquelle le 19 mars tombe un dimanche, en l'espèce le deuxième de Carême ou *Reminiscere*, est 881 (56). Cette coïncidence, bien qu'imparfaite, est singulière et mérite d'être signalée.

Quant à la tradition hagiographique, elle a laissé des échos dans les grandes compilations des légendiers médiévaux, qui attribuent la translation, soit au moine Badilon, enterré à Leuze en Hainaut, soit au fondateur de Vézelay, le comte Girart lui-même, soit aux deux conjointement. Elles la datent parfois de 749. Ainsi le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, ou les *Annales de Hainaut* de Jacques de Guise (57). Toutes dépendent ouvertement de la tradition hagiographique vézélienne. C'est vers elle que nous sommes ainsi conduits. Je l'ai étudiée à plusieurs reprises de points de vue différents et complémentaires (58). Je me résume et, à l'occasion, me corrige ici. Les textes hagiographiques de Vézelay où il est question du transfert

des reliques de la Madeleine sont au nombre de trois, que je présente successivement.

A) BHL 5471

Il y a d'abord le recueil des miracles que la Madeleine accomplit à Vézelay à partir de 1037 (59). L'hagiographe de Vézelay y raconte à sa manière les origines locales du culte magdalénien. Il rapporte de même ce qu'on y disait de l'origine des reliques. Ce passage a été appelé BHL 5471 par les Bollandistes :

Nam cunctatur a multis, qualiter fieri potuit, ut corpus beatae Mariae Magdalенаe, cuius exortus in Iudaea fuit, de tam longinqua regione ad Galliarum partes delatum sit. Sed paucis his respondendum, quoniam omnia possibilia sunt apud Deum, et quaecumque voluit fecit. Non enim est difficile illi, quicquid agere placuerit pro salute hominum.

Beaucoup de gens se demandent comment le corps de sainte Marie Madeleine, dont la patrie avait été en Judée, a pu être transféré en Gaule d'un pays si lointain. A ces doutes on peut répondre en peu de mots. Car tout est possible à Dieu qui fait ce qui lui plaît. Rien ne lui est difficile quand il a décidé de le faire pour le salut des hommes (60).

Ce bref résumé écrit, qui place dans les seules convenances théologiques les preuves de la translation, transmet l'écho d'une tradition orale, réduite à ce seul témoignage. Est-il le plus ancien où ses généralités supposent-elles, au contraire, un texte antérieur plus précis ? C'est la question que je me pose depuis qu'on ne date plus de 1041-1043, mais de 1024 ou peu après, la *Geste des évêques de Cambrai*, dans laquelle je voyais encore en 1975 un second témoignage de cette tradition élémentaire (61).

B) BHL 5442 et 5488

Le deuxième texte a reçu des Bollandistes les numéros 5442 et 5488 et le nom de *Narratio prior* de la translation. La double numérotation porte les traces des aléas de la publication des textes hagiographiques magdaléniens. Lorsque l'éditeur de la *Narratio prior*, le sulpicien Etienne-Michel Faillon, la publia en 1848 dans ses *Monuments inédits*, il coupa en deux, pour des raisons inexplicables, un texte qui forme un tout dans le manuscrit *Latin* 16726 de la Bibliothèque nationale de Paris d'où il l'avait tiré. C'était alors le seul témoin connu du texte. Depuis, j'en ai découvert et signalé un second, où le texte est aussi d'une seule venue. Le P. de Gaiffier le republia sur le premier manuscrit en 1951 (62).

Or ce texte contient les premiers renseignements concrets sur la translation, à savoir un repère chronologique et le nom des intervenants. Le repère chronologique est le règne de Carloman : *Karlmanni Francorum regis tempore*. Ce personnage ne peut guère être que le roi de France de ce nom qui,

fils de Louis le Bègue, régna de 882 à 884. Les autres personnages sont Augier, évêque d'Autun de 875 à 893-895, qui inspira l'entreprise : *Adalgarium sancte Edunensis ecclesie episcopum*; Eudes, abbé de Vézelay de 877 à 911 : *Eudonis religiosissimi praedicti coenobii (= Virzilliacensis) archimandritae*; et Aleaume, frère de l'abbé et chargé de l'exécution du projet : *Adelelmun inclitum militem*, pas autrement connu. Ce qu'il fit en rapportant les reliques de la basilique de Saint-Maximin près d'Arles : *ecclesia in honore beati Maximini ... ad urbem Arelatensem*. Quoi qu'il en soit de la géographie très fantaisiste de l'hagiographe plaçant Saint-Maximin près d'Arles (63), on ne peut manquer d'être frappé par l'exactitude des renseignements chronologiques vérifiables. Les personnages mentionnés par lui sont en effet tous contemporains. La mention du roi Carloman limite même cette chronologie aux années 882-884. Encore qu'elles ne coïncident point parfaitement avec la date de 880, indiquée par Hugues le Poitevin, ou de 881, suggérée par l'occurrence du 19 mars avec un dimanche, elles me paraissent néanmoins confirmer l'existence d'une tradition vézelienne datant des années 880-884 le transfert dans l'abbaye des reliques de la Madeleine.

C) BHL 5489-5492

Cette première version du fait a trouvé à Vézelay la concurrence de la *Narratio posterior*, BHL 5489-5492 des Bollandistes. Alors que la *Narratio prior*, connue par deux manuscrits seulement de nos jours, ne semble pas avoir trouvé un écho favorable dans le public, de la *Narratio posterior*, en revanche, la renommée a été universelle, ses témoins manuscrits sont innombrables pendant tout le Moyen Age, elle a été enregistrée, comme je l'ai dit, dans les grands légendiers (64). Que nous apprend-elle de la translation de Marie Madeleine ?

D'abord des données chronologiques différentes : *Anno igitur Passionis vel Resurrectionis Dominicae plus minus septingentesimo quadragesimo nono, regnante Ludovico regum piissimo, necnon et filio eius Carolo* (65). Non seulement différentes, mais encore contradictoires. Car s'il est sûr qu'il s'agit de Louis le Pieux et de son fils Charles le Chauve, qui sont du IX^e siècle, la date de 749 est inconciliable avec leur règne. En outre, l'abbaye de Vézelay n'existait pas encore à ce moment-là, pas plus qu'au temps de Louis le Pieux. J'ai suggéré autrefois que ces données non fiables pouvaient provenir des Chansons de geste qui ont coutume d'opposer Girart aux fils et petit-fils de Charlemagne (66).

Qu'en est-il dès lors des données prosopographiques de la *Narratio posterior* ? Parmi les personnages mis en scène apparaît de nouveau l'abbé de Vézelay Eudes, mais cette fois-ci en compagnie du fondateur même de l'abbaye et coiffé par lui. L'un et l'autre chargent du transfert un moine de Véze-

lay nommé Badilon : *tam comes Girardus quam abbas Heudo predicti monasterii Vizeliacensis delegaverunt satis accurate ad civitatem Aquensem fratrem quemdam cui nomen erat Badilo* (67). Celui-ci ramène le corps à Vézelay un 19 mars : *intromiserunt illud in ecclesiam Dei genitricis sanctorumque apostolorum Petri et Pauli honore a principio sacratam; atque ibidem ... honorifice XIV calendas aprilis reposuerunt* (68).

L'initiative attribuée à Girart est anachronique, car à la prétendue date de 749 il n'était pas né et à celle, plus vraisemblable, de 880-884 il n'était plus en vie. D'où vient alors l'idée ? Si la supposition que j'ai faite naguère est juste, l'emprunt n'a pas été fait par la légende hagiographique à la légende épique ni inversement, mais provient dans les deux cas d'une tradition vézelienne (69). Le prouveraient suffisamment, d'une part, le recours à l'abbé de Vézelay Eudes, de l'autre, la fixation du transfert au 19 mars. Qu'on y ait mêlé, de surcroît, le fondateur de l'abbaye, en est une preuve supplémentaire. On a eu sans doute tendance à Vézelay à attribuer au fondateur toutes les innovations fondatrices en matière de traditions religieuses locales. On le crut d'autant plus facilement responsable du transfert de la Madeleine, qu'il l'était effectivement de celui des martyrs Pontien et Andéol (70). Quoi qu'il en soit, cette fois-ci les Vézelien, s'ils se sont permis des fantaisies chronologiques, ont rectifié leur géographie provençale en faisant venir le corps d'Aix-en-Provence.

La deuxième nouveauté de la *Narratio posterior* est dans le rôle attribué à Badilon. Ce personnage, lui aussi, a joué un rôle aux origines de Vézelay. Non pas dans la fondation première de la communauté féminine fondée par Girart en 859-860, laquelle disparut du vivant même de son fondateur vers 877 pour être remplacée par une communauté d'hommes dirigée précisément par l'abbé Eudes (71). Mais Badilon s'intègre à cette communauté masculine, après avoir dû quitter en 879 Saint-Martin d'Autun pillé par Bernard de Gothie. Il vint alors se réfugier auprès de son ancien confrère de Saint-Martin, Eudes de Vézelay. Ce Badilon passe pour avoir été un grand voyageur devant l'Eternel. Byzance, en particulier, aurait été l'une de ses étapes de voyage. Le corps saint de Vézelay provient-il de cette capitale, dans laquelle Léon VI le Philosophe (886-911) avait fait transférer, d'Ephèse le corps de sainte Madeleine, de Chypre celui de Lazare ? Ou Badilon aurait-il étendu ses pérégrinations à Ephèse avant le transfert ordonné par le basileus, puisque c'est en cette ville d'Asie Mineure que la tradition occidentale, depuis Grégoire de Tours, plaçait un tombeau de la Madeleine ? Serait-il même allé chercher des reliques en Terre Sainte d'où, comme le laisse entendre BHL 5471, provenaient celles de Vézelay ? Ou, plus simplement, a-t-il limité son voyage à la Provence, puisque BHL 5442-5488 situe

une autre tombe à Saint-Maximin, et BHL 5489-5492 une troisième à Aix ? Aucune de ces possibilités n'aurait de quoi nous surprendre, ni que, comme d'autres pèlerins, Badilon ait rapporté de ses voyages quelque souvenir présumé de la Madeleine (72). Mais, on le voit, nous restons dans le domaine du possible.

On pourrait être tenté de renvoyer dos à dos, comme nulles et non avenues, ces traditions contradictoires et fantaisistes. On l'a fait avant moi et je l'ai d'abord fait moi-même. Dans mon livre de 1975, j'ai néanmoins tenté une autre démarche. Voici bientôt quarante ans que j'ai commencé à m'intéresser aux problèmes magdaléniens. En me familiarisant avec eux, je suis devenu plus attentif aux parcelles de vérité historique que chaque texte magdalénien a conservées. Les reconstituer en un ensemble cohérent qui corresponde à la réalité première est une entreprise hasardeuse. D'aucuns la jugeront arbitraire. Ces difficultés m'ont passionné. Comme l'archéologue qui recherche le dessin d'une peinture à partir de quelques couleurs et traits ou d'une mosaïque à l'aide de rares tessères conservées, j'interprète comme autant de vestiges de l'événement primitif les fragments qui en restent, dispersés à travers des textes de nature, de genre littéraire, d'inspiration et de tendances différentes. C'est dans une telle perspective que j'ai cru pouvoir formuler mon hypothèse. Je pense qu'il y a eu effectivement à Vézelay vers 880-884 translation de quelque souvenir magdalénien grâce au moine Badilon au temps de l'abbé Eudes et que ce souvenir fut reçu dans l'abbaye un 19 mars de ces années-là. C'est la convergence, sur ces données essentielles, de traditions par ailleurs contradictoires, qui me donne à penser qu'elles désignent un événement historique réel. Quant à dire en quoi consistaient les souvenirs rapportés à Vézelay, d'où ils venaient, à la limite en quoi consistait exactement cet événement, j'avoue que je ne le puis, car c'est précisément sur ces questions que les textes divergent et nous laissent dans l'embaras (73).

L'hypothèse laisse sans solution un autre problème. C'est celui que pose le hiatus qui sépare les années 880-884, desquelles l'événement est daté, du XI^e siècle, où en apparaissent les premières attestations écrites. Lacune d'autant plus grave qu'elle existe aussi dans les chartes vézeliennes, également muettes sur le patronage magdalénien de l'abbaye avant ce même siècle, alors que, pendant ce même temps, chartes et légendes de Vézelay s'accordent pour affirmer le caractère primitif du patronage marial et à mentionner le transfert des martyrs Pontien et Andéol. Aussi bien le patronage de la Madeleine a-t-il toutes les apparences d'une prétention sans fondement. Mais si, au-delà des apparences, nous essayons d'imaginer la réalité (car il s'agit de l'imaginer beaucoup plus que de l'entre-

voir), il reste qu'au XI^e siècle on a pris conscience à Vézelay d'une présence magdalénienne et qu'on s'accordait à en dater les origines d'un 19 mars des années 880-884. Si je ne crois pas pouvoir en dire plus, je crois du moins pouvoir dire au moins cela.

★

Le temps est venu de conclure.

A la première question du début : antériorité de la Madeleine à Vézelay ou de Lazare à Autun, la réponse est finalement moins simple qu'il n'y paraissait d'abord. A nous en tenir aux dates postulées par les documents, vézeliens pour la Madeleine et autunois pour Lazare, de la sainte il y a des souvenirs dans l'abbaye bourguignonne depuis 880-884, du saint le corps est dans la cathédrale d'Autun depuis 972. Sur cette base on pourrait donc présumer l'antériorité de la Madeleine à Vézelay sur Lazare à Autun.

Mais à quoi se rapportent ces dates ? Pour Lazare, il est sûr qu'il y a eu confusion entre le *papa Lazarus* enseveli à Saint-Victor et le ressuscité de Béthanie qu'on affirme avoir été transféré à Marseille par Vespasien et Titus, comme si les empereurs païens s'étaient occupés de translations de saints chrétiens ! Au mieux, les gens d'Autun ont transféré chez eux au X^e siècle les restes d'un évêque paléochrétien de Provence. Pour la Madeleine, on ne peut même pas parler de confusion, il faut parler d'ignorance. Si j'admets une certaine présence de la sainte à Vézelay, je suis totalement incapable de dire en quoi elle consistait : image sainte ? souvenir de Palestine ? relique *ex contactu* ou *ex corpore* ? Qu'au XI^e siècle on ait cru dans l'abbaye à la présence de son corps ne préjuge en rien de la réalité de sa présence, quand on sait à combien d'exemplaires, simultanément attestés, s'était multipliée la dépouille mortelle de la sainte au Moyen Âge (74). Goethe affirmait du miracle qu'il était l'enfant chéri de la foi (75). On peut en dire autant des reliques. Les gens de Vézelay ont cru posséder le corps de la sainte. Cette foi est seule garante de sa présence. De plus, la même foi a pris conscience de son objet, après que l'évêque Gérard d'Autun ait eu ramené chez lui le corps du Lazare marseillais. C'est pourquoi, l'incertitude demeure, sinon sur l'origine carolingienne, du moins sur le contenu de la prétention vézélienne et sur les preuves qu'on en avançait au XI^e siècle. On peut se demander en tout cas dans quelle mesure les origines du culte de Lazare à Autun n'ont pas aidé les gens de Vézelay à prendre conscience au XI^e siècle de la présence magdalénienne dans leur abbaye et à la matérialiser sous la forme de reliques corporelles. Si cela était le cas, nous tiendrions un autre indice indirect de l'existence du culte de Lazare à Autun avant le XI^e siècle.

On pourrait alors imaginer selon le scénario suivant la concurrence cultuelle entre Vézelay et Autun. Vers 880-884, on croit posséder à Vézelay un

« souvenir » de Marie Madeleine. Le 1^{er} septembre 972 est transféré de Marseille à Autun par l'évêque Gérard le corps du *papa Lazarus* identifié avec le Ressuscité de Béthanie. Un 30 avril dans le dernier quart du x^e siècle, le duc de Bourgogne Henri fait porter d'Autun à Avallon le chef de saint Lazare. Avant 1037, Vézelay ne connaît et ne se reconnaît que le patronage marial et la possession de reliques des martyrs Andéol et Pontien. A partir de 1037, la Madeleine y opère des miracles. Le 27 avril 1050, elle entre dans la titulature de l'abbaye. Le 6 mars 1058, le pape reconnaît aux moines de Vézelay la possession du corps de la sainte. A partir du milieu du xi^e siècle environ commencent à y fleurir les légendes de la sainte. Celles de saint Lazare qui s'en inspirent leur sont postérieures. Tard venue, la Madeleine de Vézelay est maintenant la figure de proue du groupe de Béthanie.

C'est que, sous ce problème d'antériorité et d'émulation alternées entre Vézelay et Autun, se cache un autre problème, qui reste fondamental. Pourquoi, en effet, cette idée, pour le moins inattendue et peu naturelle, de faire venir de Provence des saints de Béthanie ? C'est ici que nous voyons apparaître le poids d'une tradition littéraire dont les hagiographes médiévaux ont été débiteurs, d'une tradition bourguignonne dont les moines de Vézelay comme les chanoines d'Autun ne pouvaient pas ne pas tenir compte. Le P. de Gaiffier le fit remarquer le premier, en rendant compte du livre monumental de M. René Louis sur le comte Girart de Vienne. Il rappela alors l'existence du fameux « cycle de Bourgogne », c'est-à-dire d'un ensemble de légendes hagiographiques nées en Bourgogne depuis la fin de l'antiquité jusqu'aux temps carolingiens, dont les héros, martyrs des premiers siècles comme Symphorien, ou évangélisateurs des Gaules comme Irénée, étaient censés venir ou venaient effectivement d'Orient, d'une part, et de l'autre, avaient fait étape, morts ou vifs, en Provence (76). J'ai mis du temps, là encore, à me persuader du rôle que le « cycle de Bourgogne » avait joué aux origines de la légende des saints de Béthanie, peut-être parce que les Provençaux les comptent parmi les leurs et n'ont jamais admis que leurs restes eussent été réellement portés hors de Provence. Sur ce point aussi, plus je vais et plus ce « cycle de Bourgogne » me paraît avoir joué un rôle décisif. Sans lui, les origines de la légende aussi bien que du culte des deux saints ressemblent à quelque génération spontanée inexplicable. Ce cycle constitue l'humus dans lequel sont nés culte et légende, le milieu dans lequel l'esprit des hommes s'est accoutumé à l'idée que les premiers missionnaires de la foi étaient, comme elle, venus d'Orient en Gaule et que, comme toutes les nouveautés de cette origine et les agents de leur transmission, ils avaient transité par la Provence. Que pareille germination se soit faite pour les saints de Béthanie dès le ix^e siècle n'est qu'une illustration particulière

re du phénomène beaucoup plus complexe que nous appelons la renaissance carolingienne et dont nous surprenons ici un des multiples aspects. Mais en prétendant rattacher ainsi leurs traditions culturelles aux origines même de leur foi, en lui donnant corps pour ainsi dire dans la personne de leurs saints protecteurs et en les faisant passer par la Provence pour qu'ils pussent arriver jusqu'à eux, les Bourguignons des ix^e et x^e siècles ont redécouvert et réinterprété une vérité historique beaucoup plus ancienne. Car avec les Irénée de Lyon et les Symphorien d'Autun, c'est effectivement d'Orient et indirectement de Palestine que le christianisme avait abordé dans les ports de Provence et de là, remontant le Rhône et la Saône, avait gagné le reste du pays.

A regarder les choses de suffisamment haut et loin, même la légende rejoint l'histoire. Je termine en évoquant ce thème cher à votre Président.

V. S.

(1) Académie du Var, *Les Fioretti du quadricentenaire de Fabri de Peiresc*, composés et offerts sous la direction de Jacques Ferrier, Président de l'Académie du Var (Avignon, Aubanel, 1981).

(2) BENOIT (F.), *Marseille. Abbaye de Saint-Victor*, dans *Congrès archéologique de France. XCV^e session ... 1932*, Paris, 1933, pp. 173-206; Id., *L'abbaye de Saint-Victor et l'église de la Major à Marseille*, Paris, 1936; Id., « Le martyrium de l'abbaye Saint-Victor », dans *Provence historique*, 16, 1966, pp. 259-296, avec un plan des cryptes, pp. 274-275, où le n° 1, appelé « grotte de saint Victor », désigne la chapelle de sainte Marie Madeleine; DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), « Les fouilles de Saint-Victor de Marseille », dans *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes rendus ... 1971*, Paris, Klincksieck, 1971, p. 87-117; ouvrage collectif, *Saint-Victor de Marseille. Site et Monument*, Marseille, Impr. munic., 1973; SEINTURIER (C.), *Saint-Victor de Marseille*, Marseille, 1968; 2^e éd., 1977; 3^e éd., 1981).

Sur l'inscription du *papa Lazarus* : LE BLANT (E.), *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*, Paris, Impr. Nat., 1892, p. 212-213, n° 216, qui penche pour la lecture *Lazara* et date l'inscription du vi^e siècle; LECLERCQ (H.), « Lazare », *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie (D.A.C.L.)*, 8, 1929, pp. 2055-2058; Id., « Marseille », *Ibid.*, 10, 1932, pp. 2254-2255; MORIN (G.), « Saint Lazare et saint Maximin. Recherches nouvelles sur plusieurs personnages de la Tradition de Provence », *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 6^e sér., t. 6, 1895, pp. 27-51, tiré à part sous le titre *Saint Lazare ... de la tradition provençale*, Nogent-le-Rotrou, 1897.

(3) DUCHESNE (L.), *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. 1, Paris, 1907, pp. 278-280; GRIFFE (E.), *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, t. 2 : *L'Eglise des Gaules au V^e siècle*, Letouzey et Ané, Paris, 1966, pp. 252-256, qui donne la meilleure biographie du personnage.

(4) SAXER (V.), *Le culte de Marie Madeleine en Occident des origines à la fin du Moyen Age*, coll. *Cahiers d'archéologie et d'histoire publ.* sous la dir. de M. René Louis, n° 3, Auxerre-Paris, 1959, pp. 207-209, où je propose de dater du XIII^e siècle la localisation du patronage magdalénien de la chapelle homonyme de la crypte de Saint-Victor. Mon exposé présent permet de vieillir notablement ce patronage. L'ouvrage sera cité par la suite *Le culte*.

(5) Il n'y a pas d'étude d'ensemble des tombes à baldaquin. L'article d'Henri Leclercq sur ce sujet (*D.A.C.L.*, II, 1910, pp. 158-161) est rempli d'erreurs sur les monuments. Quelques informations récentes se trouvent dans *Les dossiers de l'archéologie*, n° 19, nov.-déc. 1976, pp. 48, 59-62, 67-68. Mais il faut surtout recourir aux études et signalisations particulières. Pour Rome : JOSI (E.), « Cimitero ad duas lauros. Il cubicolo 20 della pianta Bosio », dans *Rivista di archeologia cristiana*, 13, 1936, pp. 220-230. Pour

la Sicile : AGNELLO (G.), « Sicilia cristiana. Le catacombe dell'altipiano in Ragusa », dans *Ibid.*, 29, 1953, pp. 67-87; Id., « Rilievi strutturali e sepolcrali a baldachino nelle catacombe in Sicilia », dans *Attes du V^e Congrès d'Archéologie chrétienne, Aix-en-Provence ... 1954*, coll. *Studi di antichità cristiana*, XX, Città del Vaticano-Paris, 1957, pp. 291-301; FÜHRER (J.), « Die Katakomben im Molinello-Thal bei Augusta in Ost Sizilien », dans *Römische Quartalschrift*, 16, 1902, pp. 205-231; ORSI (P.), « Molinello presso Augusta », *Notizie degli scavi di antichità*, com. d. R. Accad. dei Lincei, Anno 1902, p. 425; Id., « Priolo. Catacombe di Manomozza », dans *Ibid.*, Anno 1906, pp. 185-198; Id., « Priolo. Catacombe di Riuzzo », dans *Ibid.*, pp. 218-243. Pour Malte : MAYR (A.), « Die altchristlichen Begräbnis-Stätten auf Malta », *Römische Quartalschrift*, 15, 1901, pp. 216-243, 352-384; BECKER (E.), *Malta sotterranea. Studien zur altchristlichen und jüdischen Sepulchralkunst*, Strassburg, 1913, pp. 184 ss. Pour Naples : FASOLA (U.M.), *Le catacombe di S. Gennaro a Capodimonte*, Editalia, Roma, 1975, p. 107, fig. 72-73.

(6) « Le culte et la tradition de sainte Marie Madeleine en Provence », à paraître dans les *Attes du Colloque tenu en Avignon du 5 au 7 octobre 1984*. Mes travaux antérieurs sur Saint-Maximin sont les suivants : « L'acquisition du domaine de Saint-Maximin par l'abbaye de Saint-Victor au XI^e siècle », dans *Provence historique*, 4, 1954, pp. 75-81; « La crypte et les sarcophages de Saint-Maximin dans la littérature latine du Moyen Âge », dans *Ibid.*, 5, 1955, pp. 196-231, cit. « La crypte », *Le culte*, pp. 207-212; « Les ossements dits de sainte Marie Madeleine à Saint-Maximin-La-Sainte-Baume », dans *Provence historique*, 27, 1977, pp. 257-301, cit. « Les ossements ».

(7) Sur la crypte voir en dernier lieu CHATEL (E.), « Crypte de l'église de Saint-Maximin (Var) », dans *Attes du V^e Congrès international d'Archéologie chrétienne, Aix-en-Provence... 1954*, pp. 335-340.

Sur les sarcophages voir spécialement LE BLANT (E.), *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, Paris, 1886, pl. LIII, 1, pp. 149-150, n° 211 : sainte Marcelle; pl. LVI, 1, pp. 155-156, n° 214 : saints Innocents dit aussi saint Maximin; pl. LIV, 1-3, pp. 150-152, n° 212 : sainte Marie Madeleine; pl. LV, 1-3, pp. 152-155, n° 213 : saint Sidoine; WILPERT (G.), *I sarcophagi cristiani antichi*, Roma, 1929-1936, pl. 145, 1 : s. Madeleine; pl. 145, 5 et 7 : s. Sidoine; pl. 39, 1 : ss. Innocents; BENOIT (F.), *Sarcophages paléochrétiens d'Arles et de Marseille. Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine, Supplément à Gallia*, V, C.N.R.S., Paris, 1955, pp. 13-14, p. 38, n. 3, p. 66, n. 5, p. 68 : s. Madeleine; p. 22, p. 65, n. 5 : ss. Innocents; p. 14, p. 30 : s. Sidoine.

(8) Il n'y a pas de publication d'ensemble sur les sarcophages portant des scènes de la Nativité. Voir la bibliographie indiquée sur la Nativité en *D.A.C.L.*, XII, 1935, p. 934, x; sur celles du Massacre des Innocents, *Ibid.*, VII, 1926, pp. 608-616. Une thèse de licence de M. SCURTANIOTIS-TSIAOUSIS, *La Natività di Cristo nel culto e nell'iconografia sepolcrale fino al V sec.*, Roma, 1979, présentée au P. Ist. di Arch. Crist., comporte le relevé de deux peintures catacombales, disparues, et d'une vingtaine de sarcophages du IV^e siècle avec le premier sujet.

(9) GERKE (Fr.), « Die Zeitbestimmung der Passionssarkophag », dans *Abhandlungen des Archäologischen und Kunsthistorischen Instituts der Pazmani Universität in Budapest*, XXI, extrait de *Archeologiai Ertesítő*, LII, texte allemand, pp. 67-130, pl. I-XVIII. Cet auteur date le sarcophage de s. Madeleine de l'époque théodosienne ou peu après (p. 81).

(10) SAXER (V.), « Les ossements », pp. 279-290.

(11) Bibliographie choisie sur le culte de saint Lazare à Autun : BAILLET (A.), « Saint Lazare. Histoire de son culte », *Les vies de saints*, III, Paris, 1704; BOELL (C.), « Apparition du culte de saint Lazare dans la liturgie éduenne », Autun, Bibl. mun., Recueil n° 2, manuscrit; CHAUME (M.), « La translation des restes de saint Lazare à Autun. Quelques suggestions », *Recherches d'histoire chrétienne et médiévale. Mélanges publiés à la mémoire de l'historien*, Dijon, 1947, p. 94-98; DEVOUCOUX (A.), « Du culte de saint Lazare à Autun », dans *Annales de la Société Eduenne*, IV, 1853-1857, pp. 249 ss.; FAILLON (E.-M.), *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence*, Paris, 1848, t. I, col. 534-552, 722-734, 1161-1202, t. II, col. 581-588, 709-734; GALLY (M.), *Le culte de saint Lazare à Avallon et dans l'Avallonnais*, Avallon, 1869; GREFFIER (M.), « L'introduction du culte de saint Lazare à Autun », dans *Mémoi-*

res de la Société Eduenne, nouv. sér., L, 1964-1965, pp. 329-350; LECLERCQ (H.), « Lazare (saint) », *D.A.C.L.*, VIII, 1929, pp. 2009-2086; MORIN (G.), « Saint Lazare et saint Maximin. Recherches nouvelles sur plusieurs personnages de la « Tradition de Provence », dans *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, LVI, 1895-1897, pp. 27-51; PELLECHET (M.), *Notes sur les livres liturgiques des diocèses d'Autun, de Chalon et de Mâcon*, Autun, 1883, pp. 227-281, pp. 514-515; PEQUEGNOT (F.-E.), *Légendaire d'Autun ou Vies des saints et autres pieux personnages des diocèses d'Autun, Chalon et Mâcon*, Lyon, 1846; DE VRÉGILLE (B.), « Saint Lazare d'Autun ou la Madeleine de Vézelay. Un problème d'antériorité », dans *Annales de Bourgogne*, XXI, 1949, pp. 34-43.

(12) GREFFIER (M.), « L'introduction du culte », p. 338, et DE VRÉGILLE (B.), « Saint Lazare », p. 36, répètent une erreur de lecture de PELLECHET (M.), *Notes*, p. 227, c'est-à-dire : *verum deductum est*. Cette lecture n'a pas de sens. De plus, la translation à Autun est seconde par rapport à celle faite à Marseille. De fait, le manuscrit porte bien : *iterum deductum est*. A cette première erreur, M. Greffier, *ibid.*, en ajoute une autre en attribuant le ms. latin 9883 à la Bibliothèque municipale d'Autun au lieu de la Nationale de Paris.

(13) QUENTIN (H.), *Les martyrologues historiques du Moyen Âge*, Paris, 1908, p. 450, colonne de droite.

(14) DUBOIS (J.) et RENAUD (G.), *Le martyrologe d'Adon, ses deux familles, ses trois recensions. Texte et commentaire*, coll. *Sources d'histoire médiévale*, publ. par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, C.N.R.S., Paris, 1984, p. 419.

(15) P. 411.

(16) QUENTIN (H.), *Les martyrologues historiques*, p. 593; DUBOIS (J.) et RENAUD (G.), *Le martyrologe d'Adon*, p. 419; SAXER (V.), « Les saintes Marie Madeleine et Marie de Béthanie dans la tradition liturgique et homilétique orientale », dans *Revue des sciences religieuses*, 32, 1958, pp. 15-18.

(17) Vespasien fut empereur de 69 à 79, Titus de 71 à 81, Domitien de 81 à 96.

(18) DE VRÉGILLE (B.), « Saint Lazare », p. 36-40.

(19) Je dois à M. Neil Stratford, Conservateur au « British Museum, la connaissance, et à M. Raymond Oursel, Directeur des Services d'Archives du Département de Saône-et-Loire, une photocopie de ce document. Je les remercie tous les deux de leur courtoisie. L'Obituaire a longtemps été considéré comme perdu, mais à tort, car il s'est toujours trouvé aux Archives de Saône-et-Loire. M. Oursel m'a aussi envoyé une photocopie de quelques pages de son ouvrage *Routes romanes*, 1. *La route aux saints*, collection *Zodiaque, Introduction à la nuit des temps*, 1982, pp. 58-61, pp. 130-132, pp. 298-299, où l'Obituaire est utilisé. Encore une fois merci.

C'est de ce manuscrit que dépendent les érudits bourguignons qui datent au 14 avril le décès de l'évêque Gérard : DE CHARMASSE (A.), *Cartulaire de l'Eglise d'Autun*, Paris-Autun, 1865-1900, t. 1, p. 332; Id., *Précis historique*, cit. n. 27, p. clxxxvj, n. 2; CHAUME (M.), « La translation », p. 95; GREFFIER (M.), « L'introduction du culte », p. 338; DE VRÉGILLE (B.), « Saint Lazare », p. 36.

A la tradition de l'Obituaire s'oppose celle des Martyrologues. Ceux-ci fixent le décès de l'évêque au 21 avril. C'est ce qui rend assuré que la copie de Chifflet a bien été faite sur le manuscrit parisien et non sur celui des Archives départementales.

(20) PELLECHET (M.), *Notes*, p. 227; GREFFIER (M.), « L'introduction du culte », p. 339; DE VRÉGILLE (B.), « Saint Lazare », p. 37.

(21) Mon tableau synoptique des p. 17-18 a été établi à l'aide de PELLECHET (M.), *Notes*, pp. 229-230, et surtout de LEROQUAIS (V.), *Les sacramentaires et missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, 3 vol., Paris, 1924; Id., *Les bréviaires manuscrits...*, 4 vol., Paris, 1934; Id., *Les psautiers manuscrits...*, 2 vol., Paris, 1940-1941. Ses *Pontificaux* et *Livres d'heures manuscrits* n'ajoutent aucune information substantielle aux inventaires précédents en ce qui concerne saint Lazare.

(22) Si cette date est exacte, il faut souligner une particularité de sa célébration anniversaire dans les livres liturgiques d'Autun : ils sont unanimes à la placer, non pas au 28, mais au 30 décembre. La raison en est sans doute dans le fait que ce jour-ci est le premier libre dans l'octave de Noël, le 28 étant occupé par les saints Innocents, le 29 par saint Thomas Becket. Mais la fête de ce dernier n'est fixée

à cette date qu'à partir de sa canonisation en 1173. Ce qui signifie sans doute deux choses en ce qui concerne l'anniversaire de la dédicace autunoise : d'une part, le plus ancien livre liturgique d'Autun, qui comporte cette fête. Autun 154, doit être nécessairement postérieur à 1173; d'autre part, la dédicace elle-même n'a commencé à être célébrée qu'après cette même date. Est-ce à partir du moment où fut achevée la construction du tombeau de saint Ladre ?

(23) Sur Gislebert, voir GRIVOT (D.) et ZARNECKI (G.), *Gislebertus sculpteur d'Autun*, éd. du Trianon, Paris, 1960, et le compte rendu qu'en fit SALET (F.), « La sculpture romaine en Bourgogne. A propos d'un livre récent », dans *Bulletin monumental*, CXIX, 1961, pp. 325-343.

(24) PELLECHET (M.), *Notes*, p. 14, n. 2; texte dans FAILLON (E.-M.), *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine*, Paris, 1848, t. 2, col. 725-728.

(25) FAILLON, *Monuments inédits*, t. 2, col. 715-724, reproduit une relation anonyme de la translation du 20 octobre 1146, telle qu'elle figurait dans le Bréviaire d'Autun de 1550. Il s'efforce à dater la translation du 19 octobre 1147 en passant allégrement par dessus le témoignage unanime des livres liturgiques autunois commémorant l'anniversaire le 20 octobre, pour sauvegarder l'année 1147 donnée par l'inscription médiévale. Il ignore ainsi un double fait : le jour de l'événement commémoré est plus sûrement transmis par la tradition liturgique que l'année; sur le comput de celle-ci les usages médiévaux sont divers et discordants. Quoi qu'il en soit, l'inscription a été publiée par GAGNARE (Ph.), *Histoire de l'Eglise d'Autun*, Autun, 1774, p. 336, n. 1; DE FONTENAY (H.), « Epigraphie autunoise, Moyen Age et Temps modernes », dans *Mémoires de la Société Eduenne*, nouv. sér., VII, 1878, p. 211.

(26) Humbert de Bâgé, év. d'Autun, 1140-1148; — Geoffroi de Nevers, 1147-1159; — Gauthier II de Sercey, év. de Chalon, 1141-1152; — Ponce de Rochebaron, év. de Mâcon, 1144-1166; — Rotrode de Beaumont-le-Roger, év. d'Evreux, 1139-1148; — Richard II de Subigny, év. d'Avranches, 1142-1153; — Louis VII, roi de France, 1120-1180, donnent une fourchette chronologique restreinte à 1147-1148. Parmi les dates des évêques, établies à l'aide de GAMS, *Series episcoporum*, celle du début de l'épiscopat de Geoffroi de Nevers est cependant sujette à caution. En fait, Gams l'établit d'après le premier document dans lequel l'évêque paraît. Mais l'élection de celui-ci à l'évêché de Nevers a dû suivre de plus près la mort de son prédécesseur Fromont († 29 novembre 1145). Elle doit se placer en 1146, et sans doute vers le début de l'année, s'il est vrai qu'il assista à la révélation du 20 octobre. Cette date est généralement admise comme celle de la cérémonie. Voir CHAUME (M.), « La translation », p. 95.

(27) DE CHARMASSE (A.), *Précis historique*, p. cxlix, dans DE FONTENAY (H.), *Autun et ses monuments*, Autun, 1889, 2^e éd.

(28) *Ibid.*, pp. cli-clij.

(29) HAMANN (Richard H.L.), « Das Lazarusgrab in Autun », dans *Marburger Jahrbuch für Kunstwissenschaft*, VIII-IX, 1936, pp. 182-328.

(30) PELLECHET (M.), *Notes*, p. 230.

(31) *Ibid.*, p. 229 et p. 231, n. 2.

(32) *Ibid.*, p. 227. Sur le Martyrologe, *Ibid.*, p. 90, n° 106.

(33) CHAUME (M.), « La translation », p. 95, attribue aussi la translation à Henri le Grand, mais en la datant de l'an Mil.

(34) BRUEL (A.), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. 4, 1888, p. 640, n° 3518: « imago sancti Lazari aurea ». Voir CHAUME (M.), « La translation », pp. 94-95.

(35) GALLY (M.), *Le culte de saint Lazare à Avallon et dans l'Avallonnais*, Avallon, 1869.

(36) Paris, Bibl. de l'Arsenal, Ms 1169, fol. 55 v°; *Catalogue général des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal* par MARTIN (H.), t. 2, Paris, 1886, pp. 320-321. Le grattage a été fait dans la prose *Adest namque dies alma* (RH 408).

(37) DE CHARMASSE (A.), *Cartulaire de l'Eglise d'Autun*, t. I, p. 5, n° IV : privilège d'Innocent II pour confirmer à l'Eglise d'Autun la possession du terrain donné par le duc. La confirmation est d'une époque où la cathédrale y est déjà construite.

(38) *Acta SS.* April III (1675) 659E.

(39) DE VRÉGILLE (B.), « Saint Lazare », p. 40-43.

(40) *Ibid.*, p. 39-40. Les mentions de Lazare y figurent parmi celles d'autres saints éduens.

(41) GREFFIER (M.), « L'introduction », p. 340, donne à ce manuscrit la cote 4303 au lieu de H 303.

(42) Le 1^{er} septembre tombe un dimanche en 972. GAGNARE (Ph.), *Histoire de l'Eglise d'Autun*, p. 336, avait raison de rappeler que le dimanche était le « jour que l'usage a toujours réservé aux grandes solennités » et en particulier aux translations.

(43) Le raisonnement de la note précédente ne peut s'appliquer à la translation faite à Avallon un 30 avril. Car les occurrences d'un dimanche avec ce jour-là sont trop nombreuses entre 972 et 1004 pour qu'il soit possible de choisir entre elles. Elles se présentent en 976, 982, 993, 999 et 1004.

(44) DUCHESNE (L.), « La légende de sainte Marie Madeleine », dans *Annales du Midi*, 5, 1893, pp. 1-33; Id., *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. 1, Paris, 1907, pp. 321-359; LOUIS (R.), *Girart comte de Vienne (...819-877), et ses fondations monastiques*, Auxerre, 1946, pp. 157-166; SAXER (V.), *Le culte*, pp. 65-74; Id., *Le dossier vézelien de Marie Madeleine. Invention et translation des reliques en 1265-1267. Contribution à l'histoire du culte de la sainte à Vézelay à l'apogée du Moyen Age*, coll. *Subsidia hagiographica*, n° 57, Bruxelles, 1975, pp. 186-188.

(45) SAXER (V.), « L'origine des reliques de sainte Marie Madeleine à Vézelay dans la tradition historiographique du Moyen Age », dans *Revue des sciences religieuses*, 29, 1955, p. 18.

(46) SAXER (V.), *Le dossier*, p. 38.

(47) *Ibid.*, pp. 40-42.

(48) *Ibid.*, pp. 73-75.

(49) LOUIS (R.), *Girart*, pp. 59-66, pp. 84-94, pp. 100-101; SAXER (V.), « Le statut juridique de Vézelay des origines à la fin du XII^e siècle », dans *Revue de droit canonique*, 5, 1956, pp. 229-236.

(50) SAXER (V.), *Le culte*, p. 66, n. 31 continuée.

(51) *Ibid.*, pp. 66 et 69, n. 44.

(52) BÉDIER (J.), *Les légendes épiques. Recherches sur la formation des Chansons de geste*, t. I, Paris, 1914, p. 74.

(53) SAXER (V.), « L'origine des reliques », pp. 1-18.

(54) DUBOIS (J.), *Le martyrologe d'Usuard*, p. 147; DUBOIS (J.) et RENAUD (G.), *Le martyrologe d'Adon*, p. 34.

(55) SAXER (V.), « L'origine des reliques », p. 6.

(56) CAPPELLI (A.), *Cronologia, cronografia e Calendario perpetuo*, 5^e éd., Hoepli, Milano, 1983, p. 100.

(57) SAXER (V.), « L'origine des reliques », p. 10-12.

(58) *Ibid.*, en entier, du point de vue littéraire; Id., *Le culte*, pp. 69-74, du point de vue du rôle de l'abbé de Vézelay Geoffroi (1037-1052); Id., *Le dossier*, pp. 1-36 et 236-241, du point de vue de la deuxième narration de la translation.

(59) SAXER (V.), *Le culte*, pp. 69-74, déjà cité.

(60) FAILLON (E.-M.), *Monuments inédits*, t. 2, col. 739d.

(61) VAN MINGROOT (E.), « Kritische ondezoek omtrent de datering van de Gesta episcoporum Cameracensium », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 53, 1975, pp. 281-332; SAXER (V.), « Le culte et la tradition de sainte Marie Madeleine en Provence », « Appendice I : Le recueil des miracles de la Madeleine à Vézelay et les Gesta episcoporum Cameracensium », Actes du colloque « Le peuple des saints », Avignon, 5-7 octobre 1984, à paraître.

(62) FAILLON (E.-M.), *Monuments inédits*, t. 2, col. 573-574 et 741-744 (non seulement la pièce y est coupée en deux, mais encore la fin qu'elle comporte dans le manuscrit manque dans cette édition); DE GAIFFIER (B.), « Hagiographie bourguignonne. Appendice : Sermo de sapcta Maria Magdalena (Paris, B.N. ms. lat. 17627, fol. 93v-95) », dans *Analecta bollandiana*, 69, 1951, pp. 145-147; SAXER (V.), *Le dossier vézelien*, p. 236 : « Notice sur un nouveau témoin de BHL 5442, 5488 ».

(63) DE GAIFFIER (B.), « Hagiographie bourguignonne », pp. 146-147 : « Monstratur autem adhuc in loco ubi corpora sanctorum tumulata noscuntur ecclesiae in honore beati Maximi (sic) confessoris ... At ubi ad urbem Arelatensem perducti sunt ... ad locum usque pervenerunt quo sanctorum corporum pretiosissimum reconditum erat thesaurum (sic !) ».

(64) Voir ci-dessus n. 57.

(65) FAILLON (E.-M.), *Monuments inédits*, t. 2, col. 745a; SAXER (V.), *Le dossier vézelien*, p. 236, lin. 16-18.

(66) SAXER (V.), « Légende épique et légende hagiographique. Problèmes d'origine et d'évolution des Chansons de geste », dans *Revue des sciences religieuses*, 33, 1959, p. 389, n. 64.

- (67) FAILLON (E.-M.), *Monuments inédits*, t. 2, col. 748a;
 SAXER (V.), *Le dossier vézelien*, p. 238, lin. 75-77.
 (68) FAILLON (E.-M.), *Monuments inédits*, t. 2, col. 752a;
 SAXER (V.), *Le dossier vézelien*, p. 242, lin. 185-189.
 (69) SAXER (V.), « Légende épique », p. 391.
 (70) LOUIS (R.), *Girart*, pp. 88-92.
 (71) *Ibid.*, p. 120 et n. 3.

- (72) *Ibid.*, p. 164; LIÉGOIS (C.), « La légende de saint Baidon », dans *Mélanges Godefroid Kurth*, t. 1, Liège, 1908, pp. 40-52; LOR (F.), « Etudes sur les légendes épiques. II. Girard de Roussillon », dans *Romania*, 52, 1926, pp. 257-296; CHAUME (M.), « Sur quelques personnages du nom de Baidon », dans *Association bourguignonne des Sociétés sa-*

(Voir fin des notes en bas de page suivante)

Tableau synoptique du culte liturgique de saint Lazare à Autun du x^e au xvi^e s.

DATES	MSS	DIV.	IND.	1.9	7.9	20.10	27.10	17.12	30.12	CAR.
996-1024	Pa 1169									
XI ^e siècle	Pa 1169 corr.	pr								
XII ^e 1/2	AT 11		ms							
"	AT 43			ms						
XII ^e 2/2	AT 154	vt		ms		cl				
XII ^e -XIII ^e	AT 10	cn		cl						
XIII ^e d.	BE 17			ms				ms		
XIII ^e d. - 1/2	BE 26			cl				cl ms		
XIII ^e	MA 5 G 1	ob								
"	PI 9883			mt		mt		mt		
XIV ^e	AT 145			ms						
"	AT 32 S	lt		cl		cl		cl		
XIV ^e - 1/2 - m.	Pn 1689	lt		cl ms		cl ms		cl ms		
XIV ^e f.	AT 140			ms						
1394	DJ 110			ms						
XV ^e 1/2 - m.	CH 37	lt		cl	cl	cl	cl	cl	cl	
"	PI 1330	lt		cl	cl	cl	cl	cl	cl	
XV ^e 2/2	AT 131			ms						
"	AT 133			ms						
"	AT 135		ms							
"	AT 137			ms					cl ms	
"	CA 69	lt sf		cl of	of	cl of	cl of	cl of		
"	LY 517			ms	(ms)	ms	(ms)		ms	

DATES	MSS	DIV.	IND.	1.9	7.9	20.10	27.10	17.12	30.12	CAR.
XV ^e	AT 130			ms		cl ms				
»	AT 141			ms						
»	AT 142							ms		
»	AT 157 S			cl of	cl of	cl of	cl of	of	of	of
»	BA 58			cl of	cl of	cl of	cl of	cl of	cl of	
»	LY 519	sf	ms							
»	MO 82	lt						ms		
»	PI 1114							ms		
»	PI 18001			cl		cl		cl		
»	TO 100			cl		cl ms				
1452	Ps 2631			cl of	cl of	cl of	cl of	cl	cl of	
1466	LY 516	vt		ms		cl				
XV ^e f.	AT 9 S	lt								
»	AT 138								ms	
»	AT 139			ms					cl	
»	AT 144							ms		
»	AT 147			ms						
»	AT 148								cl	
»	AT 171 S			cl		cl	cl			of
Abréviations : AT = AUTUN - BE = BEAUNE - BA = BAYEUX - CA = CARPENTRAS - CH = CHAUMONT-EN-BASSIGNY - DJ = DIJON - LY = LYON - MA = MACON - MO = MOULINS - Pa = PARIS Arsenal - PI = PARIS, Nationale, Latin - Pn = PARIS, Nationale, Nouv. acq. lat. - Ps = PARIS, Sainte-Geneviève - TO = TOULOUSE - cl = calendrier - cn = canon de la messe - corr. = correction - lt = litanies des saints - ms = messe - mt = martyrologe - ob = obit - of. = office - pr. = prose - sf = suffrages - vt = messe votive.										

vantes. Douzième congrès, 1935 (Dijon, 1937), pp. 185-196; SAXER (V.), *Le dossier vézelien*, pp. 77-82; DÉCRÉAUX (J.), *Le sacramentaire de Marmoutier dans l'histoire des sacramentaires carolingiens du IX^e siècle*, à paraître.

(73) SAXER (V.), *Le dossier vézelien*, pp. 186-188.

(74) Au XI^e siècle était simultanément attesté un corps de la Madeleine à Byzance et à Vézelay; au XIII^e, en plus, à Saint-Maximin, Rome et Sinigaglia. Voir SAXER (V.), *Le culte*, passim.

(75) GÖTTE, *Faust*, 1^{re} partie, vers 7 :

« Das Wunder ist des Glaubens liebstes Kind ».

(76) DE GAIFFIER (B.), « Hagiographie bourguignonne », pp. 139-140. Ce cycle a été étudié par VAN DER STRAETEN (J.), « Les actes des martyrs d'Aurélien en Bourgogne. Etude littéraire », dans *Analecta bollandiana*, 79, 1961, pp. 115-141; Id., « Actes des martyrs d'Aurélien en Gaule », dans *Ibid.*, 80, 1962, pp. 116-141.

Auxerre, Culture et Société (vers 840 - vers 1100)

PAR UNE ÉQUIPE DE RECHERCHE DU COLLÈGE DE FRANCE DIRIGÉE PAR GEORGES DUBY

Depuis les années 1930, les recherches archéologiques et historiques sur Auxerre sont liées en bonne part au nom de René Louis*. Au moment où se met en place une recherche pluridisciplinaire sur la société et la culture auxerroises aux IX^e-X^e siècles, il convient de rappeler l'œuvre de ce grand devancier. C'est en effet le beau livre consacré à *Autessiodurum Christianum* qui, en 1952, jeta les fondements d'une recherche féconde. Et précisément à l'horizon de celle-ci s'inscrit le projet présent. Les travaux de restauration actuellement menés à Saint-Germain par la municipalité d'Auxerre doivent en effet aboutir à l'installation du Musée d'Art et d'Histoire dans une partie des bâtiments médiévaux et classiques de l'ancienne abbaye célébrée par René Louis. Au moment où ce futur musée sort des cartons, il est séduisant d'y voir un lieu où, tout à la fois, on montrerait et l'on chercherait : le cadre où l'on expose les vestiges du passé auxerrois et bourguignon, le lieu où historiens, archéologues et philologues enquêtent sur les périodes mal explorées encore de ce passé. Le projet qui suit brosse une esquisse des recherches envisagées sur la culture et la société auxerroises entre la seconde moitié du IX^e et la fin du XI^e siècle.

Dans une fourchette chronologique resserrée (environ 840-environ 1100), la cité et le comté d'Auxerre offrent le cadre d'une intéressante confluence de travaux jusqu'ici dispersés au gré des divisions académiques en histoire des institutions, des idées, histoire économique et sociale, histoire de l'art et archéologie. Il a paru souhaitable de coordonner ces entreprises individuelles dans une structure de recherche collective. Ainsi l'équipe de recherche associée au C.N.R.S. et dirigée par M. Georges Duby, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, accueille-t-elle le groupe constitué sur ce projet intitulé *Auxerre*,

Culture et Société (840-1100). Une convention passée en 1986 entre le Collège de France et la Ville d'Auxerre précise les lignes principales de ce projet, auquel se trouvent associés sociétés savantes et chercheurs locaux.

★

L'objectif de cette recherche collective est volontairement circonscrit dans l'espace et le temps. L'espace est celui d'Auxerre, et plus précisément il se réduit à deux centres, les deux pôles du pouvoir auxerrois dans le haut Moyen Âge : la cathédrale et Saint-Germain. Pouvoir séculier et pouvoir monastique sont en effet aux prises, aspirés dans une lutte dialectique, durant presque toute la période envisagée. Cette période est celle, d'ailleurs, d'une prospérité et d'un rayonnement puissant, auxquels font suite un affaiblissement dû en large part aux luttes entre les deux pôles envisagés et à l'enjeu que représente, pour les pouvoirs royal, ducal et comtal, le contrôle de l'évêché et de l'abbaye Saint-Germain.

Voici quelques repères majeurs — empruntés à l'histoire politique et à l'histoire religieuse et culturelle, qui définissent le cadre chronologique de cette recherche.

1) 840 représente l'épanouissement littéraire de Haymon qui, avec son disciple Héric (841-875 ?), puis Remy (840-908) forme « l'Ecole d'Auxerre ». Le rayonnement scolaire et idéologique de ces trois maîtres est spécialement important dans l'empire carolingien au temps de Charles le Chauve (840-877). Mais, par l'intermédiaire de Cluny et des écoles épiscopales de Reims et de Laon, l'influence de l'Ecole carolingienne d'Auxerre s'étend bien au delà de la fin du IX^e siècle (1).

C'est également dans les années 840 qu'est mise en chantier à Saint-Germain la basilique des Welf (2). On y construit en particulier une nouvelle « confession » pour abriter les reliques de saint Germain, de certains de ses successeurs à l'épisco-

* Ce document a été rédigé à l'origine comme un projet scientifique destiné au C.N.R.S. C'est avec grand plaisir que nous l'offrons, remanié légèrement, en hommage à Monsieur René Louis.

pat, celles aussi de saints de Rome et d'Agaune nouvellement parvenues à Auxerre. Ce chantier s'accompagne d'entreprises d'écriture. Héric, dans le deuxième livre des *Miracula sancti Germani* définit ainsi les prérogatives des moines; c'est aux contemplatifs qu'il revient de décrire l'ordre du monde et de conduire la société chrétienne organisée en trois ordres fonctionnels — ceux qui combattent, ceux qui travaillent la terre, et le troisième ordre (les moines, ceux qui prient) (3). Ces représentations s'ancrent dans la légitimité de Germain, le saint fondateur dont les frères desservent le sanctuaire. On sait maintenant comment la première phase de la rédaction des *Gesta Pontificum Autissiodorensium* et les *Miracula sancti Germani* de Héric se font écho (4) : autour de la figure de saint Germain s'affrontent pouvoir épiscopal et pouvoir monastique (5).

2) A l'extrême fin du XI^e siècle, deux dates justifient le terme retenu pour cette recherche : — en 1094 est élu, avec Humbaud, le premier évêque « grégorien » d'Auxerre. Cette élection marque la fin du pouvoir laïque, royal ou comtal, sur la succession épiscopale. — En 1099, Guillaume II devient comte. Ses ancêtres comtes de Nevers ont, avec Renaud, pris pied dans le comté d'Auxerre vers 1031-1032, et se sont libérés de toute tutelle ducal depuis 1060. La période considérée (environ 840-environ 1100) voit donc le *pagus* carolingien devenir, au prix d'âpres luttes entre les influences royales, ducal et comtales, un comté autonome aux mains de fidèles du roi capétien. En 1099 encore, Etienne, comte de Blois, confie la réforme de l'abbaye Saint-Germain à Hugues abbé de Cluny. Cette réforme qui, un siècle plus tard, reprend celle de Maïeul et de Hildric (vers 985) intègre désormais Saint-Germain dans l'*ordo cluniacensis*. Les dernières années du XI^e siècle établissent donc le terme d'une évolution importante sur les plans politique et religieux. Le comté constitue un ensemble marginal au sein du duché de Bourgogne; mais à l'intérieur de ce comté autonome, les trois grands honores, comtal, épiscopal et abbatial, sont joints (6).

★

La structure de cette recherche collective se déploie sur deux axes, vertical et horizontal :

— vertical, depuis les fondements mêmes des monuments, c'est-à-dire l'archéologie de deux sites (l'abbatiale Saint-Germain et la cathédrale Saint-Etienne), jusqu'à la production idéologique, c'est-

à-dire ces produits du *scriptorium* et de la chancellerie que sont les actes diplomatiques et les textes narratifs, historiographiques et hagiographiques;

— horizontal : l'intégration de l'un et l'autre pôle dans une dynamique régionale et occidentale, celle du comté, du duché, du royaume et, un temps, de l'empire carolingien. Cela doit mener en particulier à une étude de la circulation des idées, depuis Auxerre jusqu'aux centres périphériques les plus lointains, et inversement. On peut ainsi montrer que les premiers maîtres de l'Ecole d'Auxerre (Haymon et Héric) ne se comprennent pas sans le faisceau des influences (Ferrières, Fulda, l'Ecole palatine à l'époque de Charles le Chauve) qui se sont exercées sur eux. Inversement, les auteurs clunisiens de l'an mil restent mal compréhensibles tant qu'on n'a pas mesuré les emprunts qu'ils font largement aux œuvres auxerroises du IX^e siècle. S'intéresser à l'Auxerrois des IX^e-XI^e siècles revient donc, en bonne part, à éclairer les relations politiques et culturelles que la cité entretient avec d'autres centres : Fulda, Reims, Laon, ou plus près, Tours, Ferrières, Sens et Cluny. Ce dernier point invite à accorder une attention toute particulière à l'étude du milieu régional pour la période envisagée.

Ces deux axes de travail doivent trouver appui sur d'autres enquêtes en cours. Il s'agit précisément de deux entreprises importantes : celle de l'*Institut de Recherche et d'Histoire des Textes* (I.R.H.T., Paris-Orléans) sur la diffusion des manuscrits, celle d'autre part de l'Unité de Recherches Archéologiques 26 du C.N.R.S. sur « Habitat et Société du IV^e au XI^e siècle (Rhône-Alpes et Bourgogne) ».

★

Trois enquêtes doivent être montées :

1) Une *enquête archéologique*, procédant d'une approche globale de l'édifice religieux au sein de la cité.

Dans un premier temps, l'URA 26 du C.N.R.S. doit se livrer à l'étude de Saint-Germain, en particulier des cryptes. On doit relever le plan d'ensemble des données archéologiques, dresser la coupe générale des structures bâties, relever les composantes de celles-ci. On procèdera en outre à des sondages, afin de comprendre l'extension probable de la crypte et ses relations avec le niveau de la nef au IX^e siècle (7).

Les inscriptions seront un élément essentiel de cette recherche. Au cours des siècles en effet, on a

peint et repeint des inscriptions funéraires ou votives pour guider le fidèle dans son pèlerinage aux corps saints. L'étude technique de ces inscriptions (supports, pigments) revient à une Jeune Equipe du C.N.R.S. qui, au *Laboratoire de Spectro-chimie infrarouge et Raman*, analyse les pigments des manuscrits médiévaux. L'épigraphie proprement dite, qui offre des exemples du IX^e au XVIII^e siècle, sera le travail de l'équipe du *Corpus des Inscriptions médiévales* de Poitiers.

Il est prévu d'étudier les peintures, non seulement les plus fameuses — le cycle de saint Etienne —, mais aussi les évêques placés dans les cubicules d'angles, les peintures décoratives des voûtes... Leur examen technique et stylistique devrait permettre de nouvelles conclusions, ou des comparaisons fructueuses avec les inscriptions elles-mêmes.

Les sarcophages dégagés au cours de certains sondages apportent aussi des informations précieuses pour l'histoire et l'archéologie. Plus anciens en général que l'édifice conservé, ils ont été recoupés ou modifiés au cours des travaux d'agrandissement et de reconstruction des cryptes.

Par cette démarche, on mettra en valeur l'importance des cryptes, qui furent un vaste *martyrium* autour du corps de saint Germain lui-même. On en précisera l'évolution, les déplacements de sépultures et de reliques (à partir des manuscrits et des descriptions anciennes). L'étude de toutes ces données, s'appuyant sur l'enquête architecturale, permettra de cerner précisément l'apport de chaque période, et par conséquent de retracer avec plus de sûreté l'histoire des cryptes de Saint-Germain, qui restent parmi les meilleurs témoins de l'architecture carolingienne.

A terme, il faudra prolonger les fouilles sur l'emplacement de la nef et de l'avant-nef, toutes deux détruites au début du XIX^e siècle, et dont les élévations dessinées par Dom Plancher et Dom Cottin ne cessent d'intriguer (8). On ne négligera pas alors les bâtiments abbatiaux, qui conservent d'importantes structures romanes. Ainsi parviendra-t-on à dresser un plan d'ensemble cohérent pour ce monument d'exception qu'est Saint-Germain.

2) Deuxième enquête, le traitement automatisé de la documentation auxerroise disponible pour la période considérée :

— actes diplomatiques originaux, en collaboration avec l'*Atelier de Recherche sur les Textes médiévaux et leur Traitement assisté* (A.R.T.E.M.) de Nancy;

— sources narratives. L'entreprise consiste ici :

a) à soumettre au traitement informatique les textes dont l'édition actuellement disponible est jugée satisfaisante, ainsi les *Gesta Pontificum Autissiodorensium* publiés par Duru (9);

b) à éditer puis traiter automatiquement des textes qui, au vu de la tradition manuscrite, méritent réédition : c'est le cas des *Miracula sancti Germani* de Héric. Il en va de même pour des textes inédits : deux entreprises rentrent dans ce cadre, l'édition du *Commentaire sur Ezéchiel* par Haymon, celle de l'*Homélaire* d'Héric mise en chantier par le P. Quadri;

c) Le traitement automatisé de ces textes doit aboutir à la constitution d'*indices* et de concordances. On recourra aux services de l'A.R.T.E.M. de Nancy et du Centre d'étude et de traitement automatique des textes (C.E.T.E.D.O.C.) de Louvain-la-Neuve.

3) Une enquête sur la production idéologique à Auxerre.

— Et d'abord, sur *ses outils* : il s'agit d'examiner le problème de la survie des textes antiques, de la constitution de bibliothèques et de dossiers argumentaires. Dans cette optique, on reprendra les travaux de F. Carey, E. Pellegrin et B. Bischoff (10), pour offrir une synthèse, certes lacuneuse, de l'activité du scriptorium de Saint-Germain à l'époque carolingienne. Ce travail se reliera étroitement aux entreprises actuellement menées par l'I.R.H.T. de Paris et le Comité International de Paléographie.

— « *Faire de l'Histoire* à Auxerre dans la seconde moitié du IX^e siècle » : il s'agit ici d'analyser ce qu'a été la pratique du genre historique, *lato sensu*, dans un centre proche du milieu palatin et de grand rayonnement intellectuel au IX^e siècle. On abordera l'étude des textes suivants :

- les *Gesta Pontificum Autissiodorensium*, la *Vita sancti Germani* et les *Miracula*. Le traitement comparé de ces textes servira à la confrontation des deux types d'historiographie, épiscopale et monastique.

- Les principaux commentaires bibliques de Haymon d'Auxerre, sur Ezéchiel, les Epîtres de saint Paul, l'Apocalypse, et les Douze Prophètes. L'analyse de ces écrits à fort contenu prophétique a pour but d'étudier l'ecclésiologie de Haymon, ainsi que la conception qu'un contemplatif, vivant dans l'isolement du cloître une eschatologie présente, se fait de l'histoire. On suivra aussi, à tra-

vers la tradition manuscrite, l'usage qui a été fait de ces écrits prophétiques.

- Un abrégé, les *Collectanea* (11) regroupant des extraits de philosophes et d'historiens de l'Antiquité. L'étude de cet abrégé, œuvre de Héric, sera située dans le cadre de la tradition carolingienne, illustrée notamment par Paul Diacre et Sedulius Scotus.

- Les calendrier et martyrologe. Et en premier lieu, le calendrier de Héric, où se mêlent données astronomiques, liturgiques, historiques et biographiques; en second lieu, le martyrologe-obituaire de la cathédrale Saint-Etienne (vers 1060), qui combine données nécrologiques, liturgiques et événementielles.

L'étude de ces différents textes devrait enfin permettre de mieux suivre l'influence exercée par les maîtres de l'Ecole d'Auxerre sur l'historiographie des ^x et ^{xi} siècles, en particulier sur les écrits clunisiens, depuis l'*Occupatio* d'Odon de Cluny jusqu'aux *Histoires* de Raoul Glaber.



Cette structure de recherche doit naturellement déboucher sur la vie culturelle et associative d'Auxerre et de sa région. Sont prévues quatre formes d'action concertée, en relation notamment avec les organisateurs des *Entretiens d'Auxerre* :

1) Une exposition rassemblant (en 1988) quelques-uns des vestiges d'un patrimoine dispersé — manuscrits, dessins et plans anciens, statuaire, maquettes et photographies —, le tout donnant lieu à la rédaction d'un catalogue scientifique, sous le titre *Auxerre, Culture et Société (IX^e-XI^e siècles)*.

2) Des colloques ponctuels, à commencer par une réunion sur la célèbre « Ecole d'Auxerre », et une autre consacrée à « Robert d'Auxerre et l'histoire auxerroise ».

3) Des publications : d'une part des sources traitées méritant édition ou réédition critique; d'autre part, des synthèses progressives. Ceci en liaison avec les périodiques savants de l'Yonne, et tout particulièrement le *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne* ainsi que celui de la Société des Scien-

ces historiques et naturelles de l'Yonne, avec le Centre de Documentation pédagogique, les Archives de l'Yonne, les Cahiers du Musée et quelques éditeurs pressentis.

4) D'où, bien sûr, une exploitation pédagogique des résultats acquis, grâce au corps enseignant de la ville et de la région.

(1) RICHÉ (Pierre), « Les Ecoles d'Auxerre au IX^e siècle », dans *La Chanson de Geste et le Mythe carolingien. Mélanges René Louis, Saint-Père-sous-Vézelay*, 1982, t. I, pp. 111-116; *Charles the Bald : Court and Kingdom*, éd. M. Gibson et J. Nelson, Oxford, 1981; IOGNA-PRAT (Dominique), *Recherches sur les sources hagiographiques relatives à saint Maieul de Cluny (954-994)*, à paraître aux Editions du Cerf.

(2) LOUIS (René), *Autessiodorum Christianum. Les églises d'Auxerre des origines au XI^e siècle*, Paris, 1952.

(3) C'est ce qu'établit Dominique Iogna-Prat dans un article à paraître dans *Annales, E.S.C.*

(4) JANIN (Pierre), « Heiric d'Auxerre et les *Gesta Pontificum Autissiodorensium* », dans *Francia* 4, 1976, pp. 89-105.

(5) LOBRICHON (Guy), « Culture et société à Saint-Germain d'Auxerre du IX^e au XI^e siècle. Enquête sur un manuscrit parisien (B.N. lat. 1745) », dans *Bulletin de la Société des Fouilles Archéologiques et des Monuments Historiques de l'Yonne*, 2, 1985, pp. 9-16. Sur le cas de Haymon : du même, « L'Ordre de ce temps et les désordres de la fin. Apocalypse et société, du IX^e à la fin du XI^e siècle » à paraître dans les actes du Colloque *Visions médiévales de la fin du monde*, Leuven 14-16 mai 1984.

(6) Cf. SASSIER (Yves), *Recherches sur le pouvoir comtal en Auxerrois du X^e au début du XIII^e siècle*, Cahiers d'archéologie et d'histoire, S.F.A.Y. éd., Auxerre-Paris 1980, pp. 1-62; BOUCHARD (Constance B.), *Spirituality and Administration. The Role of the Bishop in Twelfth-Century Auxerre*, Cambridge, Mass., 1979, pp. 17-35.

(7) On tiendra compte pour cette étude, des travaux, déjà bien avancés, du Groupe d'Etudes de Saint-Germain, dans le cadre de la Société des Fouilles Archéologiques et des Monuments Historiques de l'Yonne. On mettra sur pied les modalités d'une collaboration que tous souhaitent fructueuse.

(8) PLANCHER (Dom), t. III (Paris, B.N., *Collection de Bourgogne*); COTRON (Dom Victor), *Chronicon s. Germani Altissiodorensis* (Auxerre, B.M., ms. 167).

(9) DURU (abbé Louis-M.), *Bibliothèque Historique de l'Yonne*, t. I, Auxerre, 1850.

(10) Notamment PELLEGRIN (E.), « Les Manuscrits de Loup de Ferrières. A propos du ms. Orléans 162 (139) corrigé de sa main », dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* 115, 1957, pp. 5-31; BISCHOFF, (B.), « Paläographie und frühmittelalterliche Klassikerüberlieferung », dans *La Cultura antica nell'Occidente latino dal VII all'XI secolo*, Spoleto 1975, pp. 59-87.

(11) QUADRI (R.), *I Collectanea di Eirico di Auxerre*, Fribourg 1966.

Travaux et publications du Groupe d'études de Saint-Germain d'Auxerre de la Société des Fouilles archéologiques des Monuments historiques de l'Yonne

PAR LES MEMBRES DU GROUPE

Dans les pages qui précèdent, l'Equipe de recherches dont le but est de mener à bien, dans les années qui viennent, la réalisation du projet intitulé : « Auxerre, Culture et Société (vers 840-vers 1100) », expose les grandes lignes de ce travail, à la fois grandiose et passionnant.

Le Groupe d'études de Saint-Germain de notre Société se propose maintenant d'exposer les travaux qu'il a lui-même entrepris et publiés, ainsi que ceux qu'il compte poursuivre — en collaboration aussi étroite que possible avec l'Equipe de recherches; il se réserve aussi de suggérer, le cas échéant, des compléments à « l'enquête archéologique » préconisée dans le projet.

LA CONSTITUTION D'ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES

C'est ainsi qu'il lui semble souhaitable qu'une campagne de relevés photographiques d'ensemble et de détail, tant des données architecturales que de la décoration et des inscriptions, soit réalisée pour fixer l'état des lieux au moment où débutera l'étude. Il suggère que ce travail soit confié, en totalité ou en partie, au Photo-Club auxerrois dont le président, notre collègue Jean Bris, a déjà beaucoup travaillé à Saint-Germain, tant dans le cadre de notre groupe dont il est un membre assidu, que pour d'autres motifs qui lui sont personnels.

En outre, notre Société propose de mettre à la disposition de l'Equipe ses archives photographiques qui comportent plusieurs centaines de clichés — dont une cinquantaine datant de 1927, époque de la découverte, par M. René Louis, des fresques du cycle de saint Etienne. D'autres nous ont été donnés par notre collègue, l'excellent photographe Roger-G. Phéliepeaux; ils ont déjà une valeur documentaire et nous renseignent sur l'état des lieux entre 1957 et 1960, en particulier avant et pendant les travaux exécutés à cette époque par le Service des Monuments historiques.

LA PUBLICATION D'UN PLAN ARCHEOLOGIQUE

Par ailleurs, notre Groupe travaille depuis plusieurs années au relevé d'un plan archéologique de l'ensemble des cryptes, plan dont il avait depuis longtemps ressenti la nécessité. Une partie de ce plan, dressé à l'échelle du 1/20^e, est publiée dans

le présent bulletin (1), accompagnée de commentaires et d'un certain nombre des hypothèses qu'il nous a suggérées, ainsi que nombre de points où des sondages seraient susceptibles de fournir des renseignements complémentaires et de permettre, le cas échéant, de conforter ou de faire évoluer ces hypothèses. Le lecteur pourra aussi se reporter aux articles parus dans le bulletin n° 1 (1984) de notre Société (2) (3).

Le relevé du plan a été accompagné par celui de certains niveaux et élévations qui en sont le complément indispensable.

L'ETUDE DES INSCRIPTIONS

Pour ce qui est du domaine des inscriptions, dont Saint-Germain est si riche et où il y a tant à faire, nous rappellerons que, dans son *Autessiodurum Christianum*, M. René Louis a fait le point de la question il y a une trentaine d'années. Depuis lors, il a poursuivi l'étude de ce sujet, d'abord aux alentours de 1965 avec M. le chanoine Jean Marilier, Conservateur des Antiquités et Objets d'art de la Côte-d'Or; pris par d'autres travaux, celui-ci a, vers 1978, remis à Mlle L. Saulnier (qui préparait alors une thèse sur Saint-Germain) le dossier qu'il avait constitué. Puis M. René Louis a repris, avec l'aide du Groupe d'études de Saint-Germain et, à nouveau, du chanoine J. Marilier, les problèmes difficiles posés tant par les quatre vers incomplets (et pour l'un d'eux palimpseste) situés sur les murs nord et sud de l'entrée de la confession que par les deux inscriptions votives comportant chacune trois hexamètres dactyliques, incomplets eux aussi et figurant sur la paroi ouest du bras oriental du couloir de circulation. Ce travail est terminé mais, en raison de l'abondance des manuscrits en attente, il est prévu qu'il paraisse seulement dans le numéro 4 de notre bulletin.

LES SARCOPHAGES

En ce qui concerne les sarcophages, M. Gilbert-Robert Delahaye, vice-président de notre Société ainsi que de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, a étudié ceux qui sont accessibles et les a, pour la plupart, publiés (4), ainsi d'ailleurs que l'un de ceux découverts dans la galerie sud du cloître.

Il serait souhaitable que des travaux de dégagement — aussi peu gênants pour le visiteur que peu onéreux — soient entrepris autour des tombeaux des deux cubicules d'angle, ainsi qu'autour de celui de l'évêque Héribaldi; ils apporteraient à coup sûr de nombreux enseignements, tant sur les sépultures elles-mêmes que sur la structure de l'édifice. Mériterait de même d'être dégagée la partie ouest de la confession occupée par des sarcophages entassés. Ces derniers travaux apporteraient de plus des données complémentaires sur cette partie de l'édifice et permettraient de mieux imaginer la disposition des corps saints qui y étaient rassemblés (5).

LA CROIX MONOGRAMMATIQUE

Il faut encore rappeler l'intérêt exceptionnel présenté par le coffret-reliquaire en forme de croix monogrammatique. Cette pierre sculptée a été peu étudiée jusqu'ici car, depuis une date postérieure à la seconde visite de reconnaissance faite en septembre 1636 par Monseigneur Dominique Séguier dans les cryptes, elle a été placée là où nous la voyons aujourd'hui. Son étude complète exige qu'elle soit extraite de « l'armoire » où elle se trouve; ceci permettrait aussi de la mettre mieux en valeur et de lui donner une présentation digne d'elle. Deux membres du groupe ont néanmoins entrepris son étude partielle; il est prévu que ce travail paraisse dans notre Bulletin en 1987.

LE PAVEMENT EN OPUS SECTILE

Cet ouvrage, qui constitue le sol du couloir d'entrée à la confession, mérite à plus d'un titre d'être étudié et daté par les spécialistes qui pourraient, en même temps, s'intéresser aux vestiges (qui ont aujourd'hui disparu des cryptes mais dont il doit être possible de trouver trace) de la mosaïque de David et Goliath dont parle dom V. Cotttron et dont l'existence a déjà été rappelée en 1984 (2).

LA DATATION DES BOIS

Enfin, il semble que les connaissances accumulées depuis peu dans le domaine de la datation dendrochronologique — et en particulier en ce qui concerne le chêne de l'Europe de l'ouest — pourraient permettre d'évaluer de façon précise l'âge des deux architraves utilisées dans la confession.

Ceci ne mettrait en péril ni la stabilité du monument ni les architraves elles-mêmes puisqu'il suffirait que des spécialistes en extraient un échantillon par carottage.

Nous arrêtons là cette énumération, mais il y a encore bien d'autres directions d'étude à explorer. Le souhait que formule notre Groupe est de pouvoir faire partie intégrante de l'Equipe de recherche, au même titre que d'autres organismes qui y sont déjà associés, et de pouvoir participer activement à ses travaux et à leur publication, à la fois pour le plus grand bien de notre vénérable abbaye et pour le progrès de la connaissance : ils ont toujours été les moteurs fondamentaux de notre action.

(1) SAUR (Jean-Marc) et ROUMAILHAC (Jean), « Les cryptes de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre : leur évolution durant neuf siècles, depuis la construction du primitif oratoire par Germain jusqu'aux alentours de l'an 1300 », dans *Bulletin de la S.F.A.Y.*, n° 3, 1986, pp. 41-56.

(2) LOUIS (René) et ROUMAILHAC (Jean) (éd. de Dom V. Cotttron, *Chronicon ... coenobii sancti Germani altissiodorensis*, ms 167 de la B.M. d'Auxerre). « Dessin du plan des cryptes », dans *Bulletin de la S.F.A.Y.*, n° 1, 1984, p. 29 à 37. Les notes 7 et 16 comportent des indications de sondages souhaitables.

(3) ROUMAILHAC (Jean) et SAUR (Jean-Marc), « Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. Un nouveau plan des cryptes », dans *Bulletin de la S.F.A.Y.*, n° 1, 1984, p. 39-42.

(4) DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Considérations économiques et sociales sur quelques sarcophages découverts dans l'église Saint-Germain d'Auxerre », dans *Bulletin de liaison de l'Association française d'archéologie mérovingienne*, n° 2, 1980, p. 36-45.

SAULNIER (L.) et DELAHAYE (G.-R.), « Les sarcophages découverts à Saint-Germain d'Auxerre de 1957 à 1961 », dans *Actes du 104^e Congrès national des Sociétés savantes*, Bordeaux, 1979, archéologie, Paris, 1982; pp. 277-292.

DELAHAYE (G.-R.), « Yonne. Auxerre. Sarcophage mérovingien de type nivernais dans les cryptes de l'église Saint-Germain », dans *Bulletin monumental*, t. 142; 1984, fasc. II, rubrique « Actualité », p. 194.

Du même, « Un sarcophage nivernais conservé dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 1, 1984, pp. 43-47.

Du même, « Le sarcophage de l'évêque Héribaldi, conservé dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre », dans *Bulletin de la S.F.A.Y.*, n° 3, 1986, pp. 57-60.

Du même, « Yonne. Auxerre, sarcophages sous le cloître de l'ancienne abbaye Saint-Germain », dans *Bulletin monumental*, t. 143, 1985, fasc. II, rubrique « Actualité », p. 162. On se reportera également au chapitre « Auxerre paléochrétien et haut-médiéval », de l'ouvrage *Histoire d'Auxerre des origines à nos jours*, publié sous la direction de Jean-Pierre Rocher, édit. Horvath, Roanne, 1984, pp. 53-91.

(5) ROUMAILHAC (Jean), « Dans la confession de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre : la disposition des corps saints autour de celui de Germain selon les *Miracula sancti Germani d'Heiric* », dans *Bulletin de la S.F.A.Y.*, n° 2, 1985, pp. 17-22. On se reportera aussi à LOUIS (René), *Autissiodurum Christianum* et à JANIN (Pierre), « Heiric d'Auxerre et les Gesta pontificum autissiodorensium » dont cette étude fournit les références complètes.

Les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre

ÉTAT DE LA QUESTION

par René LOUIS et Henri MOREAU

Germain, évêque d'Auxerre de 418 à 448, avait édifié de son vivant, selon un usage fréquent chez les évêques du IV^e au VIII^e siècles, une basilique funéraire de petites dimensions, destinée à abriter son tombeau. Son prédécesseur immédiat Amator (398-418), avait agi de même, mais il avait fait bâtir sa basilique funéraire au milieu du cimetière chrétien des IV^e et V^e s., sur la colline du *Mons Autricus*, celle qui culmine de nos jours vers la statue du maréchal Davout. Avant Amator lui-même, tous les prêtres et fidèles d'*Autessiodurum* avaient été ensevelis sur le *Mons Autricus*. Germain fut le premier à s'écarter de cette tradition : il fit construire sa basilique funéraire, à une date que dom V. Cottreux fixe en 422, sur un domaine hérité de ses parents, au sommet de la colline située au nord de la cathédrale Saint-Étienne. L'évêque avait dédié cette petite basilique au martyr saint Maurice d'Agaune, chef de la Légion thébaine, dont il avait obtenu quelques reliques. De plus, Germain avait affecté les revenus d'une partie des biens fonciers de sa famille à l'entretien de cette basilique et du prêtre qui devait en assurer la desserte. Le corps de l'évêque, mort à Ravenne le 31 juillet 448 assisté par l'impératrice Galla Placidia, fut ramené à Auxerre le 22 septembre et inhumé le 1^{er} octobre. Le cercueil de cyprès, dans lequel l'impératrice avait déposé le corps du pontife, enveloppé, après embaumement, dans de précieux tissus de soie, fut descendu au fond d'un caveau que Germain lui-même avait fait aménager. Il y fut placé, selon l'usage chrétien du temps, la tête à l'ouest et les pieds à l'est, afin que ses yeux fussent tournés vers le soleil levant, symbole du Christ ressuscité. Ce caveau était couvert, selon un passage de Grégoire de Tours, d'une dalle de pierre faisant office de pierre tombale, au-dessus de laquelle un autel — *ara sepulchri* — était dressé.

Germain devint bientôt l'objet d'un culte célèbre et, vers 475, le prêtre lyonnais Constance écrivit, à la demande de son évêque Patiens, une *Vita Germani* qui accrût encore la renommée du pontife auxerrois.

L'une des plus ferventes admiratrices de saint Germain d'Auxerre fut la reine Clotilde, épouse de Clovis — qui lui devait sa conversion et son baptême par saint Remi de Reims. A une date qui se situe nécessairement entre 493 et 545, mais plus vraisemblablement dans le premier tiers du VI^e siècle, Clotilde fit considérablement agrandir la basilique de Germain de façon qu'elle fût propre à recevoir la foule des pèlerins. D'ailleurs on ne sait rien de précis sur la basilique reconstruite par Clotilde, sinon qu'elle ne comportait pas de crypte et que la reine s'était interdit de toucher en quoi que ce soit au tombeau primitif qu'elle avait laissé, sans l'ouvrir, au fond du caveau où il avait été déposé lors des obsèques de 448. Elle avait enclavé dans le nouvel édifice le sanctuaire originel et, notamment, l'abside qui abritait le caveau funéraire et l'autel (*ara sepulchri*). Quand l'évêque Heribald fit la reconnaissance des reliques le 28 août 841, il constata que personne n'avait jamais ouvert le tombeau depuis 448.

La seule adjonction connue qui fut faite au tombeau après l'achèvement de la basilique de Clotilde fut l'installation d'un baldaquin ou *ciborium* d'orfèvrerie — du type qu'on appelait alors *freda* — qui fut offert par Clotaire I^{er}, fils de Clovis et de Clotilde, et qui reposait sur quatre colonnes au-dessus de l'*ara sepulchri*. Il est certain également que, puisque cette basilique de Clotilde était construite sur le sol naturel qui s'abaissait rapidement vers l'Yonne, on ne pouvait passer de la façade à l'abside que par une série de paliers successifs, reliés l'un à l'autre par plusieurs volées de marches, un peu comme c'est encore le cas aujourd'hui à Saint-Lazare d'Avallon. L'installation dans la basilique de Clotilde d'une communauté de moines bénédictins ne semble pas, comme l'a démontré récemment le Dr Hartmut Atsma dans *Francia*, être antérieure au temps de sainte Bathilde, c'est-à-dire à la seconde moitié du VII^e s. On ne voit pas que la création de ce monastère ait amené des modifications sensibles à l'édifice mérovingien.

Après 820, l'empereur Louis le Pieux donna pour abbé laïc aux moines de Saint-Germain son beau-frère, le comte Conrad le Guelfe, lui-même frère de la jeune princesse bavaroise Judith, épouse en secondes noces du fils de Charlemagne. En 840, le comte Conrad, étant en danger de perdre un œil, fit vœu de reconstruire sur un plan plus vaste et plus grandiose l'église abbatiale lorsque saint Germain lui eut accordé sa guérison : celle-ci intervint effectivement, devant le tombeau du saint, en la vigile du 1^{er} octobre 840. Les deux époux réalisèrent le plan le plus grandiose et le plus complexe que l'on pût concevoir à cette date en Occident pour une église à reliques de ce type. Une fois ce plan adopté et complété par une maquette en cire, les travaux furent conduits avec une remarquable célérité, puisque tout fut achevé en une vingtaine d'années. Nous entendons ici nous limiter à la seule partie qui subsiste de cette construction du milieu du IX^e siècle, c'est-à-dire à l'étage inférieur du sanctuaire, les *cryptae inferiores* comme on disait alors pour distinguer cet étage inférieur qui venait se substituer, sur le même emplacement, à l'étage unique de la basilique de Clotilde, en corrigeant, grâce à cette substruction, la forte déclivité du terrain en direction de l'Yonne. Ce sanctuaire à double étage était d'ailleurs la structure qui mettait en évidence, aux yeux des constructeurs de cette époque, l'importance primordiale des « cryptes inférieures » destinées à abriter le tombeau de saint Germain entouré de ceux de plusieurs autres saints, dont la plupart lui avaient succédé sur le siège épiscopal d'Auxerre et qui devaient prendre place, à sa droite et à sa gauche, comme les *ministres* et les grands officiers d'un roi autour de leur souverain dans la grande salle du trône, l'*aula palatina* du palais royal. Il ne s'agissait plus désormais de laisser le corps de Germain au fond du caveau primitif. En 841, dans le projet du comte Conrad, de la comtesse Alis et de leurs conseillers, on eut à cœur de s'inspirer de très près du plan, aussi vaste que savant, des cryptes de la célèbre abbaye de Saint-Gall, plan dont un exemplaire d'époque est venu jusqu'à nous. Dans cette conception, la partie centrale et essentielle des « cryptes inférieures » était une grande salle voûtée qu'on appelait *conditorium*, c'est-à-dire « lieu de sépulture » ou *confessio*, c'est-à-dire « tombeau du confesseur » ; cette salle s'étendait sous tout le sanctuaire de l'étage supérieur. Dans sa partie occidentale, le tombeau du saint était exposé devant une arcade qui assurait la communication directe avec la clôture du sanc-

tuaire de l'église haute, à la limite du chœur des moines et de la nef, là où se trouvaient l'ambon d'où l'on chantait les répons liturgiques et les escaliers par lesquels on montait vers le sanctuaire.

Cette arcature, par laquelle la confession ouvrait sur la partie antérieure de la nef de l'église haute, se nommait *fenestella confessionis*, fenêtre de la confession ou, comme dans le plan de Saint-Gall, *accessus ad confessionem* : c'est par là que les pèlerins venaient contempler, toucher et vénérer le tombeau du saint, comme on le faisait à la même époque à Saint-Pierre de Rome, où le Prince des Apôtres était invoqué et vénéré « en l'arche », comme on disait en ancien français, c'est-à-dire sous l'arcade à travers laquelle on pouvait voir et toucher son tombeau. De là vient la formule de serment particulièrement fréquente dans les chansons de geste quand on veut prendre saint Pierre à témoin de la vérité d'une assertion :

Par cel apostre que l'on requiert en l'arche !

Il est indispensable de connaître cette coutume pour se représenter exactement la nature de la translation du corps de saint Germain qui fut accomplie à Auxerre, par Charles le Chauve, en la fête de l'Épiphanie, le 6 janvier 859. Elle consistait à reprendre le corps du grand évêque d'Auxerre là où il avait été déposé en août 841, puis à le transporter dans le nouvel édifice, à l'extrémité occidentale de la confession qui en était l'élément essentiel, devant la *fenestella confessionis* ouverte directement sur la nef de la basilique carolingienne.

Héric s'exprime avec toute la clarté désirable quand il déclare que le corps saint fut déplacé depuis le lieu de la première translation (celle de 841) jusqu'au *conditorium*, afin d'être honoré d'un culte public : ... *sanctissimum mausoleum a loco primariae translationis denuo summotum est, ad conditorium superscriptum ... publicis cultibus transferendum*. (*De miraculis*, XCVIII, dans DURU, II, 165). On ne peut pas dire plus clairement que le corps saint, en 859, ne fut pas déposé à nouveau dans le caveau primitif où nul ne pouvait le voir, mais placé en évidence dans le *conditorium*.

Il convient d'ailleurs de préciser également que les fidèles qui, venant de la nef, s'approchaient de la *fenestella confessionis*, ne pouvaient voir autre chose que le panneau de tête du sarcophage de pierre placé en face de cette *fenestella* ; aucun pèlerin ne pouvait voir le cercueil de cyprès offert par l'impératrice Galla Placidia, ni, à plus forte

raison, le corps saint lui-même. Nos contemporains peuvent s'étonner qu'un sarcophage de pierre ait pu attirer de si nombreux pèlerins, mais il faut savoir qu'à cette époque, le pouvoir thaumaturgique était censé se communiquer *ex contactu*, c'est-à-dire que les ossements du martyr ou du saint transmettaient leur influx miraculeux à tous les objets avec lesquels ils étaient en contact, surtout si ce contact se prolongeait durant un très long temps, ce qui était le cas du cercueil de cyprès et du sarcophage de pierre dans lesquels reposait saint Germain depuis quatre siècles.

Cette même croyance à l'influx thaumaturgique *ex contactu* a fait que le caveau de 448, même après que le corps saint en eut été retiré, continua d'être vénéré par les fidèles en tant qu'il était le lieu insigne de la *depositio* primitive du corps saint. De la sorte, il y avait, dans la confession, deux pôles de vénération : le sarcophage de pierre placé à l'extrémité occidentale, devant la *fenestella confessionis* et le caveau enclavé dans l'extrémité orientale. Il était abrité sous une voûte en berceau et contourné, à gauche et à droite, par deux étroits couloirs, si peu larges que deux hommes n'auraient pu y passer de front : ces deux couloirs constituaient le seul et unique accès à l'intérieur de la confession. Il faut bien comprendre, en effet, que cette confession était un espace sacré, exclusivement réservé à la sépulture de saint Germain et des autres corps saints qu'on prévoyait dès lors de disposer autour de lui en une sorte d'escorte d'honneur. Ne pouvaient pénétrer dans la confession, qu'on appelait souvent le « Saint des Saints » et à titre tout à fait exceptionnel, que les moines chargés de veiller sur les précieuses reliques et quelques très hauts personnages de la famille impériale ou de l'épiscopat.

Ce caractère secret de la confession, rigoureusement interdite à tout le public, n'a cessé qu'à la fin du XIII^e siècle, quand les constructeurs de la nouvelle église haute ont démolí certaines maçonneries des cryptes pour y ménager les soubassements des piliers gothiques qui portent aujourd'hui le chœur de l'église abbatiale. C'est probablement à cette époque que les architectes, pour des motifs de solidité, ont comblé les deux couloirs qui constituaient les seuls moyens d'accès à la confession; ils ont été désobstrués, selon dom V. Cottton, seulement en 1633 par les soins des bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. Ce sont également les architectes gothiques qui ont rehaussés de plus d'un mètre le sol de la nef et, par voie de conséquence, obstrué l'arcade de la *fenestella confessionis* sur toute sa moitié inférieure, ne laissant subsister qu'une sorte de soupirail qui ne donnait

passage qu'à une faible lumière venant de l'église haute. De plus, pour ne pas isoler complètement l'ancienne confession, on perça un escalier à travers le mur nord, quitte à défoncer la paroi qui porte la fresque carolingienne du Jugement de saint Etienne, dont la partie inférieure s'est ainsi trouvée détruite.

Comme nous le montrerons plus loin, la confession carolingienne est demeurée, à peu de chose près, dans son état de 859 jusqu'en l'année 877 où la « grande peur » provoquée par l'approche des Normands a conduit à un bouleversement total de son ordonnance interne.

Nous possédons, par bonheur, un texte du moine Héric, témoin oculaire, qui décrit un miracle survenu le 1^{er} octobre 873 à un habitant de l'Anjou qui obtint sa guérison en s'approchant, durant la célébration de la messe solennelle dans l'église haute, du sarcophage exposé en arrière de la *fenestella confessionis* : il obtint ainsi d'être guéri de la contraction malade de ses membres inférieurs. Aucun texte ne peut donner une idée aussi exacte du rôle majeur de la *fenestella confessionis* dans les rites de guérison de cette époque, rôle que le fameux plan de Saint-Gall de 819 nous permet de restituer de façon saisissante. Voici le texte du *De miraculis* :

« L'an 873 de l'Incarnation, le peuple fidèle célébrait allègrement la fête du 1^{er} octobre; il y avait parmi l'assistance un originaire de l'Anjou, du bourg de Bazoches, nommé Adelsadus qui, depuis 33 ans, offrait le triste spectacle de ses genoux contractés. Comme la messe solennelle était déjà commencée, il entra dans l'église et, d'après ses propres déclarations, il commença à suffoquer sous l'effet de bouffées de chaleur intolérables. Pour les apaiser, il sortit de l'église, mais il fut saisi d'un froid si affreux qu'il crut venu le moment de sa mort. Rentré à nouveau dans l'église, ses genoux se détendirent et ses muscles retrouvèrent leur souplesse. Alors l'église entière s'emplit d'une grande clameur. Déjà le chœur chantait un répons à l'ambon. On le conduisit aussitôt auprès du saint tombeau. Sous les yeux de toute la foule (*sub oculis omnium*), les attaches jadis immobiles de ses articulations se relâchèrent; ses nerfs jadis desséchés recouvrent leur vitalité. L'assemblée fidèle s'enflamme (*fidelium coetus accenditur*) de zèle pour la louange de Dieu. Des cris sortent de toutes les bouches et les joues sont baignées de larmes. Un sermon est adressé au peuple sur la splendeur de cette fête qui donne l'occasion au bienheureux Germain de manifester sa présence en ce lieu par de nouveaux bienfaits. L'homme dont nous parlons ici est encore en vie aujourd'hui et il témoigne de

sa gratitude en travaillant de toutes ses forces, en qualité de serf de saint Germain, au service de son église ». (Héric, *De mirac.*, CVII, dans DURU, II, 170).

Il est bien clair que toute la scène se passe dans l'église haute, pendant la messe solennelle; dans la partie de la nef proche de l'ambon et du chœur des chantres : c'est en cet endroit précis que l'infirmes est conduit auprès du tombeau de saint Germain et qu'il est guéri miraculeusement. C'est l'endroit de l'église où le plan de Saint-Gall place les ambons (*analogia ad legendum*), le chœur des chantres (*chorus psallentium*) et l'accès à la confession (*accessus ad confessionem*) qui mène à la *fenestella confessionis* par laquelle le malheureux voit le tombeau vénéré. Rien de tout cela ne peut se passer dans la crypte où l'on ne pouvait pénétrer que par l'une des deux entrées situées à droite et à gauche du chœur des chantres et que le plan de Saint-Gall nomme *in criptam ingressus et egressus* car, si l'infirmes avait emprunté l'un de ces deux passages, il aurait disparu aux yeux de la foule installée dans la nef et elle n'aurait pu suivre la suite de cet incident. Au reste, dans la crypte même, le malade n'aurait pu s'approcher du tombeau, dont il aurait été séparé par toute la longueur de la confession et dont l'entrée lui aurait été rigoureusement interdite. Héric, par ce récit si évocateur, donne donc la preuve indéniable de la présence du tombeau de Germain, dans les années qui suivirent la translation de 859, près de la *fenestella* qui ouvrait directement sur la nef de l'église haute.

Il faut souligner toutefois qu'une minorité seulement des pèlerins obtenait des moines chargés de la garde du tombeau la permission de s'approcher de la *fenestella* afin de voir le sarcophage de tout près et de le toucher, ou de mettre des objets au contact direct de la pierre du sépulcre. Ce privilège n'était accordé qu'à titre exceptionnel à de grands infirmes ou à des personnages d'un rang social très élevé. La masse des fidèles, pour vénérer le corps de Germain, accédait aux cryptes inférieures par des entrées qui, de chaque côté du *chorus psallentium*, donnait accès au couloir de circulation, coudé et voûté en berceau que le plan de Saint-Gall nomme *involutio arcuum*. Ce couloir encadrait, de son tracé strictement rectangulaire, le massif de la confession et venait couper à angle droit l'axe est-ouest de la nef de cette même confession. Sur ce point encore, le plan de Saint-Gall est strictement conforme au plan des « cryptes inférieures » de Saint-Germain d'Auxerre telles que nous les voyons encore aujourd'hui. Les

pèlerins, parvenus à l'intersection de la partie orientale du couloir coudé avec l'axe de la confession, s'y arrêtaient, tournés vers l'ouest, c'est-à-dire vers le caveau primitif de 448 devant lequel se dressait, sur un pavement de mosaïque de marbre, un petit autel tourné vers l'ouest et dédié au martyr saint Eutrope de Saintes : les règles liturgiques interdisaient, en effet, de le dédier à saint Germain lui-même, auquel était dédié l'autel majeur de l'église haute, situé immédiatement au-dessus, car le droit canon prohibait la dédicace, dans une même église, de deux autels distincts, à un seul et même saint. Cet autel de saint Eutrope, du fait qu'il était occidenté, et non pas orienté comme les autres autels, avait reçu du peuple auxerrois le surnom pittoresque d'« autel à l'envers ». Il a malheureusement été supprimé par les bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, vers 1635, car ils ne comprenaient pas le pourquoi de cette « occidentation » contraire aux usages qu'ils connaissaient. L'archéologue moderne doit donc rétablir par la pensée ce vénérable « autel à l'envers » carolingien à l'emplacement qu'il occupait, sur la mosaïque en *opus sectile* qui se voit encore immédiatement à l'est du caveau primitif.

De ce somptueux pavement de marbre, qui servait de tapis d'autel quand le prêtre, tourné vers la confession y célébrait la messe, les pèlerins viciaient, à travers la voûte en berceau abritant le caveau primitif, l'intérieur de la confession, éclairé par de multiples lampes à huile et y distinguaient, bien que d'assez loin, le sarcophage de saint Germain dressé devant l'arcade de la *fenestella confessionis*.

On comprend aisément qu'un fort petit nombre de pèlerins pouvait se tenir à la fois en ce point; pour que la foule des pèlerins pût stationner longuement, les architectes construisirent à l'est de ce point une rotonde reliée à la partie orientale du couloir de circulation par un ensemble de trois travées droites. Cette rotonde, de plan probablement octogonal, comportait deux étages : l'étage inférieur était de niveau avec les cryptes inférieures tandis que l'étage des tribunes était de plain-pied avec les cryptes supérieures. Là, les dévots de saint Germain pouvaient prier tout à leur aise, le dos tourné à l'est, en position occidentée, regardant au-delà de l'autel à l'envers et du caveau primitif, vers l'intérieur de l'inaccessible confession.

Il est singulier que, jusqu'à présent, aucun auteur n'ait fait les trois remarques que voici :

1) toutes les inscriptions carolingiennes à l'ocre rouge qui vantent le pouvoir miraculeux des corps saints groupés dans la confession autour du tom-

beau de Germain se trouvent exclusivement sur la paroi occidentale du bras oriental du couloir de circulation coudé;

2) tous les graffiti tracés à la pointe sèche par les pèlerins et qui sont des invocations à saint Germain se trouvent, eux aussi, exclusivement sur la même paroi. L'une se lit :

Nos ferat ad superos ... caelicus modo

Que [saint Germain] nous conduise dans les sphères célestes...

Maintenant qu'il est aux cieux.

L'autre se lit :

Germanus generoso germine manatus

Autessiodori spes...

Germain, issu d'une noble lignée, espoir d'Auxerre...

3) il existe des *oculi*, ouvertures circulaires qui étaient l'aboutissement de conduits acoustiques traversant obliquement toute la voûte et ouvrant vers le haut dans le chœur des moines. Ils permettaient aux pèlerins, groupés dans le couloir de circulation et dans la rotonde, d'entendre les chants liturgiques — même assourdis — de l'office monastique. Or, dans le bras oriental, ces *oculi* se trouvent exclusivement sur la paroi occidentale.

De ces trois constatations indiscutables et convergentes, il résulte que les pèlerins qui stationnaient devant le caveau primitif et l'entrée de la confession étaient tournés vers l'occident quand ils adressaient leurs prières à Germain et inscrivaient leurs graffiti sur la paroi même où ils lisaient les mérites des corps saints réunis en ce lieu. L'occidentation de la rotonde et de la confession n'est donc pas discutable.

Rien de tout cela n'était aisément compréhensible avant que M. Jean Hubert n'ait énoncé, dans ses cours de l'Ecole des chartes et dans ses publications, cette règle de l'occidentation de la confession dans les cryptes carolingiennes du type de Saint-Gall. Il nous faut donc être indulgent pour les Mauristes qui ont supprimé si fâcheusement l'autel à l'envers; il en va de même pour les chanoines auxerrois qui, après le Concordat, se sont étonnés de ne pas voir d'autel à l'est de la rotonde reconstruite à la fin du XIII^e siècle et ont cru faire œuvre pie en y installant un autel moderne, dédié à l'évêque saint Grégoire, qui s'y voit encore mais qui constitue un contresens archéologique puisqu'il est « orienté » dans une portion de l'édifice qui a été conçue comme « occidentée ». Ces dignes ecclésiastiques ne pouvaient savoir qu'à Saint-Germain d'Auxerre, au IX^e siècle, l'église haute était « orientée » tandis que les cryptes inférieures étaient « occidentées ».

Pour compléter le plan, on bâtit, sur le flanc nord et sur le flanc sud du couloir de circulation, des oratoires voûtés qui étaient, eux, orientés comme l'église haute et abritaient des autels dont les titulaires avaient été choisis à la suite de mûres réflexions : au nord, saint Etienne et saint Benoît; au sud saint Laurent et saint Martin. Ils recevaient probablement la lumière du jour par d'étroites baies percées dans les murs gouttereaux auxquels ils s'appuyaient. Ces oratoires étaient destinés, dans la pensée des constructeurs, à abriter les tombeaux des évêques d'Auxerre et d'autres grands personnages décédés postérieurement à l'achèvement de la construction carolingienne. Ils étaient décorés de fresques pour l'édification des fidèles, notamment l'oratoire de saint Etienne où était représentée la passion du martyr et l'oratoire de saint Laurent où l'adoration des Mages était figurée sur la voûte en cul-de-four. Les premiers évêques à y être inhumés furent Heribald en 857, puis son frère Abbon, puis Chrétien et plusieurs autres au cours du X^e siècle.

Quant aux évêques d'Auxerre et autres personnages décédés avant 841 et vénérés comme saints, il avait été décidé — on l'a déjà vu — qu'ils seraient inhumés dans la confession, afin de former une sorte de cour d'honneur autour de Germain. Pour rendre plus importante cette cour posthume, les moines auxerrois obtinrent en 862, du pape Nicolas I^{er} des reliques de plusieurs martyrs romains et, de l'abbé Hubert d'Agaune, des reliques de saint Maurice ainsi que le chef de saint Innocent, un des compagnons de ce dernier.

Un « Conseil des sages » fut désigné alors pour établir la liste des saints évêques d'Auxerre et des autres bienheureux dont l'abbaye possédait les corps, afin de choisir ceux qui formeraient, dans la confession, l'escorte de saint Germain, ainsi que pour fixer l'emplacement qu'ils occuperaient autour de lui. Il fut décidé que saint Aunaire (561-605) serait placé aux pieds de Germain, dans la moitié orientale de la nef centrale du *conditorium*. A la droite de Germain, donc au sud, reposeraient, dans l'ordre, Alodius, Ursus, Romanus et Theodosius; à sa gauche, donc au nord, Fraternus, Censurius, Gregorius et Desiderius. Les saints venus d'autres lieux s'intercalaient entre ces neuf évêques auxerrois. M. Jean Roumailhac, après une longue étude du texte d'Heric et en reportant ses indications sur le plan des lieux, a établi un schéma que nous croyons exact de la disposition des corps saints dans la confession telle qu'elle fut réalisée entre 863 et 865 (*Bulletin S.F.A.Y.*, n° 2, 1985, pp. 17-22, schéma 1).

Tandis qu'on travaillait à réaliser ce nouvel aménagement de la confession, Charles le Chauve retira la dignité d'abbé laïc à Hugues l'Abbé qui, comme son père Conrad, avait failli à son devoir de fidélité envers Charles en 858 et avait soutenu le coup de force de Louis le Germanique lorsque ce dernier avait envahi le royaume de son frère. Charles conféra plus tard cette dignité à son jeune fils Lothaire, adolescent de santé fragile et élève d'Heric aux écoles de Saint-Germain. Le jeune prince fit don au monastère d'une magnifique châsse d'orfèvrerie dans laquelle il transféra le corps de Germain après l'avoir extrait du cercueil de cyprès, don de Galla Placidia. Le corps saint, enveloppé comme précédemment d'étoffes précieuses de soie, fut déposé dans la châsse de Lothaire, puis la châsse elle-même enfermée dans le sarcophage de pierre qui occupait, depuis 859, l'extrémité occidentale de la confession. Quand tout fut en place, les *crypta inferiores* furent consacrées par l'évêque d'Auxerre Christianus, le 20 mai 865, ce qui conférait une consécration définitive à l'ordonnance des corps saints dans le *conditorium*.

Les inscriptions en grandes capitales que les moines de Saint-Germain ont peintes à l'ocre rouge sur les parois du passage qui relie le couloir de circulation à la confession montrent qu'on attribuait alors une efficacité tout particulière à l'intercession de cette véritable assemblée posthume de martyrs et d'évêques, comme si leur nombre même et leur conjonction dans la diversité ajoutaient une vertu supplémentaire à celle qu'on attribuait déjà aux ossements du seul saint Germain. Voici le texte de l'inscription du mur nord, qui s'adresse à un lecteur situé à l'est de la confession et qui avait, par conséquent, le groupe des corps saints à sa gauche : « les tombeaux qui sont sur la gauche contiennent les corps des bienheureux grâce auxquels ceux qui les prient avec ferveur peuvent obtenir l'accomplissement de leurs vœux ». Une autre inscription dit : « Grande est l'espérance que dispense la sainte confession. Quand le corps saint exerce son action et que les ossements bienheureux confèrent la vigueur, la terre vénérée est pour les suppliants une source de salut ».

On le voit : c'est ici le sol même de la confession qui est présenté aux suppliants comme la source de la guérison. Cette conception est celle qui avait inspiré, dès la plus haute antiquité, le rite de l'incubation dans des sanctuaires païens, comme celui d'Esculape à Epidaure : ce rite consistait, pour le malade, à passer toute la nuit étendu sur le sol, face contre terre devant l'autel du dieu, avec l'espoir de recevoir de lui la santé tant désirée. Or,

c'est ce même rite qui se pratiquait à Saint-Germain d'Auxerre en 840, lorsque Conrad obtint de saint Germain la guérison d'une grave maladie des yeux en passant toute la nuit allongé devant le tombeau du saint évêque et en portant à ses yeux brûlés par la fièvre les fruits de l'automne que les gens des environs avaient répandus en ex-votos sur le sol devant le tombeau du confesseur.

★

Cependant, Hugues l'Abbé s'était rapproché, au moins pour un temps, de Charles le Chauve et avait récupéré la dignité d'abbé laïc de Saint-Germain. On constate d'autre part que le moine Heric interrompt avant 876 la rédaction de ses *Miracula sancti Germani*, qui sont ici notre source principale, et qu'on en est réduit à des hypothèses sur ce que cet éminent lettré a bien pu devenir après cette date. On peut se demander, avec le Père Riccardo Quadri, si ce brusque arrêt de son activité littéraire n'est pas due à une mort subite, ou à une grave maladie, ou à ce que le franciscain italien appelle *trasferimento in altra sede*. (« Sulla data di morte di Eirico di Auxerre », dans *Studi medievali*, XXIV, 1983, p. 366). De fait, n'aurait-il pas été l'objet, de la part d'Hugues l'Abbé, d'une mesure d'éloignement ou d'exil loin de l'abbaye auxerroise ? S'il en était ainsi, Heric aurait payé de ce prix sa fidélité constante à Charles le Chauve et la façon quelque peu courtisane dont il avait dédié à son souverain un éloge généralisé de la calvitie dans son petit traité *De laude calvorum*.

Au reste, les années 876-877 sont des années de crise et de désarroi pour Charles le Chauve, en dépit de son couronnement impérial à Rome en 875, ou plutôt, en raison même de ce couronnement, car les grands du royaume — parmi lesquels Hugues l'Abbé — lui reprochaient âprement de s'occuper trop exclusivement de sa politique italienne et de ne pas déployer assez d'énergie pour contenir les menaces des envahisseurs normands sur les vallées de la Seine et de ses affluents, dont l'Yonne. Le temps était bien révolu où l'abbaye de Saint-Germain passait pour un lieu sûr et un refuge contre les pillards, le temps où Loup de Ferrières, en 861, mettait à l'abri les objets précieux de son église, le temps où les chanoines de Tours croyaient le corps de saint Martin en sécurité dans un monastère de Bourgogne et le confiaient, vers 862, soit à Saint-Martin de Chablis, soit à Saint-Germain d'Auxerre.

Une véritable panique, provoquée par les incursions de plus en plus audacieuses des Normands,

se répandit en Bourgogne durant la sinistre année 877 où les chanoines de Tours ramenèrent précipitamment le corps de saint Martin de Chablis à Tours comme l'a démontré M. Pierre Gasnault. Presque tous les grands du royaume étaient alors en rébellion ouverte contre Charles le Chauve, auquel ils reprochaient d'entreprendre une expédition aventureuse au-delà des Alpes alors que sa présence eût été si nécessaire dans le royaume franc. Le désordre et l'insécurité étaient à leur comble dans le pays, comme on le vit à Saint-Père-sous-Vézelay (Vercellacus) où des hommes sans scrupules firent main basse sur le monastère de femmes, fondation du comte Girart de Vienne, et dispersèrent les moniales. Au mois d'octobre, Charles le Chauve, à son retour de sa chevauchée malheureuse en Italie, mourut misérablement au passage des Alpes. L'affolement général gagna alors les moines de Saint-Germain d'Auxerre : ils décidèrent soudain de renoncer à la grandiose présentation, réalisée après tant de discussions et avec tant de soin. Nous ne savons que fort peu de choses des circonstances de cet étrange et brusque revirement puisque nous ne disposons plus alors des écrits du moine Héric, qui a été jusqu'ici notre principale source : en 875 s'interrompent ses *Miracula sancti Germani*, de même que les précieuses notes autobiographiques d'un manuscrit qui était à son usage et qui est conservé actuellement à l'abbaye de Melk, en Autriche. Le dernier événement consigné dans ses notes personnelles est la mort de Louis II, empereur d'Italie, en août 875, mais il n'a fait état nulle part d'un événement qui aurait dû, plus encore, susciter son intérêt : le couronnement impérial de Charles le Chauve, qui fut l'une des premières conséquences de la mort de Louis II.

Toujours est-il qu'il nous faut travailler à reconstituer, sans le secours d'Héric, qui s'est tu pour toujours vers l'âge de 35 ans, le véritable bouleversement qui s'est opéré vers 877 dans les cryptes inférieures de Saint-Germain d'Auxerre. Par bonheur, un moine anonyme du *scriptorium* de Saint-Germain a consigné — trop laconiquement à notre gré — cette brusque désorganisation de l'ordonnance de la confession. Il s'agit d'une notice reproduite dans un martyrologe copié au XII^e siècle au monastère de Corbie, sur un modèle auxerrois de la fin du IX^e ou du X^e siècle. Le texte en est le suivant : « A la même époque, après un laps de temps peu considérable, une terrible invasion des païens répandit partout la frayeur. On creusa la terre plus profondément qu'auparavant et le sarcophage fut fixé solidement dans cette cavité à l'aide d'un mortier très résistant. Puis, au-dessus de ce tombeau,

on en disposa un second qui contenait les restes du cercueil de cyprès dans lequel il avait été jadis ramené de Ravenne. Il a paru nécessaire d'ajouter ici cette précision pour éviter toute ambiguïté à ce sujet aux hommes des siècles à venir » (R. LOUIS, *Autessiodurum Christianum*, p. 43, n. 28).

De fait, cette adjonction est, pour l'histoire de l'édifice, d'une valeur qu'on ne saurait surestimer : sans elle, on n'aurait pu deviner ce qui s'est passé en 877. Grâce à elle, on voit que les moines, redoutant l'approche des Normands, retirèrent de la *fenestella confessionis* le sarcophage où le corps de saint Germain reposait dans la châsse de Lothaire et le reportèrent dans le caveau primitif. Pour rassurer les pèlerins sur la permanence du corps saint et, plus encore, pour donner le change aux pillards éventuels, les moines furent assez astucieux pour disposer, à la partie supérieure du caveau, un autre sarcophage qui, pour toute relique, contenait les débris du cercueil de cyprès. Qui aurait pu soupçonner cela si le rédacteur de ce martyrologe n'avait pris le soin, pour éviter toute confusion, d'en avertir les générations futures ?

Ce déplacement du corps de Germain à l'intérieur de la confession enlevait toute signification à la disposition adoptée. Au lieu d'être répartis à ses côtés et devant lui, tous ces saints se trouvaient désormais derrière lui, ce qui ne répondait plus du tout à la conception majestueuse du Conseil des sages. De plus, il y avait un danger évident à tenir rassemblés dans une seule pièce tous ces tombeaux dont l'entassement n'aurait pas manqué d'intriguer les pillards éventuels et d'exciter leur cupidité. On fut ainsi conduit à les disperser et à transporter la plupart d'entre eux en d'autres parties des cryptes ou même dans l'église. Malheureusement, les documents écrits et les données archéologiques nous font défaut pour reconstituer les étapes de cette dispersion qui se prolongea sur un certain espace de temps.

Nous sommes cependant certains, par des inscriptions qui s'échelonnent depuis la fin du IX^e s. jusqu'au XIII^e, que les corps de huit évêques d'Auxerre furent retirés de la confession et placés dans les quatre cubicules d'angle réservés entre le mur extérieur de la confession et le couloir de circulation. Ils furent toutefois disposés, non plus d'ouest en est, mais en sens inverse, d'est en ouest : quatre à la droite de Germain (Alodius, Ursus, Romanus, Theodosius) et quatre à sa gauche (Fraternus, Censurius, Gregorius, Desiderius).

Ce fut probablement peu après 877 qu'on peignit, sur les parois de ces quatre cubicules, quatre groupes de chacun deux évêques debout sur des

socles, revêtus des ornements pontificaux et du pallium, tenant de la main gauche le livre de la Sainte Ecriture et faisant de la main droite un geste d'explication comme s'ils étaient en train de prononcer une homélie. Ces quatre groupes de deux évêques ont été faits sur le modèle de peintures semblables dont le thème était cher à l'art paléochrétien et que l'on trouve notamment au VI^e siècle, à Rome, dans la catacombe de Lucine (R. LOUIS, *Autessiodurum Christianum*, p. 82 et fig. 45). Malencontreusement, les reconstruteurs de l'église haute ont comblé deux sur quatre de ces cubicules pour asseoir les fondations des piliers du chœur supérieur, si bien que les groupes d'évêques les plus occidentaux sont depuis lors invisibles.

Il n'en reste pas moins que des inscriptions témoignent du transfert en cette partie des cryptes de cinq de ces huit sépultures épiscopales : ce témoignage est donné par deux épitaphes de la fin du IX^e siècle pour Alodius et Censurius, par une inscription du XII^e siècle pour Fraternus, et par deux du XIII^e siècle pour Ursus et Gregorius.

La peur panique des Normands n'était certes pas dépourvue de motifs sérieux. En 885, ceux qu'on appelait aussi les « Danois » assiégèrent Paris et ne levèrent le siège que moyennant une lourde rançon versée par l'empereur Charles le Gros, lequel les autorisa, au surplus, à continuer leurs incursions dans la vallée de la Seine et dans celles de ses affluents, dont l'Yonne. En 886, Hugues l'Abbé qui administrait à nouveau depuis 870 l'abbaye de Saint-Germain, mourut dans son monastère et y fut enterré dans les cryptes auprès de ses parents Conrad et Alis. Un an à peine s'était écoulé depuis sa mort quand les Normands, en 887, mirent le siège devant l'abbaye auxerroise et incendièrent une partie, sans réussir pour autant à y pénétrer. Ils remontèrent alors la vallée de la Cure, ce qui décida l'abbé Eudes de Vézelay à abandonner définitivement le site primitif du monastère (aujourd'hui Saint-Père-sous-Vézelay) et à le transférer sur la colline voisine. En 889, les pillards revinrent à la charge contre Auxerre et incendièrent les faubourgs de la cité sans parvenir à forcer les portes de l'enceinte gallo-romaine.

Il semble bien résulter de tous ces échecs des envahisseurs nordiques qu'Hugues l'Abbé, valeureux soldat, avait solidement renforcé, avant de mourir, le système défensif de son abbaye et ranimé l'esprit de résistance des défenseurs. Lui mort, les moines auxerrois ne paraissent pas avoir eu la même obstination dans la défense, puisque nous savons qu'en 889 ils conçurent un instant le projet de désertir leur monastère et de se réfugier à l'in-

térieur d'une ville fortifiée; mais comment auraient-ils pu emporter avec eux toutes les reliques jadis concentrées dans le « Saint des Saints » ?

★

La Bourgogne ne fut vraiment libérée du péril normand qu'en 911, à la suite des défaites qui leur furent infligées par Richard le Justicier, duc de Bourgogne, avec le concours efficace de l'évêque d'Auxerre, Gérar. L'abbaye de Saint-Germain fut à nouveau considérée comme un lieu de refuge puisque l'évêque Gérar, en 912, y mit en sécurité le corps du moine saint Marien, qui avait donné son nom à l'antique monastère des saints Cosme et Damien, fondé sur la rive droite de l'Yonne par Germain lui-même.

Vers 930, sous le règne du roi Raoul, les moines de Saint-Germain estimèrent qu'ils n'avaient plus rien à craindre des Normands grâce aux heureuses conséquences du traité conclu avec eux par Charles le Simple à Saint-Clair-sur-Epte. Ils sacrifièrent alors à la mode qui prévalait, en ce temps-là, dans le royaume franc, de procéder à l'« élévation » des corps saints, c'est-à-dire à leur transfert depuis les cryptes inférieures jusque sur l'autel de l'église supérieure. La châsse d'orfèvrerie que Lothaire avait offerte en 864 fut retirée du caveau primitif et exposée sur l'autel majeur de l'église haute.

C'est dans le même temps que, dans la région languedocienne, les moines de Gellone procédaient de la même façon pour l'élévation du corps de leur fondateur, saint Guillaume, comte de Toulouse.

Dès lors le plan minutieusement élaboré par le Conseil des sages était totalement abandonné. On avait déjà retiré le corps saint de la *fenestella confessionis*; en 930, on le retirait de l'enceinte même de la confession, dont l'unique raison d'être avait été, précisément, d'abriter les ossements vénérés. Une page était tournée et une nouvelle période s'ouvrait dans l'histoire si longue et si complexe des cryptes carolingiennes de Saint-Germain d'Auxerre.

R. L. et H. M.

(*) Ce texte a été établi à l'occasion du colloque « Les plus anciens sanctuaires chrétiens d'Auxerre », organisé par notre Société les 31 août et 1^{er} septembre 1985 à Auxerre.

La basilique de Saint-Germain d'Auxerre au Ve et au VI^e siècles*

par Hartmut AT SMA

L'histoire primitive de Saint-Germain d'Auxerre, une des plus importantes églises du royaume franc, remonte au temps de l'évêque d'Auxerre Germain (1). Selon F. Prinz, l'*oratorium sancti Germani* (2) que l'évêque Germain avait construit au nord-est de sa ville épiscopale possédait « une communauté monastique » (3). Lorsque Clotilde fit construire, à la place de l'oratoire, une basilique consacrée à Germain, elle aurait « prévu, en même temps ou peu après, une communauté destinée à assurer le service de la nouvelle église » et on pourrait admettre que Clotilde participa aussi à la fondation du monastère (4).

C'est pourquoi, dans l'interprétation du célèbre passage de la *Vita sanctae Bathildis* qui traite des *seniores basilicae*, F. Prinz compte celle qui y est nommée *basilica domni Germani* (5), parmi « les monastères existant depuis déjà longtemps, célèbres dans l'ancienne Gaule, ce qui revient à dire qu'ils n'étaient pas bénédictins » et dont il affirme qu'il s'agit d'un « monastère ancien dont l'existence est bien assurée » (6).

Cette description classique des débuts de Saint-Germain d'Auxerre dans laquelle F. Prinz se réfère à J. Wollasch (7) et René Louis (8), remonte aux idées des XVII^e et XVIII^e siècles. Selon J. Mabillon, des moines y ont vécu sans interruption depuis l'érection de la basilique de Germain par Clotilde (9). Peu de temps après, les auteurs de la *Gallia Christiana* ont adopté l'opinion de Mabillon (10) et il s'est fondé une tradition qui s'est maintenue jusqu'à nous (11).

Par contre, le passage mentionné de la *Vita sanctae Bathildis* a directement servi à établir la création d'un monastère auprès de Saint-Germain, mais seulement dans la deuxième moitié du VII^e siècle (12). Par analogie avec ce qui existait au voisinage des autres *seniores basilicae* que Bathilde fit réformer, la présence d'une véritable

communauté monastique auprès de Saint-Germain doit, elle aussi, être considérée comme douteuse avant 650 (13).

Comme on peut voir, il n'y a pas unité de vue à propos des débuts du monastère de Saint-Germain. C'est pourquoi il nous semble souhaitable de revenir, une fois encore, aux sources.

★

Les plus anciennes mentions dignes de foi concernant la *basilica* consacrée à Germain ne se trouvent pas dans la *Vita sancti Germani* de Constance mais dans le cinquième livre des *Histoires* de Grégoire de Tours, écrit entre 575 et 594. Grégoire y parle de Mérovée, le fils de Chilpéric I^{er}, lequel était allié à Gontran Boso. Après avoir quitté Tours, son précédent asile, Mérovée cheminait à travers l'Auxerrois. Poursuivi par le duc Erpo, qui avait l'ordre de l'emprisonner au nom du roi Gontran, il se réfugia dans la *basilica sancti Germani* (14). Bien que Grégoire de Tours mentionne encore Germain d'Auxerre en deux autres endroits — et même relate un miracle qui eut lieu près du tombeau de Germain (15) —, nous n'apprenons rien de plus au sujet de la basilique. Grégoire ne fait nulle part mention d'une communauté de clercs ou de moines qui y aurait existé.

Le document suivant relatif à la basilique de Germain, c'est l'*Institutio* d'Aunacharius, évêque d'Auxerre, qui le fournit. Parmi les églises et les monastères auxquels Aunacharius confia, à tour de rôle, un service liturgique régulier, la *basilica domni Germani* avait à célébrer les Rogations du 1^{er} janvier. Son nom figure aussi à la première place dans le passage qui réglait le déroulement des Vigiles : elle avait, de même que le *monasterium Decimiacense*, à réciter des prières dans la nuit

précédant chaque lundi (16). Comme nous l'expliquons ailleurs, on peut conclure, de cette position première que la basilique de Germain occupe dans le règlement liturgique d'Aunaire, à son importance prépondérante sur les autres églises de la ville épiscopale (17).

C'est à l'évêque Aunacharius que revient la donation — pour laquelle il nous faut supposer un acte perdu — dans laquelle la *basilica domni Germani* apparaît en tant que bénéficiaire (18). L'évêque Desiderius, successeur d'Aunacharius, a, lui aussi, songé à la *basilica domni Germani* dans ses dispositions testamentaires (19). Dans celles qu'il a laissées et dont la teneur nous est bien garantie par les auteurs des *Gesta*, le bénéficiaire richement doté six ou même sept fois est désigné sous le nom de *basilica domni Germani*. Il faut, en particulier, mentionner un passage où Palladius, futur évêque d'Auxerre (20), est décrit comme présidant aux destinées de la basilique de Germain. *Dedit (Desiderius) item, per manus Palladii, tunc presbyteri et basilicae domni Germani abbatibus* (21). Mais rien dans ce texte ne permet de penser que, auprès de la basilique, se trouvait un monastère, ni que Palladius était à sa tête. La *Constitutio* de l'évêque Tetricus, elle aussi, que ce dernier fit promulguer par un synode aux alentours de 692-693, mentionne Saint-Germain seulement comme *basilica sancti Germani* (22).

C'est sous Ainmarus, qui fut évêque d'Auxerre dans la première moitié du VIII^e s. (23), que, pour la première fois, les auteurs des *Gesta* citent une donation qui est faite à la *basilica sancti Germani* et, plus particulièrement, aux moines qui y assurent le service divin : *ad stipendium monachorum* (24).

En citant ce document, nous sommes allés au-delà du terme que nous nous étions fixé pour notre étude. Notre but était de faire ressortir, des *Gesta*, avant tout les passages qui ont un caractère de témoignage : la plupart des documents qui s'y trouvent cités et les deux ordonnances liturgiques des évêques Aunacharius et Tetricus. Les textes étaient les sources dont disposaient les auteurs des *Gesta* et ils les insérèrent dans leur histoire des évêques d'Auxerre. Comme nous l'avons déjà remarqué, les *Gesta* citent d'après les documents anciens surtout les éléments de nature juridique ayant trait aux échanges de propriété : donateur,

bénéficiaire et domaine cédé (25). A propos du bénéficiaire qui nous intéresse ici, à savoir Saint-Germain, il faut souligner que ce dernier est toujours, jusqu'au début du VIII^e s., qualifié de *basilica*. La mention qui est faite de *monachi*, lesquels, dans la première moitié du VIII^e s., reçoivent des *stipendia* (revenus) (25 a) ne préjuge en rien de l'organisation au sein de laquelle ils accomplissent leur service auprès de la *basilica* de Saint-Germain (26).

Telle est la constatation que l'on peut faire à partir du rapprochement des plus anciens documents qui se trouvent dans les Gestes des évêques d'Auxerre.

Il s'avèrera par ailleurs que, à partir des autres passages des *Gesta* qui font mention de Saint-Germain, il est impossible de faire la preuve qu'il s'agissait d'un monastère avant 600.

Le premier évêque qui fut inhumé dans la basilique érigée par Germain et qui, après la mort de ce dernier, prit son nom, fut Alodius (ou Elladius) (27). Ses successeurs Fraternus, Censurius, Ursus, Theodosius et Gregorius reçurent également la sépulture dans la *basilica* ou plutôt *ecclesia beati* (ou *sancti*) Germani (28). Cette succession fut interrompue par Optatus et Droctoaldus. Optatus se fit inhumer dans la *basilica sancti Christofori martyris*, qu'il avait érigée lui-même près de la *basilica sancti Germani*; mais après quelques années son corps fut également transféré dans la basilique de Germain (29). C'est seulement pour Droctoaldus — le seul des évêques d'Auxerre qui nous soit connu avant 600 et qui ne figure pas dans le Martyrologe hiéronymien — que les *Gesta* n'indiquent pas le lieu d'inhumation (30). Tous les évêques suivants : Eleutherius, Romanus, Aetherius, Aunacharius et Desiderius trouvèrent à nouveau leur dernière demeure dans la *basilica sancti Germani* (31). De leurs successeurs qui occupèrent le siège épiscopal d'Auxerre pendant le VII^e s., plus aucun ne fut inhumé à Saint-Germain (32).

Parmi tous les documents que nous avons cités dans cette partie, il ne s'en trouve aucun qui mentionne — ne serait-ce que par allusion — un monastère ou des moines qui, aux V^e ou VI^e s., auraient desservi l'église funéraire des évêques d'Auxerre (33).

★

Et maintenant, quelle attitude avoir vis-à-vis des quatre plus anciens passages des *Gesta* qui font mention d'un *monasterium sancti Germani* ? Fournissent-ils la preuve qu'avant 600 ou même 700, Saint-Germain était un monastère ?

Le premier passage se trouve dans le chapitre des *Gesta* qui traite d'Alodius (Alogius) (34), le successeur de Germain, qui avait été auparavant *archimandritis monasterii illius* (c'est-à-dire *beati Germani*) (35). Comme le même chapitre, à un autre endroit, le mentionne, c'est au temps d'Aunacharius que Marianus (36), qui était originaire des environs de Bourges, doit être entré au *monasterium sancti Germani*. Mais ce *monasterium* n'est pas celui qui fut plus tard appelé « monastère de Saint-Germain » ; il s'agit en fait du monastère fondé par Germain sur la rive droite de l'Yonne et qui portait — au VI^e siècle déjà — le nom de Marianus (37).

Les deux autres mentions d'un monastère d'Auxerre consacré à Germain se trouvent dans les chapitres traitant de Palladius et de Tetricus. L'un comme l'autre ont dû, avant de prendre possession du siège épiscopal, avoir été abbés du monastère : *abbas monasterii sancti Germani* (38). Ces deux textes prouvent-ils irréfutablement que la basilique construite par Germain et qui fut, au début, consacrée aux martyrs d'Agaune puis, par la suite, prit le nom de son fondateur, était devenue monastère dans le courant du VII^e siècle ?

Dans la dernière des quatre phrases par lesquelles les auteurs des *Gesta* résument la carrière de Palladius, il est indiqué, immédiatement après la mention de son abbatiat : *accepto vero sacerdotio, totum se ecclesiasticis tradidit disciplinis* (39).

Cette phrase, prise littéralement, pourrait être interprétée de la façon suivante : Palladius, qui se soumet désormais totalement à la *disciplina ecclesiastica*, aurait en quelque sorte, auparavant, relevé de la *disciplina monastica* ; mais par *disciplina ecclesiastica* il faut entendre, non seulement discipline de l'église, instruction et directives ecclésiastiques, mais aussi de façon générale, l'organisation comprise au sens de l'administration et au sens de l'exercice de l'autorité ecclésiastique (40). C'est seulement ce sens que les auteurs avaient dans l'esprit quand ils ont voulu exprimer que Palladius se consacre totalement à ses charges épiscopales. On ne peut, de prime abord, tirer de ceci

aucune déduction et, en l'absence d'une autre source indépendante, ni confirmer ni réfuter la valeur (pour ce qui concerne la situation qui existait au VI^e s.) de l'unique mention qui indique qu'il aurait été *abbas monasterii sancti Germani* avant d'être évêque d'Auxerre (41).

Dans leur chapitre consacré à Tetricus (42), les auteurs des *Gesta* font suivre les habituelles données chronologiques de la phrase lapidaire : *Nam et ante episcopatum abbas monasterii sancti Germani*. Mais, d'une façon qui ne peut prêter à confusion, ils qualifient le lieu où Tetricus officiait avant d'être élu évêque du nom de *basilica* (43). D'après ce passage, Tetricus était, en tant que *abbas*, le premier personnage de la *basilica sancti Germani* avant d'être élu et consacré évêque d'Auxerre. Pour ce qui est du concept de *monasterium*, que les *Gesta* utilisent aussi pour Saint-Germain, peut-être s'agit-il d'une « rétroprojection » erronée d'un état ultérieur — et existant effectivement au moment de la rédaction — à une époque antérieure et, plus précisément, à une époque trop antérieure. Nous reviendrons sur cette question à la fin du chapitre (44).

Dans ses *Miracula sancti Germani* — qui ne sont pas bien ordonnés du point de vue chronologique — Heiric d'Auxerre évoque plusieurs fois la *basilica sancti Germani* en tant que lieu de sépulture d'un certain nombre d'évêques de sa ville : Alodius, Aunacharius, Desiderius, Gregorius, Theodosius, et Optatus (45). Bien que, à cette occasion, il fasse état de presque tous les évêques dont les auteurs des *Gesta* disent qu'ils ont été inhumés à Saint-Germain, il ne fait, en aucun des endroits cités, référence à des moines ou à un monastère.

Les *Miracula* rédigés par Heiric contiennent aussi ces passages qui nous apprennent la construction d'une nouvelle basilique qui fut érigée par Clotilde, l'épouse de Clovis I^{er}, au-dessus du tombeau de Germain : *Chrotechildis regina (...) supra sancti tumulum pontificis ingentis fabricae atque operosae amplitudinis basilicam confidens se suosque ejus non parum provehi posse precibus cujus tanta tamque mirifica extabant insignia* (46).

Ce passage parle donc seulement de l'érection d'une nouvelle église mais pas de l'établissement de moines qui auraient habité un monastère près de Saint-Germain. L'opinion exprimée de façon ré-

pétée et selon laquelle, depuis l'époque de Clotilde ou peu après elle, Saint-Germain aurait été occupé par des moines (47) ne peut, par conséquent, être soutenue à partir de la citation précédente et nous devons l'écarter. Comme la *Vita sanctae Chrothildis*, qui nous apporte par ailleurs des informations sur une quantité d'églises et de monastères fondés à l'instigation de l'épouse de Clovis (48), ne mentionne ni un monastère de Saint-Germain ni l'agrandissement de la basilique de Germain, le document cité plus haut est le seul que nous possédions concernant l'érection ou même l'agrandissement de la *basilica sancti Germani*.

Les autres passages des *Miracula* qui parlent d'un *coenobium sancti Germani* (49) ne peuvent, en aucun cas, être rapportés à l'époque mérovingienne. Nous pouvons par conséquent ne pas en tenir compte pour ce que nous voulons démontrer, à savoir que, avant 600, Saint-Germain n'était pas un monastère. Cette remarque vaut aussi pour la tradition documentaire apparue pour la première fois au IX^e siècle et selon laquelle il est question, depuis le temps de Louis le Pieux, d'un *monasterium sancti Germani* (50).



Pour terminer, nous devons traiter de trois sources qui, si elles ne qualifient pas expressément Saint-Germain de monastère, ont été interprétées comme preuve de l'existence d'un monastère auprès de Saint-Germain.

La *Vita* du prétendu fondateur de Saint-Valéry-sur-Somme (51), rédigée au plus tôt, selon toute probabilité, avant la fin du X^e s., nous informe que Walaricus qui avait, auparavant, séjourné au monastère auvergnat de *Autumo* (52), entra au monastère de l'évêque Aunaire : *Walaricus tunc ad monasterium beati quondam antistitis Unacharii Autissiodorensis episcopi perrexit*. Le monastère dans lequel l'évêque accueille Walaricus aurait été situé dans un parc des faubourgs : *in suburbano ipsius civitatis in quodam est viridiario constructum* (53).

On trouve encore chez J. Roussel (54) l'opinion dont l'origine remonte à Jean Mabillon (55) et selon laquelle, étant donné le saint protecteur du monastère cité, il s'agirait de Saint-Germain. Cette conception était aussi celle de J. Périer, l'éditeur de la *Vita sancti Aunacharii*, qui s'exprimait néan-

moins différemment : Aunacharius aurait aussi été abbé de Saint-Germain (56). Par contre, Jean Lebeuf a défendu une opinion différente (57). Non seulement il doutait que Saint-Germain fût un monastère à l'époque d'Aunacharius et même un peu plus tard, mais encore il pensait — et il avait entièrement raison — que le *monasterium* cité dans la *Vita* devait être celui de Saint-Marien construit par Germain (58). Il suffit d'avoir rappelé ces interprétations car, étant donné la faible valeur de la *Vita s. Walarici*, il est inutile de les discuter en détail (59).

D'après la liste des abbés de Saint-Germain, que les auteurs de la *Gallia Christiana* ont établie, le premier abbé de Saint-Germain s'appelait Vinebaudus. Il a souscrit, premier de huit abbés, après Aunacharius, le *Concilium Autissiodorensis* (60). Dans une note en bas de page de son édition du synode diocésain d'Auxerre, C. de Clercq note aussi, à propos de Vinebaudus : « abbas monasterii sancti Germani in civitate Autissiodorensi » (61). C'est à bon droit que Léon Levillain (62) a demandé une garantie pour cette façon de voir qui remonte à Mabillon (63) car, en ce qui concerne Vinebaudus, nous savons en effet seulement qu'il a, en tant que *abbas*, participé au synode convoqué par Aunacharius et qu'il a souscrit aux Canons adoptés, le premier après l'évêque, sans que aucun indice permette de savoir s'il représentait une communauté de clercs ou de moines. Jusqu'à maintenant, en dehors d'Aunacharius et de Vinebaudus, aucun des quarante-trois autres souscripteurs du synode n'a été identifié (64). Si l'on voulait déduire l'identité de Vinebaudus du fait qu'il a souscrit en seconde position, il faudrait supposer que dans la liste dont, jusqu'à maintenant, la composition n'a pas encore été étudiée, l'abbé de Saint-Germain aurait occupé la place qui suivait celle de l'évêque d'Auxerre. Mais, en l'absence d'autres indices, cette hypothèse ne peut être tenue pour assurée. Et même si Vinebaudus a pu vraiment être abbé de Saint-Germain, la question que nous cherchons à résoudre — à savoir si Saint-Germain était un monastère avant 600 — n'aurait pas beaucoup progressé car nous saurions seulement qu'il était dirigé par un *abbas*, ce dont l'*Institutio* d'Aunacharius, de toute façon, apporte la preuve sans doute aucun. Mais quant à savoir si la communauté cléricale dont l'existence découle de ce qui précède, était organi-

sée de façon monastique, en d'autres termes si Saint-Germain, à la fin des années 80 du VI^e siècle, lorsque Aunacharius fit adopter ses Canons, était un monastère, cela resterait à prouver.

Enfin, il nous faut encore évoquer le passage de la *Vita sanctae Bathildis* déjà cité au début de ce chapitre et qui traite des *seniores basilicae*. D'après cette source, qui remonte au VII^e siècle, Bathilde ordonne *ut sub sancto regulari ordine fratres infra ipsa loca consistentes vivere deberent*.

Au nombre des basiliques concernées appartenait, avec Saint-Denis, Saint-Médard de Soissons, Saint-Pierre de Sens, Saint-Aignan d'Orléans et Saint-Martin de Tours, la *basilica sancti Germani* qui est nommée en seconde position (65). Tandis que B. Krusch, dans son édition de la *Vita* identifiait encore cette basilique de Saint-Germain avec Saint-Germain-des-Prés (66), L. Levillain a expliqué qu'il devait plutôt s'agir de celle d'Auxerre (67). Suivant L. Levillain, ce document contemporain prouve que les *fratres* qui résidaient près de Saint-Germain ou des autres basiliques citées n'étaient pas encore, à cette époque, des « moines réguliers ». C'est à partir de ce moment que l'on peut, à plus ou moins juste titre, parler de *monasterium*. Il est probable qu'après la réforme, donc après l'introduction des règles colombanienne et bénédictine (*ordo regularis*), un monastère avec des moines, au sens propre du terme, ne s'est pas tout de suite développé à partir de la *basilica* ou des clercs qui la desservaient (68). Comme L. Levillain le montre à partir de l'exemple de Saint-Denis qu'il a, en particulier, étudié à fond, le caractère basilical originel fut encore longtemps maintenu (69).

★

Résumons-nous. De l'examen des sources anciennes qui apportent des informations sur l'histoire de la *basilica sancti Germani* d'Auxerre, il ressort qu'on ne peut prouver l'existence, avant 600, d'aucun monastère associé à cette église qui, à l'origine, avait été, en tant qu'*oratorium*, consacrée par Germain aux martyrs d'Agaune et qui, plus tard, après avoir accueilli sa sépulture, prit aussi son nom.

Ni dans les actes perdus et dont on peut déduire l'existence aujourd'hui encore de la lecture des *Gesta*, ni à l'aide des deux règlements liturgiques d'Aunacharius et de Tetricus, ni dans les parties des *Gesta* écrites manifestement sans sources sû-

res par leurs auteurs, on ne trouve un document qui, pour la période antérieure à 600, décrit Saint-Germain comme un *monasterium* ou comme un endroit où vivaient des *monachi*. C'est seulement au VII^e siècle que, par deux fois, les *Gesta* appellent Saint-Germain *monasterium*. Notre façon de voir selon laquelle ces deux mentions témoignent aussi, sans doute aucun, d'un changement d'organisation à Saint-Germain, nous la voyons confirmée par l'interprétation de la *Vita sanctae Bathildis* sur les *seniores basilicae* donnée par L. Levillain et J. Semmler. Les autres sources que nous avons citées ne peuvent, elles non plus conduire à un façon de voir différente.

★

Par conséquent, puisqu'on ne peut apporter la preuve que Saint-Germain était un monastère avant 600, ni — à plus forte raison — que des moines s'y trouvaient avant cette date, il nous faut réfuter les opinions citées au début et qui affirment le contraire (70). Avant 600, Saint-Germain n'était pas un monastère. Sans doute faut-il supposer qu'il y avait, auprès de cette importante basilique, nouvellement érigée par Clotilde et qui était la sépulture préférée des évêques, une communauté de clercs dirigée par un *abbas* (71). En ce qui concerne l'organisation, nous avons par conséquent une situation analogue à celle de Saint-Denis et des autres *seniores basilicae* du VII^e siècle.

L'évolution de Saint-Germain de l'état de basilique jusqu'à celui de monastère a dû se dessiner au plus tôt dans la deuxième moitié du VII^e siècle et de façon telle que, après la réforme ordonnée par Bathilde, épouse de Clovis II, la communauté de clercs qui assurait le service de la basilique reçut peu à peu une organisation de forme monastique, l'*ordo regularis*.

H. A.

* Le Dr Hartmut ATSMa est Directeur-adjoint de l'Institut historique allemand de Paris; il est aussi membre d'honneur de notre société. Le texte qui suit — et qui fournit les résultats des recherches poursuivies par l'auteur concernant les premiers temps de Saint-Germain — est extrait de la *Dissertation* « Klöster und Mönchtum in Gallien », pp. 103-304, qu'il a soutenue à Mannheim en 1972.

Traduction de l'allemand par Jean Roumailhac d'après l'article de l'auteur, publié dans *Francia*, t. XI, 1984, p. 12.

2i. Pour les titres que nous citons d'une façon abrégée, cf. ci-dessous la « Bibliographie ».

(1) Au sujet de la basilique et de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre : *Gallia Christiana* 12, 361-403. BEAUNIER et BESSE 6, 80-86. COTTINEAU, 216-218. LOUIS, *L'église d'Auxerre*, 47-48; *Id.*, *Autessiodurum*, 15-16, 35-110; *Id.*, dans *Archeologia*, 67, 1974, 20-36; cf. également d'autres publications du même auteur d'après Moisan, *Bibliographie*, n° 1, 2 et 28. WOLLASCH, *Patrimonium*, 188-189, et passim. PRINZ, *Mönchtum*, 65, 69, 107, 153, 159, 193, 274, et 293. PICARD, *Auxerre*, 22-23; *Id.*, *Espace*, 207 sq. BRÜHL, *Palatium und Civitas*, 127-129; *Id.*, *Königspfalz*, 171-173. SEMMLER, *Episcopi potestas*, 350 sq. CHAUME, *Eglises*, 211. — Parmi les sources qui fournissent des renseignements sur Saint-Germain d'Auxerre, il faut citer en premier lieu les œuvres hagiographiques du IX^e siècle qui traitent de Germain d'Auxerre : (a) *Vita sancti Germani, Recensio interpolata* (BHL, n° 3454), éd. Duru 1, 46-89. Sur cette Vita qui a été utilisée par Heiric pour composer sa *Vita metrica sancti Germani* ainsi que par les auteurs des Gesta, cf. p. ex. H. LÖWE dans Wattenbach-Levison, *DGM*, 568 sq. — (b) HEIRICUS, *Vita metrica sancti Germani* (BHL, n° 3458), éd. L. Traube, dans *MGH Poetae Latini*, 3, 428-517. Cf. LÖWE, *loc. cit.* D'après P. JANIN, *Heiric d'Auxerre*, 91 sq., cette Vita, que Heiric avait achevée en 873, a été utilisée par les auteurs des Gesta. — (c) HEIRICUS, *Miracula sancti Germani* (BHL, n° 3462), éd. Duru 2, 114-183. Etant donné que Heiric avait achevé en 873 non seulement la première partie des Miracula, mais aussi la Vita de saint Germain, les auteurs des Gesta pouvaient disposer en même temps des deux textes. Par ailleurs, Heiric pouvait, quand il acheva en 875 la deuxième partie des Miracula, déjà se référer aux Gesta. — (d) *GPA* 7, éd. Duru 1, 315-321. — Sur ces sources concernant saint Germain : W. LEVISON, *Bischof Germanus*, passim.

(2) HEIRICUS, *Miracula s. Germani* 1. 3(37), éd. Duru 2, 130-133. *GPA* 7, *ibid.* 1, 318 (l'église est appelée ici *basilica*); cf. AT SMA, 17 sq. — (3) PRINZ, *Mönchtum*, 65. — (4) *Ibid.*, p. 153. — (5) *Vita s. Bathildis* 9, éd. *MGH SS rer. Mer.* 2, 493-494. Cf. ci-dessus, p. 37. — (6) PRINZ, *Mönchtum*, 193 et 293.

(7) D'après WOLLASCH, *Patrimonium*, 188-189, il existait dès les origines près de Saint-Germain une « Mönchsgemeinschaft » : « Als Bischof (...) gab er (scil. Germanus) dem oratorium s. Mauritii und dessen Mönchsgemeinschaft im Nordosten der Stadt den Beginn und die Bestimmung, sein Grab aufzunehmen ». Etant donné que Germain y fut plus tard inhumé, « verwandelte sich das oratorium s. Mauritii so in das monasterium s. Germani » (ce monastère au nom de saint Germain n'est, comme nous le verrons plus tard, nulle part attesté avant l'an 600 !) et par conséquent Wollasch en déduit que d'après l'Institution d'Aunaire les « Mönche » de la « Grabkirche », dédiée à saint Germain, n'étaient au VI^e siècle « schon nicht mehr Mönche des oratorium s. Mauritii waren, sondern in der basilica s. Germani dienten ». Cf. également CHAUME, *Eglises*, 217.

(8) R. Louis résume sa description de la nouvelle basilique construite par Clotilde entre 493 et 545 et consacrée à Germain (et qui succéda à l'ancien oratoire de Saint-Maurice) par les mots suivants : « ainsi naquit l'abbaye bénédictine de Saint-Germain d'Auxerre ». — (9) MABILLON, *Annales* 1, 47 : « Ab erecta per sanctum Chrotechildem beati Germani Basilica monachi locum istum insederent ad nostrum usque tempus, nunquam interrupta serie ».

(10) *Gallia Christiana* 12, 362. — (11) Cf. E. CHARTRAIRE,

dans *DGHE* 5, 948. COTTINEAU, 216. BESSE, *Moines*, 152.

(12) LEVILLAIN, *Etudes*, 49 sq. Cette opinion a été récemment approuvée par SEMMLER, *Episcopi potestas*, 351 note 18. — (13) Cf. p. ex. UEDING, 98, 101 et note 34.

(14) *HF* 5, 14, dans *MGH SS rer. Mer.* 1/1, 212-213.

M. VIEILLARD-TROÏEKOUROFF, *Les monuments religieux de la Gaule d'après les œuvres de Grégoire de Tours*, Paris 1971, 47-48, n° 25. PICARD, *Auxerre*, 22. — (15) *Virt. s. Juliani* 2, dans *MGH SS rer. Mer.* 1/2, 126, et *Gl. conf.* 40, *ibid.*, 322-323. — (16) *GPA* 19, éd. Duru 1, 329-330 et Longnon 23.

— (17) Cf. AT SMA, 83 sq. — (18) *GPA* 20, éd. Duru 1, 33. L'énumération des biens situés dans les *pagi* *Watinnensis* (Gâtinais), *Avalensis* (Avalonnais) und *Senonici* (Senonais) correspond au schéma que nous connaissons à partir des testaments des évêques et d'autres chartes privées de l'époque mérovingienne. — (19) *GPA* 20, éd. Duru 1, 337-338.

(20) Sur l'évêque Palladius, voir AT SMA, 27 sq. — (21) *GPA* 20, éd. Duru 1, 338. — (22) *GPA* 24, éd. Duru 1, 343 et 345. La basilique de Saint-Germain avait à assurer l'office liturgique dans l'église épiscopale de Saint-Etienne régulièrement au cours de la première semaine de janvier et de la deuxième semaine d'octobre. — (23) DUCHESNE 2, 448-449.

— (24) *GPA* 27, éd. Duru 1, 348-349. — A la même époque Ainmarus fait une donation au *xenodochium eiusdem basilice domni Germani*. — (25) Au sujet de la valeur historique des *GPA*, cf. AT SMA, 5 sq. — (25 a) A propos des donations ecclésiastiques dont devaient bénéficier, en premier lieu, ceux qui assuraient le service d'une église ou d'un *xenodochium*, cf. p. ex. F.G. GAST, *Stipendium und Unterhaltsvertrag im fränkisch-kirchlichen Recht*, dans *Zeitschrift für Rechtsgeschichte. Kanonistische Abteilung* 82, 1965, 24-138; ici, p. 26 et 29. — (26) Les références du haut Moyen Age concernant le terme *monachus* permettent de constater facilement qu'il désignait un membre d'une communauté soit monastique soit ecclésiastique. — (27) *GPA*, éd. Duru 1, 321-322. — (28) *GPA* 9 (Fraternus) 10 (Censurius), 11 (Ursus), 12 (Theodosius) et 13 (Gregorius), éd. Duru 1, p. 322-324. — (29) *GPA* 14, éd. Duru 1, 324.

(30) *GPA* 15, éd. Duru 1, 324. Cf. AT SMA, 10 sq. et note 60. — (31) *GPA* 16 (Eleutherius), 17 (Romanus), 18 (Aetherius) 19 (Aunacharius), 20 (Desiderius), éd. Duru 1, 325, 332 et 340. — (32) *Palladius (basilica s. Eusebii)*, *Vigilius (basilica s. Dei genitricis Marie)*, *Scopilius (basilica s. Eusebii)*, *Tetricus (ibid.)*, *Folcoaldus (ibid.)* : *GPA* 21-25, éd. Duru 1, 341-342 et 346. — Savaricus, qui succéda au début du VIII^e siècle à Folcoaldus, fut le premier à être, à nouveau, inhumé dans la *basilica sancti Germani* : *GPA* 26, éd. Duru 1, 347. — (33) Au sujet de Saint-Germain comme sépulture privilégiée des évêques d'Auxerre, cf. LOUIS, *Autessiodurum*, 35 sq. et la bibliographie indiquée ci-dessus, note 1.

— (34) Sur Alodius, cf. AT SMA, 36 sq. et note 281. — (35) *GPA* 8, éd. Duru 1, 321. — (36) Sur ce personnage : AT SMA, 25 sq. et 40 sq. — (37) Sur Saint-Marien d'Auxerre, *ibid.*, p. 30 sq. — (38) *GPA* 21 (Palladius) et 24 (Tetricus), éd. Duru 1, 341 et 343. — (39) *GPA* 21, éd. Duru 1, 341.

(40) Au sujet de la notion *disciplina ecclesiastica*, cf. p. ex. V. MOREL, dans *Reallexikon für Antike und Christentum*, 3, 1957, 1213 sq. — (41) A propos de Palladius et de sa charte de fondation pour Saint-Julien d'Auxerre qui, par ailleurs, ne contient aucune indication supplémentaire sur sa carrière, cf. AT SMA, 28 et note 207. *Gallia Christiana* 12, 269. LEBEUF 1, 145-150. DUCHESNE 2, 447. *VdS* 4, 227-228.

— (42) Sur Tetricus, pour lequel, de façon analogue, nous disposons seulement des renseignements fournis par les Gesta, cf. AT SMA, p. 11 sq. — (43) *GPA* 24, éd. Duru 1, 343 : (...) *omnis populus (...) eum* (scil. *Tetricum*) *in pontifica-*

ius ordinem elegerunt, sicque a basilica sancti Germani extractus, deo dignus pontifex est electus et ordinatus sacerdos. — (44) Cf. ci-dessus, p. 37. — (45) HEIRICUS, *Miracula s. Germani* 1.4 (48) et 2.3 (118, 120, 121, 122), éd. Duru 2, 138, 176, 177, 178. Cf. notes 28 et 31. — (46) HEIRICUS, *Miracula s. Germani* 1.4 (38), éd. Duru 2, 133; cf. 2.3 (122), p. 178. — (47) Cf. ci-dessus, p. 33. — (48) *Vita sanctae Chrotechildis* (BHL, n° 1785), éd. B. Krusch, dans *MGH SS rer. Mer.* 2, 342-348. Ni dans les chapitres 11 et 13 qui traitent des édifices construits par l'épouse de Clovis, ni dans le reste de la *Vita* qui a été probablement rédigée au ^x siècle au plus tôt, on ne trouve rapprochés les noms de Clotilde et d'Auxerre. — (49) HEIRICUS, *Miracula s. Germani* 2.2 (99) et 3 (115 et 116), éd. Duru 2, 166, 174-175 : *beati Germani coenobium*.

(50) Cf. les documents énumérés par M. QUANTIN, *Cartulaire*, t. I, 543 et II, 519. — (51) *Vita s. Walarici* (BHL 8762), éd. B. Krusch, *MGH SS rer. Mer.* 4, 160-175. A propos de Saint-Valéry-sur-Somme : COTTINEAU, 2911-2912. — (52) *Vita s. Walarici* 2, p. 161. Sur ce monastère, localisé à Antoin (Puy-de-Dôme) : MABILLON, *Annales* 1, 104 sq. et COTTINEAU, 121 et 213. — (53) *Ibid.* 4, p. 162. — (54) J. ROUSSEL, *Saint-Colomban et l'épopée colombanienne*, Besançon, 1941-1942, 2 vol.; ici 2, p. 83 : « Valéry passa au monastère de Saint-Germain d'Auxerre, que l'évêque Aunachaire ou Aunaire avait établi dans la banlieue de sa ville cathédrale et où il habitait lui-même ». — (55) MABILLON, *Annales* 1, 47 « (Aunacharius) jam episcopus in coenobio sancti Germani admisit Walaricum ». — (56) J. PÉRIER, dans *AA SS*, Sept. 7, 94-95. Cf. ATMSA, 74 sq. — (57) LEBEUF 1, 131 sq. — (58) A propos de Saint-Marien, cf. ATMSA, 30 sq. — (59) Au sujet de l'authenticité de la *Vita s. Walarici*, cf. ATMSA, 31, note 234.

(60) *Gallia Christiana* 12, 370 : « Vinebaudus primus est qui cum titulo abbatis occurrat, primusque inter octo abbates post Aunarium antistitem Autissiodorensi synodo subscripsit. Huic monasterio praeerat cum S. Walaricus a S. Aunario in monasterium est admissus. Ad annum usque 616 pervenisse scribitur ». Pour cette dernière datation, les auteurs de la *Gallia Christiana* ne citent aucune source.

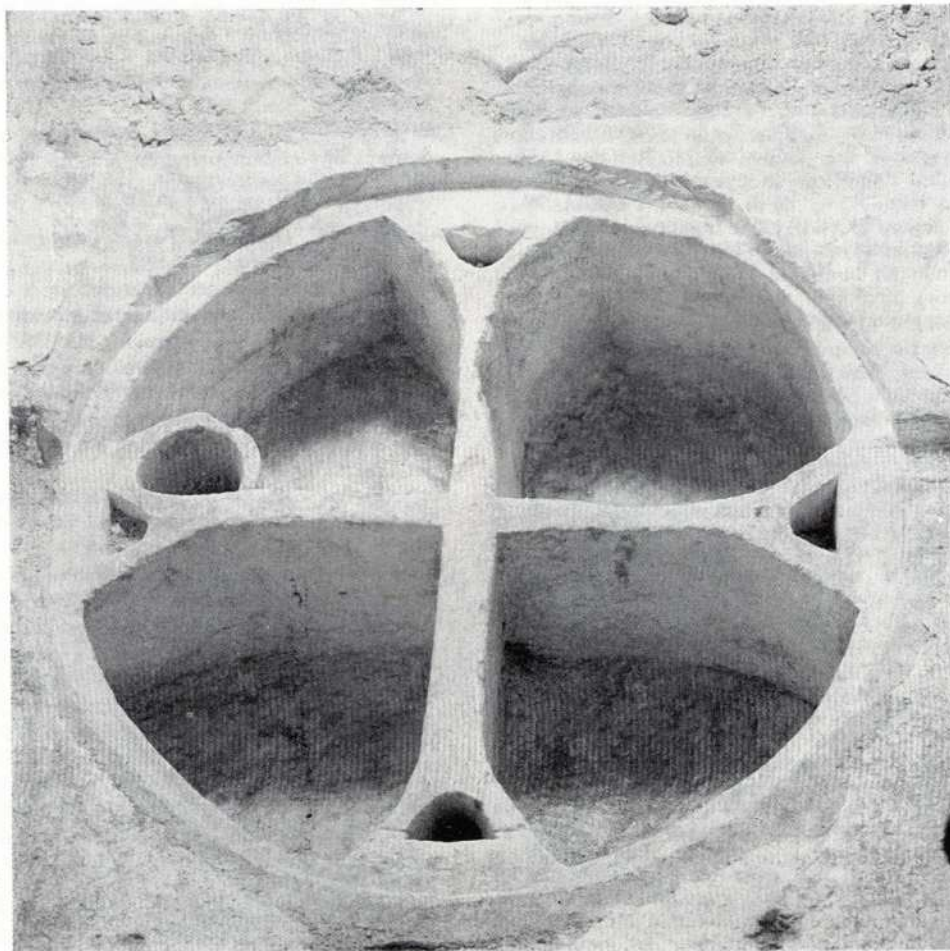
— (61) *Conc. Autissiod.*, éd. De Clercq, *Concilia Galliae* 271; en se référant à J. MABILLON : Maassen, *MGH Concilia* 1, 184. — (62) LEVILLAIN, *Études*, p. 55 et note 6. — (63) MABILLON, *Annales* 1, 171 sq. — (64) Cf. ATMSA, 6. — (65) *Vita s. Balthildis* 9 (rédaction A et B), éd. *MGH SS rer. Mer.* 2, 493. — (66) B. KRUSCH, *ibid.*, note 3 : « s. (...) Germani apud Parisios »; cf. *ibid.*, p. 556 (col. a). — (67) LEVILLAIN, *Études*, p. 49 et note 4. — (68) *Ibid.*, p. 50. — (69) *Ibid.*, p. 98. — K.H. KRÜGER, *Königsgrabkirchen*, Münster, 1976 (Münstersche Mittelalterschriften, t. 4), 442-446, a essayé récemment d'identifier la *basilica sancti Germani* avec Saint-Germain-des-Prés plutôt qu'avec Saint-Germain d'Auxerre, s'opposant à l'opinion de L. Levillain. Mais J. SEMMLER, *Episcopi potestas*, p. 351, a démontré que c'est bien de Saint-Germain d'Auxerre qu'il s'agit. Cf. BRÜHL, *Palatium u. Civitas*, 128. H. ATMSA, *Le fonds des chartes mérovingiennes de Saint-Denis*, dans *Paris et Ile-de-France, Mémoires*, t. 32, 1981, 259 sq. — (70) Cf. ATMSA, 2 sq. — (71) Au sujet du mot *abbas*, cf. ATMSA, 67 sq.

BIBLIOGRAPHIE

- ATMSA : H. ATMSA, « Klöster und Mönchtum im Bistum Auxerre bis zum Ende des 6. Jahrhunderts », dans *Francia*, t. XI, 1984, 1-96.
- BEAUNIER et BESSE : Dom BEAUNIER et J. M. BESSE, *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, t. VI, Paris, 1913.
- BESSE, Moines : J. M. BESSE, *Les moines de l'ancienne France*, Paris, 1906 (Archives de la France monastique, t. II).
- BRÜHL, *Palatium u. Civitas* : C. BRÜHL, *Palatium und Civitas*, t. I (Gallien), Köln, Wien, 1975.
- BRÜHL, *Königspfalz* : C. BRÜHL, « Königspfalz und Bischofsstadt in fränkischer Zeit », dans *Rheinische Vierteljahresblätter*, t. 23, 1958, 161-274.
- CHAUME : M. CHAUME, *Les origines du duché de Bourgogne*, Dijon, 1925-1937, 3 vol.
- CHAUME, *Églises* : M. CHAUME, « Les plus anciennes églises de Bourgogne », dans *Annales de Bourgogne*, t. 8, 1936, 201-229.
- COTTINEAU : L. H. COTTINEAU, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, Mâcon, 1935-1970, 3 vol.
- DGM : Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter; cf. ci-dessous Wattenbach-Levison.
- DUCHESNE : L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, Paris, 2^e éd., 1907-1915, 3 vol.
- éd. Duru : Bibliothèque historique de l'Yonne ou collection de légendes, chroniques et documents divers (...), publ. par L. M. Duru, Auxerre, 1850-1863, 2 vol.
- GPA : *Gesta Pontificum Autissiodorensium*.
- JANIN, GPA : P. JANIN, *Gesta Pontificum Autissiodorensium*. Édition critique avec introduction et notes, résumée dans *Ecole nationale des chartes. Position des thèses*, Paris, 1969, 69-74.
- JANIN, Heiric : P. JANIN, « Heiric d'Auxerre et les *Gesta Pontificum Autissiodorensium* », dans *Francia*, t. IV, 1976, 89-105.
- LEBEUF : J. LEBEUF, *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse*. Avec addition de nouvelles preuves et annotations par M. Challe et M. Quantin, Auxerre, 1848-1855, 4 vol.
- LEVILLAIN, *Études* : L. LEVILLAIN, « Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne », II, dans *Bibliothèque de l'École des chartes* t. 86, 1925, 5-99.
- LEVISON, *Bischof Germanus* : W. LEVISON, « Bischof Germanus von Auxerre und die Quellen zu seiner Geschichte », dans *Neues Archiv*, t. 29, 1904, 95-175.
- LOUIS, *Autessiodurum* : R. LOUIS, *Autessiodurum christianum. Les églises d'Auxerre des origines au XI^e siècle*, Paris, 1952.
- LOUIS, *L'église d'Auxerre* : R. LOUIS, « L'église d'Auxerre et ses évêques avant saint Germain », dans *Saint Germain d'Auxerre et son temps*, Auxerre, 1950, 39-88.
- MOISAN, *Bibliographie* : A. MOISAN, dans *La chanson de geste et le mythe carolingien. Mélanges offerts à René Louis*, Saint-Père-sous-Vézelay, 1982, p. XXVII-CLIV.
- PICARD, *Auxerre* : J.-Ch. PICARD, « Auxerre », dans N. Duval et Ch. Pietri (éd.), *Topographie chrétienne des cités de*

- la Gaule, des origines à la fin du VII^e siècle*, Paris, 1975, 18-25.
- PICARD, Espace urbain : J.-Ch. PICARD, « Espace urbain et sépultures épiscopales à Auxerre », dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 62, 1976, 205-222.
- PRINZ, Mönchtum : F. PRINZ, *Frühes Mittelalter im Frankenreich*, München, Wien, 1965.
- QUANTIN, Cartulaire : M. QUANTIN, *Cartulaire général de l'Yonne, Auxerre, 1854-1873*, 2 vol. et 1 suppl.
- SEMLER, Episcopi potestas : J. SEMMLER, « Episcopi potestas und karolingische Klosterpolitik », dans *Vorträge und Forschungen*, t. 20, 1974, 305-395.

- UEDING : L. UEDING, *Geschichte der Klostergründung der frühen Merowingerzeit*, Berlin, 1935 (Historische Studien, t. 261).
- WATTENBACH-LEVISON, DGM : WATTENBACH-LEVISON, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter. Vorzeit und Karolinger*, Weimar, 1952-1973, fasc. 1-5.
- WOLLASCH, Patrimonium Germani : J. WOLLASCH, « Das Patrimonium beati Germani in Auxerre », dans *Studien und Vorarbeiten zur Geschichte des Grossfränkischen und frühdeutschen Adels*, publ. par G. Tellenbach, Freiburg, 1957, 185-224.



Cryptes de Saint-Germain d'Auxerre

Le reliquaire en forme de croix monogrammatique

Cette dalle sculptée est aujourd'hui le seul vestige visible de l'époque de Clotilde, voire de celle de Germain

(photo J.-M. Saur)

Les cryptes de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre

Leur évolution durant neuf siècles

depuis la construction du primitif oratoire par Germain
jusqu'aux alentours de l'an 1300

par Jean-Marc SAUR et Jean ROUMAILHAC

Dans un précédent numéro de notre bulletin (1) nous avons exposé pourquoi un plan, établi dans une optique d'archéologue, nous semblait depuis longtemps indispensable.

En effet, les plans ou croquis disponibles — au demeurant peu nombreux — n'ont pas été relevés ou, en tout cas, publiés à une échelle suffisamment grande pour qu'on puisse les utiliser à des fins de recherche concernant les différentes phases de construction.

C'est pourquoi le Groupe d'études de Saint-Germain, qui œuvre depuis dix années déjà au sein de notre Société, a entrepris d'en établir un nouveau à l'aide de points obtenus à partir de nombreux relevés de dimensions faits méthodiquement *in situ* et mis en place exclusivement par triangulation.

« La finalité de ce travail, écrivions-nous, réside dans l'espoir que le Groupe pourra établir des hypothèses suffisamment étayées, tant par les constatations faites sur le plan lui-même que par les indications fournies par les documents écrits, pour qu'elles puissent guider les fouilles qu'il faudra, en l'absence de textes suffisamment abondants et explicites, mener à bien un jour si l'on veut connaître, de façon aussi précise que possible, l'évolution

du monument depuis la première moitié du V^e siècle ».

Depuis cette époque, nos travaux ont progressé et nous avons estimé que les hypothèses que ce plan nous suggérerait pouvaient être publiées. Le lecteur en jugera et nous espérons que ce travail pourra constituer le point de départ de discussions constructives et, par conséquent, fructueuses.

Le souhait que nous exprimions alors de voir entreprendre des fouilles rationnelles dans ce monument entre tous vénérable est en passe de devenir réalité grâce à la naissance d'une équipe de recherches constituée autour de M. Georges Duby, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. On trouvera, dans ce numéro même, l'exposé du projet de recherches auquel notre Société sera associée.

Depuis deux ans, ont pris part aux travaux d'élaboration de ce plan, outre Jean-Marc Saur et Jean Roumailhac auteurs de cet article, nos collègues Madeleine Hardy, trop tôt disparue, Germaine Demaux, Gilbert-Robert Delahaye, Jean Bris, Jacques Lefebvre, Pierre Marioton et Robert Breuiller.

Bien entendu, notre Président M. le Professeur René Louis, est resté notre conseiller de tous les instants.

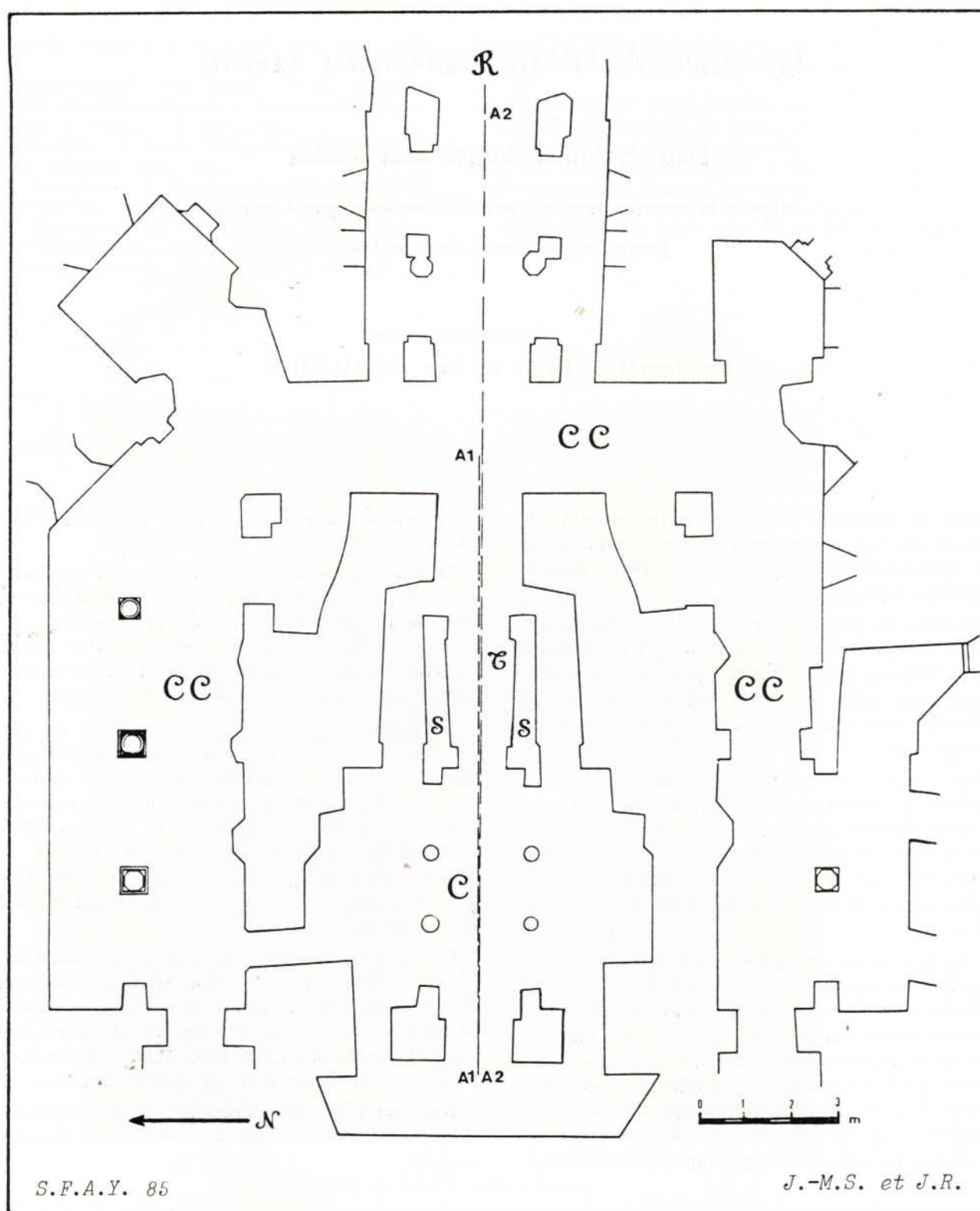


Fig. 1. — Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre
Les cryptes - Axes de l'ensemble des constructions

LES AXES DE L'ENSEMBLE DES CONSTRUCTIONS

Les relevés montrent que l'axe (repéré A1 sur la figure 1) des structures *S* édifiées au-dessus du tombeau primitif où le corps de Germain fut déposé le 1^{er} octobre 448, est parfaitement perpendiculaire au mur ouest (repère T-U, figure 2) de la branche orientale du couloir de circulation *CC* et qu'il passe par le milieu *M1* de T-U. Prolongé vers l'ouest, cet axe passe également par le milieu *N* de l'ouverture centrale *XY* du portique occidental de la confession *C*; il faut cependant noter que rien, dans l'état actuel de nos connaissances, ne nous permet d'assurer que cette ouverture existait à l'origine. Par contre, à la précision des mesures, cet axe A1 ne semble pas être celui du quadrilatère formé par les centres des quatre colonnes de la confession. Nous avons adopté comme hypothèse de travail qu'il s'agit de l'axe du primitif oratoire construit par Germain, probablement dans les premières années de son épiscopat et dédié à saint Maurice d'Againe.

Un second axe A2 — qui est celui des quatre colonnes de la confession et qui passe lui aussi par *N* — semble être celui du couloir qui mène à la rotonde *R* de Sainte-Maxime; on notera que cet axe A2 passe également par le milieu de chacune des deux ouvertures pratiquées aux extrémités est et ouest des structures *S* et par le milieu *M2* de l'ouverture T'-U' débouchant sur le couloir oriental.

On trouvera représenté sur la figure 2 un quadrillage du plan de la confession et du couloir de circulation réalisé à l'aide d'un réseau de droites, les unes parallèles, les autres perpendiculaires à l'axe A1. Ainsi est mis en évidence le fait que tous les constructeurs postérieurs à Germain (Clotilde, Conrad, ceux du XI^e s., Jean de Joceval au XIII^e s. et leurs continuateurs) ont respecté, dans cette partie de l'édifice, l'orientation primitive; seules échappent à cette règle la face est du triple portique de la confession (qui est perpendiculaire à l'axe A2) et la face ouest de ce même portique qui est loin d'être perpendiculaire à l'un des deux axes.

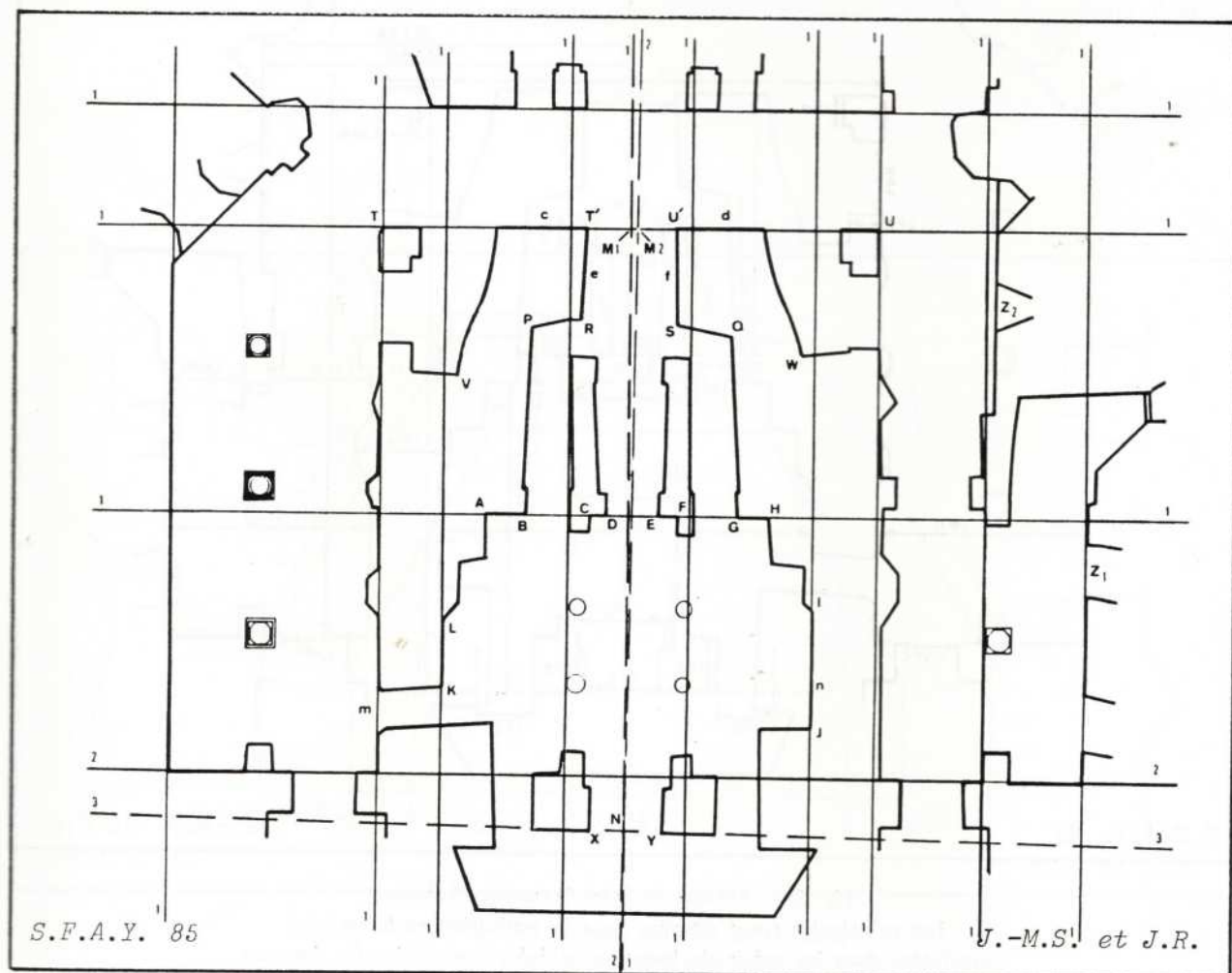


Fig. 2. — Les principales orientations des cryptes

LES PRINCIPALES COTES DU PLAN ETABLI

Un examen détaillé des cotes lues sur le plan conduit à les classer en trois familles rattachées à trois unités de longueur dont les valeurs sont les suivantes :

- 1) 297 mm, que nous avons notée PR;
- 2) 353 mm, notée PC;
- 3) 325 mm, notée P*.

Ces valeurs correspondent probablement à l'emploi, dans les différentes phases de la construction,

d'instruments de mesure basés sur des étalons correspondant respectivement au pied de Rome (ou plus précisément au pied néo-romain, PR), à un pied carolingien (PC) procédant lui-même du pied romain de 294 mm et à l'ancêtre du pied de Paris (ou pied de roi, P*) (2).

Les cotes principales, exprimées dans l'une ou l'autre de ces unités, ont été reportées sur la figure 3.

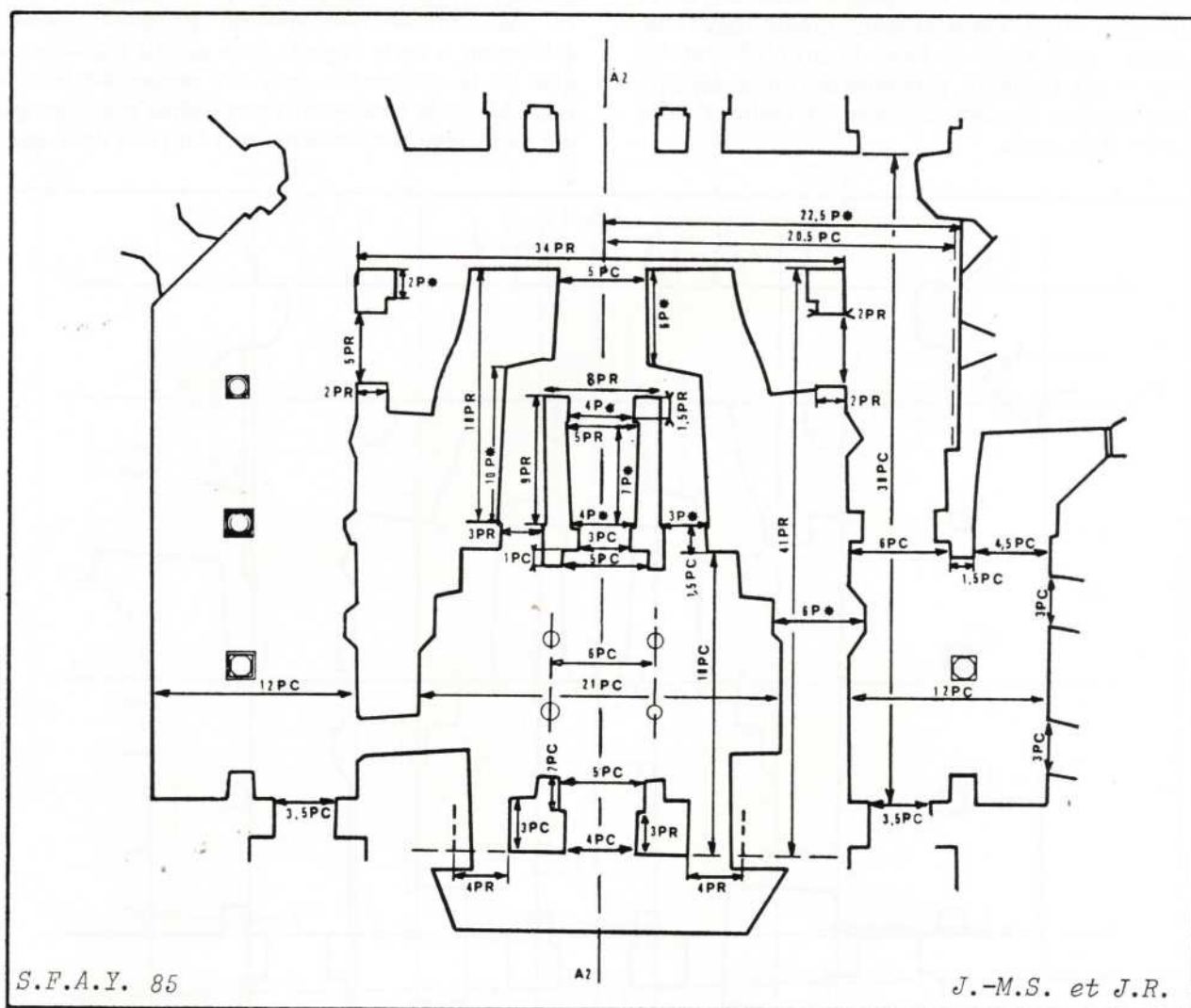


Fig. 3. — Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre
Les principales cotes relevées dans la confession et le couloir,
exprimées dans les unités de longueur utilisées aux différentes époques

L'ORATOIRE PRIMITIF DE GERMAIN

Après beaucoup de réflexion et de discussions autour du plan que nous avons dressé, nous en sommes arrivés aux deux types de tracés d'une abside tels que représentés sur la figure 4. Ils sont bien entendu entièrement hypothétiques puisqu'ils ne s'appuient sur aucune fouille ni sondage; nous y avons été conduits par les observations que nous exposons maintenant.

Dom Victor Cotttron nous apprend (3) que c'est en 1633 que les Mauristes ont rouvert les deux couloirs qui permettent de contourner le tombeau et qui avaient été obturés « par nos pères ». Nous avons depuis longtemps remarqué l'irrégularité du tracé de ces couloirs qui sont loin d'être entièrement symétriques et dont les parois ne sont pas parallèles à celles du tombeau; l'épure du plan suggère qu'en P et Q on a rencontré une structure ancienne solide (qui n'était pas les matériaux de remplissage), structure que l'on n'a pas pu ou voulu faire disparaître.

Par ailleurs, du côté nord, un sondage a été effectué vers 1970 sous la direction de M. l'Architecte en Chef Robert Vassas (4); il a fait apparaître un tronçon de mur que nous avons relevé avec soin sur la faible longueur où la chose est actuellement possible, compte tenu des difficultés d'accès; à notre avis, ce mur est approximativement rectiligne et sa réalisation permet de supposer qu'il s'agit d'un massif ou d'une semelle de fondation. Il est représenté en (a - b) sur la figure 4a.

Compte tenu des éléments indiqués ci-dessus, nous avons alors réalisé plusieurs tracés géométriques consistant à inscrire dans les structures actuelles des figures géométriques simples pouvant être représentatives de la forme d'une abside et notamment :

— deux demi-polygones réguliers concentriques, d'axe A1, dont le côté externe le plus oriental serait confondu avec le mur T-U (ou avec une parallèle à celui-ci) et dont deux des côtés internes passeraient respectivement par les points P et Q;

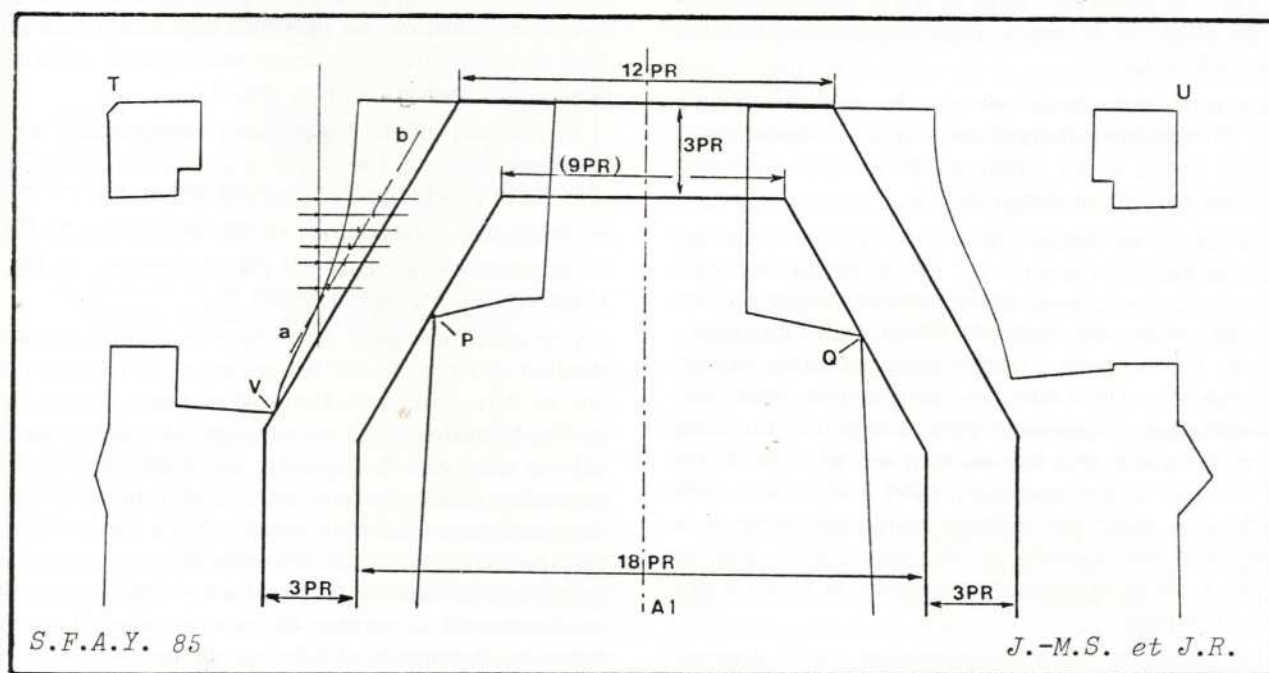


Fig. 4 a. — L'oratoire primitif de Germain
Partie orientale - Tracé polygonal

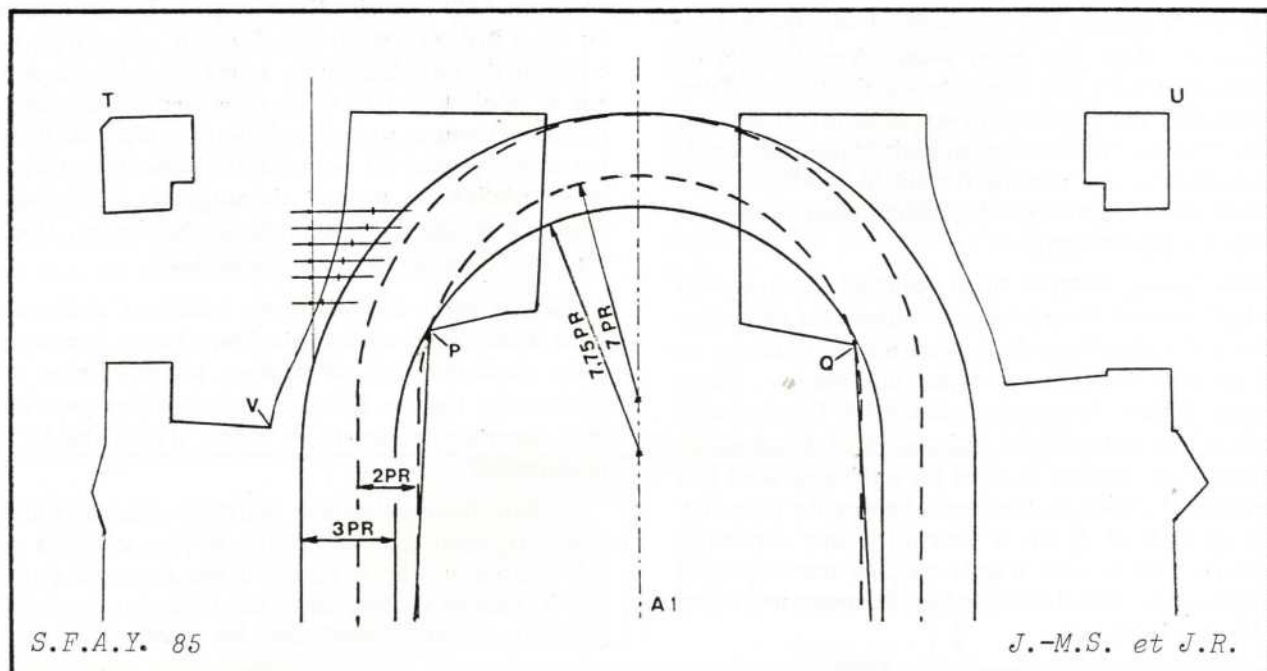


Fig. 4 b. — L'oratoire primitif de Germain
Partie orientale - Tracés circulaires

— deux demi-cercles concentriques d'axe A1, le cercle extérieur étant tangent à T-U (ou à une droite parallèle) et le cercle intérieur passant par les points P et Q.

De plus, nous nous sommes imposé que toutes les dimensions (longueurs, rayons, épaisseurs) soient égales à des nombres entiers ou fractions simples (quart ou demi) de PR.

La figure 4a donne une illustration de cette démarche dans le cas qui s'est révélé le plus satisfaisant et qui correspond à deux demi-hexagones dont le côté externe est égal à 12 PR et dont l'épaisseur est de 3 PR (égale à celle, mesurée, du portique occidental de la confession et que l'on peut, raisonnablement, supposer être d'origine). Du côté nord, la face extérieure du mur est bien parallèle au tronçon de soubassement (a-b) dont nous avons parlé plus haut; par ailleurs cette face passe, à la précision des relevés et du tracé près, par le point V où se termine de nos jours la fresque des deux évêques.

La figure 4b donne, superposées, deux illustrations de cette démarche dans le cas de deux demi-cercles tangents extérieurement à T-U et distants,

respectivement, de 2 et 3 PR; on peut aisément se rendre compte que même la plus satisfaisante de ces deux solutions ne présente cependant pas autant de possibilités de concordance que la solution hexagonale précédemment décrite.

En faisant nôtre l'hypothèse hexagonale, nous obtenons l'épure théorique d'un édifice dont les dimensions principales sont les suivantes :

- longueurs : extérieure, 41 PR; intérieure, 35 PR;
- largeurs : extérieure, 24 PR; intérieure, 18 PR.

Il est représenté sur la figure 6a.

Une objection peut être opposée à cette reconstitution qui repose sur les seules observations qui ont pu être faites et à l'exclusion, nous l'avons déjà dit, de toute fouille ou sondage. La largeur de la nef est telle, en effet, que les murs gouttereaux ne permettent pas d'ouvrir les arcades nord et sud du portique occidental actuel. Nous reviendrons plus loin sur ces deux ouvertures; nous pensons que la porte d'entrée de l'oratoire primitif pouvait se situer, soit au centre du mur occidental (mais avec des dimensions différentes de celles de l'arcade actuelle), soit au sud, comme il en existe de très nombreux exemples.

Il nous semble par contre que cette reconstitution présente une certaine analogie avec l'un des édifices primitifs d'Agaune, étudié et publié par Louis Blondel (5), qui le date du *v^e* s. Cet édifice, qui fut logiquement construit après celui où l'évêque Théodore rassembla en 360-380 les corps des martyrs de la Légion thébaine, a un plan très analogue (figure 5) et ses dimensions intérieures principales — qui semblent bien, elles aussi, avoir été établies à l'aide de la même unité — sont d'environ 42 PR (si l'on y inclut la largeur de la chapelle de Théodore qui lui servait d'avant-nef) et 20 PR; les murs ont de 2,5 à 3 PR d'épaisseur. Est-il nécessaire de rappeler que ce sont probablement des

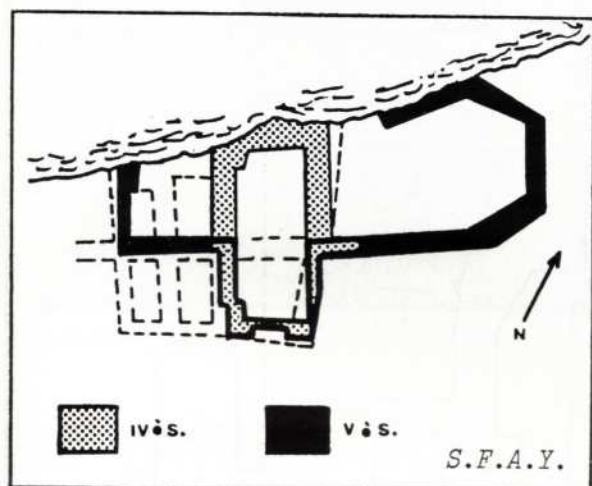


Fig. 5. — Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune
L'édifice du *v^e* s. abritant les reliques
de Maurice et de ses compagnons et celui de
l'évêque Théodore (d'après Louis Blondel)

reliques de saint Maurice, le chef de la Légion thébaine, que Germain rapporta à Auxerre, et que c'est sous son invocation que le prélat quadragénaire — qui fut longtemps un très haut fonctionnaire civil et militaire — dédia le primitif oratoire qu'il fit construire sur le mont Brennus ? Pourquoi n'aurait-il pas décidé de construire le sanctuaire auxerrois à l'image de celui qu'il avait, selon toute vraisemblance, pu voir lors de ses passages à Agaune ?

EVOLUTION DE L'EDIFICE AVANT 841

Les superstructures de la sépulture de Germain comportent aujourd'hui des parties édifiées en PR et d'autres, particulièrement du côté occidental, édifiées en PC (et même, en ce qui concerne les cotes intérieures, en P*). Cependant, au-delà des différents remaniements successivement intervenus, il est possible de se rendre compte que les dimensions principales en sont 10,5 PR et 8 PR et que l'épaisseur des parois est de 1,5 PR, notamment pour ce qui concerne le triple portique oriental de la confession, notablement repris à l'époque carolingienne comme nous le verrons plus loin. Il nous semble donc certain que ces superstructures ont été édifiées avant les grands travaux du milieu du *ix^e* s.

Le plan (figure 1), la nature de l'unité de longueur utilisée en différents endroits (figure 3), ainsi que la reconstitution qui nous paraît la plus satisfaisante de l'édifice de Germain (figure 6a) nous conduisent aux considérations suivantes :

— comme tous les textes que nous possédons s'accordent sur le fait que, jusqu'en 841, Germain reposa en paix là où il avait été déposé en 448, il nous semble logique que la partie orientale de l'édifice — qui en constituait le sanctuaire — n'ait été l'objet d'aucune campagne de travaux de grande ampleur, qui eût été sacrilège étant donné la présence du corps saint;

— par contre, pour ce qui est de la nef, aucune considération de cet ordre n'a pu retenir l'ardeur des embellisseurs du *vi^e* s. Deux hypothèses (au moins) nous semblent alors possibles :

ou bien la nef de Germain a, elle aussi, été respectée et l'agrandissement dont nous avons connaissance par Heiric (6) s'est fait par un prolongement vers l'ouest, et alors seuls les deux cubicules d'angle nord-est et sud-est ont été ajoutés de chaque côté du chevet,

ou bien ces deux cubicules demeurent aujourd'hui la seule partie visible d'un élargissement dans le sens nord-sud, fait au début du *vi^e* s. et qui se prolongeait vers l'ouest jusqu'au mur pignon de Germain — et même bien au-delà, selon la manière dont on interprète les rares textes qui font allusion à cet agrandissement.

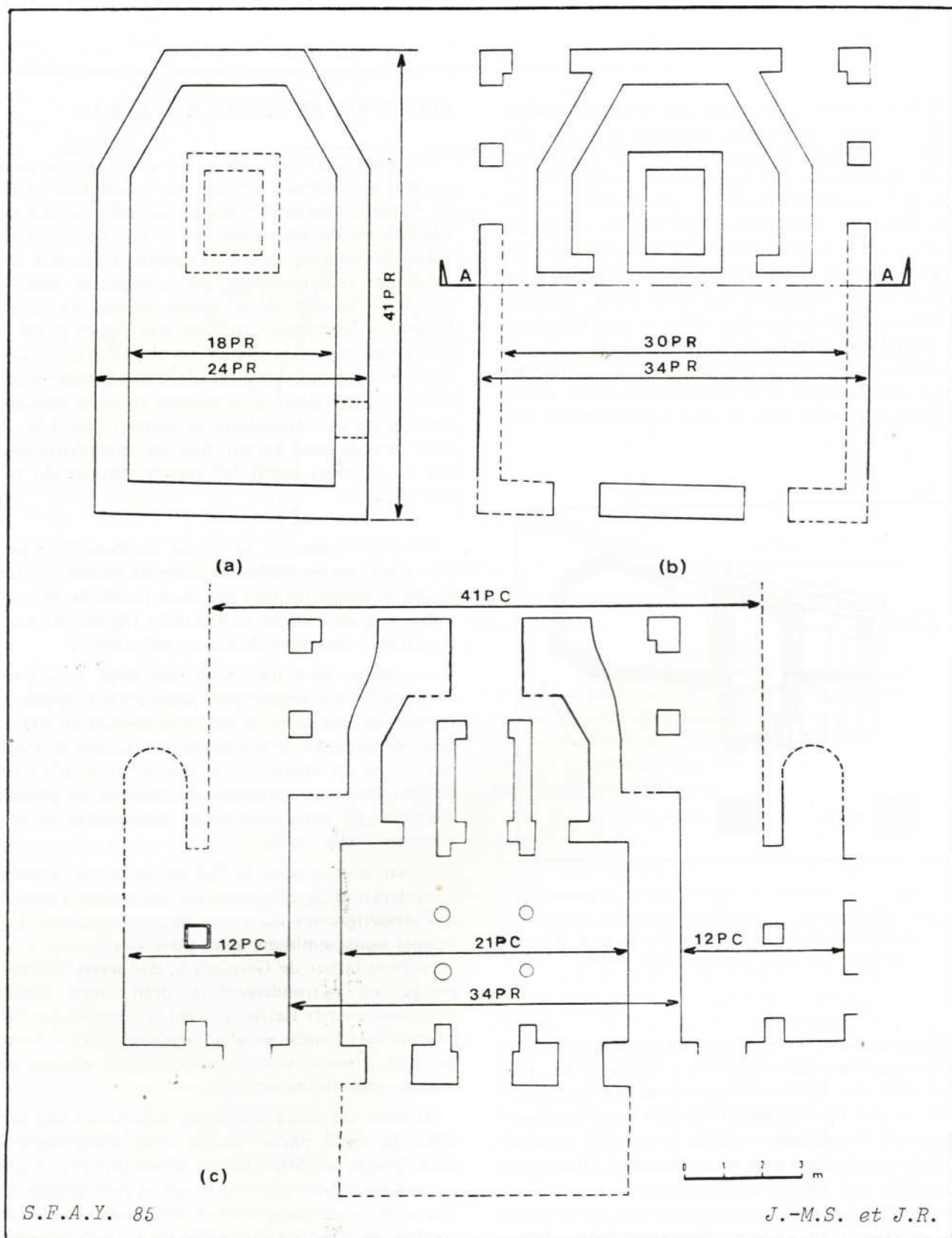


Fig. 6. — Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre
Evolution de l'édifice jusqu'en 860

Les déductions que nous avons pu faire à partir de l'observation des arcatures des deux cubicules nous conduisent à adopter la seconde hypothèse. En effet, chacun de ces cubicules (respectivement sur sa face nord et sur sa face sud) possède une arcature particulièrement bien conservée et il est possible, grâce aux sondages effectués aux environs de 1970 et dont les traces subsistent actuellement, de déceler, à côté de chacune d'elles, l'existence d'une seconde arcature; la figure 7 présente, à titre d'exemple, la double arcature méridionale du cubi-

cule sud (les dimensions des autres arcatures de chacun des cubicules étant sensiblement identiques) : la largeur de chacune de ces ouvertures paraît être de 5 PR, l'espace entre elles étant de l'ordre de 65 cm. Ainsi, dans la longueur de chacun des murs gouttereaux (41 PR environ, compte tenu de l'orientation particulière du portique occidental de la confession) il est possible d'inscrire 5 arcatures de 5 PR et 4 intervalles de 65 cm, déduction faite des structures d'angle orientale et occidentale.

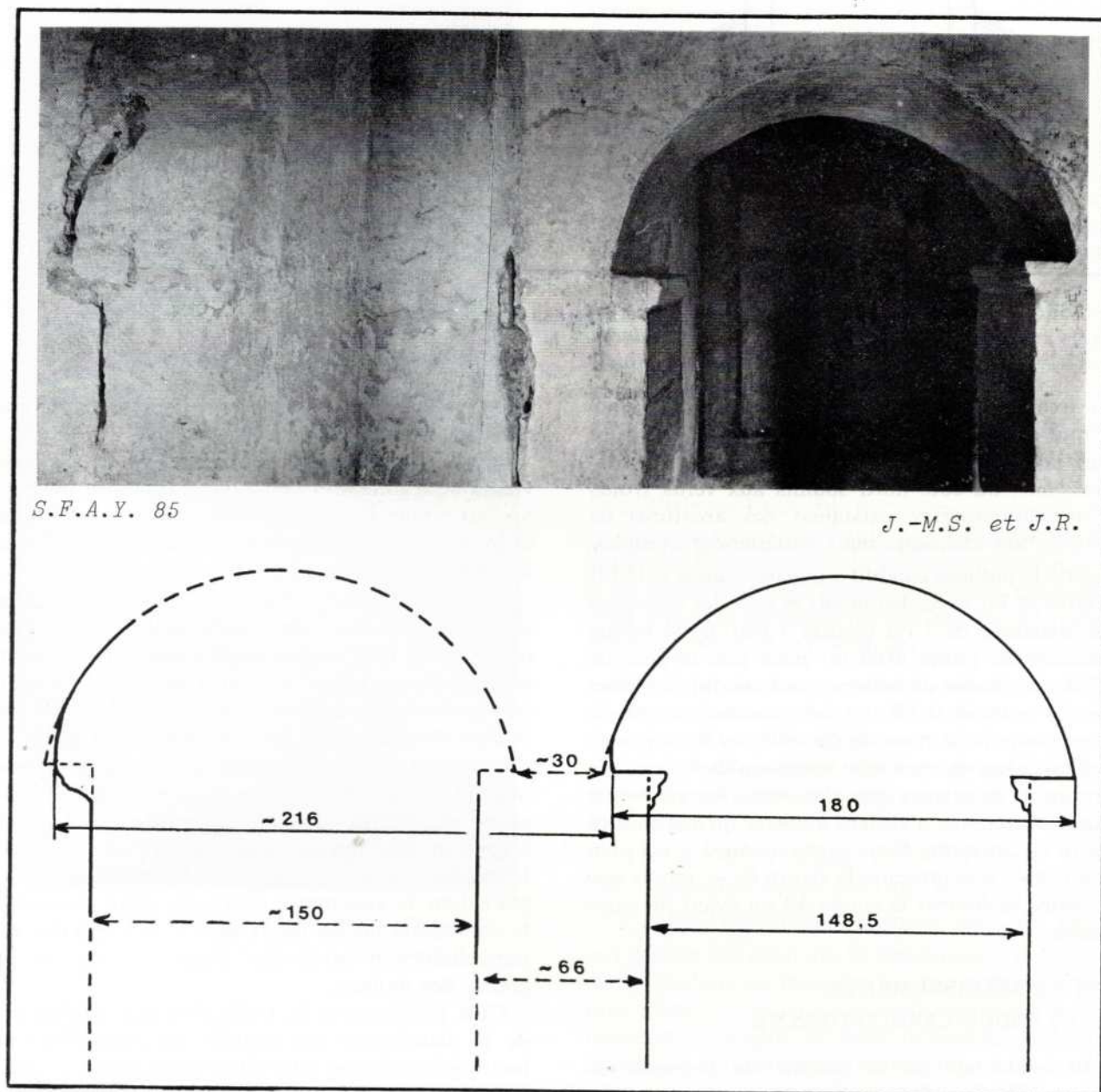


Fig. 7. — Cryptes de Saint-Germain d'Auxerre
La double arcature méridionale du cubicule sud
(Cl. J.-M. Saur)

Ceci nous conduit à proposer la reconstitution de la figure 8b pour l'élévation méridionale du chevet de la basilique de Clotilde. Bien entendu, puisqu'il s'agissait à l'époque de murs gouttereaux,

Aelis décidèrent d'agrandir et d'embellir l'édifice (7) pour manifester leur reconnaissance à saint Germain qui avait, en la vigile de la fête célébrant sa déposition de 448, guéri Conrad d'une

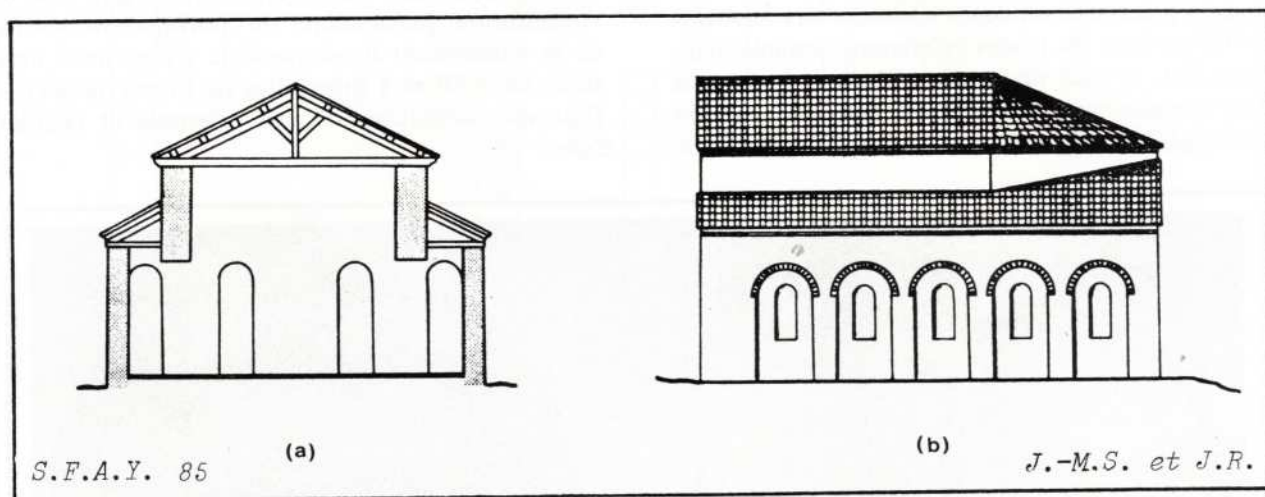


Fig. 8. — La basilique de Clotilde
Reconstitution de la partie orientale

ces arcatures étaient pleines et nous avons supposé que chacune d'elles comportait une ouverture pour laisser passer la lumière. On peut aussi supposer que, du côté nord soumis aux vents froids et aux intempéries, existaient des arcatures de composition identique mais entièrement aveugles.

Cette hypothèse conduit à une nef élargie à 34 PR (contre 24 PR précédemment) et dont les murs ont une épaisseur de 2 PR (contre 3 PR). Cette valeur relativement faible (0,60 m) pour une largeur de nef d'une dizaine de mètres, nous conduit à penser que les murs de 3 PR ont été conservés en partie (pour soutenir la poussée du toit); on les a probablement ajourés, en même temps qu'ils étaient liés aux murs extérieurs par des arcs; les nouveaux murs gouttereaux n'avaient à porter qu'une toiture légère en appentis. Nous arrivons ainsi à un plan *basilical* — que présente la figure 6b — tandis que la figure 8a fournit la coupe AA en avant du sanctuaire.

LES EMBELLISSEMENTS DE L'EPOQUE CAROLINGIENNE

Au lendemain de la bataille de Fontenoy-en-Puisaye (24 juin 841), qui vit la victoire du parti de Charles le Chauve, le comte d'Auxerre Conrad le Welf, oncle maternel de Charles, et son épouse

grave maladie ophthalmique nécessitant l'intervention des chirurgiens *ferro cauterioque*.

Les campagnes de travaux s'étendirent sur une vingtaine d'années et l'on devine, en lisant les textes qui y font allusion, qu'elles suivirent les heurs et les malheurs que connut, pendant cette période, le royaume du jeune Charles le Chauve.

Toutes les descriptions — aussi imprécises soient-elles — s'accordent pour indiquer que, jusqu'en 841, la *basilica Sancti Germani* s'étendait sur un seul niveau, ce qui n'exclut pas qu'il comportât plusieurs paliers en raison de la forte déclivité du terrain d'ouest en est en direction de l'Yonne.

Le projet de Conrad (dont nous ne devons pas oublier que les possessions principales étaient situées en Argovie dont il était originaire), s'est inspiré de près (en tout cas pour la partie orientale) du célèbre plan de Saint-Gall du début du IX^e s., plan dont le sanctuaire comporte deux niveaux : la confession où les corps saints sont déposés et, immédiatement au-dessus, l'autel majeur et le chœur des moines.

C'est précisément la réalisation des fondations de la plate-forme sur laquelle on établit l'église haute qui conduisit à modifier profondément l'édifice de Clotilde, et ceci explique pourquoi, du 28 août 841 au 6 janvier 859, le corps de Germain fut déposé dans une autre partie du monastère (8).

Pour mieux comprendre l'exposé (parfois un peu austère) qui suit, nous prions le lecteur de se reporter aux figures 3, 6b, 6c et 9.

Un premier travail des bâtisseurs, qui conservèrent les murs gouttereaux de Clotilde, fut de les doubler intérieurement : leur épaisseur fut portée de 2 PR (0,60 m) à environ 1,30 m. La largeur de la confession se trouva ainsi réduite de 30 PR à 21 PC (7,40 m).

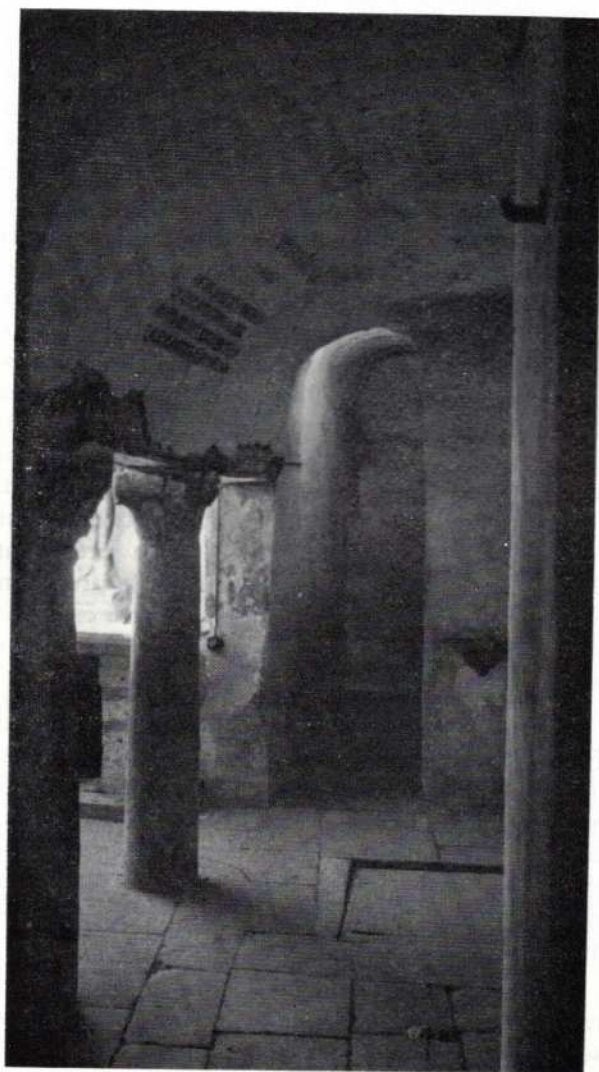


Fig. 9. — Cryptes de Saint-Germain d'Auxerre
La travée méridionale de la confession
vue de l'ouest, 1957

Cliché René-G. Phéliepeaux
(Arch. phot. S.F.A.Y.)

Puis ils divisèrent cette nef de 21 PC en trois travées de largeurs inégales par deux architraves (probablement celles que nous voyons encore) qui

reposent en quatre points : aux extrémités, sur des pilastres en pierre construits en PC et, par ailleurs, sur des colonnes dont l'origine romaine est attestée par Heiric dans ses *Miracula* (9) et confirmée par l'avis du grand archéologue que fut Fernand Benoit.

La travée centrale a une largeur de 6 PC et chacune des travées latérales, une largeur (supérieure) de 7,5 PC. Cette particularité remarquable, qui va à l'encontre de ce que l'on connaît ailleurs, s'explique par la façon dont avait été prévue la disposition des corps saints autour de Germain (10) et aussi, sans doute, par les nécessités d'une liturgie processionnelle, très importante à cette époque comme l'a montré M. Carol Heitz.

Pour ce qui est de l'extrémité orientale, on ignore si des travaux ont été réalisés dans les deux cubicules d'angle actuels. Mais il est plausible que les murs nord et sud de l'abside de Germain aient été renforcés extérieurement dès cette époque pour deux raisons :

- ces murs devaient porter la partie orientale du sanctuaire; or nous savons que c'était une structure lourde puisque ces *cryptae superiores* comportaient des voûtes en pierre;

- de plus, les fresques des évêques de chaque cubicule peuvent remonter au début du X^e s., à l'époque où l'évêque Gérant, après le traité de Saint-Clair-sur-Epte, fit faire des aménagements importants et, en particulier, fit procéder à l'élévation de Germain dans le sanctuaire supérieur et à la translation de Marien depuis le monastère dont il était le patron et que les Normands avaient détruit, jusqu'à Saint-Germain.

Par ailleurs, ces murs ont été renforcés intérieurement et sont devenus les murs nord et sud de l'entrée à la confession, tels que nous les connaissons encore aujourd'hui. Les raisons qui nous font penser que ces travaux remontent au IX^e s. sont de trois ordres :

- la largeur du passage est de 5 PC,
- ce passage a pour axe l'axe A2,
- enfin l'inscription du mur nord dit ceci :

« A gauche [de celui qui lit l'inscription, donc dans la confession] se trouvent les corps des bienheureux dont... », ce qui nous semble prouver à l'évidence que l'origine de cette inscription est antérieure à la dispersion des corps saints de la confession, dispersion réalisée à partir de 877 quand la menace des Normands sur Saint-Germain se fit pressante.

C'est au IX^e s. également qu'ont été pratiquées (ou réaménagées) des ouvertures (dont les cotes sont encore en partie carolingiennes) dans les faces ouest et est des superstructures du tombeau de Germain; elles étaient en effet pratiquement indispensables pour que l'axe A2 dont il est fait état au début de cette étude, pût être mis en place. Ainsi le portique oriental de la confession, du fait de la réalisation de l'ouverture centrale et de l'adjonction des pilastres nécessaires au soutien des deux architraves de la nef, vit son épaisseur renforcée à 1,5 PC (contre 1,5 PR); de plus, l'ouverture méridionale fut reconstituée sur le modèle de l'ouverture symétrique, mais légèrement décalée vers le sud.

Enfin la confession a été prolongée, au-delà du portique occidental, par une salle dont nous estimons, par des calculs, la profondeur à environ 8 PC, pour autant que nous puissions en juger actuellement compte tenu de l'obstacle constitué par les sarcophages qui y sont empilés et de l'impossibilité d'y accéder. La longueur de la présente étude nous contraint à renvoyer à plus tard l'exposé de la conception que nous avons de cette « salle d'honneur » où reposaient les corps et les reliques les plus précieuses de la sainte confession.

A l'exemple du plan de Saint-Gall, l'accès aux cryptes fut rendu possible (fig. 1 et 6c) par un couloir de circulation coudé de 6 PC de large. Il donnait également accès aux quatre *cryptae* qui complétaient l'ensemble et qui furent dédiées à saint Benoît et saint Martin, ainsi qu'à saint Etienne et saint Laurent (11).

C'est précisément à la hauteur de cette crypte Saint-Laurent que le mur sud du couloir de circulation présente une particularité intéressante (fig. 2 et 3) qui conforte l'existence d'un axe A2 carolingien. La distance entre ce mur et l'axe A2 est aujourd'hui de 22,5 P* et la largeur du couloir est un peu supérieure aux 6 PC que l'on pourrait logiquement supposer, par continuité avec les 12 PC mesurés plus à l'ouest.

Les deux fenêtres Z1 et Z2 — qui révèlent une similitude de forme — ont des dimensions qui conduisent à les dater du IX^e s.; l'un de nous a reconstitué Z2 (qui a été tronquée) à partir de Z1, ce qui permet d'assurer que le mur carolingien se trouvait, à hauteur de Z2, environ 6 cm plus au nord. Mais le relevé montre que le retrait de ce mur vers le sud est encore, après cette correction de 6 cm, de 16 cm environ par rapport à l'alignement général de la branche méridionale du couloir

de circulation (qui est celui de l'axe A1, parallèlement auquel le mur nord du couloir a été élevé). Deux raisons conjuguées permettent d'expliquer cette différence :

— tout d'abord, les relevés montrent que, à hauteur de Z2, l'axe A2 est situé à environ 9 cm au sud de l'axe A1;

— ensuite, il nous semble logique de penser que les constructeurs carolingiens, quand ils établirent le tracé de la branche orientale du couloir de circulation, utilisèrent l'axe A2 qui, pour les raisons précédemment exposées, date de cette époque, et s'arrangèrent pour que, entre les murs sud et nord (qu'ils implantèrent *ex nihilo*) il y eût un nombre de pieds carolingiens tel qu'il fut, à la fois, entier et aussi proche que possible de la largeur de l'ensemble de deux constructions, adjacentes mais construites avec des unités de longueur différentes : la basilique de Clotilde (34 PR) et les deux couloirs nord et sud (chacun de 6 PC) qui l'entourent. Or : $34 \text{ PR} + (2 \times 6 \text{ PC}) = 14,33 \text{ m}$. Le nombre entier de pieds carolingiens de 0,353 m le plus proche est 41, ce qui correspond à 14,48 m. La différence entre ces deux valeurs est donc de 15 cm (de mur nord à mur sud); de l'axe A2 au mur sud, elle était de $15 : 2 = 7,5 \text{ cm}$, valeur à laquelle il faut ajouter les 9 cm indiqués à l'alinéa précédent ($7,5 + 9 = 16,5 \text{ cm}$) pour retrouver, à la précision des relevés et des tracés, le retrait de 16 cm avec lequel le mur sud a été — volontairement selon nous — élevé au IX^e s.

A contrario, du côté nord, il faut soustraire aux 7,5 cm les 9 cm du premier alinéa; il y a donc pratiquement compensation, ce qui nous conduit à penser que le mur nord (qui n'existe plus mais dont il serait sans doute aisé de retrouver les substructions sous l'actuel dallage) n'a pas été élevé en retrait, mais à très peu de chose près à 6 PC du mur nord de la basilique de Clotilde.

Revenons pour terminer à la crypte Saint-Laurent, du voisinage de laquelle nous sommes partis; son mur méridional présente, lui aussi, un décalage — semblable à celui du mur du couloir et dont nous venons, dans les lignes qui précèdent, de justifier l'origine.

Ce décalage nous semble pouvoir être expliqué, comme le premier, par des considérations analogues d'interférence entre des constructions réalisées à l'aide d'unités de mesure différentes : celles utilisées, d'une part, au IX^e s. et, d'autre part, à la fin du XIII^e ou au début du XIV^e siècle.

LES APPORTS POSTERIEURS AU IX^e SIECLE

Ainsi, l'aspect général des cryptes, tel que nous pouvons le constater aujourd'hui, ne diffère pas dans ses grandes lignes de la morphologie que celles-ci présentaient à la fin du IX^e s.; les rajouts qui sont venus ensuite s'y superposer résultent, pour l'essentiel, des évolutions successives de l'église haute qui ont nécessité des renforcements des structures de la crypte pour en supporter les charges.

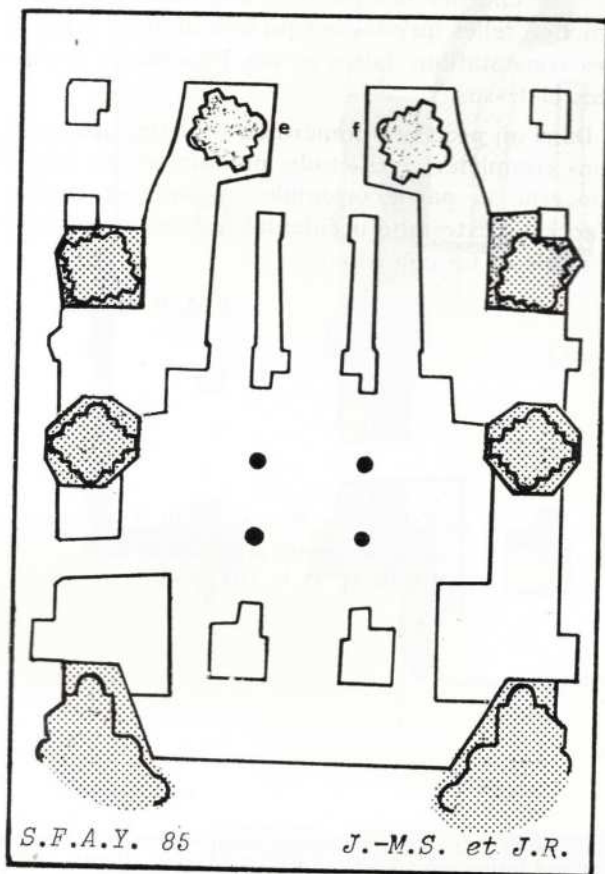


Fig. 10. — Cryptes de Saint-Germain d'Auxerre
Fondations des piliers du chœur de l'église haute

Au cours du XIII^e s., les *cryptae superiores* menaçant ruine, il fut décidé de reconstruire l'abbatiale; les travaux débutèrent en 1277 et c'est donc probablement à ce moment que furent enclavés dans les structures carolingiennes les massifs imposants devant servir de base aux quatre piliers latéraux du chœur et aux deux piliers orientaux de la croisée du transept (fig. 10); c'est ainsi que la salle occidentale, que nous supposons être ca-

lingienne, présente aujourd'hui cette forme trapézoïdale, d'autant plus accentuée que l'empilement de sarcophages en réduit la largeur, probablement de moitié.

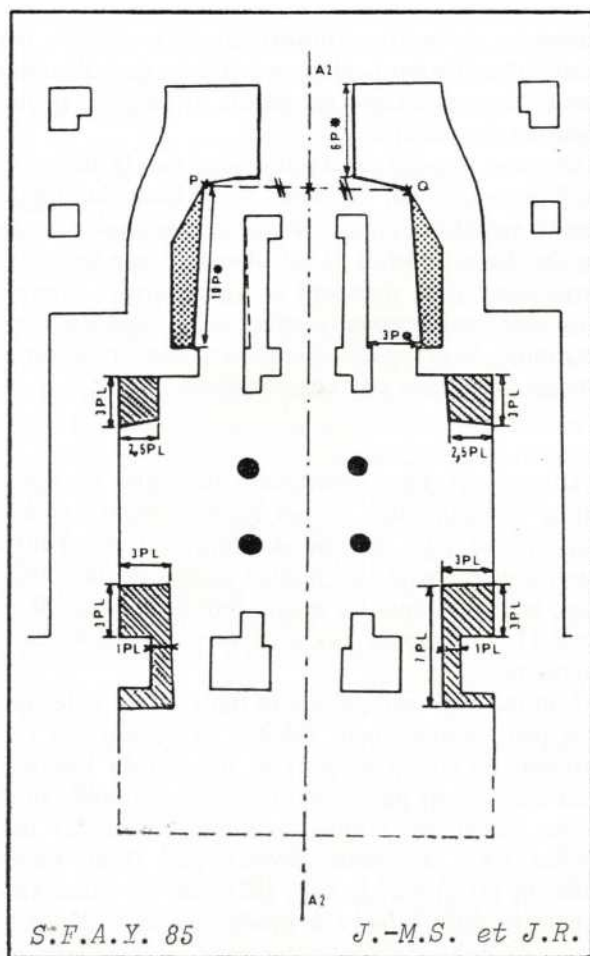
On peut cependant s'interroger sur la nécessité qu'il y aurait eu, au XIII^e s., de bâtir des fondements spécifiques pour les deux colonnes orientales du chœur; en fait, il est plausible que les structures aient déjà présenté en ces endroits, compte tenu des renforcements effectués à l'époque carolingienne, la résistance nécessaire pour recevoir la charge transmise par ces colonnes.

★

Il convient donc maintenant de tenter de déterminer l'origine des autres renforcements subsistant, d'une part autour du tombeau et, d'autre part, dans chacun des quatre angles de la confession, tels que nous les avons représentés sur la figure 11, juxtaposés aux structures estimées carolingiennes.

Comme déjà indiqué sur la figure 3, les cotes que l'on peut actuellement relever au niveau des renforcements situés de part et d'autre du tombeau font clairement partie de la troisième famille identifiée, basée sur l'unité de longueur de 325 mm (notée P*); or, nous savons par Dom Victor Cottton (3) que c'est vers 1633 que les Mauristes, quand ils ont restauré le monastère, ont débouché les deux petits couloirs latéraux qui avaient été autrefois obturés lors d'une reconstruction de l'église haute, tronquant du même coup les extrémités des deux grandes inscriptions en vers hexamètres situées à l'entrée de la confession de part et d'autre du dallage de mosaïque de marbre. La plage de temps au cours de laquelle l'obturation de ces couloirs aurait pu être effectuée peut donc s'étendre du X^e s. au XIII^e s. sans qu'il soit possible d'apporter aujourd'hui une datation plus précise.

Les autres structures ainsi portées sur le plan « carolingien » permettent de mettre en évidence une quatrième famille de cotes basées sur une nouvelle unité de longueur de 343 mm (notée PL); elle s'apparente à ce que fut, par exemple, le pied de la ville de Lyon (également dérivé à travers les âges du pied néo-romain de 297 mm) (2). Le fait que ces cotes ne puissent être identifiées que par rapport aux structures carolingiennes permet de présumer que ces renforcements ont très certainement été réalisés antérieurement aux massifs des piliers du chœur gothique qui, pour deux d'entre eux, leur sont limitrophes.



Si nous tenons compte du fait que l'édifice avait subi deux incendies successifs en 1064 et en 1075, nous pouvons avancer comme hypothèse que ces divers renforcements auraient été effectués à la fin du XI^e s., peut-être à l'occasion de la réalisation d'un nouveau chœur roman.

★

En guise de conclusion, la figure 12 présente, sur l'épure du plan actuel des *cryptae inferiores*, la juxtaposition des différentes structures conservées de chacune des périodes successives de construction telles qu'elles ont pu être définies à partir des constatations faites et des hypothèses formulées ci-dessus.

Dans un prochain numéro du bulletin, nous pensons compléter cette étude, notamment en ce qui concerne la partie orientale (rotonde et couloir d'accès), l'extrémité occidentale actuellement inaccessible et les élévations.

J.-M. S. et J. R.

Fig. 11. — Cryptes de Saint-Germain d'Auxerre
Renforcements effectués
entre le IX^e et le XIII^e siècle

(1) ROUMAILHAC (Jean) et SAUR (Jean-Marc), « Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. Un nouveau plan des cryptes », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne* (B.S.F.A.Y.), n° 1, 1984, pp. 39-42.

(2) MACHABEY Jr (Armand), *La métrologie ... et sa contribution à l'histoire des poids et mesures en France...*, éd. Revue de métrologie pratique et légale, Paris, 1962; en particulier le chap. 1^{er} « Les mesures de longueur », pp. 23-127.

(3) COTTRON (Dom Victor), *Chronicon augustissimi ac perillustri coenobii Sancti Germani Altissiodorensis*, Auxerre, 1652, ms 148 de la B.M. d'Auxerre, f°s 604 et 605.

(4) VASSAS (Robert), « Saint-Germain d'Auxerre », dans *Monuments historiques de la France*, juillet-août 1973, p. 30.

(5) BLONDEL (Louis), « Les anciennes basiliques d'Againe », dans *Vallesia*, t. III, 1948, pp. 9-57 et en particulier 20-23.

(6) HEIRIC, *Miracula Sancti Germani...*, éd. Duru (Abbé Louis-M.) dans *Bibliothèque historique de l'Yonne*, Auxerre, 1863, t. II, pp. 158 sqq.

(7) *Ibidem*, p. 159. On pourra aussi se reporter dans le présent bulletin à : LOUIS (René) et MOREAU (Henri), « Les cryptes de Saint-Germain : état de la question ».

(8) LOUIS (René), *Les églises d'Auxerre*, Paris, 1952, p. 39, n. 12.

(9) HEIRIC, *Miracula...*, p. 162.

(10) ROUMAILHAC (Jean), « Dans la confession de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre : la disposition des corps saints autour de celui de Germain selon les *Miracula sancti Germani* d'Heiric », dans *B.S.F.A.Y.*, n° 2, 1985, pp. 17-22.

(11) HARDY (Madeleine) et LABBE (Alain), « Loup de Ferrières, Remi et Fredilo », dans *La Chanson de Geste et le mythe carolingien*, *Mélanges René Louis*, Saint-Père-sous-Vézelay, 1982, t. I, pp. 119-169.

(12) Cf. dans ce bulletin l'étude de ATSMAS (Hartmut), « La basilique de Saint-Germain d'Auxerre au V^e et au VI^e siècles », p. 33-40.

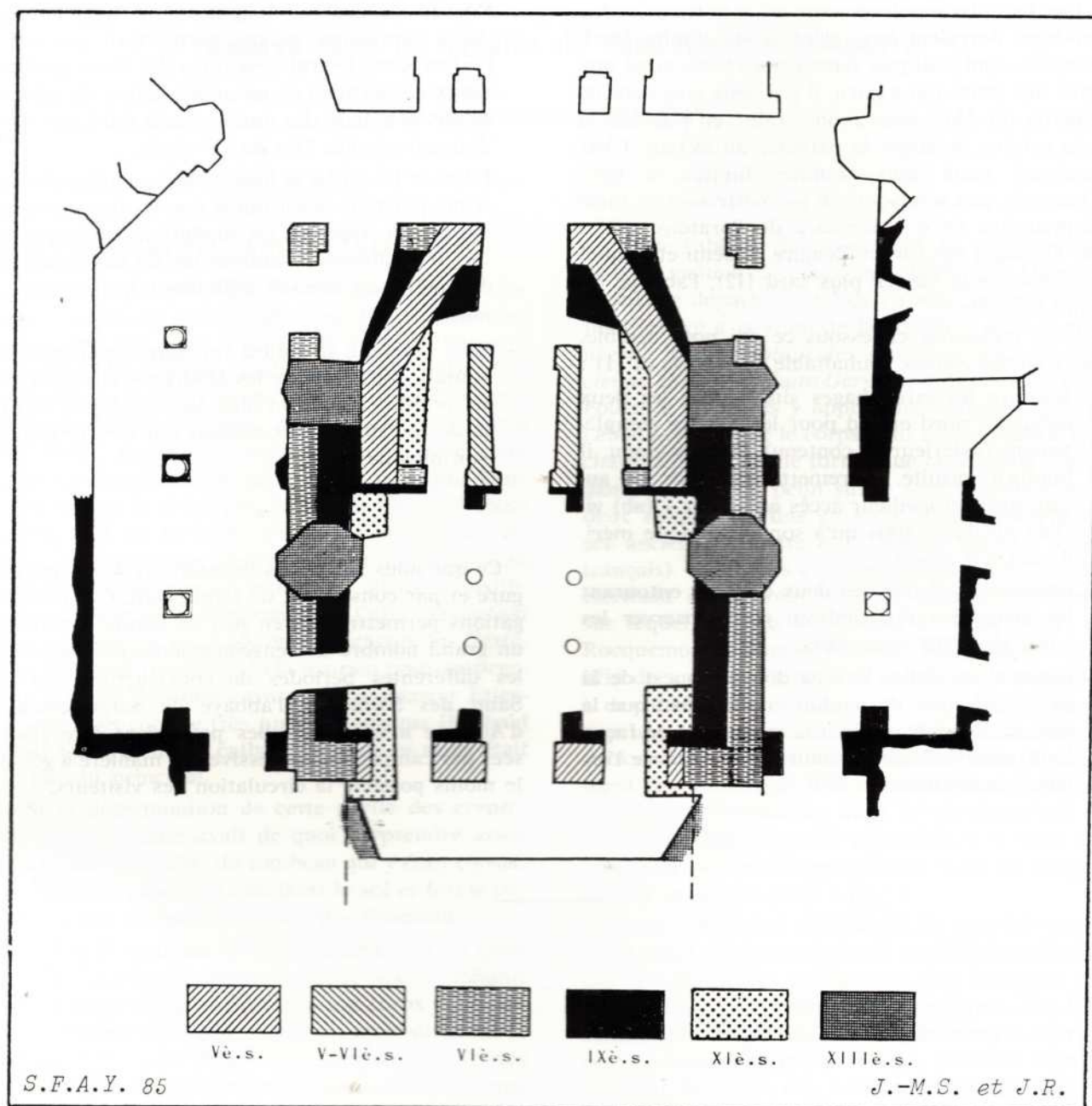


Fig. 12. — Abbaye Saint-Germain d'Auxerre
Evolution de la confession depuis la construction
de l'oratoire de Germain jusqu'à la fin du XIII^e siècle

On trouvera page 56 quelques
suggestions de sondages ➡

QUELQUES INVESTIGATIONS SOUHAITABLES

Une liste des emplacements où, à notre avis, des sondages devraient être opérés a été établie. Quelques-uns sont indiqués dans cette étude, ainsi que dans une autre qui a paru, il y a deux ans, dans ce bulletin (1). Mais nous avons craint, en publiant la liste entière, de lasser la patience du lecteur. C'est pourquoi nous nous sommes limités, à titre d'exemple, aux sondages qui permettraient de faire réapparaître ce qui demeure de l'oratoire édifié par Germain voici un millénaire et demi et duquel est issue, deux siècles plus tard (12), l'abbaye de Saint-Germain.

Nous indiquons ci-dessous ce qui nous semble, entre autres choses, souhaitable (cf. fig. 4a et 11) :

- Extraire les sarcophages situés dans les deux cubicules nord et sud pour les étudier complètement (extérieur et contenu). Bien entendu, il faudrait, ensuite, les remettre en place. On aurait ainsi un meilleur accès au « mur » (ab) visible au nord, ainsi qu'à son symétrique méridional, s'il existe.
- Déposer les dalles des deux couloirs entourant les structures du tombeau pour observer les bases des différents murs.
- Déposer les dalles le long du mur ouest de la partie orientale du couloir coudé (ainsi que la marche donnant accès à la mosaïque) de façon à observer la base des murs et le seuil de l'entrée à la confession.

- Déposer les dalles le long des murs nord et sud de la confession, ce qui permettrait peut-être de retrouver les substructions des murs goutteaux de Germain et, en même temps, de mieux observer la base des murs actuels (ou leurs fondations) réputés être du IX^e siècle.
- Déposer les dalles le long de la face orientale du triple portique ouest (ainsi que les marches) de manière à observer les fondations et, si possible, les différentes campagnes de construction des piliers et massifs délimitant les trois passages.
- Bien entendu, il faudra un jour supprimer le voultain construit par les Mauristes et redonner au tombeau un aspect plus décent. Mais il s'agit là de travaux qui nécessitent mûre réflexion et non plus de sondages.

★

Ce que nous suggérons demeure de faible envergure et par conséquent de faible coût. Ces investigations permettraient, en peu de temps, d'obtenir un grand nombre de renseignements précieux sur les différentes périodes de construction que le Saint des Saints de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre a connues; elles pourraient être réalisées par campagnes successives de manière à gêner le moins possible la circulation des visiteurs.

Le sarcophage de l'évêque Héribaldi conservé dans les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre

par Gilbert-Robert DELAHAYE

DANS LA « CRYPTA SANCTI STEPHANI »

Il y a un peu plus d'un demi-siècle, dans les *Annales de Bourgogne* (1), M. René Louis présentait le lieu de sépulture d'Héribaldi, évêque d'Auxerre (824-857), c'est-à-dire l'endroit que les rédacteurs des *Gesta Pontificum Autissiodorensium*, Alagus et Rainogala, chanoines de la cathédrale, ainsi qu'Héric, moine de Saint-Germain, appelaient, dans la seconde moitié du IX^e siècle, la *crypta Sancti Stephani*, la « crypte Saint-Etienne ». Depuis qu'en 1927 M. R. Louis y a découvert la série de fresques consacrées au jugement et au martyre du diacre Etienne, nous comprenons mieux la justification d'une telle dénomination. Cette décoration avait été payée, nous apprennent encore les *Gesta*, par Héribaldi lui-même. Cela n'a rien pour surprendre et cette dévotion envers le protomartyr Etienne apparaît comme très justifiée puisque Héribaldi était l'évêque d'une cathédrale dont ce saint était le patron principal.

Si la dénomination de cette partie des cryptes de Saint-Germain avait de quoi surprendre avant 1927, l'identification du tombeau qui y était conservé, dans un caveau creusé dans le sol et fermé par une trappe de bois, ne posait pas problème.

L'abbé Lebeuf, en 1743, n'écrivait-il pas : « Comme il [Héribaldi] avoit demandé d'être inhumé dans l'église de Saint-Germain, son corps y fut porté et disposé dans une crypte qui étoit surnommée de Saint-Etienne. Malgré les changements arrivés depuis dans ces grottes, on ne doute nullement que son sépulcre ne soit le premier qu'on y trouve, en entrant à gauche, du côté du septentrion, attendu que la mémoire en a été conservée par quelques épitaphes. M. Séguier, évêque, ayant fait ouvrir ce tombeau, en 1636, trouva le corps revêtu d'habits pontificaux, quoique réduits en cendres pour la plus grande partie (...) » ? (2).

C'est le 17 septembre 1636 que Mgr Dominique Séguier, évêque d'Auxerre, avait procédé à la seconde reconnaissance des corps saints renfermés dans les cryptes (appelées alors « les saintes grot-

tes ») de l'abbaye Saint-Germain. Le procès-verbal de cette visite a été publié par Maximilien Quantin, archiviste départemental de l'Yonne, comme pièce justificative à la suite de la réédition qu'il a donnée de la *Description des saintes grottes de l'ancienne abbaye de Saint-Germain d'Auxerre* de Dom Fournier (3). Nous y apprenons, comme l'indique l'abbé Lebeuf, que le corps était alors revêtu d'une chasuble de la même forme que celle qu'on voyait dans son portrait peint sur le mur et qu'il y avait deux épitaphes, l'une en latin, d'un caractère assez ancien, et l'autre en « langue vulgaire » (en français). Épitaphes et représentation de l'évêque Héribaldi disparurent en 1655 sous un badigeon sur lequel s'exerça le pinceau de Dom Henri de Rocquemont, moine de l'abbaye, généralement qualifié de « peintre médiocre », chargé de procéder à des « embellissements » (4). Toutefois, il repeignit une autre représentation d'Héribaldi en habits épiscopaux. « Depuis lors, écrit R. Louis, l'effacement des plâtras de 1655 a laissé reparaître l'épitaphe latine transcrite dans le procès-verbal de Dominique Séguier : elle appartient à la série des épitaphes peintes un peu partout dans les cryptes au XIII^e et au XIV^e siècle » (5).

Quant aux restes d'Héribaldi, ils ont été totalement pillés. Ce furent d'abord, en 1815, des officiers des troupes alliées occupantes (des Bavares, dit-on, désireux de prélever des reliques de leur compatriote Héribaldi, *natione Boiarius*) qui brisèrent le couvercle, puis, en 1845, pendant l'octave de saint Germain, des curieux qui achevèrent de le rompre.

Actuellement le sarcophage se présente sous la forme d'une cuve et d'un couvercle. Si la cuve est bien conservée, le couvercle est, pour sa part, brisé en trois fragments. Il a d'abord été cassé transversalement, ensuite le morceau couvrant le pied a été refendu longitudinalement. Le fragment couvrant la tête est encore en place, les autres sont disposés de part et d'autre de la cuve, dans le caveau. Deux anneaux de fer ont été scellés à la partie supérieure de ce couvercle.

UN TOMBEAU ANACHRONIQUE

Lorsque le procès-verbal de la reconnaissance de 1636 indique que ce sarcophage de pierre est « le plus beau de ceux qui se trouvent dans les cryptes (si l'on excepte celui de saint Germain) », il faut entendre qu'il est le plus remarquable. C'est, en effet, le plus grand. Il est de dimensions beaucoup plus importantes que les sarcophages mérovingiens contenus en divers endroits des cryptes. Ses parois longitudinales ne mesurent pas moins de 2,39 m, alors que les sarcophages des VI^e et VII^e siècles excèdent de peu 2 m de longueur. Toutes les autres dimensions sont du même ordre et dénotent une volonté caractérisée de donner à ce tombeau un aspect imposant (voir les dimensions sur les plans).

L'emploi du sarcophage vers le milieu du IX^e siècle est en lui-même un fait notable. Car ce mode de sépulture a, en effet, été abandonné vers le milieu du VIII^e siècle, époque où « les usages funéraires hérités de l'Antiquité tardive et fondés sur le respect de la tombe individuelle avaient vécu, écrit M. Patrick Périn; l'accomplissement de la christianisation aboutissant, en fin de compte, à l'anonymat des inhumations et à l'inutilité de leur conservation matérielle durable, suscitée par l'espérance d'une survie immatérielle dans l'au-delà. On s'explique ainsi la disparition du mode d'inhumation en sarcophages » (6). Il n'est toutefois pas exclu que des causes économiques et démographiques aient pu influencer également sur cette attitude (7).

Généralement, les princes et les puissants de l'époque carolingienne désireux de se doter d'un tombeau à la mesure de leur importance terrestre n'hésitaient pas à remployer des sarcophages antiques. Charlemagne fut enterré dans un sarcophage païen représentant l'enlèvement de Proserpine, encore à Aix-la-Chapelle, et Louis le Pieux confia son corps à un sarcophage chrétien d'Arles qui se trouve toujours à Metz. En ces temps-là, comme l'a fort bien noté Mme May Vieillard-Troiekouroff (8), il semble que l'on ait également utilisé des sarcophages antiques pour y déposer des corps saints. C'est le cas, parmi d'autres, dans la région troyenne, des sarcophages de sainte Prudence et de saint Lupien. Il n'est pas exclu que l'on ait remployé aussi des sarcophages mérovingiens. Le cas du sarcophage d'Abbon, successeur d'Héribaldi sur le siège épiscopal d'Auxerre, en est peut-être un exemple (9).

Dans ces conditions, on perçoit mieux l'importance du sarcophage d'Héribaldi. Celui-ci ne fut pas, semble-t-il, un remploi mais bel et bien une création comme paraissent l'indiquer diverses caractéristiques.

UNE CREATION CAROLINGIENNE

En premier lieu, il convient d'insister sur les dimensions hors du commun de cette sépulture. Les sarcophages mérovingiens, nous l'avons dit, dépassent rarement 2,00 à 2,05 m. Certains exemplaires exceptionnels mesurent pourtant jusqu'à 2,15/2,20 m. Mais le sarcophage d'Héribaldi mesure, rappelons-le, 2,39 m. Il paraît donc douteux qu'il puisse s'agir d'une œuvre mérovingienne remployée.

Le traitement des surfaces, les parois lisses, soigneusement dressées, contrastent elles aussi avec ce que l'on constate habituellement sur les faces des sarcophages mérovingiens en pierre. Quand ils ne portent pas un décor spécifique, ceux-ci montrent au moins des traces d'outils ou des agencements de sillons taillés au poinçon. Rien de tout cela ne se retrouve sur le sarcophage d'Héribaldi dont la beauté réside pour une bonne part dans la simplicité.

Le seul décor est une croix ornant le couvercle. La hampe est constituée par la face supérieure de ce couvercle tandis que la traverse est formée de deux branches faisant saillie sur les deux pans latéraux. Le tombier a su tirer là un ingénieux parti de la forme de ce couvercle à trois pans. Les trois pans se retrouvent fréquemment dans l'architecture carolingienne. Ne sont-ils pas présents, dans les cryptes de Saint-Germain, dans le profil des arcatures par lesquelles les cubicules d'angle s'ouvrent sur le couloir de circulation (10) ?

Sans doute est-ce à la piété des fidèles de son diocèse qu'Héribaldi dut ce magnifique tombeau. Mais il n'est pas non plus exclu qu'en la circonstance le roi Charles le Chauve ait voulu lui exprimer sa reconnaissance.

G.-R. D.

(1) LOUIS (René), « Sur le lieu de sépulture de saint Héribaldi, évêque d'Auxerre (824-857) », dans *Annales de Bourgogne*, vol. VI, 1934, pp. 171-174.

(2) LEBEUF (abbé Jean), *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse*. On a utilisé ici la réédition Laffite Reprints, Marseille, 1978, reproduisant fidèlement l'édition d'Auxerre-Paris, 1848-1855, t. I, p. 194.

(3) L'édition originale de la *Description des Saintes Grottes de l'abbaye royale de Saint-Germain d'Auxerre* de Dom Fournier date de 1714. Elle fut réimprimée en 1780. En 1846, Maximilien Quantin en donna une « nouvelle édition revue et augmentée d'une notice historique et d'une notice archéologique (...), d'un plan des cryptes, de deux de l'église, d'annotations et de l'office de saint Germain ». Le « Processus verbalis de reseratione sanctorum in basilica Sancti Germani sepulorum » de Dominique Séguier y occupe les pages 101 à 112. A la page 104, on lit la description de la reconnaissance du tombeau d'Héribaldi :

« Inde progressi, vidimus sepulcrum sancti Heribaldi Autissiodorensium episcopi, cujus corpus in sarcophago lapideo, omnium qui in ipsis cryptis habentur (si sarcophagum sancti Germani excipias) pulcherrimo, casula indutum ea forma videbatur, qua in pariete ejus imago depicta. Hujus autem sepulcri duplex erat elogium, unum latino idiomate, nec non vetustiori caractere, alterum vulgari sermone, verbis scilicet quæ sequuntur :

Hic requiescit sanctæ recordationis Heribaldus qui fuit abbas istius monasterii, postea episcopus factus, rexit Autissiodorensem ecclesiam annis tringita quatuor; obiit autem septimo calendarum maiarum, et in basilica sancti Germani habuit sepulturam.

Ci-gît le corps de S. Héribaldi, qui fut abbé de cette abbaye, puis fut évêque de cette cité, y régna trente-quatre ans, et mourut le vingt-cinquième d'avril, ayant relevé le corps de S. Germain ».

(4) Sur ces « embellissements » dirigés par le prieur Dom Benoît Coquelin. voir : LOUIS (R.), *article cité*, p. 172; et HARDY (Madeleine) et LABBÉ (Alain), « En marge du conflit entre Charles le Chauve et Girart de Vienne : Loup de Ferrières, Rémi d'Auxerre et le peintre Fredilo », dans *La chanson de geste et le mythe carolingien. Mélanges René Louis*, Mayenne, 1982, t. I, pp. 119-169, cf. pp. 149-150.

(5) LOUIS (R.), *art. cit.*, p. 172.

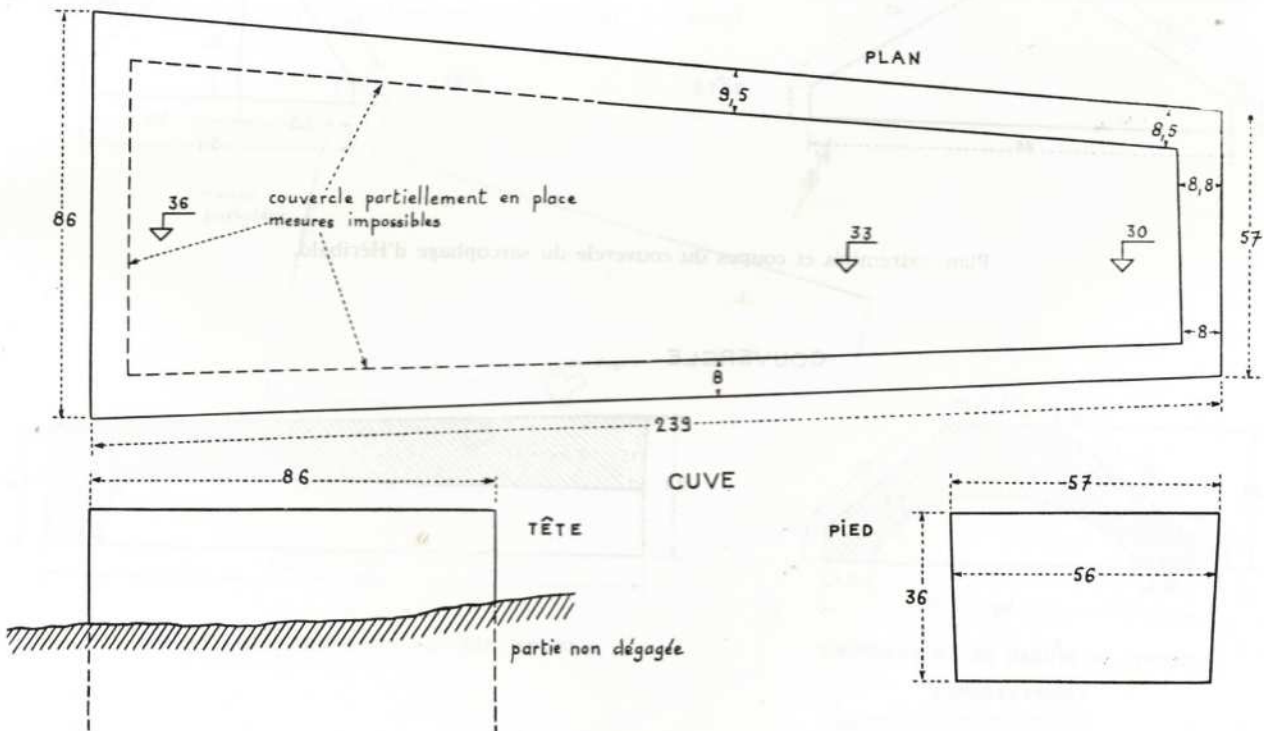
(6) PÉRIN (Patrick), *Collections mérovingiennes. Musée Carnavalet*, 1985, p. 198.

(7) LOUIS (René) et DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Le sarcophage mérovingien considéré sous ses aspects économiques et sociaux », dans *Actes du 105^e Congrès national des Sociétés savantes, Caen, 1980, Section d'archéologie et d'histoire de l'art*, pp. 275-295, voir notamment pp. 294-295.

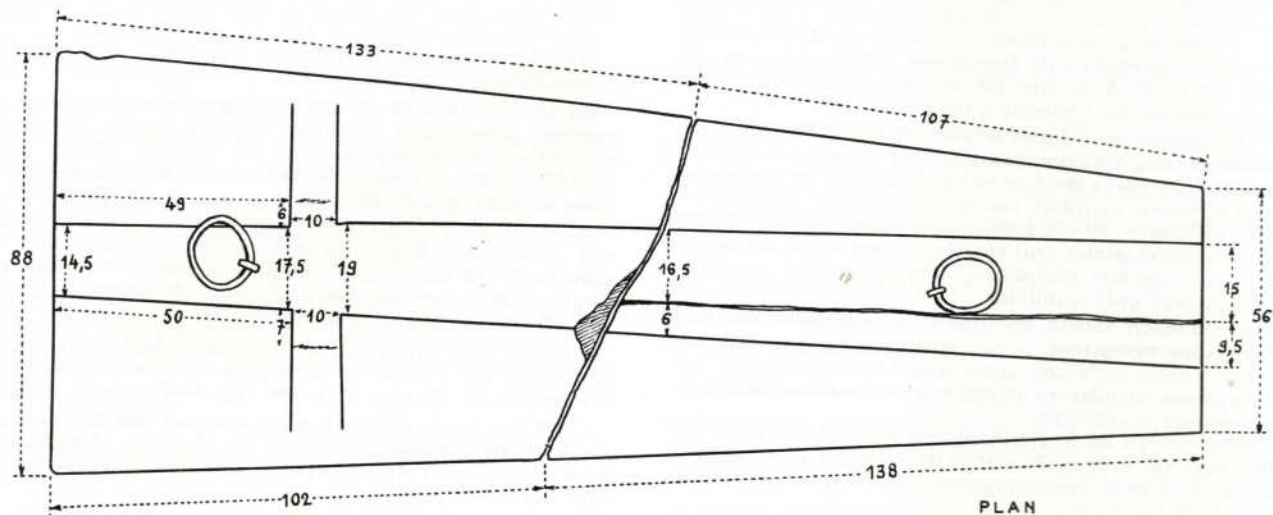
(8) VIEILLARD-TROIEKOUROFF (May), « Importance donnée aux monuments funéraires à l'époque mérovingienne », dans *Actes du 102^e Congrès national des Sociétés savantes, Limoges, 1977, Section d'archéologie et d'histoire de l'art*, pp. 325-335, voir notamment pp. 333-335.

(9) Voir notre étude sur ce sarcophage dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 1, 1984, pp. 43-47.

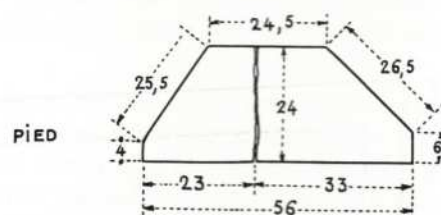
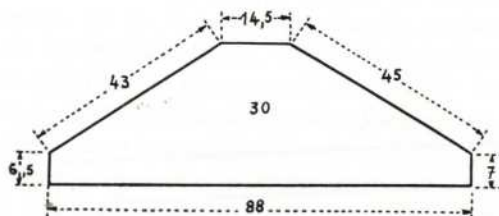
(10) Cette forme originelle a été restituée par les travaux de M. Robert Vassas, architecte en chef des Monuments historiques, qui l'avait retrouvée sous les aménagements ultérieurs.



Cuve du sarcophage d'Héribaldi.

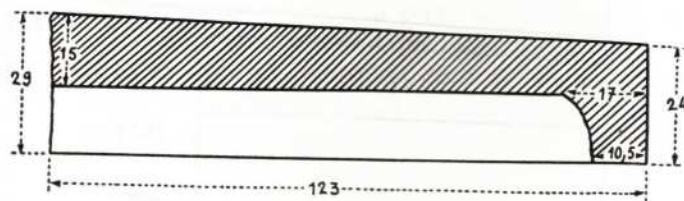
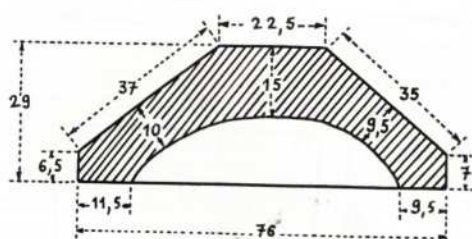


COUVERCLE



Plan, extrémités et coupes du couvercle du sarcophage d'Héribaldi.

COUVERCLE



Nouvelles sépultures exhumées au nord de l'église de Saints-en-Puisaye

8 - 12 juin 1985

par Gilbert-Robert DELAHAYE

Afin de vérifier si les sarcophages mis au jour le 6 novembre 1982 (1) constituaient un mode d'inhumation commun à Saints au cours de l'époque mérovingienne, un sondage a été pratiqué du 8 au 12 juin 1985 sur le terrain s'étendant au nord de l'église de la localité, entre ce monument et le presbytère (parcelles cadastrales AE 37 et 92).

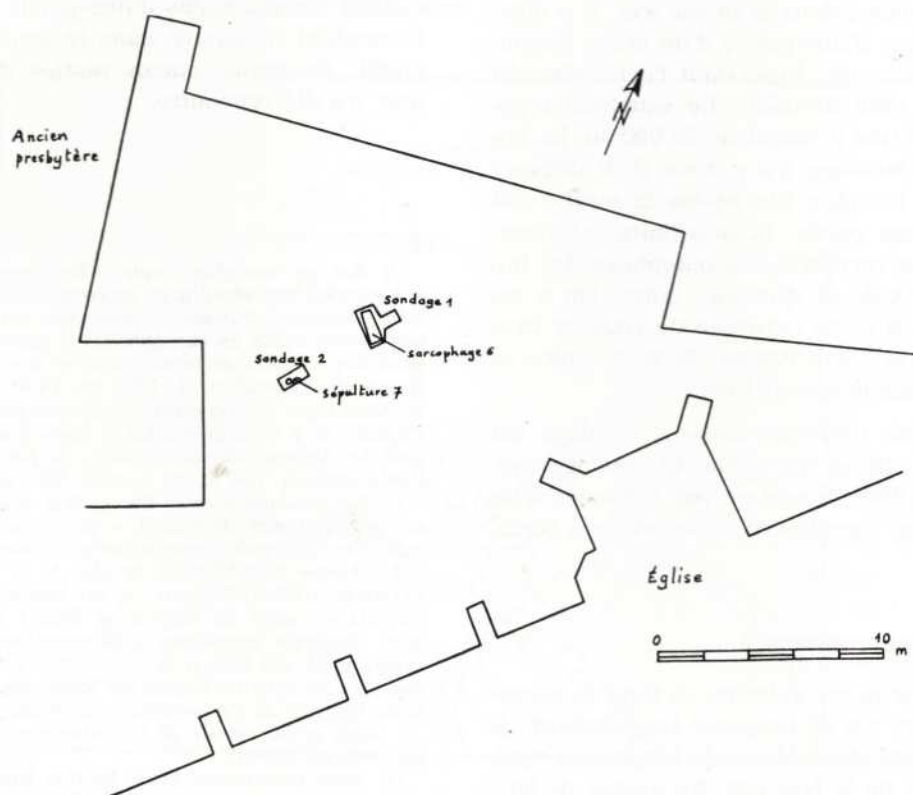
Cette recherche a été conduite par une équipe de fouille constituée de membres des Amis de l'église de Saints et de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne, comprenant M. Robert Breuiller, Mlle Germaine Demaux, MM. Luc Privault, Jacques Richard, Hubert Robert, Jean Roumailhac, Jean-Marc Saur, Sébastien Vaudescal et l'auteur (2).

Déroulement du sondage 1

L'investigation (qui ne devait pas dépasser une surface archéologique utile de deux mètres carrés)

a d'abord été conduite en tranchée (largeur 50 cm) selon une orientation Nord-Est/Sud-Ouest à partir de l'emplacement d'un des sarcophages mis au jour en novembre 1982. Cela afin de tenter de recouper des rangées d'inhumations si, comme on pouvait le supposer, les sépultures étaient ainsi disposées (c'est fréquemment le cas à l'époque mérovingienne).

Une cuve de sarcophage, nommée sarcophage 6 (en continuité de la numérotation de 1982) a ainsi été rencontrée et dégagée. Du moins ce qu'il en restait car ce tombeau était arasé jusqu'au niveau du fond. Par ailleurs, ce vestige de cuve était disposé pied au Nord-Ouest et tête au Sud-Est, orientation tout à fait différente de celle des autres sarcophages connus à Saints, notamment de ceux mis au jour le 6 novembre 1982 qui suivaient plutôt un axe Ouest-Sud-Ouest/Est-Nord-Est. Sa destruction partielle jointe à son orientation laissent supposer que cette cuve n'était plus à son emplacement originel.



Situation des sondages effectués du 8 au 12 juin 1985.

Cette hypothèse est renforcée par le fait que le sarcophage 6 était inclus dans un niveau comportant une grande densité de blocs de grès ferrugineux ayant manifestement servi de remblai en vue de la consolidation d'un sol meuble (n'oublions pas que ce sont les travaux de drainage à la périphérie de l'église, à quelques mètres de là, qui ont amené les découvertes de 1982).

Dans ce remblai ont été trouvés des tessons appartenant à deux poteries globulaires et permettant la reconstitution de cols et de fonds. Il ne s'agit pas de grès, mais de céramique à pâte blanche, ressemblant à une pâte médiévale et portant des coulées de glaçure vert pâle. Ces poteries feront l'objet d'un prochain article.

Au-dessus du sarcophage, dans la terre brune, au niveau supérieur des grès ferrugineux, a aussi été rencontré un éperon à molette en métal ferreux.

Déroulement du sondage 2

Le premier sondage s'avérant stérile à partir d'un mètre de profondeur et la surface archéologique utile n'atteignant pas deux mètres carrés, un deuxième sondage a été entrepris, trois mètres à l'Ouest du premier, dans le même axe. Il a amené la mise au jour d'une partie d'un corps (sépulture 7) déposé dans une fosse dont l'extrémité, du côté de la tête, était arrondie. Ce squelette reposait sur le dos, à une profondeur de 0,85 m. La faible étendue du sondage n'a permis d'en dégager qu'une partie : le crâne (du moins la moitié qui en subsistait), une partie du maxillaire inférieur, une quinzaine de vertèbres, les omoplates, les humérus, une clavicule et quelques côtes. On a pu noter que dans la terre naturelle de couleur brune, le tracé de la fosse rempli de terre noire se distinguait particulièrement bien.

La stratigraphie observée dans ce sondage est sensiblement la même que celle du sondage précédent. Elle en diffère pourtant par l'absence d'un niveau de remblai constitué de blocs de grès ferrugineux.

Description du sarcophage 6

Constitué d'une pierre calcaire, ce fond de sarcophage mesure 160 cm de longueur fragmentaire. Il est de plan trapézoïdal : 34 cm de largeur au pied, 58 cm au niveau de la fracture. Au niveau de leur arasement, l'épaisseur des parois est de : 5 cm au

pied, 5,5 à 12 cm pour la paroi longitudinale droite, 7,5 à 10 cm pour la paroi longitudinale gauche.

L'épaisseur du fond, bien que variable, est en moyenne d'une dizaine de centimètres. Cela ne permet pas d'apprécier la présence d'un éventuel décor. Toutefois, un fragment de paroi trouvé au-dessus montre des sillons taillés au poinçon. Bien qu'on ne puisse pas formellement établir que ce vestige de paroi se rapporte à ce fond, la proximité de la découverte donne à penser qu'il peut provenir de la même cuve. Si tel était le cas, ce sarcophage pourrait, comme ceux découverts en 1982, être attribué à la seconde moitié du VI^e siècle ou au début du VII^e.

Conclusion

Le sarcophage 6 et la sépulture 7 confirment la fonction funéraire du site, sans permettre de vérifier la densité des inhumations ni la fréquence de l'emploi des sarcophages.

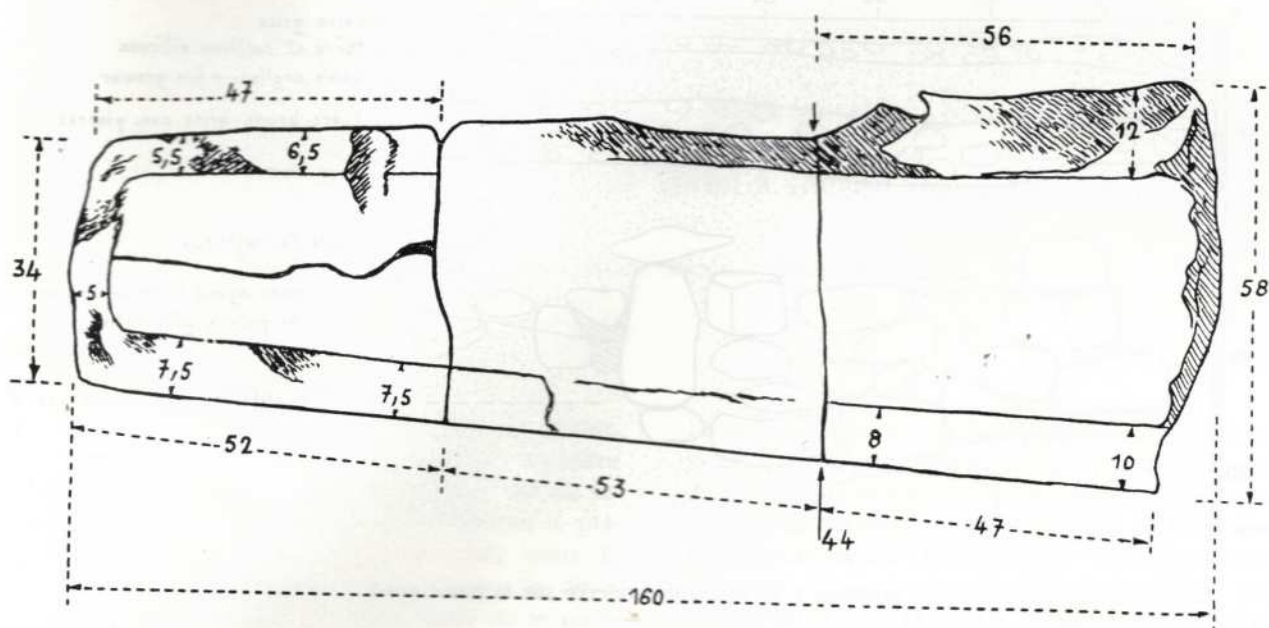
En revanche, il semble que depuis le haut Moyen Âge le terrain situé entre l'église et le presbytère ait été occupé à d'autres fins que funéraires. Un plan de Saints en 1786 montre qu'à l'emplacement approximatif des sondages s'étendait un bâtiment (3). Peut-être est-ce pour l'implantation de celui-ci (ou du moins d'une partie de celui-ci) que le remblai rencontré dans le sondage 1 avait été établi. Toutefois, aucun vestige de fondation de mur n'a été rencontré.

G.-R. D.

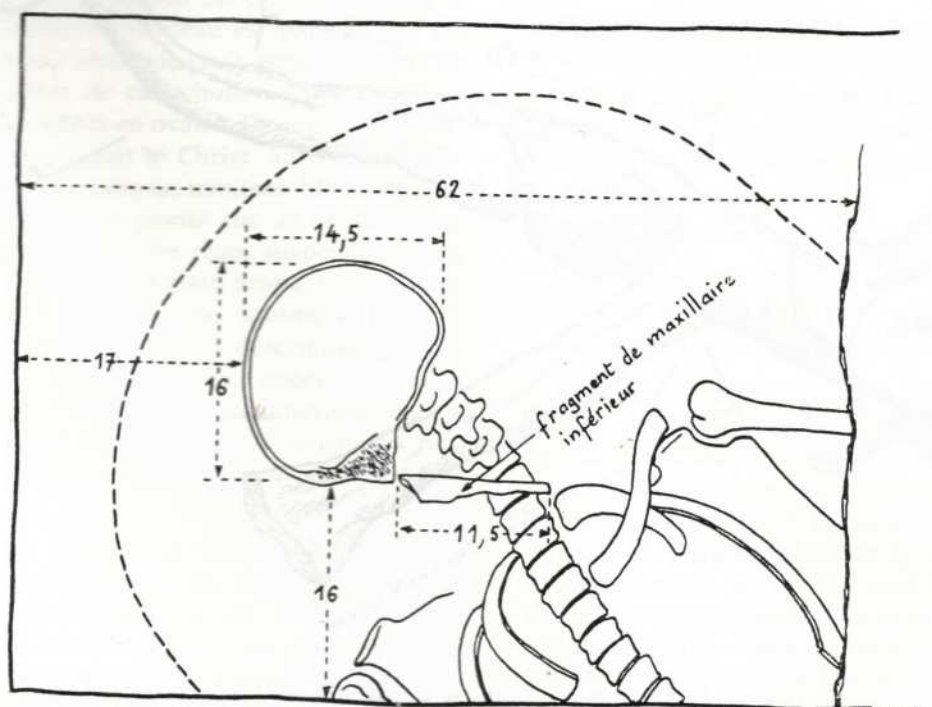
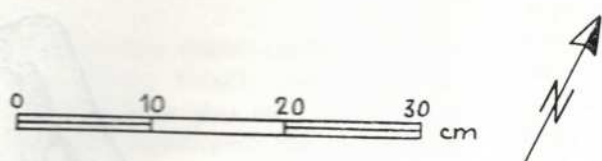
(1) Sur ce sauvetage, voir : DELAHAYE (Gilbert-Robert), « A propos des sépultures mérovingiennes découvertes en 1982 à Saints-en-Puisaye : remarques sur la formation des nécropoles riches en sarcophages », dans *Bulletin de la Société des Fouilles archéologiques et des Monuments historiques de l'Yonne*, n° 2, 1985, pp. 23-30. Du même auteur, « Sauvetage de sépultures mérovingiennes à Saints-en-Puisaye, le 6 novembre 1982 », dans *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau*, vol. 61, n° 2, avril 1985, pp. 135-147.

(2) Ce sondage a déjà donné lieu aux notes et articles suivants : IMBERT (Bernard), « Les dessous de l'histoire locale, une nécropole mérovingienne à Saints », dans le journal *L'Yonne républicaine*, n° des 15 et 16 juin 1985, p. 6. DELAHAYE (Gilbert-Robert), « Un nouveau sarcophage découvert au nord de l'église de Saints », dans *Par cheux nous* (bulletin municipal d'information de Saints-en-Puisaye), n° 26, été 1985, p. 5; et « Nouveaux sondages archéologiques au nord de l'église de Saints-en-Puisaye (Yonne) », dans *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau*, vol. 61, n° 3, juillet 1985, pp. 208-213.

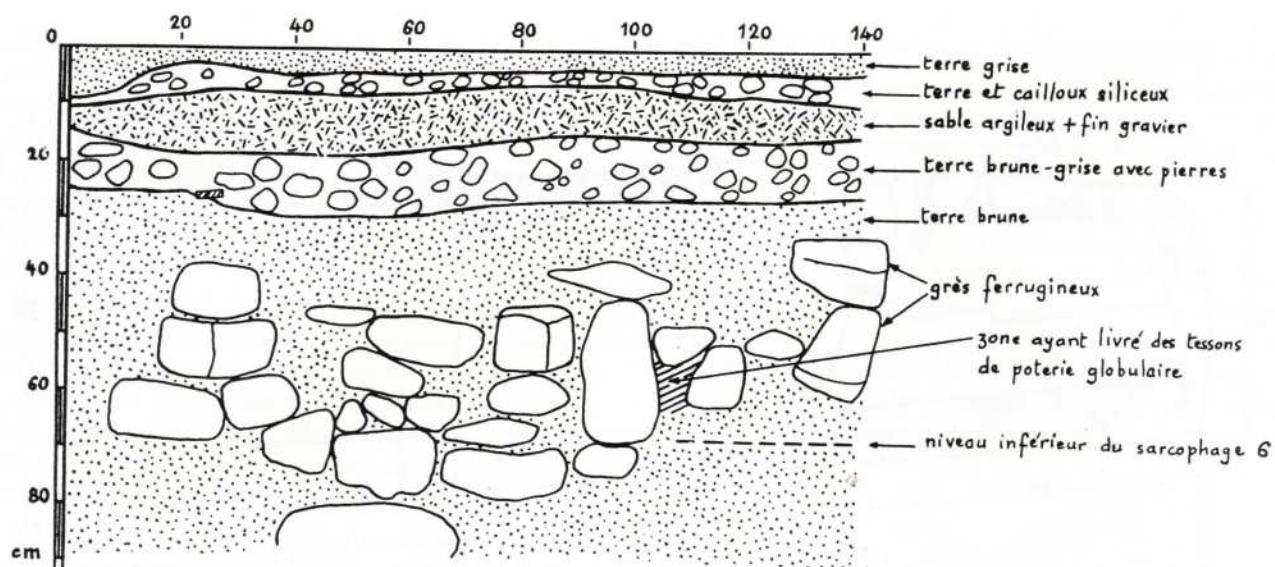
(3) Nous remercions Mme Adeline Breuiller, qui se livre à des recherches historiques sur Saints, de nous avoir communiqué ce document.



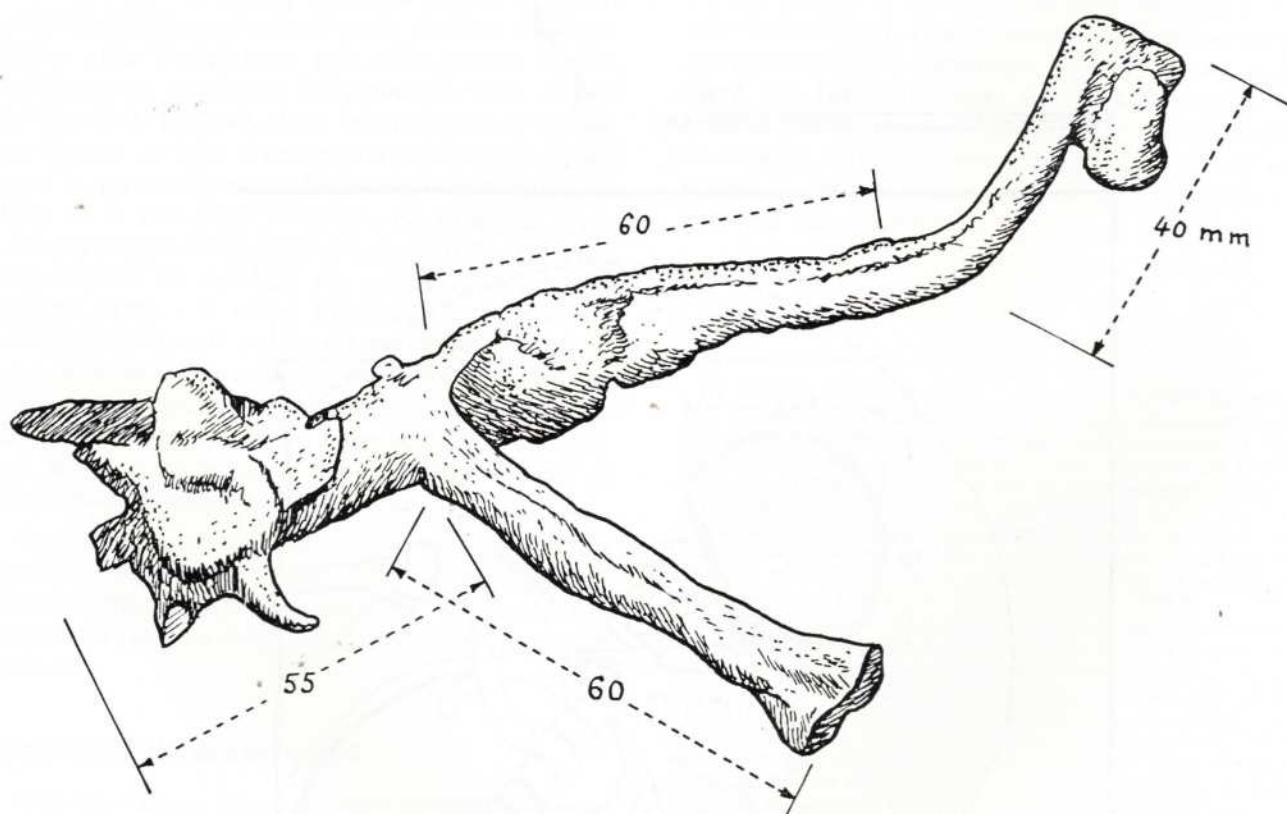
Plan du sarcophage 6.



Plan de la sépulture 7. En pointillé, limite de la fosse d'inhumation.



Sondage 1. Stratigraphie relevée sur la paroi nord.



Sondage 1. Eperon à molette dans sa gangue d'oxydation et de dépôt terreux

Dans la crypte de la cathédrale d'Auxerre

La fresque du Christ à cheval

par René LOUIS et Jacques LEFEBVRE

Dans cette crypte romane de la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre, construite dans la première moitié du XI^e s., la dévotion aux saints passe au second plan et la dévotion au Christ reprend la place prépondérante qu'elle avait occupée dans le christianisme des premiers siècles avant le développement du culte des reliques. Rien ne le montre mieux que les peintures murales qui se voient encore dans la chapelle de la Trinité et dont l'une, celle du Christ à cheval, remonte certainement au XI^e siècle.

L'artiste s'est limité aux quatre couleurs qu'employait le moine peintre Fredilo aux cryptes de Saint-Germain, deux siècles plus tôt : ocres rouge et jaune, blanc et gris légèrement bleuté, mais la structure de sa composition est grandiose. Tout le champ de la voûte en berceau est partagé par les quatre bras d'une immense croix gemmée, dont on distingue le décor de cabochons losangés cantonnés de pierres taillées en ovales. Devant cette croix, en son centre, apparaît le Christ, auréolé du nimbe crucifère, drapé dans un manteau blanc sur une riche tunique rouge et monté sur un cheval blanc passant à dextre; il tient les rênes suspendues dans la main gauche et, dans la main droite, le long sceptre de tradition carolingienne, sommé d'un pommeau. Dans les quatre cantons déterminés par les branches de la croix, quatre anges, les ailes déployées, montent, eux aussi, des chevaux blancs. Ils tiennent également les rênes de la gauche, tandis qu'ils font, de la main droite, un geste d'acclamation.

Parce qu'une telle représentation est unique dans l'iconographie chrétienne, on a beaucoup hésité, dans les temps modernes, sur le sens à lui attribuer : « Ce Christ équestre qui tient en main une baguette, écrivait en 1905 Emile Mâle, de l'Académie française, est un exemple unique dans

l'histoire de l'art. L'artiste aura voulu représenter le Dieu vengeur de l'Apocalypse, armé de la verge de fer ». Mais ce Christ qui chevauche paisiblement n'a rien de terrible : ce qu'il tient en main n'est pas la verge de fer de l'Écriture — *et confringes eos in virga ferrea* —, mais le même sceptre que porte l'empereur Otton II, siégeant entre les figures symboliques des quatre nations, dans une miniature du « Registrum Gregorii » au musée de Chantilly. La croix gemmée devant laquelle il chevauche ne représente pas le gibet d'ignominie sur lequel le Fils de Dieu a voulu mourir pour le salut des hommes; elle est le signe de son triomphe sur la mort, l'emblème de victoire qu'il tient toujours à la main dans les représentations anciennes de sa résurrection :

Dux vitae mortuus regnat vivus : « Le maître de la vie, après avoir subi la mort, règne vivant ».

Telle était la grande croix d'orfèvrerie que l'empereur Constantin avait dressée à Jérusalem sur le Golgotha, l'étendard royal qu'a célébré le poète Fortunat :

Vexilla prodeunt :

Fulget crucis mysterium.

« Les étendards du roi s'avancent :

« Le mystère de la croix resplendit ».

Après les lumineuses études de M. André Grabar sur les « Théophanies » — c'est-à-dire les manifestations du Christ au monde — et sur « l'Empereur dans l'art byzantin », aucun doute n'est possible : la fresque d'Auxerre représente le Christ roi et empereur, celui qu'acclamaient les *Laudes carolinae*, le 25 décembre de l'an 800 lors du couronnement de Charlemagne à Saint-Pierre de Rome : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat* : « Le Christ est vainqueur, le Christ est roi, le Christ est empereur ».

Le prototype véritable du Christ à cheval d'Auxerre se trouve sur les monnaies des empereurs romains figurant l'*adventus imperatoris*, c'est-à-dire leur entrée solennelle au jour de leur avènement à l'empire. L'empereur chevauche tenant le sceptre, et une victoire ailée marche devant lui. Les anges ont ici pris la place de la victoire ailée. Sur ce modèle de l'*adventus imperatoris*, l'auteur de cette fresque a conçu l'image de la manifestation glorieuse du Christ, de son avènement triomphal lors de sa seconde parousie, immédiatement avant le Jugement dernier, ainsi qu'il est dit dans le *Credo* : *Et iterum venturus est cum gloria judicare vivos et mortuos, cujus regni non erit finis* : « Et il fera un second avènement dans la gloire lorsqu'il viendra juger les vivants et les morts et dès lors, son règne n'aura pas de fin ».



Bas-relief représentant l'« adventus »
d'un empereur romain
(Musée de Saintes). Cl. René Louis

Mais c'est un dérivé du verbe *venire*, *advenire* qui est employé par l'église romaine dans l'Introït de la messe de l'Épiphanie, emprunté à une prophétie de Malachie : *Ecce advenit dominator, et regnum in manu ejus, et potestas et imperium* : « Voici que fait son entrée le Seigneur souverain, et il tient en sa main la royauté, la puissance et l'empire ». Aucun chant ne convient mieux comme illustration de la fresque du Christ à cheval, car elle représente, au sens étymologique, une « épiphanie » du Christ.

Très proche de la technique carolingienne par la gamme restreinte des couleurs, la tonalité très douce, les fonds clairs, les teintes plates, cette fresque, qui relève d'un art vraiment monumental, peut être considérée avec certitude comme une œuvre du XI^e siècle, mais il est impossible de dire à quel évêque de ce siècle nous la devons. Les *Gesta Pontificum* mentionnent deux prélats de cette

époque, qui firent exécuter des peintures dans la cathédrale. Geoffroy de Champallement (1052-1075) fit représenter les saints évêques, ses prédécesseurs, sur le mur du rond-point autour du maître-autel et il fonda un canonicat en faveur d'un peintre très expert. L'évêque Humbaud (1087-1114) orna de peintures la voûte de l'abside de la cathédrale, au-dessus de l'autel de Saint-Étienne. Dans les cryptes, les « Gestes » des évêques d'Auxerre disent seulement qu'il fit peindre des autels, c'est-à-dire les murs et les voûtes des chapelles qui abritaient ces autels. A l'autel de Saint-Nicolas, il fit représenter le Sauveur crucifié entre la Vierge et saint Jean l'Évangéliste. Le texte des « Gestes » ne permet donc pas d'attribuer la fresque du Christ à cheval, peinte à la voûte de la chapelle de la Trinité, à Humbaud plutôt qu'à Geoffroy de Champallement ou à un autre évêque du XI^e siècle.

Il n'est pas indifférent de savoir que l'évêque d'Auxerre au début du XI^e siècle, Hugues de Chalon, était l'admirateur et l'ami de l'empereur Otton III, qui avait adopté l'idéal impérial de Constantin et de Charlemagne et qui se proposait de le réaliser avec l'appui de Sylvestre I^{er}, autrement dit le moine Gerbert d'Aurillac, monté sur le siège de saint Pierre.

Quand en 1961, Monseigneur Cibulka, professeur d'Histoire de l'Art à l'université de Prague, est venu visiter cette crypte avec un groupe de ses étudiants tchécoslovaques, il a déclaré avec émotion qu'il retrouvait, dans cette admirable fresque du Christ à cheval, l'inspiration profonde de l'art ottonien des X^e et XI^e siècles dans le Saint-Empire romain germanique.

Peu après, passait à Auxerre l'illustre poète lithuanien Oscar Vladislav de Lubicz-Milosz et ce grand voyageur devant l'Éternel fut tellement impressionné par la contemplation de notre Christ à cheval qu'il écrivit dans son journal de route, publié depuis lors, cette phrase devenue fameuse parmi les historiens des lettres : « La cathédrale d'Auxerre est la seule église apocalyptique de la chrétienté ». Des Auxerrois seraient mal venus à contester la réalité d'un aussi magnifique éloge, car il est certain que l'Apocalypse met en scène un cavalier monté sur un cheval blanc; or les commentateurs médiévaux de l'Apocalypse de Beatus reconnaissent dans ce « cavalier au cheval blanc » une image du Christ lors de son second avènement, d'autant plus que la couleur blanche du cheval était, à cette époque, un privilège des rois et des hauts personnages qui les entouraient.

Il n'en reste pas moins que, sur cette notion empruntée à l'Apocalypse, est venue se greffer, comme nous venons de le dire, l'image traditionnelle, d'origine romaine de l'*adventus imperatoris*. Et c'est pourquoi, très-haut au-dessus de la fresque du Christ à cheval, au sommet de l'abside du chœur de la cathédrale, dans la lumière irisée des vitraux du XIII^e siècle, on peut lire encore aujourd'hui cette acclamation qui semble donner la réplique à la fresque que nous étudions : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*.

Il se trouvera peut-être, en notre temps, quelques bons esprits pour juger cette formule, qui est byzantine et carolingienne, trop triomphaliste, alors que la tendance moderne est plutôt d'atténuer et même d'estomper cet aspect de l'ecclésiologie médiévale. Il est cependant permis de rappeler une cérémonie de la liturgie latine du dimanche des Rameaux : lorsque la procession traditionnelle, après être sortie un moment de la nef, se présentait à nouveau devant les grandes portes fermées de l'église, le diacre frappait à la porte avec la hampe de la croix processionnelle et prononçait à trois reprises ce verset de l'Écriture sainte : *Attolite portas, principes, vestras et elevamini portae aeternales et introibit Rex gloriae* : « Princes ouvrez grandes vos portes ! Et vous, portes éternelles, élevez-vous, et le Roi de gloire fera son entrée ! » De l'autre côté des grandes portes, le célébrant répondait par cette question : *Quis est iste Rex gloriae ?* « Quel est ce roi de gloire ? » et le diacre répondait par trois fois : *Dominus fortis et potens, Dominus potens in praelio* « Le Seigneur valeureux et puissant, le Seigneur puissant dans le combat ».

On peut penser que les fidèles du XI^e siècle, à la cathédrale d'Auxerre, imaginaient ce Seigneur valeureux et puissant sous l'aspect triomphal du Christ à cheval de cette admirable crypte. Et de fait, c'est exactement l'image qu'en donne l'hymne que le chœur des chantres entonnait quand les portes avaient été rouvertes et que la procession rentrait dans l'église : le « Gloria laus et honor » de Théodulfe, évêque d'Orléans, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire et le plus célèbre poète de la cour de Charlemagne : « Gloire, louange et honneur soient à toi, ô Christ, Roi et Rédempteur, pour qui l'élite des enfants fait retentir un Hosanna pieux ».

Il faut avouer que cette image de domination et de prouesses guerrières que donne l'hymne de Théodulfe est bien éloignée du spectacle que décrivent les Évangiles pour l'entrée du Christ à Jérusalem, peu avant son arrestation, son jugement

et sa Passion. Selon l'Évangile, le Christ fait son entrée dans la Cité de David, monté pacifiquement et bien modestement sur le petit d'une ânesse et acclamé seulement par un groupe d'enfants hébreux porteurs de branches d'olivier. Pourtant, les nombreuses mosaïques byzantines qui, tout au long du Moyen Âge, représentent l'entrée du Christ à Jérusalem, offrent le spectacle d'un véritable triomphe, si bien que le pauvre ânon de l'Évangile emprunte peu à peu, par la magie de l'art, quelque chose de la stature et de la prestance de l'animal vraiment royal qu'est le cheval. Dans ces mosaïques byzantines et notamment dans celles de Mistra près de Sparte, le prototype romain de l'*adventus imperatoris* s'est comme superposé à la modeste scène évangélique et en a transformé la signification.

La fresque du Christ en majesté qui, dans la même chapelle, occupe le cul-de-four de l'abside, au-dessus de l'autel, semble plus tardive : le fond bleu, le traitement des plis des étoffes, une certaine recherche du relief et de la profondeur invitent à la dater du XII^e siècle avancé ou même du début du XIII^e.

Dans une gloire quadrilobée, le Christ au nimbe crucifère est assis ; il fait de la main droite le geste de la *benedictio latina*, l'annulaire et l'auriculaire repliés, les trois autres doigts levés ; de la main gauche, il tient une « croix de bénédiction ». C'est le geste antique de la bénédiction épiscopale. Sur son genou gauche, est posé le livre ouvert, portant sur une page l'*alpha*, sur l'autre l'*oméga*. Il est accosté par deux chandeliers à sept branches, symbole de l'accomplissement de l'Ancien Testament dans le Nouveau. Aux quatre angles, figurent les symboles des évangélistes : on distingue encore l'ange, l'aigle et le lion, mais la partie inférieure de la fresque étant détruite, on ne voit plus le bœuf. Des anges aux ailes repliées occupaient les extrémités de cette composition. C'est en somme une *Majestas Domini* avec le tétramorphe de style traditionnel. Contrairement au Christ à cheval, elle ne pose pas d'énigme iconographique. Mais elle souligne que ces cryptes, dans l'esprit d'Hugues de Chalon et de ses successeurs du XI^e siècle, étaient consacrées avant tout à la Trinité, et principalement à la deuxième personne, au Verbe fait chair. A cet égard, si l'on considère l'inspiration théologique de l'édifice, toute une évolution sépare ces cryptes de celles de Saint-Germain.

R. L. et J. L.



Le Christ à cheval

(Cl. Janet-Lecaisne)

Le Christ montant un cheval blanc

Fresque de la crypte de la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre

INTERPRÉTATION

par Henri de TIENDA

Avant toute chose, je tiens à assurer Monsieur le Professeur René Louis de la très vive gratitude que m'inspire l'honneur qu'il m'a fait de m'offrir l'occasion d'exprimer impromptu, en une circonstance aussi solennelle, mon admiration pour cette fresque, à tous égards unique.

D'autre part, je désire informer les personnes qui — parmi les lecteurs de ces lignes — ont entendu mon allocution improvisée, le dimanche 1^{er} septembre 1985, qu'après être retourné le lendemain à la cathédrale, pour contempler à nouveau « la Fresque », j'ai observé certains détails et compris divers éléments qui avaient échappé à mon attention la veille au soir.

Enfin, de retour à mon domicile et armé d'une loupe, je me suis livré à un examen minutieux des photographies en ma possession : plusieurs questions demeurées sans réponse ont alors été résolues, dans un sens positif.

Je souhaitais fournir ces précisions pour rendre compte de mon changement d'opinion sur quelques points qui m'ont paru importants.

ANALYSE DE LA FRESQUE

Très peu de peintres, à ma connaissance, se sont risqués à représenter le Fils de Dieu dans la plénitude de son hégémonie cosmique, en tout cas avec une telle élégance et une si parfaite sobriété, ce qui constitue un exploit !

En effet, quand des artistes ont osé traiter ce thème, ils ont prêté au Seigneur une pose emphatique et un maintien figé, n'ayant aucun rapport avec la prestance du Messie figuré sur cette voûte. A preuve, le *Christ en majesté* peint au-dessus de l'autel de cette crypte, au XIII^e siècle, et qui présente, semble-t-il, des analogies inopportunes avec des images de Zeus olympien...

Au contraire, le Christ montant un cheval blanc, qui date du milieu du XI^e siècle, deux cents ans plus tôt, est en plein mouvement : il est d'un style

si dépouillé, si vivant, qu'il pourrait passer — à peu de choses près — pour l'œuvre d'un artiste contemporain.

Son cheval va l'amble, dans une sorte de trot rythmé, dansant, à la manière de beaucoup de chevaux arabes, dont il a la finesse et la race; tandis que le Christ semble battre la mesure avec ses bras, comme un chef d'orchestre ! Mais n'est-il pas le « Pantocrator », le Seigneur Tout-Puissant ?

L'ensemble a un style étonnant !

Le pelage blanc du cheval est le ton de la robe des montures d'apparat des souverains passant en revue leurs troupes d'élite après la fin des combats et célébrant leur triomphe. Aussi bien, comme l'a dit le précédent orateur, a-t-on pensé que l'auteur de cette fresque s'est inspiré du « triomphe » des Césars romains. Cette hypothèse s'appuie sur des arguments non dépourvus d'intérêt.

★

Cependant, le souvenir s'impose à moi, de plus en plus fortement, de peintures syriaques ou byzantines, et d'enluminures persanes représentant des chefs de guerre ou des princes, au faite de leur pouvoir et de leur gloire. La sûreté du dessin, la finesse des traits, l'harmonie des gestes, l'équilibre des volumes et l'harmonie des couleurs, bien que pâlies, tout concourt à suggérer que cette fresque est l'œuvre d'un « Maître » originaire du Proche-Orient. A certains égards, cette fresque fait penser à quelques estampes japonaises.

Ainsi, le Christ montant un cheval blanc n'a rien d'un Romain.

Son visage, son corps, ses membres, ses mains, ses pieds sont longs, comme ceux des mystiques orientaux. Détail remarquable : ses mains et ses pieds ne portent pas trace des clous qui les ont fixés à la Croix ! — Pourquoi ? — Parce que le Christ ici présent est redescendu du Ciel où il avait été enlevé le jour de son Ascension. Il est le Christ glorieux ! LE FILS ETERNEL !

Il est Celui dont le roi David a été la « figure » prophétique : ses cheveux, sa barbe, ses moustaches, ne sont pas noirs ni blonds, mais roux, comme ceux de David (cf. I^{er} livre de Samuel, chap. 16, verset 12, dans le texte hébreu).

Léonard de Vinci s'en est souvenu quand il a peint la Cène, le dernier souper que le Christ a pris avec ses disciples avant de mourir.

Le Christ à cheval est vêtu d'une chemise blanche à manches longues, serrées aux poignets. Par dessus, il porte une robe également longue, de couleur bleu clair. Sur ses épaules repose un grand manteau double, rouge à l'intérieur, blanc à l'extérieur, analogue au burnous des cavaliers arabes. Ce manteau royal flotte dans le dos du Christ et sur la croupe du cheval, au rythme de l'amble...

Malgré l'atténuation des couleurs, l'harmonie entre elles a persisté.

De sa main gauche, levée plus haut que les oreilles du cheval, le Christ, semble-t-il, tient les rênes, dont une boucle paraît dépasser au-dessus des doigts. Mais ces rênes sont à peine visibles. D'ailleurs, ne sont-elles pas superflues ? Car le Christ, bon cavalier, conduit sa monture par les genoux et la laisse libre de marcher à son rythme.

D'autre part, un examen attentif m'a convaincu que cette prétendue boucle des rênes est en fait un motif décoratif de la grande croix sur le fond de laquelle se détache le Christ. En effet, des motifs identiques, en forme de fuseaux ou, peut-être, de flammes stylisées, disposés de manière systématique autour des losanges qui ornent les bras de cette croix et figurant sans doute les corps célestes, représentent schématiquement leur éclat rayonnant. Un fuseau identique se voit au-dessous du pied droit du Christ.

Quoi qu'il en soit, ce qui est remarquable est que ce cheval blanc fait l'effet de comprendre ce qui se passe : il est entré dans le jeu ; il participe au Triomphe du Christ. Le cavalier fait corps avec sa monture. Sa monture fait corps avec Lui. Tous deux forment un Être sur-éminent.

D'aucuns seraient-ils surpris, voire choqués, par ce propos ?

Les hommes ont tendance à monopoliser à leur profit le Salut « en Christ ».

Mais, dit l'Apôtre : « la Création tout entière soupire et souffre les douleurs de l'enfantement. Elle espère, elle aussi, être affranchie de la servitude de la corruption et de la mort, et avoir part à la liberté glorieuse des enfants de Dieu » (Saint Paul aux Romains 8/19-22).

Saint François d'Assise a largement développé ce thème.

Ainsi, le cheval blanc de la fresque n'est pas un cheval ordinaire : il symbolise les créatures non humaines qui recevront aussi le Salut. C'est pourquoi il est tellement beau — et tellement digne.

De son bras droit, largement ouvert, le Christ salue ceux qui sont venus honorer son Retour triomphal. Nous ne les voyons pas ; car seule est mise en évidence la vedette de cet événement transcendantal, unique !

Le Christ tient — et montre — une sorte de canne terminée par une pomme aplatie : c'est son sceptre d'or, son sceptre royal !

Selon certains commentateurs, il s'agirait de la « verge de fer » dont le Seigneur s'est servi pour châtier les pécheurs et anéantir ses ennemis (cf. la plaquette sur la cathédrale d'Auxerre, présentation par Claude Hohl, p. 6. Cf. aussi l'album sur Auxerre et sa cathédrale par H. Forestier, édit. Lescuyer, Lyon, 1982, p. 45). Ces auteurs se sont référés au texte d'Apocalypse 19/15, qui décrit à l'avance le Seigneur partant venger son honneur sur les maudits.

Cependant, sur la fresque, à quel moment de son action se trouve le Christ ?

Je l'ai mentionné plus haut : c'est à son retour triomphal, après avoir écrasé tous ses ennemis. Mais un certain délai s'est écoulé entre la fin du carnage et l'instant présent.

Certes, « le Fidèle et le Vérable », « le Roi des rois », « Le Seigneur des seigneurs » est parti en guerre coiffé d'une « couronne à plusieurs diadèmes » : « ses yeux lançaient des éclairs » ; « de sa bouche sortait une épée aigüe, la Parole de Dieu » ; il tenait à la main « une verge de fer ». Et, à la fin de cette guerre impitoyable, « son vêtement était maculé du sang de ses ennemis » (Apocalypse 19/11-15). Ses anges également. Le sang des impies est monté jusqu'au mors des chevaux. Ceux-ci ont foulé de leurs sabots les cadavres des maudits, comme au jour des vendanges on écrase les raisins dans la cuve (Apocalypse 14/20; 19/15)... — Mais, après ce combat terrible, les vainqueurs sont rentrés à leur camp : ils ont posé leurs armes, se sont dépouillés de leurs tenues de guerre et... ont revêtu leurs habits d'apparat. C'est pourquoi l'ensemble de la fresque offre un spectacle éminemment paisible : le Christ est LE SEIGNEUR DE LA PAIX DE DIEU. Les anges, également montés sur des chevaux blancs et qui ornent les quatre angles de la voûte, ne portent aucune arme et sont revêtus de tenues de parade.

Quand le Christ est parti en guerre, à la tête de ses « légions d'Anges », il portait « un Nom connu de lui seul » (Apoc. 19/12). A son retour, il n'en est plus question, semble-t-il. Qu'est-ce à dire ?

Il s'agit là d'une énigme. Peut-être existe-t-il une analogie entre ce passage et le texte d'Apocalypse 2/17, selon lequel les martyrs recevront « un nom nouveau, connu d'eux seuls, écrit sur un caillou blanc » ? Mais le Seigneur n'est pas un martyr humain, au sens habituel du terme.

Il est probable que ce « Nom » mystérieux soit « le Nom au-dessus de tout autre nom », que l'apôtre Paul mentionne dans sa Lettre aux Philippiens (2/9) et dont aucun être humain n'a eu communication.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas abuser des Textes que de soutenir que ce Nom pourrait être « LE VAINQUEUR ». En effet, saint Jean révèle que « l'Agneau vaincra » tous ses ennemis parce qu'il est « le Seigneur des seigneurs et le Roi des rois » (Apocalypse 17/14; 19/16-20).

Cela semble confirmé par le maintien du Christ à cheval.

Droit sur la selle, le Héros s'impose par son autorité.

Les yeux grands ouverts, le Fils regarde loin — et haut. Attentif et grave, son visage impassible exprime une émotion d'autant plus forte qu'elle est contenue avec une parfaite maîtrise. En un tel instant, LE FILS DE DIEU semble revivre l'effroi terrible qui fut le sien quand, cloué sur la croix, il s'est écrié : « Mon Dieu, Mon Dieu, pourquoi M'as-Tu abandonné ? » ; puis : « Tout est accompli... » — Maintenant aussi « Tout est accompli », mais dans un sens totalement inversé : au lieu du désespoir et de l'infamie, c'est la Puissance et la Gloire du Triomphe absolu et définitif.

Ainsi le peintre de cette fresque a dépassé les termes du début du chapitre 19 de l'Apocalypse et il a illustré une prophétie transmise par saint Paul : « après qu'il aura anéanti tous ses ennemis, Le Fils remettra à Son Père le Royaume qu'il a conquis » (1^{re} Corinthiens 15/24; Apoc. 11/17). Apostolique par excellence, cette fresque exalte donc Le Fils au moment précis où il va se présenter à son Père, pour Lui rendre compte de sa victoire et lui en offrir les trophées.

Comment ne pas admirer l'élégance et l'art consommé avec lesquels le peintre a synthétisé les éléments du Message du Christ Triomphant ?

REMARQUES ULTIMES

Cette fresque doit être distinguée avec soin des nombreux dessins, tableaux et gravures illustrant le thème fameux des *Quatre Cavaliers de l'Apocalypse*, emprunté au chapitre 6/2-8 de cet ouvrage. Certes il existe des analogies entre le héros de ce passage et celui du chapitre 19. Mais le conquérant du chapitre 6 est un personnage historique; tandis que le Vainqueur du chapitre 19 se situe — déjà — en dehors du temps terrestre, au-delà de « la Fin des Temps ». Tout au plus peut-on discerner dans le conquérant du chapitre 6 une « figure prophétique » du Vainqueur du chapitre 19. Le premier est un être humain. Le second est « Le Fils de Dieu ». Le premier ouvre la série des « Quatre Cavaliers : le blanc, le rouge, le noir et le vert-cendré ». Le second clôt définitivement les âges historiques.

Si l'on examine avec attention la robe du Christ à cheval, on découvre, au niveau de l'abdomen, les traits d'une femme vue de trois quarts à droite. Il s'agit, sans doute possible, de Marie. Cette évocation ne laisse pas de surprendre.

Monsieur le Professeur R. Louis m'a confirmé que c'est là le vestige d'une fresque peinte en surimpression, si l'on peut dire, au XIII^e siècle et que les experts n'ont pas osé enlever, de peur de dégrader celle qui est dessous.

Le Christ à cheval est placé au centre d'une grande croix, qui partage la voûte en quatre secteurs rectangulaires, dont chacun contient l'image d'un ange également monté sur un cheval blanc et en tenue de parade.

Que signifie cette croix gigantesque ?

Bien entendu, elle rappelle le gibet du Golgotha.

Mais ne figure-t-elle pas aussi l'extension de la fécondité du Sacrifice du Christ aux quatre dimensions de la Création : la longueur, la largeur, la hauteur et la profondeur de « l'Univers », du « Kosmos », c'est-à-dire du « Monde », qui sont l'objet de « l'Amour incommensurable et ineffable » de Dieu ? (cf. saint Paul aux Ephésiens 3/17-19; saint Jean 3/16). D'où les losanges, mentionnés plus haut et qui sont des figures des corps célestes, peints sur les bras de cette croix.

LE VAINQUEUR est donc bien LE PANTOCRATOR.

Enfin cette croix cosmique contient un mystère qui conditionne et fonde la magnificence de cette fresque apocalyptique.

Pour autant qu'il soit possible d'en juger « à l'œil » — sans prendre des mensurations *in situ* — l'axe de cette croix, par rapport à la traverse, serait proche du « nombre d'or », appelé aussi « section dorée » : 1,618. Connue des sages de l'Antiquité, cette constante a servi de base pour l'érection des édifices les plus prestigieux. Transmise en secret aux constructeurs européens du Moyen Âge, ceux-ci l'ont mise à profit dans maints chefs-d'œuvre d'ordre religieux ou profane; ce qui explique que — par eux-mêmes — ils soient « beaux », parce qu'ils sont parfaitement harmonieux.

Or le « Nombre d'or » n'est pas une invention humaine : il est fourni par l'observation de l'univers, à ses diverses échelles de grandeur. C'est donc une merveilleuse révélation des structures du « Monde ».

Si l'hypothèse formulée plus haut est exacte, elle rend compte — sans réplique possible — du caractère transcendantal de cette fresque admirable qui est — en Occident — une des « icônes » du Christ-Roi les plus prestigieuses et les plus sacrées.

H. de T.

Contribution à l'interprétation de la fresque du Christ à cheval de la crypte de la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre

Notes sur l'iconographie impériale ottonienne,
le concept théologique de royauté du Christ
et la majesté équestre de Charlemagne dans la Chanson d'Aspremont

par Alain LABBÉ*

Prolongeant le débat fécond qui s'est engagé, dans la crypte même de Saint-Etienne, le 1^{er} septembre 1985, lors de la séance de clôture du colloque organisé par M. le professeur René Louis sur « Les plus anciens sanctuaires chrétiens d'Auxerre », les pages qui suivent n'ont nullement pour but d'y faire entendre a posteriori une opinion tranchée, ni de donner une réponse aux questions qui y ont été soulevées, mais simplement d'apporter à la fresque du Christ à cheval l'éclairage complémentaire de quelques rapprochements. Développés au cours d'une recherche récente (1), ils invitent à mettre la fresque d'Auxerre en relation avec trois séries de documents iconographiques et littéraires : les portraits de l'empereur en majesté de l'enluminure ottonienne, l'important ensemble de textes consacrés par les auteurs chrétiens de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age au thème de la royauté du Christ, enfin le motif épique de la présentation du héros dans l'attitude équestre de majesté. Cherchant seulement à baliser des cheminements possibles et sans souci d'exhaustivité, nous nous bornerons à indiquer, dans chacun de ces trois domaines, les exemples les plus significatifs.

Cette représentation si particulière du Christ, dont on a, à juste titre, souligné le caractère exceptionnel (2), nous semble tout d'abord devoir être située dans le vaste contexte de l'évolution de l'image de majesté, thème commun, durant tout le haut Moyen Age, à l'art de cour et à l'art religieux. Cette double évolution commence dès l'épo-

que constantinienne, où l'iconographie du christianisme vainqueur emprunte largement schémas et attributs à l'art impérial (3); elle s'accroît à l'époque carolingienne, où les échanges d'influence entre l'expression visuelle de la puissance divine et celle du pouvoir temporel se font particulièrement riches et complexes (4), et se prolonge, à partir des environs de l'an mil, en un transfert de plus en plus marqué des attitudes et des attributs de la majesté souveraine vers le domaine de l'art sacré. Ainsi achève de se dessiner le grand courant qui parcourt l'art du Bas-Empire et du Moyen Age où, à la progressive sacralisation de la représentation du souverain, succède la structuration monarchique de l'image du royaume de Dieu, dont témoigne par excellence la vision de la Jérusalem céleste sous la forme d'une ville royale déployant majestueusement ses murs et ses tours.

L'image du souverain en majesté connaît cependant à cette époque un brillant renouveau dans le domaine germanique, où le Saint Empire continua d'incarner pour de longs siècles la conception carolingienne de l'Empire romain d'Occident (5), et où chaque dynastie semble à son tour vouloir inaugurer une nouvelle *renovatio imperii* (6).

Cette préoccupation se manifeste dans le renouvellement des thèmes de l'iconographie impériale que traduisent les portraits des empereurs de la dynastie ottonienne. Nous nous bornerons à citer deux exemples célèbres qui expriment tous deux l'idée de la sacralité impériale, mais qui forment entre eux un contraste significatif, l'un témoignant de la fidélité aux modèles de l'enluminure carolingienne, l'autre se situant dans une perspective radicalement nouvelle. Le portrait posthume d'Otton II, feuillet provenant du *Registrum Gregorii* probablement exécuté pour la cathédrale de Trèves vers 984 (7), illustre bien la première de ces tendances.

(*) Nous sommes heureux de pouvoir publier ici cette étude de notre collègue Alain Labbé qui a soutenu récemment une thèse d'état sur « L'architecture des palais et des jardins dans les chansons de geste ». Le jury de l'Université de Paris X-Nanterre, présidé par le professeur Carol Heitz, lui a attribué la mention « très honorable ».

Pour l'essentiel, l'ordonnance de cette image de majesté est conforme à la tradition carolingienne, telle que peut la résumer, par exemple, le somptueux portrait de Charles le Chauve qui figure dans le *Codex Aureus* des Évangiles de Saint-Emmeram de Ratisbonne (8) : même attitude de l'empereur trônant, revêtu des insignes du pouvoir (9), mêmes personnifications féminines des Provinces (10), là portant des cornes d'abondance, ici tendant vers l'empereur des boules d'or (11), même type de décor architectural formé par un baldaquin à arcades, dont l'évidente analogie avec le *ciborium* qui abritait l'autel des églises du haut Moyen Âge (12) est porteuse de connotations liturgiques qui participent à la sacralisation du souverain, traditionnellement exprimée par le symbolisme cosmique de la voûte (13).

Dans cette œuvre, l'idée de *renovatio imperii* s'affirme comme une volonté de continuité et se traduit par le recours à des formules iconographiques éprouvées. L'inspiration du portrait d'Otton III de l'Évangélaire d'Aix-la-Chapelle (14) est tout autre, et l'idéologie impériale, que le jeune souverain éleva à la hauteur d'une véritable mystique du pouvoir, s'y exprime avec une remarquable audace. L'empereur est représenté assis au centre d'une mandorle, trônant sur un siège sans dossier soutenu par une figure ployée dans l'attitude de l'atlante qui personnifie la Terre, tandis que d'un cercle crucifère surgit la *manus divina* posant la couronne sur la tête du souverain; de part et d'autre, les symboles des quatre évangélistes tiennent un long phylactère qui s'incurve en travers de sa poitrine.

La mandorle, habituellement réservée à la majesté divine, est tout à fait exceptionnelle dans l'iconographie impériale. L'imbrication du pouvoir temporel et de la puissance spirituelle atteint ici un paroxysme qui se situe bien au delà des formulations les plus hardies de l'idéologie carolingienne : de par la grâce divine reçue avec l'onction du couronnement, l'empereur participe de la divinité (15). Tout comme la substitution de la mandorle divine à la voûte du baldaquin, la présence des symboles des évangélistes exprime de façon inhabituelle la sacralisation de la puissance impériale. Le long *rotulus* du texte des Évangiles dont ils ceignent le cœur du souverain doit le placer sous la protection du texte sacré et en même temps l'imprégner de son message pour inspirer son règne : on ne saurait mieux traduire en image la conception quasi sacerdotale du pouvoir impérial qui animait Otton III. Nous voyons là l'image de l'empereur en majesté subir une mutation profon-

de, où l'apothéose prend la forme d'un véritable « christomimétisme » (16) qui témoigne de la permanence comme de la réciprocité des échanges entre image royale et image divine, particulièrement actifs autour de l'an mil.

A la lumière de ce rapprochement, la fresque de Saint-Etienne d'Auxerre, tout aussi dépourvue de précédent immédiat, apparaît comme un exemple symétrique de ce même courant de renouvellement de l'image de majesté, où la contamination de la représentation du Christ par l'iconographie du pouvoir temporel répond à la sacralisation ottonienne du portrait impérial, conçu comme le reflet terrestre de la *Majestas Domini*. La démarche est inverse mais similaire et témoigne d'une même audace novatrice. Renouant avec la thématique où le christianisme vainqueur a cherché ses premiers modèles, elle s'inspire d'un type d'image jusque-là inexploité : non plus, comme la traditionnelle représentation du Christ en majesté, des portraits d'empereur trônant sous la voûte palatine (17), mais de l'image équestre qui illustre, sur les monnaies et les médailles (18), l'*adventus imperatoris*, l'entrée solennelle de l'empereur romain victorieux (19).

Une telle démarche de pensée suppose chez l'auteur de la commande, qui fut aussi selon toute vraisemblance celui du programme, une réflexion d'une grande profondeur, associant l'idée d'empire à celle de la royauté du Christ et de son Nouvel Avènement. Le double processus intellectuel dont procède cette « re-romanisation » de l'image du Christ, parallèle à l'*imitatio Christi* qui inspire le portrait d'Otton III, n'a pu être le fait que d'un prélat érudit, aux conceptions théologiques subtiles, très probablement influencé par l'idéologie qui prévalait à la cour des empereurs ottoniens et par l'art des *scriptoria* monastiques qui travaillaient pour eux. Bien qu'il soit impossible de l'identifier avec certitude, on peut supposer qu'il s'agit de l'évêque Hugues de Chalon (999-1039) qui fit construire, après l'incendie de 1023, la nouvelle cathédrale dont la crypte est le seul reste épargné par la reconstruction du XIII^e siècle (20).

Si la fresque d'Auxerre semble bien devoir être mise en relation avec le courant d'intense créativité iconographique qui anime l'enluminure ottonienne autour de l'an mil, elle doit aussi être située dans le cadre de la longue méditation de l'Eglise sur le thème de la royauté du Christ. Nous nous bornerons sur ce point à quelques brèves indications, renvoyant pour l'essentiel à l'analyse très complète qu'en a donné un ouvrage récent (21). L'idée de la royauté du Christ a tenu une



Le Christ à cheval de la cathédrale d'Auxerre

(Cl. Arch. S.F.A.Y.)

place importante dans la réflexion théologique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge; les Pères de l'Eglise l'ont méditée (22) et les plus grands auteurs chrétiens l'ont illustrée de multiples références scripturaires, tel Isidore de Séville qui, à travers les *Psaumes* et les *Prophètes*, la définit essentiellement par rapport à la royauté de l'Ancien Testament (23). Sans multiplier les références, nous citerons seulement deux exemples particulièrement significatifs et, en premier lieu l'admirable *Vexilla regis* de Fortunat (24), qui couronne par l'éclatante affirmation de la royauté du Christ les nombreux textes qu'il a consacrés aux rois terrestres, Sigebert, Childebart et Caribert (25). De l'ensemble de son œuvre se dégage l'idée de la relation indissociable qui unit à la royauté divine une royauté terrestre dont le double caractère mystique et cosmique est nettement souligné (26).

Plus ancienne de beaucoup, mais très présente dans la culture ecclésiastique tout au long du Moyen Âge, l'œuvre de Prudence permet de cerner plus précisément le sens de l'image qui nous occupe. Elle marque en effet une étape importante dans l'histoire du thème du Christ-roi, auquel elle a donné un contenu théologique très précis, qui dépasse de beaucoup la simple mise en relation de la royauté terrestre avec la royauté divine. Pour Prudence, qui ouvre ainsi à la méditation chrétienne une voie féconde, la royauté du Christ est liée à la souffrance et inséparable de la croix (27) : c'est très exactement ce que nous montre la fresque d'Auxerre, où l'image du Christ revêtu des insignes du pouvoir souverain, le sceptre et le manteau (28), chevauchant le cheval blanc du triomphe, se détache sur l'immense croix gemmée qui symbolise Sa Passion et Sa victoire sur la mort. Prudence inscrit très nettement la royauté du Christ, attribut spécifique du Fils, lié à l'Incarnation et à la Rédemption, dans le cadre trinitaire du *credo* de Nicée, et la place « au point de jonction de l'éternité et du temps, de la divinité et de l'humanité » (29). Or, l'emplacement éminent qu'occupe la fresque dans la crypte de Saint-Etienne, à la voûte de la chapelle d'axe, qui était consacrée à la Trinité — et cela très certainement depuis l'origine (30) — tend à prouver que c'est bien cette conception théologique de la royauté du Christ située dans la perspective trinitaire qu'elle a mission d'illustrer. On peut même supposer que c'est précisément à la pensée de Prudence que s'est référé l'auteur du programme iconographique de la décoration de la chapelle, associant l'idée du Christ-roi et celle de l'empereur chrétien.

Au témoignage savant de la littérature latine, qui représente l'un des pôles de l'atmosphère culturelle qui a pu entourer l'élaboration de l'œuvre, il convient de joindre encore celui d'un genre littéraire populaire par essence, mais qui était tout aussi familier aux clercs du Moyen Âge, celui de l'épopée. Nous n'y trouverons certes pas une source d'inspiration aussi précise, mais un indice représentatif d'un climat de pensée où royauté et sacralité sont étroitement associées. Dans la *Chanson d'Aspremont*, chanson de geste du XII^e siècle (31), certains motifs épiques, ailleurs plus condensés ou simplement esquissés (32), font l'objet d'un traitement très élaboré. Les scènes d'armement y sont en particulier développées avec une remarquable ampleur. L'une d'elles se prolonge en un superbe motif équestre de majesté (33), qui appelle à un double titre un rapprochement avec la fresque d'Auxerre.

Le passage (laisse 234, vv. 4191 ss.) commence par une version minimale, limitée à la seule présence de l'arbre, de ce que nous avons appelé le « motif du jardin royal » (34) :

Karles descent sos un arbre ramé; 4191
Isnelement a son cors adobé.

Puis la scène de l'armement se développe, très complète et très précise (35); Charlemagne ceint le haubert, dont l'« histoire », source de prestige, est rapportée en deux vers :

Il vest l'oberc qui fu roi Macabré, 4193
Que il conquist sos Tortelose, el pré,

puis l'épée, Joyeuse, dont le pommeau contient de précieuses reliques (4204-4206), et enfin l'écu « a fin or painturé » (4209-4212). On amène ensuite le « blanc destrier » (36) qui vient d'être offert à Charles par un ambassadeur païen (4213-4214). Son harnachement est décrit en détail (4215-4223), en particulier les « escaletes », sorte de grelots, qui produisent un son merveilleux (4218-4221). Le motif complémentaire de la présentation du souverain revêtu de tout le prestige de l'attitude équestre se déploie alors avec éclat :

Li rois i mont(r)e par l'estrier noielé; 4225
A son estrier sont cinc duc aciné.
Et puis li ont son roit espiel porté,
De rice fraisne, si ot fer acéré,
A trois claus d'or un confanon freiné. 4230
Es vos le roi ricement acesmé.

On reconnaît dans ce vers l'invite à la « visualisation » caractéristique des motifs de majesté de l'épopée, semblable à celle que marque en pareil cas la *Chanson de Roland* (37). Le motif se déve-

loppe encore, résumant la splendeur de l'apparition du roi-guerrier en une comparaison fort intéressante pour notre propos :

Angele resanle del ciel jus avalé, 4231
Car il estoit de cors grans et membré.

Il est significatif que la vision du roi à cheval en majesté suscite cette image spontanée de l'ange cavalier, qui ne peut qu'évoquer celle des anges et du Christ à cheval d'Auxerre : comme le Christ s'avance, tel un empereur victorieux, à la tête des milices célestes (38), le roi chrétien chevauche contre les païens avec toute son armée, revêtu pour sa haute mission d'une beauté et d'une force plus qu'humaine, tel un ange cavalier. On peut voir là, dans cette comparaison qui va, tout comme l'iconographie ottonienne, du royal au sacré, et qui retrouve, avec les mots simples de l'épopée, l'esprit des poèmes de Fortunat, une nouvelle confirmation de la signification de la fresque d'Auxerre en tant que représentation du Christ-roi et de son étroite parenté avec la thématique de l'image de majesté.

Au delà de ces vers qui couronnent le développement du double motif armement/présentation équestre du héros épique, la vision s'élargit encore et, comme dans le *Roland* (39), c'est avec le regard que l'armée tout entière porte avec fierté sur le roi cavalier prêt à s'élancer que se termine le passage :

Tot si baron l'en ont bien regardé. 4236

« Baron, dist-il, avés vos esgardé ? » 4240
Ceste os n'est mie de segnor esgardé.
Sires doit estre de la crestienté. »

Ce dernier vers témoigne de la fidélité avec laquelle la chanson de geste a conservé le souvenir de la conception carolingienne de la sacralité du pouvoir souverain, en une formule qui rejoint, dans sa simplicité, la savante expression de l'idée du sacerdoce impérial du portrait d'Otton III.

★

Les trois témoignages de l'enluminure ottonienne, de la tradition ecclésiastique et de l'épopée nous paraissent s'accorder pour confirmer l'interprétation de la fresque du Christ à cheval comme une image de majesté illustrant le concept théologique du Christ-roi et inspirée par l'idéologie et l'iconographie impériales. Cette lecture n'est cependant pas incompatible avec celle, autrefois for-

mulée par Emile Mâle (40), qui veut y voir le Christ vengeur de l'Apocalypse. Il est fort possible en effet que les deux thèmes aient été associés dans une même pensée, ou plutôt à différents niveaux d'une même pensée considérant sous tous ses aspects l'idée du Nouvel Avènement du Christ (41). La superposition des niveaux de sens est trop familière à la pensée médiévale pour que l'on puisse l'exclure ici, où la profondeur de la méditation qui sous-tend l'œuvre invite au contraire à envisager une pluralité de significations convergentes. Ces quelques notes n'ont d'autre but que de contribuer à en éclairer la complexe richesse.

A. L.

(1) *L'architecture des palais et des jardins dans les chansons de geste. Essai sur le thème du roi en majesté*; à paraître en 1987 aux Editions Champion-Slatkine.

(2) MALE (Emile), *La Peinture murale en France*, dans *l'Histoire de l'Art* d'André MICHEL, 1905, t. I, 2, p. 777; et surtout LOUIS (René), *Autessiodurum Christianum. Les Eglises d'Auxerre des origines au XI^e siècle*, Paris, 1952, chapitre IV, p. 111 ss. — Unique dans le domaine de la peinture romane, la fresque d'Auxerre pourrait sans doute être étudiée en relation avec le thème du cavalier, fréquemment traité par les sculpteurs des façades romanes de l'ouest de la France, image équestre de majesté où l'on a vu tantôt le Christ et tantôt Constantin; cf. CROZET (René), « Nouvelles remarques sur les cavaliers sculptés ou peints dans les églises romanes », dans *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 1958, t. I, pp. 27-36.

(3) GRABAR (André), *Les voies de la création en iconographie chrétienne*, Paris, 1979, p. 40 ss. et *L'empereur dans l'art byzantin : Recherches sur l'art officiel de l'empire d'Orient*, Paris, 1936, rééd. 1971, p. 189 ss.

(4) Voir HUBERT (Jean), PORCHER (Jean) et VOLBACH (W.F.), *L'empire carolingien*, Paris, 1968, deuxième partie, p. 71 ss, et les ouvrages de SCHRÄMM (Percy Ernst), *Das Herrscherbild in der Kunst des Frühen Mittelalters*, Hambourg, 1922-1923, et *Die deutschen Kaiser und Könige in Bildern ihrer Zeit*, Leipzig, 1928, 2^e éd. rév., éd. Florentine Mutherich, Munich, 1983.

(5) Cf. FOLZ (Robert), *L'idée d'empire en Occident du V^e au XV^e siècle*, Paris, 1953, et SCHRÄMM (Percy Ernst), *Kaiser, Rom und Renovatio*, Leipzig, 1929.

(6) Double *renovatio*, en réalité, qui tend à retrouver non seulement le prestige de l'empire romain mais aussi celui de l'empire de Charlemagne. Cette double démarche est déjà lisible dans la devise que Charles le Chauve fit inscrire sur la bulle qu'il utilisa après son couronnement romain de 875 : *Renovatio Imperii Romani et Francorum*. Cf. FOLZ (Robert), *Le couronnement impérial de Charlemagne*, Paris, 1964, p. 239.

(7) Chantilly, Musée Condé. L'œuvre a été abondamment étudiée et commentée; on trouvera une bibliographie des travaux les plus récents dans l'important article de KLEIN (Peter K.), *L'art et l'idéologie impériale des Ottoniens vers l'an mil : l'Évangélaire d'Henri II et l'Apocalypse de Bamberg*, dans *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 16, juillet 1985, pp. 177-220, note 85.

(8) Munich, Bayerische Staatsbibliothek, cfm. 14000, fol. 5 v.; cf. PORCHER (Jean), *L'Empire carolingien*, pp. 146-148; MÜTHERICH (Florentine) et GHADE (Joachim E.), *Peinture carolingienne*, Paris, 1977, pl. 37 et pp. 108-109.

(9) SCHRAMM (Percy Ernst), *Herrschaftszeichen und Staatssymbolik*, 3 vol., Stuttgart, 1954-1956.

(10) Leur présence dans ce type de composition se rattache à une tradition qui remonte au Haut-Empire romain : les personifications des provinces de l'empire participent déjà à la glorification du souverain dans le décor sculpté du soubassement du temple d'Hadrien divinisé à Rome. Cf. WARD-PERKINS (J.B.), *Roman Imperial Architecture*, Harmondsworth, 1970-1981, p. 124, et STRONG (Donald), *Roman Art*, Harmondsworth, 1976-1980-1982, pp. 180-182.

(11) Sur la symbolique de la sphère dans l'iconographie impériale, cf. SCHRAMM (P.E.), *Sphaira, Globus, Reichsapfel : Wanderung und Wandlung eines Herrschaftszeichens von Caesar bis zu Elisabeth II; ein Beitrag zum « Nachleben » der Antike*, Stuttgart, 1958. Emblème de souveraineté cosmique en tant que représentation de l'orbe du monde, elle est aussi un symbole plus spécifiquement chthonien lorsque, comme la « vermeille pomme » de la laisse XXI de la *Chanson de Roland*, elle apparaît en même temps comme un fruit de la terre dominée ou conquise : sa signification est, dans cette mesure, analogue à celle de la corne d'abondance.

(12) Sur le *ciborium*, voir HEITZ (Carol), *L'Architecture religieuse carolingienne*, Paris, 1980, pp. 15 et 201-204.

(13) Cf. *Essai sur le thème du roi en majesté (...)*, deuxième partie, ch. I, 1 et III, 1. Le symbolisme de la voûte et de la coupole a été étudié par HAUTECOEUR (Louis), *Mystique et Architecture. Symbolisme du cercle et de la coupole*, Paris, 1954. Voir également LEHMANN (K.), « The dome of Heaven », dans *Art Bulletin*, t. 27, New York, 1945, L'ORANGE (H.P.), *Studies of the Iconography of Cosmic Kingship in the Ancient World*, Oslo, 1953, et BALDWIN-SMITH (E.), *Architectural Symbolism of Imperial Rome and the Middle Ages*, Princeton, 1956.

(14) Trésor de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, fol. 31. L'identification de l'empereur et la date de l'œuvre ont été discutées, sans que son interprétation générale en soit fondamentalement modifiée; voir en particulier KANTOROWICZ (Ernst H.), *The King's Two Bodies : A Study in Medieval Political Theology*, Princeton, 1957, ch. 3, *Christ-Centered Kingship*, pp. 61-78, et CAMES (Gérard), *Byzance et la peinture romane de Germanie : Apports de l'art grec post-iconoclaste à l'enluminure et à la fresque ottonienne et romane de Germanie dans les thèmes de majesté et les évangiles*, Paris, 1966, p. 40. Bien qu'une part de la critique tende à voir dans cette eplumiture un portrait d'Otton II, le climat idéologique et psychologique qu'elle reflète nous semble correspondre davantage à celui du court règne d'Otton III.

(15) Voir à ce propos l'analyse de FRANCASTEL (Galiène), *Le droit au trône, un problème de prééminence dans l'art chrétien d'Occident du IV^e au XII^e siècle*, Paris, 1973, chapitre VI, et particulièrement p. 233 ss., qui situe l'exécution de l'œuvre sous le règne d'Otton III et l'interprète comme une apothéose dynastique : l'empereur en majesté serait Otton I^{er}, fondateur de la dynastie, et les deux personnages couronnés qui l'encadrent, ses successeurs Otton II et Otton III.

(16) Cf. CAMES (G.), *loc. cit.*, reprenant l'analyse de E.H. KANTOROWICZ.

(17) Citons, parmi les exemples les plus connus, le *missorium* d'argent de Théodose (Madrid, Academia de la Historia) et l'importante série des dyptiques d'ivoire du Bas-Empire où empereurs et consuls trônent sous l'arc de la loge impériale du cirque, dont la signification ouranienne est identique à celle de la voûte absidiale de l'*aula palatina*.

(18) Voir en particulier le plat d'argent célébrant l'*adventus* de Constance II (musée de l'Ermitage à Leningrad).

(19) M. René LOUIS a pour la première fois proposé cette interprétation dans *Autessiodurum Christianum*, pp. 120-124.

(20) *Ibid.*, p. 111. Un passage des *Gesta Pontificum* (dans DURU (L.-M.), *Bibliothèque historique de l'Yonne*, Auxerre-Paris, 1850, t. I, p. 339 ss.) tend en effet à prouver qu'il fut en relation suivie avec la Cour impériale, point que nous examinerons plus amplement dans un prochain article. Dans la mesure où aucun texte n'incite de façon décisive à situer la fresque du Christ à cheval à une date plus tardive du XI^e siècle (cf. LOUIS (René), *op. cit.*, p. 122), rien n'interdit de penser qu'elle a pu être exécutée durant son épiscopat et sous sa direction, peu après l'achèvement de la crypte. Or, celle-ci était terminée avant 1035, comme l'indique une chronique auxerroise citée par l'abbé LEBEUF (*Histoire d'Auxerre*, III, 59; cf. LOUIS (René), *op. cit.*, p. 111, note 3).

(21) REYDELLET (Marc), *La royauté dans la littérature latine de Sidoine Apollinaire à Isidore de Séville*, Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, 243, 1981.

(22) Sur les premières interprétations chrétiennes de la notion de *rex*, *ibid.*, p. 36 ss.

(23) *Ibid.*, p. 557 ss.

(24) *Ibid.*, p. 343. M. René LOUIS (*op. cit.*, p. 120) a clairement montré la parenté d'inspiration qui unit la fresque d'Auxerre à l'hymne de Fortunat, qui associe de la même manière royauté du Christ et exaltation de la croix :

*Vexilla regis prodeunt
Fulget crucis mysterium.*

(25) *Ibid.*, p. 313 ss.

(26) En particulier dans le célèbre poème consacré au jardin de la reine Ultragothe, veuve de Childébert (*Carmina*, VI, 6, p. 146 de l'édition de LEO (F.), *Monumenta Germaniae historica, Auctores antiquissimi*, IV, 1881). Le roi défunt y est évoqué en des termes où affleure la très ancienne signification symbolique du jardin royal, lieu où s'incarne la dimension cosmique du pouvoir du roi, garant de l'ordre du monde et de la fécondité de la nature; cf. REYDELLET, *op. cit.*, p. 323.

(27) *Ibid.*, p. 39, cf. *Apotheosis*, 217-228; voir la traduction de M. LAVARENNE dans la *Collection des Universités de France*.

(28) Cf. LOUIS (René), *op. cit.*, p. 120, et, sur les insignes impériaux, SCHRAMM (P.E.), *Herrschaftszeichen (...)*; en particulier, sur le manteau d'apparat des souverains, t. I, p. 25 ss.

(29) REYDELLET (Marc), *op. cit.*, p. 40.

(30) Cf. LOUIS (René), *op. cit.*, pp. 112 et 122, note 20.

(31) *La Chanson d'Aspremont, chanson de geste du XII^e siècle, texte du manuscrit de Wollaton Hall édité par Louis Brandin*, 2^e éd., Paris, C.F.M.A., 1970.

Nous n'aborderons le passage cité ici que sous l'angle de son rapport avec la fresque du Christ à cheval. Les deux œuvres ne sont certes pas contemporaines, mais il y a tout

lieu de penser que des motifs semblables à celui-ci étaient déjà en usage chez les jongleurs au début du XI^e siècle, quelle qu'ait pu être la forme sous laquelle ils circulaient parmi eux.

(32) Sur les motifs épiques et leur traitement plus ou moins ample, voir RYCHNER (Jean), *La Chanson de Geste. Essai sur l'art épique des jongleurs*, Lille-Genève, Société des Publications romanes et françaises, 1955, ch. V, pp. 126-153; en particulier, sur le motif de l'armement, p. 132 ss.

(33) Cf. *Essai sur le thème du roi en majesté (...)*, première partie, ch. I, 4, *Attitudes de majesté et fonctions royales*.

(34) *Ibid.*, ch. I, 1.

(35) Sur le succès que connaissent les scènes d'armement auprès du public des jongleurs, voir LOUIS (René), *De l'histoire à la légende. Girart, comte de Vienne, dans les chansons de geste : Girart de Vienne, Girart de Fraite, Girart de Roussillon*, Auxerre, 1947, t. II, p. 307.

(36) Sur le cheval blanc comme symbole de victoire, voir LEJEUNE (Rita) et STIENNON (Jacques), *La Légende de Roland dans l'art du Moyen Age*, pp. 56 et 194 et pl. VII et 34.

(37) Voir l'édit. de Gérard J. BRAULT, *Pennsylvania State University Press*, University Park et Londres, 1978, tome I,

Introduction and Commentary, pp. 48 et 112-113, sur le caractère « visuel » de nombre de passages.

(38) Cette idée a été brillamment formulée par M. René Louis à propos des quatre anges qui occupent les compartiments tracés par la croix gemmée sur laquelle se détache l'image du Christ; la présence, récemment observée, d'autres anges formant une sorte de frise — malheureusement presque entièrement effacée — à la naissance de la voûte, vient la confirmer et la renforcer.

(39) *Laisse CCXV*, vers 2987-2998.

(40) *Op. cit.*, p. 777 : « l'artiste aura voulu représenter le Dieu vengeur de l'Apocalypse, armé de la verge de fer »; pour la discussion de ce point de vue, cf. LOUIS (René), *Antecessiodurum Christianum*, pp. 120-122.

(41) Cf. KANTOROWICZ (Ernst H.), *The « King's Advent » and the Enigmatic Panels in the Doors of Santa Sabina*, dans *Art Bulletin*, 26, 1944, pp. 207-231.

Dans une perspective typologique, l'Avènement eschatologique, ou Nouvel Avènement, doit être mis en relation avec l'Avènement historique, l'Entrée du Christ à Jérusalem. Dans cette lecture, l'image équestre de majesté se justifie pleinement, l'humble monture de l'Avènement historique préfigurant le cheval blanc du Christ-roi de l'Avènement eschatologique.



Fresque du Christ à cheval

Un des quatre anges cavaliers accompagnant le Christ

(Cl. Arch. S.F.A.Y.)



L'adventus de Constance II
d'après le plat en argent
de l'Ermitage à Leningrad

Les murs de pierres sèches et les pierriers de la région de Saint-Père-sous-Vézelay

RECHERCHES SUR LEUR ORIGINE ET LEUR NATURE*

par Jacques RICHARD

Entre Saint-Père-sous-Vézelay et Pierre-Perthuis, la Cure est dominée sur sa rive gauche par une série de hauteurs. Nous trouvons ainsi du nord au sud : le plateau de Merlutte ou de Saint-Christophe, d'une altitude de 200 à 210 m; le Mont Libeuf qui culmine à 282 m; et enfin les collines des Magnindes et des Bougnons, qui se poursuivent par un plateau s'élevant en pente douce vers l'ouest. Sur le flanc de ces collines, mais aussi sur les parties planes, on peut observer de nombreux murs et tas de pierres, qui constituent un réseau dense et complexe. La plupart de ces murs et pierriers se trouvent aujourd'hui dans des zones boisées ou à l'état de friche. Compte tenu de leur nombre et de l'aspect monumental de certains d'entre eux, ces murs ne sont pas sans poser un problème. A quelle époque furent-ils élevés ? Quelle fut leur raison d'être ?

Il est bien délicat de dater un mur de pierres sèches. La plupart correspondent à ce que l'on appelle, en Bourgogne principalement, des « meurgers », c'est-à-dire des tas de pierres bien souvent parementés, et qui furent constitués petit à petit par dégorgeement des terres, ou enlèvement des nombreux cailloux et pierres qui affleurent sur les pentes et les plateaux, afin de pouvoir les mettre en culture. Toutefois, les découvertes archéologiques effectuées ici et là, particulièrement dans la région de Clamecy, vers Châtel-Censoir, ou encore dans la région de Voutenay, comme dans la Côte-d'Or toute proche, sous des meurgers, sont la preuve que certains de ces aménagements peuvent être antérieurs à la mise en culture des terres à une époque récente et correspondre à une autre utilisation.

La difficulté réside dans le fait qu'il est quasiment impossible de discerner ce qui est antique de ce qui ne l'est pas. Une étude sur le terrain, le relevé des plans, la situation des murs par rapport au relief, peuvent seuls permettre, dans un premier temps, d'évaluer la possibilité de l'existence de vestiges anciens, tels que tumulus ou habitats.

Mais en tout état de cause, seule une fouille peut apporter une réponse définitive.

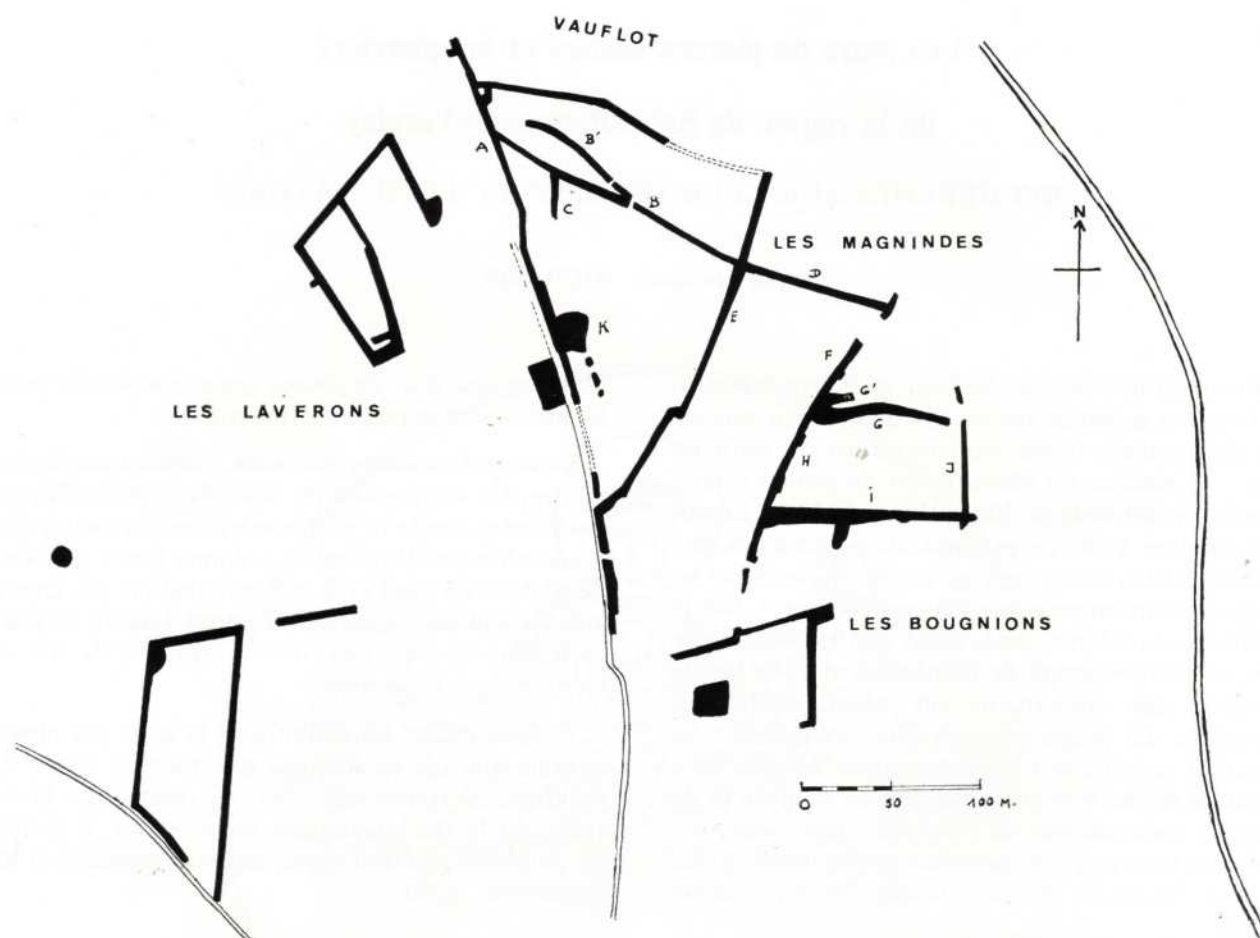
En ce qui concerne les murs s'élevant sur le territoire des communes de Saint-Père et de Foissy-lès-Vézelay, seule la partie méridionale, c'est-à-dire l'ensemble des Magnindes, a donné lieu à une étude globale en 1964 et à une publication (1). Quant aux ensembles situés sur le Mont Libeuf, le plan en a été relevé en 1966, mais le résultat de ces recherches est resté inédit.

Il nous a donc semblé utile, à la suite des observations que nous avons pu effectuer au cours de nombreuses visites des lieux, de rassembler la totalité de la documentation dans le but, à la fois de dater ces murs, d'expliquer leur présence et de tenter une synthèse.

I. — L'ENSEMBLE DIT DES MAGNINDES

Cet ensemble se développe à la fois sur les pentes nord et est de la croupe boisée qui, à environ 900 m à l'ouest du site des Fontaines Salées, domine le petit vallon de Vauflot et la vallée de la Cure. L'existence ici d'énormes pans de murs, évoquant d'une façon étonnante en plusieurs points les vestiges d'une fortification antique, explique que l'attention de M. René Louis ait été, dès 1934, attirée sur ce point. Le relevé qui en a été effectué en 1964 est malheureusement trompeur, car il ne tient pas compte de la différence de taille et de conception des divers murs qui sont représentés. Il passe de même sous silence un certain nombre de détails qui ont leur importance. Il en résulte que la conclusion à laquelle on est arrivé à cette époque doit être modifiée.

Nous avons donc repris en détail l'étude de la plupart de ces murs, en leur attribuant une lettre de référence. Nous allons voir que, bien qu'ils paraissent à première vue constituer un ensemble homogène, ils sont en réalité de natures fort diverses.



Relevé J. de Sars et L.H. Bresson

Le mur A

Ce mur constitue la façade ouest de l'ensemble. Il est d'orientation sensiblement nord-sud. Il débute tout à fait en bas de la pente, vers Vauflot, par une sorte d'éboulis de faible hauteur, délimitant une esplanade de forme rectangulaire de 3,40 m sur 2,90 m. Un petit muret y est accolé dans l'angle sud-est. Ce muret a une largeur de 50 cm seulement et guère plus de 40 de hauteur. A 5 m vers le sud, il s'élargit et se rattache à un vaste pierrier, de forme vaguement trapézoïdale et éboulé vers l'est, c'est-à-dire selon la pente du terrain, alors qu'à l'ouest il se trouve pratiquement au niveau du sol (fig. 1). La largeur maximale de cet ensemble est légèrement supérieure à 7 m. On devine encore, dans la partie sud-est, une sorte de petite rampe d'accès, d'une largeur de 90 cm. Le parement de la partie sud est conservé sur une hauteur de 50 cm.

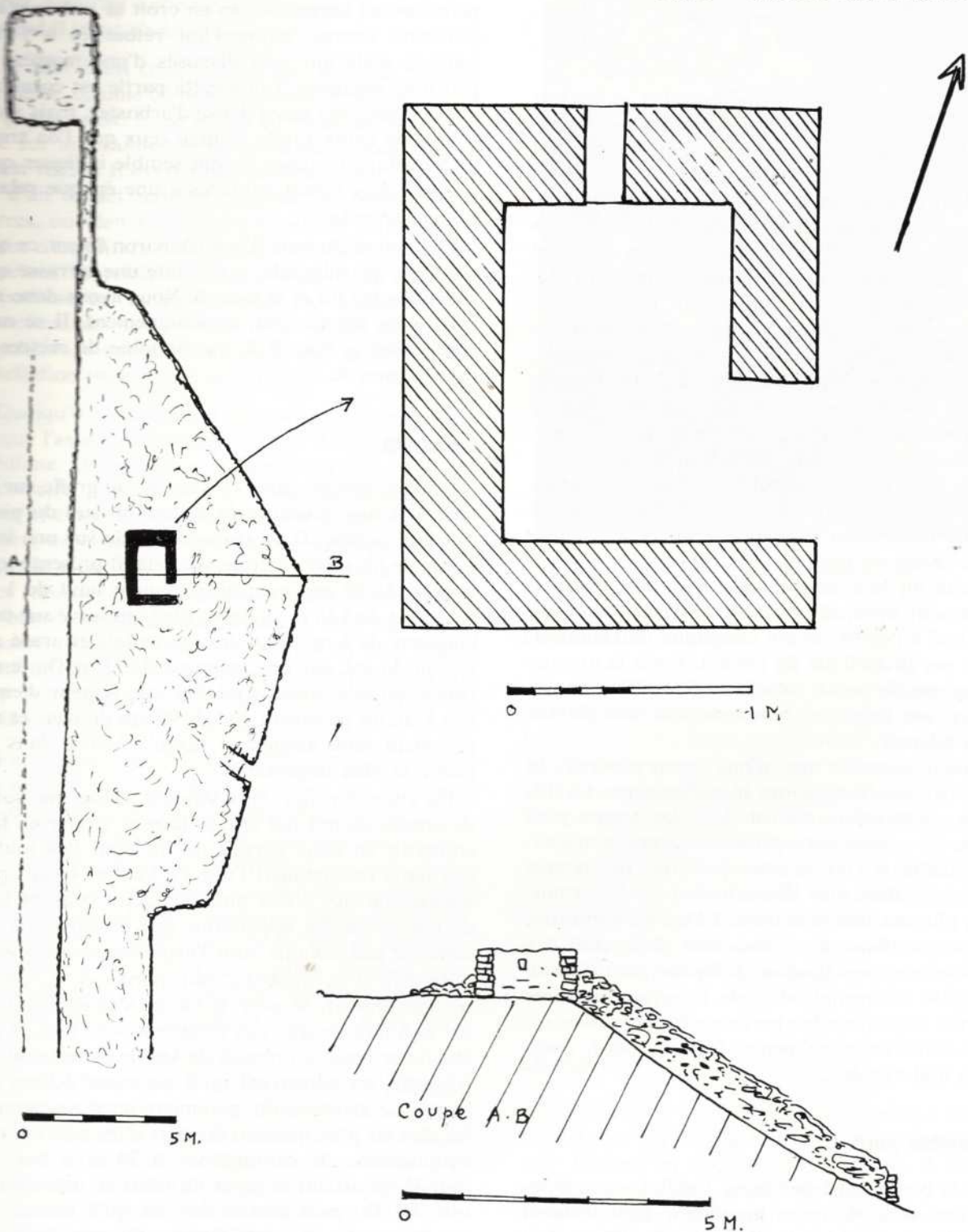
Dans ce tas de pierres, est encore incluse, ayant simplement perdu son toit et le mur sud, une petite

cabane de forme rectangulaire. Elle a des murs épais de 45 cm et ses dimensions intérieures sont de 140 cm pour l'axe nord-sud et de 95 cm pour l'axe est-ouest. Une petite fenêtre, ou plutôt une sorte de meurtrière, est ouverte sur la face nord, c'est-à-dire vers Vauflot. La porte d'entrée se trouvait dans l'angle sud-est et elle avait une largeur de 70 cm. Cette construction est assez soignée et elle ne peut être très ancienne. Il s'agit d'une de ces cabanes de vignerons et de cultivateurs, qui servaient tout à la fois de remise pour les outils et d'abri temporaire contre le soleil et la pluie; on en trouve un peu partout dans la région.

Au-delà du pierrier, le mur se poursuit vers le sud, avec une largeur à peu près constante d'environ 3 m. Il est dans un état de conservation plus ou moins parfait, le plus souvent éboulé vers l'est. Partout où subsiste encore un parement, celui-ci n'excède pas une hauteur de 40 cm, mais il est possible qu'il ait été à l'origine un peu plus élevé. A environ 12 m du pierrier, vient se greffer le grand mur nord de l'enceinte, le mur B, qui sera décrit

ci-dessous. Au delà, le mur A continue, suivant la légère déclivité de la pente. Il présente une certaine régularité, comme on peut le constater par les mesures prises :

Fig. 1. — Extrémité nord du mur A



	largeur	hauteur parement est	hauteur parement ouest
à 10 m au sud de B	4,20 m	1,80 m	0,60 m
à 20 m	2,80 m	1,50 m	0,70 m
à 30 m	3,50 m	1,50 m	0,70 m
à 70 m	4,00 m	1,50 m	0,30 m

Le mur A se termine à une centaine de mètres par un immense pierrier qui a été baptisé l'Acropole (K), compte tenu de son importance tout d'abord, mais aussi du fait qu'il se trouve au point culminant de cette partie du plateau. Les dimensions de ce meurger sont approximativement les suivantes : côté nord 17 m, côté est 16 m, côté sud 15 m, côté ouest 9 m. La hauteur maximale au-dessus du sol peut être évaluée à 3 m. Il s'agit donc là d'une masse considérable, mais d'une forme irrégulière, avec des parements assez mal conservés. A environ 1,50 m à l'ouest du mur A, dans sa partie nord, on trouve encore la trace d'un petit muret, qui délimite l'emprise d'un ancien chemin, aujourd'hui abandonné et qui permettait de gagner directement le plateau depuis Vauflot. Ce chemin est encore visible plus au sud, sa disparition dans la partie nord étant due au fait que ces terrains ont été laissés en friche.

Comme on le constate par les mesures prises, le parement oriental est toujours plus élevé que celui situé à l'ouest, ce qui s'explique tout naturellement par la déclivité du terrain. Il y a là une petite rupture de pente, avec peut-être affleurement rocheux, sur lequel on aurait amassé des pierres gênant ailleurs.

On peut observer que, d'une façon générale, le mur A délimite deux zones bien distinctes. La différence d'utilisation du sol dans les temps plus anciens est encore perceptible à travers la végétation actuelle. A l'ouest, nous trouvons des pentes herbues envahies par des arbustes et des broussailles plus ou moins denses; à l'est au contraire, nous avons affaire à un sous-bois. D'un côté des pentes douces vers Vauflot, de l'autre, un sol beaucoup plus tourmenté, avec de brusques ruptures de pente. Cette dernière partie ne fut certainement jamais cultivée, cette pente, face au nord, étant la plus mal exposée.

L'ensemble nord

Sur la pente nord dominant Vauflot, nous trouvons une série de murs parallèles. Tout d'abord un petit muret qui n'est qu'un mur de clôture, à la limite des terres cultivées, et n'offre aucun intérêt.

Puis à quelque distance un second mur, que nous avons appelé B', sur lequel il est nécessaire de dire quelques mots.

Ce mur délimite une ancienne parcelle, qui fut peut-être un verger si l'on en croit la présence de plusieurs arbres, aujourd'hui retournés à l'état sauvage mais qui sont disposés d'une manière à peu près régulière. Toute cette partie est couverte d'une végétation assez dense d'arbustes, mais sans arbres de haute futaie comme ceux que l'on trouve à quelque distance, ce qui semble indiquer que ces parcelles furent cultivées à une époque relativement récente.

La hauteur du mur B' est d'environ 80 cm, ce qui n'est pas considérable. Il délimite une terrasse qui s'étend entre lui et le mur B. Nous avons donc affaire à un simple mur de soutènement. Il se raccorde avec le mur B à une centaine de mètres à l'est du mur A.

Le mur B

Celui-ci, comme nous l'avons dit, se greffe sur le mur A, à une douzaine de mètres au sud du pierrier à la cabane. Il est d'abord éboulé sur une longueur de plusieurs mètres. Au delà, il présente une largeur de 90 cm, avec un parement haut de 1 m au sud et de 1,50 m au nord. Bien conservé sur une longueur de 6 m, il est ensuite éboulé et arasé au niveau du sol, sur une longueur de 13 m. On le retrouve au-delà, ayant toujours une largeur d'environ 1 m, un parement sud de 90 cm de haut et un parement nord atteignant jusqu'à 2,50 m dans sa partie la plus importante.

En avant du mur, vers Vauflot, existe une sorte de gradin, ce qui fait que ce mur se trouve en fait construit en deux parties qui ne sont pas tout à fait dans l'alignement l'une de l'autre. C'est cette disposition qui a fait qualifier cette construction de *mur duplex*, appellation qui, à notre avis, ne convient pas, comme nous l'expliquerons plus loin.

Au-delà d'un nouveau mur nord-sud, C., décrit ultérieurement, le mur B va en s'amenuisant au fur et à mesure que l'on progresse vers l'est. Il est éboulé et arasé au niveau du sol de la terrasse supérieure, en admettant qu'il ait existé ici un parape. La hauteur du parement nord s'amenuise de plus en plus, passant de plus d'un mètre à une cinquantaine de centimètres. A 70 m à l'est du mur C, on atteint le point où vient se rattacher le mur B'. On peut encore deviner qu'il existait ici un accès, soit en pente douce, soit sous la forme d'un escalier de quelques marches, permettant de

gagner la terrasse supérieure. Il y a là un amas de pierres, qui peut correspondre à une ancienne cabane, aujourd'hui complètement éboulée. Le mur se poursuit ensuite d'une façon réduite, sans parapet, jusqu'au « chemin à chars » (ou ensemble E) auquel il vient s'adosser.

Le mur B est construit sur une ligne de rupture de pente, comme on peut le constater, surtout dans la partie ouest. Il est même en plusieurs points situé sur une saillie rocheuse, la roche sous-jacente étant visible. Il est difficile de déterminer s'il s'agit là d'un aspect naturel, résultat de l'érosion des terres, ou bien si nous avons affaire à un ancien point d'exploitation de la pierre calcaire; nous pencherions toutefois volontiers pour cette dernière hypothèse, car partout ailleurs sur le pourtour de la colline, les pentes sont relativement douces et régulières, alors qu'ici, au contraire, existe une dénivellation importante et abrupte.

Quoiqu'il en soit, cette disposition du terrain explique l'aspect particulier du mur B dans sa partie médiane. Dénivellation naturelle ou non, il a été nécessaire, pour retenir les terres du niveau supérieur et éviter les éboulements sur la terrasse inférieure, de construire un mur de soutènement. La hauteur totale, qui approche 3 m, explique son aspect robuste. Il est d'ailleurs constitué de pierres de bonne grosseur, qui semblent plus ou moins équarries et disposées avec soin. En un mot, il présente un aspect bien plus monumental que les autres murs, qui sont essentiellement constitués de petites pierres plates (fig. 2).

Son aspect général explique l'appellation de *mur duplex*, mais elle ne nous paraît pas susceptible d'être retenue. Nous avons affaire en réalité à deux murs juxtaposés l'un au-dessus de l'autre, avec un léger décalage, constituant ainsi une sorte de gradin intermédiaire. Ceci s'explique par le fait qu'il était difficile de construire d'un seul jet un mur en pierres sèches de près de 3 m de haut, car il aurait été nécessaire de combler l'espace libre par un apport considérable de terre et de pierres, avec un risque d'éboulement sous le poids ainsi créé.

A noter que cette disposition rappelle vaguement certains murs que l'on peut observer dans les anciennes carrières près de Saint-Père, au lieu-dit « les ruelles creuses » et dont il sera question ultérieurement. Il ne fait donc guère de doute que ce mur, encore impressionnant malgré son état de délabrement, ne soit autre chose qu'un simple mur de soutènement.



Fig. 2. — Le mur B (cliché S.F.A.Y.)

Le mur D

Au-delà de l'ensemble E, dans l'alignement du mur B, nous trouvons un autre petit mur, dénommé D. Il est d'ailleurs bien difficile de parler d'un mur à proprement parler, car il s'agit d'un simple parement plaqué devant un léger dénivelé du sol. Sa hauteur, qui est d'un mètre vers le chemin E, s'amenuise progressivement vers l'est pour n'avoir bientôt qu'une cinquantaine de centimètres. Ce muret s'arrête à environ 80 m à l'est de E. Il ne semble faire de retour, ni vers le nord, ni vers le sud. Dans toute cette partie, la pente est extrêmement faible, puisque nous avons atteint ici le bas de la colline.

Le mur C

Ce mur vient se greffer sur le mur B à environ 13 m à l'est du mur A, et il est sensiblement nord-sud. Durant les six premiers mètres, il est très éboulé et n'a guère qu'une hauteur de 30 cm. Ensuite il présente une largeur de 90 cm, avec un parement d'une hauteur de 1 m vers l'est et de 30 cm vers l'ouest. A 11,30 m au sud de B, nous trouvons

une cabane rectangulaire, parfaitement conservée, qui vient s'adosser contre le parement oriental du mur. Dans sa paroi nord s'ouvre une porte ayant une largeur de 80 cm et une hauteur de 1,40 m (fig. 3).

Les dimensions intérieures sont d'environ 1,50 m sur 1,60 m. La paroi ouest, appuyée sur le mur, est constituée à sa base par une barre rocheuse sous-jacente, que l'on retrouve également sous la partie sud. Les dimensions extérieures de cette cabane sont les suivantes : façade nord, environ 2,50 m, façade est, 2,60 m, façade sud, 1,70 m, le mur C étant ici plus large que vers le nord.

Cette construction est de bonne qualité, avec des pierres de dimension moyenne dans les angles et les parois de la porte. L'épaisseur de cette paroi nord-est est de 80 cm. Le toit est constitué de grandes dalles. Cette cabane ne figure pas sur le plan levé en 1964 pour une raison que nous ignorons. Malgré son bon état de conservation, elle ne paraît pourtant pas récente, comme le prouve la présence d'une épaisse couche de mousses sur le toit.

Au sud de la cabane, le mur C présente une largeur proche de 1,70 m. Du côté ouest, on constate l'existence d'une sorte de petit parapet large de 70 cm, et ceci sur une longueur de 4 m. Le parement oriental à une hauteur de 80 cm.

Le mur conserve une largeur à peu près constante, mis à part quelques portions éboulées. Le parement ouest est conservé sur une hauteur de 70 à 40 cm, alors que le parement oriental est de plus en plus élevé par suite de la déclivité du sol : de 90 cm jusqu'à 1,20 m vers l'extrémité sud du mur. Celle-ci se trouve à environ 20 m de la cabane. Elle est de section carrée, en partie éboulée.

L'ensemble E, dit « chemin à chars »

Plus qu'à un mur, nous avons en effet affaire ici à un cheminement qui est encore parfaitement visible et assez bien conservé. Il débute dans le vallon même de Vauflot et se poursuit jusque sur le plateau, ayant une longueur totale légèrement supérieure à 200 m. D'orientation à peu près nord-sud au départ, il s'incline ensuite vers le sud-ouest. Il constitue donc un moyen d'accès facile vers la partie haute des Magnindes et se trouve construit de telle manière qu'il suit la moindre ligne de pente.

Près de son croisement avec le mur B, il a une largeur totale de 3,70 m, avec vers l'ouest un parapet d'un mètre de large. La hauteur de ce parapet vers l'extérieur est de 50 cm, le parement vers le chemin atteignant 70 cm. Selon les relevés effectués en 1964, ses dimensions sont plus importan-



Fig. 3. — Cabane près du mur C (cl. J.P. R.)

les vers le sud, puisqu'il mesure alors 4 m de large. Il est bordé sur le côté ouest par un mur de 2,50 m de large.

Ce chemin, dit « fortifié », ne nous apparaît pas comme tel. Il facilite directement l'accès au cœur de l'ensemble. S'il s'agissait d'une fortification, il présenterait un système de défense efficace à l'endroit où il croise les murs B et D. On pourrait s'attendre à trouver là les restes d'une poterne ou de tours : il n'en est rien.

Des chemins de ce type se retrouvent d'ailleurs en d'autres points de la région. Il s'agit toujours de voies tracées à flanc de coteau, pour lesquelles il fut nécessaire d'établir un niveau plan, avec d'un côté un mur permettant de soutenir la plate-forme du chemin et, de l'autre, un mur de soutènement pour retenir les terres. Il en est ainsi sur le Libeuf, en Merlutte, et aussi dans le cas du vieux chemin d'Asquins à Vézelay par la Cordelle, qui débouche sur une poterne non loin de la basilique. Nous avons donc affaire à un chemin parfaitement appareillé et construit pour faciliter le charroi de charges assez lourdes entre Vauflot et le plateau des Magnindes. Ce chemin, à notre avis, ne peut être antérieur au Moyen Âge.

Le bastion dit des Magnindes

A environ 18 m au sud de l'extrémité est du mur D, nous trouvons un nouveau mur, d'orientation sensiblement nord-sud, le mur F. Il n'y a aucune liaison entre ces deux murs. L'extrémité nord du mur F est éboulée, mais on peut encore se rendre compte qu'elle était de forme carrée. Le mur est mieux conservé vers le sud et il mesure 3,70 m de large. La hauteur du parapet est de 1,50 m pour les parties où il subsiste. Ce mur se termine par un pierrier assez important qui s'élargit d'abord en formant une petite corne, l'ensemble ayant environ 8 m de largeur. Ce pierrier a une longueur totale de 23 m et possède un petit parement d'une hauteur de 80 cm. A son extrémité sud, le mur a une largeur de 1,40 m.

Contrairement à ce qui figure sur le plan, ce mur ne se relie pas à l'ensemble des Magnindes. Il est au contraire isolé par un espace d'une longueur de 7 m qui le sépare du mur G. Entre les deux, il n'existe qu'un simple petit muret à peine visible, haut d'une trentaine de centimètres et surmonté d'une haie.

Le mur G

Il est construit selon le sens de la pente, c'est-à-dire de l'ouest vers l'est. Il se termine par un éboulis, mais devait à l'origine présenter une section carrée comme les autres murs. La largeur entre les parements est comprise entre 3,50 et 4 m. La hauteur est plus difficile à évaluer, l'ensemble formant un dos d'âne; on peut estimer sa valeur de 1,50 m à 2 m. Elle augmente au fur et à mesure que l'on se rapproche du sommet, pour dépasser les 3 m. Quand les parements subsistent, ils ont une hauteur comprise entre 1,50 m et 1,70 m. Il s'agit donc là d'un ensemble particulièrement imposant, le plus important de tous les murs existant sur ce point. L'extrémité ouest est formée par un pierrier considérable, avec une sorte d'avancée G' délimitant un espace vaguement triangulaire. Cette partie est difficile à relever par suite de l'éboulement des parois et, d'autre part, à cause de la végétation parasite extrêmement développée et qu'il faudrait d'abord éliminer. La largeur totale du pierrier est toutefois supérieure à 8 m.

Le mur H

Il se greffe sur G et est d'orientation nord-sud à la limite du plateau. Il est nettement moins imposant et présente d'ailleurs un aspect totalement différent. Il a une largeur à peu près constante de 1,70 m à 1,80 m et il est éboulé en de nombreux points; les parements est et ouest ont une hauteur de 1 m environ.

A 7,50 m au sud de G, existe une sorte de petite niche, d'une largeur de 70 cm et d'une profondeur identique. De chaque côté, on devine encore l'amorce d'un escalier qui permettait d'accéder sur le mur. La hauteur initiale pouvait être de 1,30 m environ. Tout ceci ne nous paraît pas bien ancien. Il s'agit là, comme en bien d'autres points, d'un passage permettant de gagner le haut des murs qui, tout au moins pour les plus importants, servirent de voie de circulation pour aller d'une parcelle à l'autre.

Le mur I

A l'extrémité sud du mur H, nous trouvons un nouveau mur d'orientation ouest-est. A la jonction des deux murs, comme entre G et H, nous trouvons un pierrier important, éboulé en grande partie et

qui a une largeur maximale de 14 m à l'extrémité ouest. Le mur I présente d'ailleurs une grande similitude avec le mur H mais il est un peu plus long.

Cet ensemble, qui a été appelé « bastion des Magnindes », est donc loin de présenter une unité de construction, contrairement à ce que semble suggérer le plan. A notre avis, il faut placer comme point de départ les deux énormes pierriers placés à la jonction du mur H avec les murs G et I. Ensuite ont été construits ces deux murs selon le sens de la pente, puis H et sans doute, pour terminer, le petit muret de la partie basse, que nous appellerons J et qui n'est guère qu'un petit mur de clôture identique à ceux que nous avons signalés sur la pente nord au-dessus de Vauflot.

Si donc les murs G et I sont réellement importants et peuvent apparaître comme les vestiges d'un retranchement, ils perdent ce caractère dès qu'on les replace dans le contexte général, puisqu'ils apparaissent comme isolés. C'est d'ailleurs là une des caractéristiques de l'ensemble des vestiges que nous étudions.

Les autres bastions

Nous ne mentionnerons que pour mémoire les autres vestiges encore visibles sur les lieux, puisqu'ils ne constituent que des ensembles isolés les uns des autres. Tout d'abord le bastion dit des Bougnions, constitué de deux murs à angle droit avec un renforcement important à l'angle nord-ouest (fig. 4) et un pierrier isolé, de forme vaguement rectangulaire.

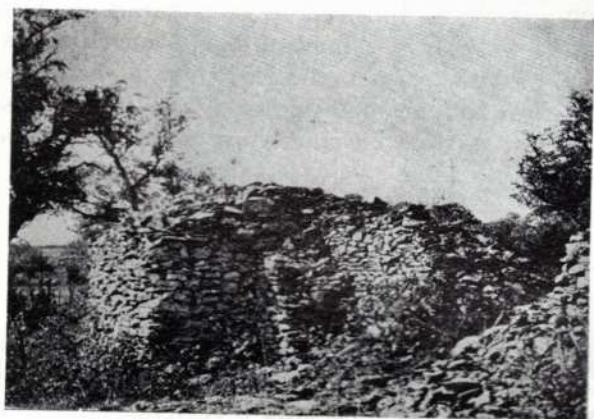


Fig. 4. — Bastion des Bougnions (cl. S.F.A.Y.)

Vers le nord, le bastion du Putois est complètement rejeté sur la pente au-dessus de Vauflot. La partie sud, à la limite du plateau, présente une largeur d'environ 9 m. Le mur oriental a une largeur proche de 4 m, avec un parement d'une hauteur de 1.60 m. On distingue encore la trace d'un accès aménagé dans l'épaisseur du pierrier. Nous avons donc affaire ici à un meurger de limite de plateau, sur lequel sont venus se greffer ultérieurement deux murs perpendiculaires selon le sens de la pente.

Quant au bastion des Laverons, il est totalement rejeté vers le sud-ouest. Il est composé d'un pierrier assez important, d'une hauteur de 4 m environ et en partie détruit, et de murs de clôture, sans grand caractère.

*
**

En conclusion, il faut donc bien reconnaître que l'ensemble des murs couronnant les flancs de la colline des Magnindes est loin de constituer un tout homogène — et encore moins de dessiner l'esquisse d'une enceinte fortifiée. Nous avons des ensembles séparés, isolés, reliés tant bien que mal par des murets ou de simples murs de clôture, qui sont venus s'ajouter selon le parcellaire et la nécessité.

Les seuls éléments importants sont : le pierrier central dit l'Acropole, celui qui se trouve à proximité et qui est de forme rectangulaire et, enfin, les gros meurgers de haut de pente, comme au Putois et dans le bastion des Magnindes. Ce sont là, à notre avis, les seuls éléments qui pourraient présenter une certaine ancienneté et sur lesquels, au cours des âges, seraient venus se greffer les murs divers qui existent encore aujourd'hui.*

J. P. R.

(*) La seconde partie de cette étude paraîtra, faute de place, dans le prochain numéro du bulletin.

(1) LOUIS (René), « A une lieue de Vézelay, l'enceinte celtique des Magnindes commandait le site des Fontaines Salées », dans *Archéologia*, n° 2, janvier-février 1965, pp. 59-71.

Répertoire des sites et monuments d'Auxerre et de sa région

dans l'œuvre de Rétif de la Bretonne

par Jean CHARLEUX

Deuxième partie : LA RÉGION D'AUXERRE (fin)

COURGIS

53) *Courgis, ou Courgis, où j'arrivai le 29 décembre [1747] est un bourg vignoble, sur le revers d'une colline assez pauvre et sans eau [...] Courgis fut ma seconde patrie* (I, 233)*.

Rétif y passa trois années (1748-1750) comme pensionnaire chez Monsieur le curé, qui était son frère et parrain. Malgré les changements intervenus depuis le XVIII^e siècle, on retrouve parfaitement, dans la maison actuelle, près de l'église, le presbytère d'autrefois :

54 a) *Le presbytère était alors composé de quatre pièces au rez-de-chaussée : la chambre du curé, avec un cabinet qui donnait sur le jardin; la grande pièce du milieu, qui nous servait de salle à manger, de classe et de chambre à coucher [...]; la cuisine, où était le lit de Marguerite (1), terminait l'enfilade* (I, 291).

On imagine Nicolas, élève studieux;

54 b) *J'étais seul à ma petite table auprès de la fenêtre qui donnait sur la cour* (I, 245) et encore (I, 269).

Et le mur du jardin nous rappelle le poème licencieux qui devait être découvert malgré les précautions prises par l'auteur.

54 c) *Je résolus d'ôter le poème de ma doublure, et de le cacher dans un trou du mur à sec du jardin curial, en tirant une pierre que je replacerais exactement* (I, 320).

♦ L'église n'a plus son clocher, d'où Rétif put voir « l'horrible spectacle » de l'incendie du 22 octobre 1749.

55 a) *Je montai au clocher pour lequel on craignait, afin de le préserver des flammèches. De là, je considérai le ravage* (I, 343).

A l'intérieur de l'édifice, plusieurs souvenirs du séjour de Nicolas qui « allait tous les jours à l'église ».

Sa place pour le catéchisme à côté des deux autres pensionnaires :

55 b) *Mes deux camarades et moi nous occupions un banc qui touchait à la balustrade du chœur* (I, 310).

Pendant les offices, il était parmi ceux qui, se tenant dans le chœur « se retournent vers la nef » au moment de la prédication. Ainsi Nicolas pouvait voir Jeannette Rousseau, son « premier amour ».

55 c) *Sa place était du côté du bénitier de la porte latérale qui regarde le presbytère. A la prière du soir où toujours il y avait une exhortation, je me tournai du côté du prédicateur, et je ne vis que la modeste et belle Jeannette...* (I, 243).

On remarque encore la sacristie où le curé conserva deux pièces accusatrices : le poème (voir 54 c) et la lettre adressée par Nicolas à Bicêtre, aux adversaires des deux frères jansénistes.

55 d) *Je sus ensuite par la gouvernante de M. le chapelain (2), qui le tenait de la sœur Pinon, que mes vers et ma lettre étaient déposés dans la sacristie, comme des monuments contre moi...* (I, 340).

♦ A peu de distance de l'église, face à l'entrée de l'ancien château, dans la rue Jeannette-Rousseau, la maison du père de Jeannette, qui était à fois notaire et maître d'école.

56) *Un jour, en passant devant le château auprès duquel était la maison de Mlle Rousseau, je l'aperçus assise avec sa cousine Stallin : elles travaillaient de l'aiguille* (I, 272).

♦ La grange des dîmes était probablement en face de l'entrée principale de l'église, au-delà du petit cimetière aujourd'hui désaffecté. Rétif imagine, dans une nouvelle des *Contemporaines*, que son héros, écrivant d'Auxerre à Jeannette, fixe, à cet endroit, le rendez-vous.

57) *Je serai derrière la grange aux dîmes; comme il y a procession je me ferai voir ...; dès que vous aurez jeté un coup d'œil sur moi, je me cacherais. J'espère qu'en sortant de l'église, vous aurez la bonté de prendre votre chemin par l'endroit où je serai* (Les Contemporaines, tome IV (1780), XXVI^e nouvelle, « Le premier Amour », p. 487).

◆ Aux environs de Courgis subsistent encore deux fontaines connues de M. Nicolas :

58 a) *A demi-lieu sud est la fontaine d'Ecueilli dont l'eau est la meilleure possible; au nord, une autre dont l'eau est glaçante* (I, 233).

Signalons une confusion de Rétif : la fontaine au sud est dite en réalité « de Cuissy » ; son eau, en effet excellente, est captée pour l'alimentation du bourg. La fontaine d'Ecueilly, dont l'eau — d'après le témoignage spontané des habitants — est très froide, se situe au nord, à proximité d'un chemin qui, à travers les vignes, conduit à Chablis par la crête des Monts Mains.

Rétif a parlé plus d'une fois de la première, dont l'eau coulait dans le vallon qu'il devait traverser pour aller à Saint-Cyr-les-Colons ou à Sacy. Vallon cher à ses yeux :

58 b) *J'avais le temps de traverser un profond mais étroit vallon, dans lequel le père de Jeannette avait des peupliers arrosés par le ruisseau de la fontaine froide, [réellement, fontaine de Cuissy]* (I, 248).

Il a situé près de la seconde, appelée correctement cette fois fontaine d'Ecueilly, la scène du viol de Mlle Des Courtives, une dévote qui préférerait aux jésuites de Chablis, le curé janséniste de Courgis comme directeur de conscience. Un soir avec sa servante elle revient donc de Courgis mais deux libertins vont les attaquer :

58 c) *Ils allèrent au-devant des Pèlerines qui prenaient toujours par la fontaine d'Ecueilli, jolie solitude où l'on trouve un site charmant, une verte pelouse et la meilleure eau du monde.*

(*L'année des dames nationales*, 2^e volume, 1792, 119^e nationale, « Chablisote janséniste molinisée par deux libertins », p. 877.

NITRY, VERMENTON, SAINT-BRIS et autres lieux

◆ Nitry, à quelques kilomètres de Sacy, est le berceau de la famille de Rétif. Edme y est né (*La Vie de mon père*, p. 5) et son fils a vanté les mérites

de ce village, très différent de Sacy, allongé dans son vallon.

59 a) *... un air pur, léger, que procure la situation d'une plaine vaste, et bien découverte;* (Note de Rétif dans *l'Ecole des pères*, 1776, t. 1, p. 271, reproduite dans *La Vie de mon père*, p. 50.

Le jour de la Saint-Christophe, fête patronale de Nitry (I, 424) Edme Rétif y conduit Nicolas qui rencontrera tante et cousines.

59 b) *Nous approchions de l'église, vis-à-vis laquelle est l'abreuvoir* (I, 126).

Aujourd'hui, la place à côté de l'église est ornée de massifs de fleurs et d'un bassin avec jet d'eau; mais, jusqu'au début du siècle, a subsisté, au même endroit, une mare où venaient boire les bestiaux (3).

◆ Vers l'âge de dix ans, Nicolas fréquenta quelque temps l'école de Vermenton. Après avoir passé le dimanche à Sacy, chaque semaine, le lundi matin, il devait rejoindre, tristement, la grosse bourgade où il demeurait chez sa sœur marraine, Anne, mariée à Michel Linard. Il prenait le chemin du plateau.

60) *Du haut de cette dernière colline [le Terrapion], on découvre Vermenton, gros bourg qui, comparé à Sacy, a l'air d'une ville. Alors mon pauvre cœur se serrait; ces édifices, plus orgueilleux que ceux de mon humble village, me navraient de tristesse* (I, 49).

Mais Vermenton a l'avantage d'être le pays de Marguerite Collet (I, 51, 365, 381; II, 629, etc.).

◆ Sur le chemin de Sacy à Auxerre que Rétif parcourut plus d'une fois, Saint-Bris.

61 a) *J'arrivai à Saint-Bris avant neuf heures; je me reposai un peu; après quoi, je partis pour la ville, où j'arrivai à onze heures* (I, 404).

Au sud-est de l'agglomération, le faubourg de Goix avait alors son église, au croisement de la grand'route avec la route de Chitry à Champs. En juin 1759, Rétif revient de Paris.

61 b) *Je passai sans m'arrêter. J'étais déjà vis-à-vis l'église de Gouais, faubourg de Saint-Bris, quand je m'entendis appeler : « Monsieur le voyageur ! monsieur le voyageur ! » ...* (III, 308).

◆ Allant de Courgis à Sacy, Rétif, lorsqu'il était seul, passait par Saint-Cyr-les-Colons pour éviter les chiens de Charmelieu.

62 a) *La crainte des chiens me faisait prendre ordinairement par Saint-Cyr et par les Vaux-Germains* (I, 339).

Il avait en outre souvent l'occasion d'aller dans ce village, chargé de commissions par son frère le curé.

62 b) *Nous [les deux autres pensionnaires et lui-même] allions tous les dimanches matin chercher à Saint-Cyr, à tour de rôle, la provision de viande pour la semaine [...] En hiver, je le faisais [ce petit voyage] dans l'après-midi du samedi* (I, 248).

• Non loin de Saint-Cyr-les-Colons, mais située sur la paroisse de Saint-Bris, la tour du Noua se cache au cœur du bois de Senoy. Rétif l'apercevait lorsque, sur le chemin de Sacy à Auxerre, il arrivait

63 a) *dans le sombre vallon de la Fée, que les habitants prononcent la Fâe, où l'on éprouve une sorte de frayeur religieuse. Sur la colline était une vieille tour en ruines dite de la Fée* (I, 403).

Déjà dans le *Paysan perversi*, il avait signalé cet endroit inquiétant. Edmond s'étonne

63 b) *que nos sages parents aient mis en route Ursule et Bertrand : qu'eussent fait ces deux enfants si des mal-intentionnés les avaient attaqués dans le bois de la Fée, au fond de ce vallon, où les hommes ne passent jamais sans quelque terreur ?* Rétif ajoutait en note : *Il s'y est commis plusieurs assassinats, entr'autres un dernièrement, en 1772* (4) (*Le Paysan perversi*, I, 96).

De la frayeur exprimée par Rétif, on retrouve peut-être l'écho dans les vagues souvenirs laissés à Saint-Bris par des brigands établis dans le vieux château (5), d'où ils partaient pour attaquer les voyageurs.

• Sans prétendre en donner un relevé exhaustif, nous citerons encore quelques villages ou hameaux présents dans l'œuvre de Rétif.

Noyers, patrie du cousin Jean Rétif, l'avocat, chez qui Edme apprit la pratique (*La Vie de mon père*, p. 16-18, et encore I, 159, 308).

• Joux où vivait sa sœur Marianne, épouse de Marsigny le tonnelier. Nicolas y fut l'élève du bon maître d'école Christophe Berthier (I, 99).

• Puits-de-Courson. Rétif dit toujours par erreur Puits-de-Bond, ce village étant situé à l'est de Nitry, alors qu'il veut parler du hameau proche de la Croix-Pilate sur le chemin de Courgis à Sacy.

C'est là que se déroule la fameuse scène chez des paysans qui font un accueil chaleureux à Nicolas, parce qu'ils ont reconnu en lui le fils de « M. Reuti », « l'honnête homme » (*La Vie de mon père*, p. 149, et I, 453).

Dans une autre occasion, l'écrivain a donné sur ce hameau un détail digne d'être noté. Il revient à Courgis et les deux fils du fermier de la Loge l'ont accompagné sur une partie du trajet.

64) *Ils me quittèrent au Puits-de-Bond [Puits-de-Courson], vis-à-vis la mare où le puits verse ses eaux* (I, 361).

La mare existe toujours et, abrité sous une petite construction, on voit encore le vieux puits à côté d'antiques lavoirs monolithes.

♦ Il arrivait que son frère le curé l'envoyât à Lichères chez Lemoine, le marchand de chaux, qui lui offrait du vin blanc qu'il trouvait bon et du fromage à la crème qu'il aimait passionnément (I, 318) voir aussi (I, 328).

♦ Rétif n'est sans doute jamais allé à l'Isle-sur-Serein mais il rapporte des faits dont la petite histoire a gardé le souvenir :

(65) *Ils [certains Rétif de Joux] racontaient des nouvelles de ce qui se passait à l'orient de mon village, à Lille-sous-Mauréal, où une princesse de Nassau menait, dans une sorte de château-fort, la vie la plus scandaleuse* (I, 56).

♦ Ayant souvent parcouru à pied les chemins de nos campagnes (6), Nicolas Rétif n'a pas oublié les fontaines secourables au voyageur assoiffé.

Enfant, il avait, partant de Sacy, accompagné sa sœur Margot.

66 a) *Il y avait, ce jour-là, un pèlerinage dont le terme était une chapelle près de Crevan [Cravant]. Cette chapelle a une fontaine, qui, outre la propriété de désaltérer, en a d'autres encore, que je ne détaillerai pas; mais elle a souvent rendu les filles fécondes* (I, 47-48).

Ces propriétés auxquelles Rétif fait une discrète allusion sont connues. La chapelle de Notre-Dame d'Harbeaux était un de ces « sanctuaires à répit » où les enfants morts-nés étaient apportés par leurs parents dans l'espoir du « miracle » qui, leur donnant la vie, fût-ce un court instant, aurait permis de les baptiser. (Voir chanoine MÉGNIEU, *Notre-Dame chez nous*, Peyronnet, Joigny, 1958 et Jacques GÉLIS, « La mort et le salut spirituel du

nouveau-né, essai d'analyse et d'interprétation du « sanctuaire à répit », (XV^e-XIX^e s.) » dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXXI, juillet-septembre 1984.

Pour sa part, Nicolas y trouve des satisfactions plus matérielles :

66 b) *Je vis donc la chapelle. Je bus de l'eau que je trouvais excellente, car j'avais soif; je mangeai des cerises, que j'aimais passionnément [...] (I, 48).*

Sur le chemin d'Auxerre à Courgis, Nicolas et Marguerite Pâris, la gouvernante, faisaient halte à la fontaine de Montallery.

67) *Nous arrivions alors à l'entrée du vallon de Montallery, vis-à-vis ce hameau, dans un endroit sombre, solitaire, tout couvert de saules et de peupliers qu'abreuve l'eau cristalline d'une petite fontaine (I, 285).*

Aujourd'hui on ne reconnaît pas facilement le lieu bucolique évoqué par l'écrivain. Devant la mairie, l'eau de la fontaine est captive : robinet de cuivre, ciment et pierre; elle ne coule en semi-liberté que dans le lavoir voisin. On est obligé de constater, même en faisant la part des transformations survenues depuis le XVIII^e siècle, que Rétif n'a pas donné une image fidèle de la réalité. Il a certainement supprimé les maisons proches, créé une discrète solitude pour donner quelque vraisemblance à la tentative amoureuse qu'il a imaginée.

Signalons encore quelques villages ou bourgs cités par Rétif : *Accolay (La Vie de mon père, 109; Le Paysan pervers, I, 208); Irancy (I, 468); Migé (II, 6); Ouanne (II, 73); Pourrain (Le Paysan pervers, I, 177); Seignelay (Le Paysan pervers, I, 115); le hameau d'Oudun (Le Paysan pervers, II, 291).*

A l'issue de cette rapide revue des lieux où Nicolas Rétif passa son enfance et sa jeunesse, on peut remarquer que la mémoire de l'écrivain est rarement en défaut. C'est que, toujours, pour nourrir son « extrême sensibilité », il a eu besoin du passé et n'a cessé de le faire revivre. Sacy, Courgis, Auxerre..., par-delà des dizaines d'années, restaient pour lui présents.

J. Ch.

* Lorsque la citation est tirée de *Monsieur Nicolas*, seuls le tome et la page sont rappelés.

(1) Marguerite Pâris, la gouvernante.

(2) La pierre tombale du « bon chapelain Foynat », décédé en 1765, se trouve dans le chœur.

(3) Renseignement communiqué par Madame Anne Simon, de Nitry, qui nous rappelle, qu'avant l'aménagement actuel datant d'un peu plus de dix ans, une pompe à roues avait remplacé l'ancien abreuvoir.

(4) Effectivement, le 1^{er} mars 1772, on découvrait le cadavre « d'un nommé Brocard, maquignon de chevaux », assassiné dans le bois du Bouchat. Ce bois, dont la plus grande partie a été abattue, prolongeait le bois de Senoy, à l'ouest, sur les pentes où s'élève l'actuelle D 38 (A.D.Y., 1 B 587).

(5) Nous sommes mal renseignés sur le château-fort qui, vraisemblablement au Moyen Âge, devait commander l'ancienne voie d'Avallon à Auxerre par Joux, à son passage dans le vallon de la Fée. Aujourd'hui, il n'en reste guère, outre deux tours dont l'une est en ruine, que les traces des fossés et quelques vestiges des murailles. Cependant, en 1979, MM. R. Biton et J. Tealdi ont pu établir le tracé de l'ensemble des fortifications qui couvrait un espace d'un peu moins de cent mètres de longueur sur soixante de largeur. Je les remercie, ainsi que M. Jules Rose, de Saint-Bris, de ce que j'ai appris, grâce à eux, sur « la tour du Noua ».

(6) Voir CHARLEUX (J.), « Avec Nicolas Rétif, sur les chemins entre Sacy, Courgis, Auxerre », *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, t. CXVI, 1984.

Nos voyages de l'année 1985

par Jeanne et Michel HOUSSAY,
Monique et Jean-Dominique CARON

Ces deux voyages nous ont permis de découvrir : à la Pentecôte, Laon et la Thiérache; en septembre, les hauts lieux de l'art ottonien. Ils ont, tous deux, été préparés par Germaine Demaux et Jeanne Herval et c'est, comme à l'accoutumée, sous la direction de cette dernière qu'ils se sont parfaitement déroulés.

On trouvera ci-dessous, accompagné de la relation de menus événements qui fournissent le sel du vécu quotidien, le récit des journées qui — grâce à Madame Suzanne Martinet, à sa profonde connaissance des êtres et des lieux et à son inépuisable gentillesse — nous ont permis de faire, dans des conditions exceptionnelles, la connaissance de

LAON ET LA THIERACHE

C'est dans l'après-midi du vendredi que la plupart de nos collègues rejoignirent Saint-Quentin par le train; après l'installation à l'hôtel, les plus courageux visitèrent la collégiale qui renferme en sa crypte le curieux sarcophage de saint Quentin (iv^e s.) creusé dans une colonne cannelée gallo-romaine.

Le samedi, après un petit déjeuner des plus mouvementés (où le flair de chasseur du professeur Jean-Emile Courtois lui fit découvrir le premier le stock de croissants), nous partîmes pour Laon où la matinée fut essentiellement consacrée à l'abbaye Saint-Martin, offerte en 1124 par l'évêque Barthélemy de Jur à son protégé Norbert de Xanten, qui venait de fonder l'ordre de Prémontré; c'est actuellement la bibliothèque et l'hôpital de la ville. L'église, à présent en dehors de l'enceinte, est un vaste édifice roman, à l'exception de sa façade refaite au xiii^e s.; l'ensemble présente une forte influence rhénane due à ses premiers bâtisseurs venus de Cologne. Parmi les œuvres d'art qu'elle renferme, citons notamment les gisants du comte Raoul Bernard (xii^e s.) et de Jeanne de Flandre (xiv^e s.), veuve du seigneur de Coucy et abbesse de l'abbaye du Sauvoir, ainsi qu'un curieux Christ à double face surmontant la clôture Renaissance d'une des chapelles latérales.

Par le cloître, refait au xviii^e s., nous accédâmes à la bibliothèque où nous fûmes accueillis par son conservateur, Monsieur Lefebvre; spécialement à notre intention, celui-ci avait fait préparer dans la salle du chapitre ornée de menuiseries de Barthélemy (xviii^e s.), une exposition regroupant quelques dizaines des plus beaux manuscrits parmi les 800 (dont beaucoup des viii^e et ix^e s.) que renferme la bibliothèque, et qu'il nous présenta lui-même :

— datant de 750 environ, une copie du *Livre des Roues* d'Isidore de Séville, le plus ancien conservé à Laon;

— de l'école carolingienne, un *Commentaire sur l'Evangile de Jean* de Jean Scot Erigène, annoté par l'auteur;

— un très beau graduel de la fin du ix^e s., exécuté sous l'influence du fameux polyphoniste Roger de Laon;

— plusieurs manuscrits du xii^e s. provenant de l'abbaye cistercienne de Vauclair, dont un sur parchemin de fort belle qualité avec ornements simples et texte particulièrement lisible;

— un *Evangélaire pour les grandes fêtes* provenant du monastère alsacien de Marbach-Schwartzenthann, également du xii^e s.;

— une copie (xiii^e s.) de la *Chronique universelle* de Godefroy de Viterbe (qui ferait les délices de Monsieur le Chanoine Villacroux, notre collègue de Saint-Mathieu);

— un très bel ensemble de planches botaniques, rassemblant toutes les plantes de la forêt de Saint-Gobain, commandé deux ans avant la Révolution par le dernier abbé de Prémontré.

C'est à regret que nous quittâmes toutes ces merveilles et les explications passionnantes et passionnées de M. Lefebvre, pour déambuler dans la ville afin d'admirer quelques-unes des vieilles demeures, notamment la maison de Fouquier d'Hérouville (frère de Fouquier-Tinville) et les hôtels du Petit-Saint-Vincent (xvi^e s.) et du Petit-Saint-Nicolas (xiv^e s.), refuges des abbayes de Saint-Vincent et de Saint-Nicolas-aux-Bois, sises en dehors des remparts.

Dans la maison des associations, nous pûmes admirer, entre autres, la très belle mosaïque de Blanzzy-les-Fismes, découverte en 1858 par l'architecte Fleury; datant probablement de la fin du III^e s., elle représente Orphée charmant les animaux et elle conserve une fraîcheur de coloris qui en fait un régal pour l'œil.



Mosaïque de Blanzzy-les-Fismes - (Photo J.-D. Caron)

L'après-midi fut consacrée aux églises fortifiées de la Thiérache dont la plupart ont été restaurées; elles servaient de défense à la population des alentours qui s'y réfugiait en cas de menace d'invasion étrangère (la frontière du royaume étant alors toute proche. Citons pêle-mêle : Marle, Prisches, Burelles, Hary, Hareigny, Pierreport, Liesse... Nous passâmes enfin par Samoussy, site du palais carolingien où s'éteignit Carloman, frère de Charlemagne.

Après le dîner, le retour sur Saint-Quentin nous permit de longer les remparts de Laon dont il reste environ 7 km en parfait état.

Grâce à l'énergie de notre collègue Jeanne Herval, le dimanche commença sous des auspices alimentaires bien plus favorables que la veille. La matinée fut centrée sur la visite de la cathédrale de Laon, splendide édifice gothique long de 120 m, avec une façade de type anglo-normand à porches profonds et dont les portails représentent, de droite à gauche, le Jugement Dernier, le Couronnement de la Vierge, la Nativité et l'Adoration des Mages. En retraçant l'histoire, Madame Martinet nous a communiqué son enthousiasme et son érudition, assignant leur rôle au Général Emile et à son fils le futur saint Remi, au roi Charlemagne et à son beau-frère Ganelon, à l'évêque Gaudry assassiné lors de la révolte communale de 1112, à ses successeurs Barthélemy de Jur et surtout Gauthier de Mortagne, qui entreprit la construction de la cathédrale actuelle. De siècle en siècle, en passant par le peintre Enguerrand Quarton, natif de Laon, dont le Couronnement de la Vierge, peint en Avignon, n'a pas oublié le tympan du por-

tail central, il fallut aboutir à Viollet-le-Duc qui sauva la façade de ce « monument de 3^e ordre » grâce à son association administrative inattendue avec le Pont du Gard... Quant à Adolf Hitler, ses souvenirs de jeunesse l'amènèrent à financer la restauration du cloître.

Osons dire que, même sans Madame Martinet, la cathédrale nous eût enthousiasmés; mais ses explications, ses références à de nombreux autres monuments tels Compostelle, Noyon, Senlis, le Roman de Normandie, ses commentaires sur les splendides vitraux du XIII^e s. et leurs influences byzantines, ont nourri et enrichi notre imagination et décuplé notre admiration.



Manuscrit de la bibliothèque de Laon
Histoire contre les païens, de Paul Orose
(2^e moitié du VIII^e s.) - (Photo J.-M. Saur)

La poursuite de notre pérégrination dans le vieux Laon nous a permis de voir nombre de vieilles maisons, de donner moralement un coup de chapeau reconnaissant au célèbre écrivain Ernst Jünger qui, officier de l'armée allemande, sauva la bibliothèque en 1940, d'admirer, entourée de son jardin, la chapelle des Templiers, petit édifice octogone du XII^e s., consacrée à saint Jean-Bap-

tiste et qui renferme le « transi » de Guillaume d'Harsigny ainsi que deux superbes statues-colonnes provenant de la cathédrale; au Val des Escholiers, nous évoquâmes les différends d'Abélard et d'Anselme de Laon : cette « cité universitaire » fut ensuite couvent des Minimes puis, après la Révolution, le collège où s'instruisirent Lavis et Champfleury, avant de devenir le siège de la Direction technique du Génie, qui se manifeste sur place par un mécénat discret et efficace.

Nous piquâmes ensuite vers le Sud. A la sortie de Laon, derrière une façade plutôt médiocre (reconstruite après l'explosion de 1870), l'église Saint-Jean de Vaux, initialement fondée par saint Remi, comporte une haute nef romane plafonnée avec des bas-côtés et un chœur gothique à chevet plat; un nettoyage récent lui a rendu sa beauté initiale.

Un peu plus loin, à Laverghy, une ferme conserve une partie des bâtiments d'une villa gallo-romaine où saint Remi a fait enterrer sa mère. C'est à Montchalons que fut probablement inhumé Ganelon; l'église comporte des parties très anciennes — et même carolingiennes.

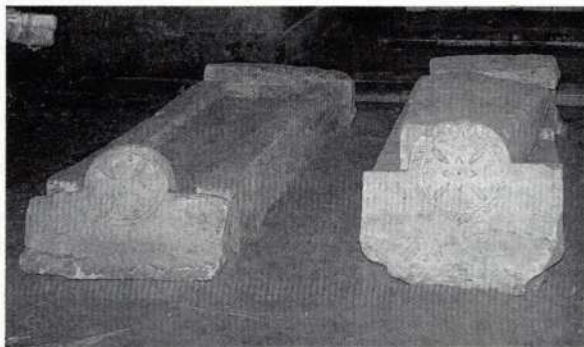
Parmi les souvenirs et les ruines de la guerre de 1914, près du Chemin des Dames, voie gauloise jadis aménagée par Louis XV pour ses chasses, se trouvent les restes de Vaucclair, la troisième fondation cistercienne de saint Bernard et qui fut si chère au Père Anselme Dimier. Le Père Courtois, S.J., y assure fouilles et surveillance, tout en constituant une station botanique de plantes médicinales d'une richesse exceptionnelle. Avec l'humour et la simplicité de nos voisins du nord, il nous a présenté l'histoire du site, des Gaulois jusqu'à la Révolution, nous rappelant la particularité de cette abbaye d'avoir à peu près seule (avec Orval) échappé au régime de la commende et d'avoir donc pu continuer à mener une vie monastique digne de ce nom. Jusqu'à la Grande Guerre subsistaient de magnifiques monuments du premier gothique maintenant ruinés.

De Bruyères où nous nous rendîmes ensuite, le souvenir le plus rafraîchissant est celui des bistrotts où la chaleur caniculaire nous précipita pour réhydratation. La forme était ensuite excellente pour admirer l'église à haute nef romane sous plafond, au chœur sous croisée d'ogives, au transept dont chaque bras est centré sur une haute colonne flamboyante épanouie en palmier. Nous contemplâmes aussi un vendangeoir du XVIII^e s.; ce terme spécifiquement laonnois désigne une maison de campagne dans les vignes, où les bourgeois de la ville venaient séjourner pendant les vendanges.

La journée se termina devant l'abbaye Saint-Vincent de Laon, bourrée d'histoire depuis Cagnoald, compagnon de saint Colomban, mais dont il ne reste à peu près rien depuis la Révolution. Son site, cependant, valait le détour car la vue sur Laon et sa cathédrale y est particulièrement belle.

La journée du lundi fut consacrée à la magnifique forêt domaniale de Saint-Gobain, principalement plantée de feuillus. Après le Tortoir, pressoir de l'abbaye Saint-Nicolas, nous avons admiré le manoir de Charlefontaine, bel édifice du XV^e s. dans son écrin de verdure, première verrerie fondée par Marie de Luxembourg. Nous nous arrêta- mes ensuite à l'abbaye de Prémontré, actuellement hôpital psychiatrique. Elle fut fondée en 1119, par saint Norbert; les bâtiments actuels sont de Charles Bonhomme (XVIII^e s.) et présentent un magnifique ensemble avec pavillon central à deux ailes plus basses et deux pavillons latéraux. L'un d'eux renferme un bel escalier en pierre, uniquement en appui latéral. Dans le village classé de Bourguignon, une dame charmante nous a permis, sur la demande de Mme Martinet, de visiter le vendangeoir des frères Le Nain. Après un dernier repas pris ensemble à Etouvelles, au restaurant « Au bon accueil » bien nommé, nous avons terminé notre périple par la visite de deux beaux ensembles :

— l'église de Novion-le-Vineux (XII^e s.), au très beau clocher roman et à la nef couverte de voûtes gothiques primitives retombant sur d'élégants chapiteaux romans historiés, malheureusement très abîmés par l'humidité, car un ruisseau coule sous l'église;



Sépultures haut-médiévales exposées dans l'église de Vorges - (Photo J.-D. Caron)

— le village de Vorges dont l'église du XIII^e s. présente un clocher fortifié pendant la guerre de Cent Ans et renferme un remarquable ensemble de sépultures mérovingiennes, inventées à proximité. L'édifice a été sauvé par l'enfant du pays, Jules Husson, dit Champfleury, grand érudit du siècle dernier, auteur des *Monuments du département de l'Aisne* et dont nous avons visité la propriété sous la bienveillante conduite des actuels propriétaires.

Au total, un week-end dense et rendu passionnant par les commentaires et les exposés de notre collègue Mme Suzanne Martinet : qu'elle en soit à nouveau remerciée.

J. et M. H.
M. et J.-D. C.

Bibliographie de l'année 1985

et Informations générales

par Germaine DEMAUX

TRAVAUX DE NOS COLLEGUES

Le comité de rédaction du bulletin signale les travaux récents de nos collègues dont il a connaissance. Envoyez-nous les titres et références de vos travaux : nous les publierons dans une prochaine livraison.

♦ Marc BARBIER et Danièle BARBIER, « A propos de deux plaques-boucles mérovingiennes », dans *Bulletin de la Société Archéologique de Sens*, 1984, 27, p. 12-18 (1985). ♦ M. BARBIER, « Les découvertes archéologiques de Saint-Martin-du-Tertre », dans *Etudes villeneuviennes*, 1985, 8, p. 2-8. ♦ M. et D. BARBIER, « Une architecture médiévale découverte à Villeneuve-sur-Yonne », *ibidem*, p. 76-79. ♦ M. et D. BARBIER et J.-L. DAUPHIN, « Une sculpture inédite de la chapelle de la Maladrerie de Saint-Julien-du-Sault », *ibidem*, p. 8.

♦ D.-CAILLEAUX, « La maîtrise de l'eau » et « La forge de Fontenay », dans *L'abbaye de Fontenay, site industriel du XII^e au XIX^e s.*, p. 9-17. — « Les comptes de construction des Célestins de Sens (1477-1482) : édition et commentaire », dans *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Age*, Paris, Ecole pratique des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1985, p. 117-153. — « Un chantier de construction sénonais à la fin du Moyen Age : les nouveaux bâtiments des Célestins, 1477-1482 », dans *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 1984, 27, p. 27-30 (1985).

♦ J. CHARLEUX, « Avec Nicolas Rétif sur les chemins entre Sacy-Courgis-Auxerre », dans *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1984, 116, p. 63-64 (1985).

♦ J.E. COURTOIS, « Saulieu médiéval et le monastère Saint-Andoche », dans *Bulletin n° 5 de l'Association des Amis du Vieux Saulieu*, 1984, 16 p.

« Eloge de Marcel Guillot, 1901-1983 », dans *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*, 1984, 168, n° 1-2, p. 23-29.

♦ J.E. COURTOIS et L. OLIVIER, « Le Morvan et les Barbares (276-732) », dans *Bulletin de l'Académie du Morvan*, 1985, n° 21, p. 3-68.

Dans cette étude, dense et bien documentée, les auteurs retracent l'évolution politique de la région, depuis les grandes invasions jusqu'à la fin de l'époque mérovingienne. Point de départ : les invasions des

années 269-276, vaste commotion qui entraîna la destruction de nombreux sites, mais non un dépeuplement. La vague ne fit sans doute qu'effleurer le Morvan, mais on assista néanmoins à une réoccupation des sites anciens, c'est-à-dire les oppida. Toutefois Autun, métropole universitaire et résidentielle, ne fut pas abandonnée.

Le IV^e siècle marque le départ de la politique de fédération, avec la fixation des Barbares et les échanges entre le monde romain et ces derniers. De cette époque date l'opposition entre ce que l'on peut appeler les châtélains et le peuple, c'est-à-dire les paysans, les commerçants et les fonctionnaires, prémices de la féodalisation.

Une autre composante apparaît avec la rapide croissance de l'Eglise. Les origines chrétiennes d'Autun sont placées à la fin du III^e siècle, puisque nous trouvons mention du premier évêque Rhetice, au concile de Rome en l'an 313, la célèbre inscription de Pectorius et la mission de saint Martin — qu'il faut sans doute toutefois ramener à de plus justes proportions, puisque rien ne permet d'affirmer que l'Apôtre de la Gaule soit directement intervenu dans le Morvan.

Le milieu du IV^e siècle est marqué par de nouveaux troubles, suite au coup d'état militaire de Magnence en 350. De cette époque datent de nombreuses destructions, dont celle de l'établissement tardif des Fontaines Salées en 353-354. Autun est désormais réduite au vingtième de sa superficie par la création d'un castrum.

Le V^e siècle voit l'apparition des Burgondes, le Morvan devenant la marche occidentale de la Bourgogne, la future Bourgogne. De ce contexte naît une nouvelle conception du partage des terres. Les nouveaux maîtres deviennent assez vite indépendants et, dès le début du VI^e siècle, circulent les monnaies, Autun étant doté d'un atelier de frappe. La dynastie burgonde, adepte de l'arianisme, joue à cette époque un rôle de premier plan, mais elle succombe sous les coups de Clovis et de ses successeurs.

Les auteurs étudient au passage l'évolution du domaine de Corancy, près de Château-Chinon, depuis le domaine gallo-romain de l'époque impériale jusqu'à sa transformation en paroisse vers le début des temps carolingiens.

Le siècle de Brunehaut a, lui aussi, laissé de nombreuses traces dans le Morvan. L'église joue un rôle de plus en plus important, surtout à Autun, marqué par les luttes de saint Léger et d'Ebrouin. Des VI^e-VII^e siècles datent par ailleurs de nombreuses fondations

ecclésiastiques, qui correspondent à une période brillante avant de nouveaux désordres.

En septembre 725 ou en août 731 la ville d'Autun fut à nouveau pillée, mais par les Sarrasins qui, remontant la vallée du Rhône puis celle de la Saône, s'étaient portés sur ces lieux. On sait que Charles Martel donna un coup définitif à ces razzias à Poitiers en 732. Il en profitera pour faire main basse sur les terres de l'antique Bourgogne.

C'est donc une longue page d'histoire qui nous est exposée ici — histoire bien souvent mal connue — et les auteurs, sur bien des points, apportent un nouvel éclairage sur ces périodes troubles qui constituent la fin de l'époque antique et les débuts du Moyen Âge

J. P. RICHARD.

♦ Dr Heinz CUPPERS, Directeur du Rheinischen Landesmuseum de Trèves, qui a reçu en sa bonne ville, en septembre 1985, les participants au « voyage ottonien », nous a fait parvenir deux de ses récentes publications.

Une contribution à l'ouvrage *Vor-Zeiten : Geschichte in Rheinland-Pfalz* (Au temps jadis : l'histoire en Rhénanie-Palatinat) où l'auteur traite de l'*Augusta Treverorum* à l'époque d'Hélène et de Constantin.

« Die Kaiserthermen in Trier : Zerstörung, Konservierung und Restaurierung », (Les thermes de l'empereur, destruction, conservation et restauration). Nous savons que c'est grâce à l'action énergique du Dr Cüppers, menée depuis 25 ans, que ces thermes ont été restaurés et partiellement restitués, et que la circulation automobile en a été détournée.

♦ G.-R. DELAHAYE, « Loiret, Châteaurenard. Préservation d'un fragment de sarcophage mérovingien », dans *Bulletin monumental*, 1985, 143, Actualité, p. 155-156. — (en collaboration avec D. Jarreau), « Nièvre, Corvol l'Orgueilleux. Décor d'un couvercle de sarcophage mérovingien », *ibidem* p. 157. — « Seine-Saint-Denis, Sevran. Nouveaux sarcophages de plâtre mis au jour devant l'église Saint-Martin », *ibidem*, p. 160. — « Yonne, Auxerre. Sarcophages sous le cloître de l'ancienne abbaye Saint-Germain », *ibidem*, p. 162.

♦ G.-R. DELAHAYE, « Sur la provenance icaunaise des sarcophages mérovingiens à décor longitudinal de bandes de stries gravées », dans *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1984, 116, p. 171-173 (1985).

♦ G.-R. DELAHAYE, « L'archéologie historique du Sud de la Seine-et-Marne à travers quelques publications récentes », dans *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau*, 1985, 61, n° 1, p. 66-68. — « Sauvetage de sépultures mérovingiennes à Saints-en-Puisaye le 6 novembre 1982 », *ibidem* n° 2, p. 135-147. — « Sauvetage d'un fragment de sarcophage mérovingien découvert à Châteaurenard (Loiret) », *ibidem*, n° 2, p. 148-151. — « L'état des connaissances sur Montereau gallo-romain », *ibidem*, n° 2, p. 152-153. — « Nouveaux sondages archéologiques au nord de l'église de Saints-en-Puisaye », *ibidem*, n° 3, p. 208-213. — « Archéologie préhistorique : Pincevent à livre ouvert », *ibidem*, n° 3, p. 214-215. — « Fouille d'un habitat carolingien à la Grande-Paroisse », *ibidem*, n° 3, p. 205-206. —

« Fouille d'un cimetière médiéval et post-médiéval à Champagne-sur-Seine », *ibidem*, n° 3, p. 206-207. — « Archéologie du paysage : souvenirs de défrichements médiévaux », *ibidem*, n° 4, p. 271-272. — « De Curtem Bettonis à Courbesson », *ibidem*, n° 4, p. 272-273. — « Une nouvelle revue régionale d'archéologie : Pagus melodunensis », *ibidem*, n° 4, p. 274-275. — « Un fragment de sarcophage mérovingien exhumé à Saint-Mammès », *ibidem*, n° 4, p. 270-271.

♦ G.-R. DELAHAYE, « Origine de quelques noms de lieux d'Echouboulains », dans *Nouvelles d'Echouboulains*, 1985, n° 6, p. 16-20.

♦ G.-R. DELAHAYE, « Les sarcophages mérovingiens à couvercle hémicylindrique surmonté d'une crête, origine, évolution », dans *Actes du 107^e Congrès des Sociétés Savantes*, 1982, Archéologie et Histoire de l'Art, p. 257-272 (1985).

♦ G.-R. DELAHAYE, « Les sarcophages mérovingiens de pierre découverts à Paris », dans *Catalogue des collections mérovingiennes du Musée Carnavalet*, éd. des Musées de la ville de Paris, 1985, p. 689-699.

♦ G.-R. DELAHAYE, « Les sarcophages du haut Moyen Âge en Neustrie », dans *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de Dagobert à Charles le Chauve*, catalogue de l'Exposition du Musée départemental des antiquités, Rouen, 7 oct. 1985-6 janvier 1986, p. 394-402.

♦ G.-R. DELAHAYE, « Répertoire d'objets mérovingiens conservés à Montigny-Lencoup et à Provins, recueil d'articles, *Documents et Travaux, collection de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins*, 1985, vol. VII, 48 p. — « Réflexions sur l'origine des ponts de Montereau et sur leur entretien à la fin du XII^e siècle », dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins*, 1984, n° 138, p. 41-45 (1985). — « Consommation de chair de héron à l'abbaye de Preuilly à la fin du XII^e siècle », *ibidem*, p. 45-46. — « Une lettre de Béranger à Hégésippe Moreau », *ibidem*, p. 83-84. — « Identification d'un fragment de sarcophage mérovingien provenant d'Hermé », *ibidem*, p. 113-116.

♦ G.-R. DELAHAYE, « Au Blanc-Mesnil, une église retrouvée », dans *Echo* 93, 12 avril 1985, p. 3. — « En marge de la révocation de l'Edit de Nantes : un témoin des origines du Protestantisme à Villemomble », *ibidem*, 10 mai 1985, p. 4. — « Sarcophages : similitudes troublantes. Un décor de sarcophage villemomblois découvert dans l'Yonne », *ibidem*, 7 juin 1985, p. 5. — « Un souvenir du prieuré de Vaujours », *ibidem*, p. 7. — « Deux pendentifs médiévaux découverts à Villemomble », *ibidem*, 19 juillet 1985, p. 4. — « Nouvelle représentation humaine sur un sarcophage de Villemomble », *ibidem*, 9 août 1985, p. 4. — « Un nouveau type de sépultures dans la fouille de Villemomble (fosses à cavité céphaloïde) », *ibidem*, 20 sept. 1985, p. 6. — « La Saint-Fiacre, fête des horticulteurs », *ibidem*, 27 sept. 1985, p. 6.

♦ G.-R. DELAHAYE, « Quatre sépultures remarquables découvertes dans le cimetière mérovingien, médiéval et post-médiéval de Villemomble », dans *En Aulnoye jadis*, revue de la Société historique du Rain-

cy et du Pays d'Aulnoye, 1985, n° 14, p. 5-8. — « Aperçus sur la culture de la vigne dans le Pays d'Aulnoye à l'époque mérovingienne », *ibidem*, p. 10-16. — « Une étude du XIX^e siècle sur la croix de pierre de Villemomble », *ibidem*, p. 16-17.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Le passé industriel de Forges », dans *Délivrance* (Montereau) 1985, n° 2060, p. 6.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Recherches archéologiques sur un ancien cimetière de Villemomble », dans *Villemomble, bulletin municipal officiel*, janvier 1985, p. 25-28.

◆ G.-R. DELAHAYE, « Nécropole mérovingienne médiévale et post-médiévale de Villemomble », dans dossier *Portes ouvertes dans les monuments historiques*, 1985, Archives départementales et Service départemental des Affaires culturelles de Seine-Saint-Denis.

◆ G.-R. DELAHAYE, « L'émergence du christianisme à Villemomble » et « Les muses au secours du campanile », dans *Villemomble, Treize siècles d'histoire et deux artistes pour un clocher moderne. Histoire de l'église de Villemomble des origines à la moitié du XX^e siècle*, 1985, Association artistique et culturelle de Villemomble, p. 2-7.

◆ G.-R. DELAHAYE, « L'utilisation funéraire du plâtre dans la Bassée à l'époque mérovingienne », dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, 1983-1984, n° 24-25, p. 53-56 (1985).

◆ G.-R. DELAHAYE, « Deux hoes gallo-romaines conservées au musée de Sens », dans *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 1984, p. 6-7 (1985).

◆ G.-R. DELAHAYE, « Un nouveau sarcophage découvert au nord de l'église de Saints », dans *Purcheux nous*, bulletin municipal de Saints-en-Puisaye, 1985, n° 26, p. 5.

◆ G.-R. DELAHAYE, « La culture de la vigne dans le nord-est de la région parisienne à l'époque mérovingienne d'après le testament d'Ermenthrude », dans *Paris et Ile-de-France, Mémoires publiés par la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et Ile-de-France*, 1984, 35, p. 19-28 (1985).

L'auteur a fait aussi les conférences ou communications suivantes :

« Etude typologique des céramiques médiévales trouvées à Saint-Martin-du-Tertre », *Société archéologique de Sens*, 2 avril 1985.

« Sarcophages de plâtre, mérovingiens découverts à Sergines (Yonne), 56^e Congrès de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes, 31 mai 1985.

« Représentations humaines sur des sarcophages de plâtre mérovingiens découverts à Sergines », *Société archéologique de Sens*, 4 juin 1985.

« Auxerre paléochrétien », *Section auxerroise de l'Université pour tous de Bourgogne*, 13 juin 1985.

◆ P. DUBOURG-NOVES, « Le couvent des Cordeliers de Cognac - Etat des Recherches », dans *Bulletins et Mémoires (Soc. archéologique et historique de la Charente)*, 1985, n° 2, p. 131-134.

◆ N. JOBELOT, « La céramique autre que sigillée du bâtiment secondaire II de Genainville », dans *Bulletin archéologique du Vexin français*, 18, 1982, p. 131-140.

◆ P. RICHEL et G. LOBRICHON (sous la direction de), *Le Moyen Age et la Bible* dans la collection *Bible de tous les temps* qui veut ouvrir les yeux sur le lieu, la place, l'usage de la Bible dans la société occidentale, du Christ à nos jours. Tout en assurant la maîtrise d'ouvrage, notre collègue Guy Lobrichon a rédigé le chapitre « Une nouveauté : les gloses de la Bible », p. 95 à 114.

◆ M. le chanoine J. MARILIER, « Le monastère et l'église des Bernardines de Tart à Dijon », dans *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, 1982-1983 (1984), 33, p. 255-290.

« Les religieuses de l'abbaye du Lieu-Dieu en Bourgogne aux XVII^e et XVIII^e s. », dans *Mélanges Anselme Dimier*, T. II : *Histoire cistercienne*, 1985, p. 719-729.

« Sigillographie des abbés de Cîteaux au XVII^e et XVIII^e siècles », *ibidem*, p. 363-383.

◆ Jehanne ROCHE, « Genèse d'une nouvelle hagiographie aux confins de l'Anjou (XIX^e siècle) », dans *Les Saints et les Stars; Le texte hagiographique dans la culture populaire*. Etudes présentées à la Société d'Ethnologie française et réunies par J.-Cl. Schmitt, Paris, Beauchesne, 1984, p. 143-173.

« Hôpitaux de faubourgs : accueil des pèlerins aux débouchés des routes du Maine du XI^e au XVII^e siècles », dans *Actes du 106^e Congrès national des Sociétés savantes*, Perpignan, 1981, *archéologie*, p. 281-291 (1984).

« Pouvoirs et délinquances aux limites du Maine et de l'Anjou (1680-1789) », dans *Actes du 107^e Congrès national des Sociétés savantes*, Brest, 1982, *Histoire moderne et contemporaine*, I, p. 169-178 (1985).

◆ Geneviève-Elisabeth ROCHE, « Une iconologie architecturale des apocalypses du IX^e au XI^e siècles », dans *Texte et Image*, Actes du colloque international de Chantilly (13 au 15 octobre 1982), Paris, Les Belles-Lettres, 1985, p. 19-30, 4 pl.

◆ Chr. SAPIN, « L'ancien bourg de Flavigny : état des recherches historiques et archéologiques récentes », dans *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, 1982-1983 (1984), 33, p. 171-192. — « Archéologie médiévale et maisons urbaines : à propos de découvertes récentes rue des Forges à Dijon », *ibidem*, p. 211-226.

◆ Ph. SERINGE, *Les Symboles dans l'art, dans les religions et dans la vie de tous les jours*, préface de René Louis, Paris, Helios, 1985. Un volume 24 x 16 cm, 480 pages, nombreuses illustrations et photos de l'auteur.

Pédiatre, médecin des Hôpitaux de Paris, professeur honoraire de la Faculté de Médecine de l'Université Paris V, l'auteur, membre de la S.F.A.Y. depuis de longues années, s'intéresse à l'étude des arts, des sciences religieuses et de la symbolique ainsi qu'à l'archéologie depuis fort longtemps.

Ce livre est le résultat d'une quête au travers des travaux les plus récents, d'observations personnelles

et d'une documentation rassemblée au cours de nombreux voyages d'études à l'étranger.

L'auteur fait sienne la définition du symbole donnée par Isidore de Séville (560-635) : « Le symbole est un signe donnant accès à une connaissance ». C'est dire qu'il va, en étudiant les diverses significations d'une représentation animale, végétale, géométrique, tenter de donner des clés pour une meilleure compréhension du monde extérieur et principalement des œuvres d'art et des religions.

L'ouvrage traite successivement du symbolisme du monde animal : animaux terrestres, ailés, monde aquatique, mais aussi monstres : griffon, sphinx, licorne, etc. Puis il étudie le symbolisme de l'espèce humaine : parties du corps, œil, main..., celui du monde végétal, enfin, du monde minéral : le cosmos, quatre éléments, points cardinaux... Le symbolisme de la croix, de l'architecture, du jardin, de la porte, des couleurs sont traités pour finir par celui du monde abstrait.

La présentation claire, la bibliographie qui termine chaque chapitre, l'index alphabétique des matières et celui des noms propres, auteurs anciens, divinités, héros, lieux, rendent la consultation et la lecture de l'ouvrage particulièrement aisées.

On appréciera que chaque symbole soit étudié dans son acception ancienne ou moderne, mais aussi dans les différentes civilisations, occidentales, asiatiques, aztèques, africaines; ce qui nous aidera à déchiffrer bien des œuvres d'art quand le contexte du milieu dans lequel elles ont été conçues nous échappe.

Une importante préface du Professeur René Louis nous montre comment la matière du livre peut alimenter notre réflexion. Il étudie d'abord dans le monde gaulois la « triade » : pierre-source-arbre. La pierre : symbole de l'éternité, de l'immuable, du calme de la mort; la source vivante : symbole du renouveau, de la fécondité mais aussi de la fuite du temps, de l'irréversible. L'une et l'autre sont l'image du duel Vie-Mort qui ne finira jamais; l'arbre : liaison entre ciel et terre, est associée tout naturellement à la pierre et à la source dans la mentalité primitive.

Monsieur René Louis montre au travers de l'exemple de l'évêque Amator, interdisant à Germain de suspendre ses trophées de chasse aux branches du poirier sacré d'Auxerre puis de celui des pèlerins de Saint-Jacques vénérant le perron à El Padron, la continuité de la croyance au symbole de la triade dont on retrouve la prolongation dans les chansons de geste : La mort de Roland, devenue une variante « épico-hagiographique » de la Triade, mais aussi Tristan et Yseut et les romans arthuriens qui mettent en scène le perron et la fontaine de Berenton.

On voit la valeur de ce volume et ce qu'il nous offre pour une connaissance plus profonde du monde vivant, de l'art et du monde abstrait.

◆ P. TOLLARD, « Un historien de nos campagnes, l'abbé Alexandre Pissier », dans *Etudes villeneuviennes*, 1985, 8, p. 81-85.

ECHANGES DE PUBLICATIONS

Les Sociétés suivantes nous ont adressé leur bulletin à titre d'échange. Nous sommes prêts à instituer cette pratique avec toutes les sociétés ayant des buts similaires aux nôtres et publiant un bulletin compara-

ble à celui de la S.F.A.Y. S'adresser au secrétariat des publications S.F.A.Y., 1, rue Régis, 75006 Paris.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE, 116^e vol., 1984. — 1, rue Marie-Noël, Auxerre.

Comme tous les ans, la Société des Sciences a publié en 1985 un copieux bulletin de 250 pages dont nous donnons le sommaire.

Daniel Prost, *In memoriam Raymond Knapps*. — Michel Surun, *Les Robineau Seigneurs de Bellombre et en partie d'Escolives et de Beaulieu et Villemont*. — René Durr, *Les défenses anti-seigneuriales et le réformisme de Turgot*. — Jean Charleux, *Avec Nicolas Rétif sur les chemins entre Sacy-Courgis-Auxerre*. — Michel Valot. — *Les mésaventures d'un maire de Ligny-le-Châtel : Prudent André (1791-1794)*. — Irène Joussier, *Une carrière militaire, celle de Clovis Gauthier d'Irancy, témoin de son temps*. — Georges Michel, *Paul Berthier (1884-1953)*. — Jacques Momot, *Les argiles du département de l'Yonne*. — François Poplin et Jacqueline Goy, *Des méduses d'eau douce dans l'Auxerrois*. — Marie Noël (inédits). — Comptes rendus des séances 1984, bibliographie et table alphabétique.

BULLETIN DU GROUPEMENT ARCHEOLOGIQUE DE SEINE-ET-MARNE, Melun, Archives départementales, n° 24-25, 1983-1984 (1985). — P. Geslin, *Une sculpture gallo-romaine de tradition indigène*. — J.-P. Laporte, *Un cachet d'oculiste gallo-romain trouvé à Trilport*. — R. Adam, *Un habitat gallo-romain dans la carrière des Hautes-Ormes à Vert-Saint-Denis*. — J.-Cl. Le Blay, *Les nécropoles gallo-romaines de Melun et ses environs*. — J. Blache, J. Cottard, P.-H. Mittard, *Les monnaies gauloises et romaines recueillies sur le site gallo-romain de l'avenue Thiers à Melun*. — D. Magnan, *Archéologie urbaine à Meaux*. — G.-R. Delahaye, *L'utilisation funéraire du plâtre dans la Bassée à l'époque mérovingienne*. — Sœur Telchilde de Montessus, *Pour l'étude des cryptes de Jouarre : documents inédits*. — Cl. Vaillant, « La Mare de l'Estarteau » site témoin d'une exploitation médiévale en forêt de Champagne. — D. Robert, *Eléments d'archéologie forestière à Echouboulains*.

BULLETINS ET MEMOIRES. Société archéologique et historique de la Charente, 44, rue de Montmoreau, Angoulême, n° 2 et 3, 1985. Y. Vincendeau, *Le Site des Chateliers à Emboune (Charente)*. — I. Carrion, *Etude préliminaire des enduits peints d'Emboune*. — P. Dubourg-Noves, *Le couvent des Cordeliers à Cognac; Etat des recherches*. — J. Baudet, *L'émigration à Saint-Cloud aux XVII^e et XVIII^e siècles*. — J. Forgeaud, *La rue des trois fours et ses environs*. — W. Van Riesen, *Les débuts de la papeterie charentaise*. — J. Chauveaud, *Notes sur la médaille de Saint Cybard*.

BULLETIN ARCHEOLOGIQUE DU VEXIN FRANÇAIS, Guiry-en-Vexin, 95450 Vigny, n° 18, 1982 (1985). — D. Fuzellier, *Deux lampes paléolithiques en Vexin ?*. — L. Cuffez, P. Soulier et collaborateurs, *La source Virginia à Guiry-en-Vexin (Val-d'Oise)*. — H. Meyer, *Les fibules de fer de la nécropole d'Epiais-Rhus (Val-d'Oise)*. — J.-M. Martin, *Les bâtiments publics du site gallo-romain d'Epiais-Rhus (Val-d'Oise)*. — Annexe :

P.-H. Mitard, *Les monnaies recueillies dans les fouilles du théâtre et du bassin du forum d'Epiais-Rhus*. — P.-H. Mitard et collaborateurs, *Vestiges d'un bâtiment gallo-romain au nord du site antique des Vaux-de-la-Celle, à Genainville (Val-d'Oise) : le Bâtiment secondaire II*. — Annexe : N. Jobelot, *La céramique autre que sigillée du Bâtiment secondaire de Genainville*. — J. Sirat, *Les nécropoles antiques de Vaux-sur-Seine (Yvelines)*.

INFORMATIONS GENERALES

◆ Le conseil scientifique du Centre National d'Archéologie Urbaine (C.N.A.U.) a été installé le 15 octobre 1985. Créé par arrêté du 27 septembre 1984, le centre a pour mission d'étudier les aspects scientifiques de la recherche archéologique en milieu urbain, ainsi que la prise en compte de l'archéologie dans l'aménagement et le développement urbain.

Le Centre engagera en 1986, dans le cadre de sa mission d'étude, une enquête sur le patrimoine archéologique urbain de la France. L'objectif sera de faire le bilan du potentiel archéologique urbain selon des critères de chronologie et de nature d'activités (villes préromaines, antiques et médiévales — activités militaires, religieuses, culturelles, etc.) et d'établir une évaluation des archives du sol ville par ville afin de définir des priorités d'intervention. Enfin le Centre constituera un inventaire des équipes locales et de leurs préoccupations scientifiques ce qui, lié à la connaissance des moyens disponibles, permettra de définir les actions possibles sur le terrain.

◆ Le Centre National de la Recherche Scientifique (C.N.R.S.), les ministères de la Culture (sous-direction de l'Archéologie) et de l'Education Nationale (direction de la Recherche) lancent un nouvel appel d'offres pour des projets de recherches qui seraient soutenus en 1986 sur le thème « Archéologie métropolitaine » dans le cadre des Actions thématiques programmées. Les projets peuvent être élaborés autour des :

— méthodes de la recherche : inventaires systématiques, mises au point de méthodes sur les questions d'échantillonnage (sites, matériel...), études sur un terroir, méthodologie de la prospection;

— thèmes suivants : paléozoologie et paléobotanique en liaison avec la problématique préhistorique et historique, anthropologie physique, études de paysage, ethno-archéologie, étude de matières premières, études de fouilles en milieu humide.

C.N.R.S. - département des sciences de l'homme et de la société, Bureau des ATP, 15, quai Anatole-France, 75007 Paris.

◆ Le conseil supérieur de la recherche archéologique dans sa nouvelle formation a été mis en place le 19 juin 1985. Placé auprès du Ministre pour le conseiller sur les questions relatives aux recherches archéologiques intéressant le territoire national, examiner et proposer toutes mesures relatives à l'exploitation scientifique et à la diffusion des connaissances, à la protection, à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine archéologique, le conseil est présidé par le Ministre et comprend 39 membres dont 19 élus. Le Vice-Président est M. Christian Goudineau, professeur au Collège de France.

◆ Mécénat. — Les entreprises peuvent déduire jusqu'à 2 pour mille de leur chiffre d'affaires pour des dons en faveur des associations ou des fondations d'intérêt général ou à caractère culturel. Les dépenses de mécénat peuvent aussi être déduites des frais de publicité.

On pourra se renseigner auprès des directions régionales des Affaires Culturelles.

◆ Sous la direction de M. Benoit Chauvin, professeur, Pupillin, 39600 Arbois, la publication des *Mélanges Anselme Dimier* se poursuit. Quatre volumes sont disponibles sur les 6 prévus, soit au total 2 500 pages de texte, 240 articles, 100 collaborateurs. On peut toujours acquérir les volumes 3 à 6. Le tome II, qui vient de paraître, a rapport à l'« Histoire cistercienne » (890 pages, plus de 50 articles).

◆ Rappelons trois grands congrès qui se tiendront en 1986 :

— le XI^e Congrès international d'Archéologie chrétienne. Lyon, Vienne, Aoste, Genève. 23-30 septembre 1986,

S'adresser à Mme Boucharlat, Direction des Antiquités de Rhône-Alpes, 23, rue Roger-Radisson, 69005 Lyon;

— le XXVI^e Congrès international d'Histoire de l'Art, Washington, 10-16 août 1986.

S'adresser à Ms. Harriet Mayor, Executive Secretary International Congress for the History of Art, Center for Advanced Study in the Visual Arts, National Gallery of Art, Washington, D.C., 205 65, USA;

— le Congrès mondial d'Archéologie, 1^{er}-7 septembre 1986, Southampton et Londres.

S'adresser à Martlet Conference Services Ltd, The Manor House, Southwiche, Brighton BN4 4 UB, England.

◆ Nous apprenons par un bulletin de la Direction des Antiquités de Bourgogne (novembre 1985), la création du *Groupe de Recherches Archéologiques de la vallée du Serein*, 3, rue de Montmain, 89800 Chablis; ainsi que le lancement d'une nouvelle collection d'archéologie : « Documents d'archéologie française » (D.A.F.). Parmi les premiers titres parus, les Actes du colloque de Lyon sur l'architecture de terre et de bois dans l'Antiquité. Renseignements : C.I.D., 131, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris.

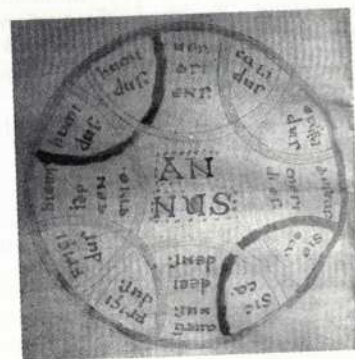


Illustration du *Traité de la nature* ou *Livre des roues* d'Isidore de Séville. Bibliothèque de Laon (J.-M. Saur)

SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE

Société savante fondée le 14 décembre 1935
sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 11, rue des Moreaux, 89000 AUXERRE

PRESIDENT D'HONNEUR :

M. le Préfet Yves CAZAUX
Commandeur de la Légion d'Honneur

Composition du Bureau :

Président : M. le Professeur René LOUIS
Vice-Présidents : MM. Claude HOHL, Jean-Raymond DURAND,
Gilbert-Robert DELAHAYE
Trésorier : M. Jean ROUMAILHAC; *adjoint* : M. Jean MORIZOT
Secrétaire : M. Henri MOREAU; *adjoint* : M. Robert BREUILLER
Secrétaire des publications : Mlle Germaine DEMAUX; *adjoint* : M. Pierre MARIOTON

Membres du Conseil d'administration : Mmes et MM. Pierre CAMPAGNE,
Paul CAUSSE, Professeur Jean-Emile COURTOIS, René DESCOURTIS,
Christian FOURNIER, Madeleine HARDY, Alain LABBE, France LE TURNIER,
Professeur Félix MERKLEN, Jacques RICHARD, Pierre ROUSSEAU,
Albert SAINT-JOIRE, Lydwine SAULNIER, Professeur Philippe SERINGE.

Toute correspondance ou demande d'adhésion peut être adressée à
M. le Secrétaire de la S.F.A.Y., 11, rue des Moreaux, 89000 Auxerre

Cotisations pour l'année 1986, incluant le service des bulletins :

membre donateur 190 F

membre adhérent 140 F

C.C.P. : S. F. A. Y. Dijon 397.30 Y

Par membre supplémentaire au-delà du premier et habitant à la même adresse,
la cotisation est réduite à 30 francs.

On peut se procurer ce bulletin en envoyant un chèque libellé à l'ordre de
la S.F.A.Y. et d'un montant de 90 F (dont 10 F de port et emballage) à
Mlle Germaine DEMAUX, Secrétaire des publications, 1, rue Régis, 75006 Paris,
M. Pierre MARIOTON, Secrét.-adj., 67, av. Denfert-Rochereau, 89000 Auxerre.

Les trois numéros des années 1984, 1985 et 1986 peuvent être envoyés contre
un chèque de 200 F (dont 20 F de port) libellé au nom de la S.F.A.Y.

Comité de rédaction : Renée CAUSSE, Germaine DEMAUX,
Gilbert-Robert DELAHAYE, André MICHEL, Jacques RICHARD,
Jean ROUMAILHAC, Jean-Marc SAUR et Philippe SERINGE

Directeur de la publication : Jean Roumailhac.

Imprimerie André Pouyé, 8, rue Notre-Dame, 77100 Meaux.

Publications de la Société des Fouilles archéologiques
et des monuments historiques de l'Yonne

Cahiers d'archéologie et d'histoire

publiés sous la direction de René LOUIS

Cahier n° 1. — Claude SCHAEFFER, Professeur d'histoire de l'art à l'Université François Rabelais de Tours. *La sculpture en ronde-bosse au XIV^e siècle dans le duché de Bourgogne*. Un vol. de 224 pages avec une carte dépliant et 52 planches hors-texte, Paris, 1954 (épuisé).

Thèse de doctorat de l'Université de Paris. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Prix Carrière).

Cahier n° 2. — Bernard LACROIX. *La nécropole protohistorique de la Colombine à Champlay (Yonne), d'après les fouilles de Georges BOLNAT*. Préface de Raymond LANTIER, membre de l'Institut. Analyses de J.-R. MARECHAL. Dessins de Jean NICOLLE. Photographies d'André BRET et Pierre KILL. Un vol. de 172 pages, Paris, 1957.

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Deuxième Médaille du Concours des Antiquités de la France pour 1957).

Cahier n° 3. — Victor SAXER, Recteur de l'Institut Pontifical d'archéologie chrétienne. *Le culte de Marie-Madeleine en Occident, des origines à la fin du Moyen Age*. Préface d'Henri-Irénée MARROU, Professeur d'histoire ancienne du Christianisme à la Faculté des Lettres de l'Uni-

versité de Paris. Un vol. de L et 466 pages réparties en deux tomes marqués * et **, avec neuf cartes dépliantes, Paris et Auxerre, 1959.

Thèse de doctorat de la Faculté de Théologie Catholique de l'Université de Strasbourg. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Première Médaille au Concours des Antiquités de la France pour 1959).

Cahier n° 4. — *Etudes ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la Semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969*. Plans et relevés de Pierre ROUSSEAU. Un vol. grand in-4° de 540 pages avec de très nombreuses illustrations. Auxerre et Paris, 1975.

Contributions de Robert-Henri BAUTIER, Etienne DELARUELLE, Dom Anselme DIMIER, Etienne FELS, Dom Jean LAPORTE, Dom Jean LECLERCQ, René LOUIS, May VIEILLARD-TROIEKOUROFF...

Cahier n° 5. — Yves SASSIER. — *Recherches sur le pouvoir comtal en Auxerrois du X^e au XIII^e siècle*. Préface de Jean-François LEMARIGNIER, Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne. Un vol. in-8° de XX et 260 pages avec 7 cartes. Auxerre et Paris, 1980.

Tous ces ouvrages peuvent être commandés
à la Secrétaire des publications de la Société
1, rue Régis, 75006 Paris

LES MELANGES RENE LOUIS

L'avis d'un maître de la science archéologique

— La chanson de geste et le mythe carolingien. *Mélanges René Louis* publiés par ses collègues, ses amis et ses élèves à l'occasion de son 75^e anniversaire. Mayenne, Imprimerie J. Floch, 1982, 2 volumes, 24 x 12, CLIV-561 et 740 pages, figures, couverture illustrée.

Le problème assurément le plus débattu depuis le début du XIX^e siècle entre historiens et critiques littéraires est celui de l'origine des chansons de geste qui apparaissent dans une forme déjà parfaite, comme la *Chanson de Roland*, dans la seconde moitié du XI^e siècle, époque de renouveau où se constituent les premiers empires monastiques. Deux théories s'affrontaient, celle de Joseph Bédier qui a montré les liens existant entre les chansons des XI^e et XII^e siècles et les moines, et celle de Ferdinand Lot qui croyait à des origines plus anciennes. Or, René Louis publia en 1947 sa thèse de doctorat qui était une étude extrêmement poussée de l'histoire et de la légende de Girart de Roussillon. Ce travail à la fois rigoureux et nuancé devait devenir classique, méritant les critiques élogieuses et l'estime d'un juge aussi compétent qu'Italo Siciliano, le recteur de l'Université de Venise mort assez récemment. C'est ainsi que René Louis a consacré à l'histoire littéraire son principal enseignement. Mais son inlassable curiosité a

fait aussi de lui un archéologue. C'est à lui que l'on doit l'une des plus importantes découvertes du siècle, celle des peintures murales de la crypte carolingienne de Saint-Germain d'Auxerre retraçant la vie de saint Etienne. On sut ainsi qu'il y avait eu au IX^e siècle des artistes aussi habiles à peindre des murailles que ceux qui exécutaient le décor des manuscrits de ce temps. Les études qui constituent les *Mélanges* sont au nombre de 78. C'est un record. Certes, ces contributions sont de valeur inégale mais il n'en est pas d'indifférente. Aucune cependant n'a l'intérêt de la bibliographie de René Louis, œuvre de M. André Moisan, qui précède les *Mélanges*. Cette bibliographie de 110 numéros a été rendue singulièrement enrichissante par l'adjonction de notices explicatives, avec l'indication des comptes rendus élogieux ou critiques non seulement des livres mais des simples articles.

Jean HUBERT,
membre de l'Institut,
professeur honoraire d'Archéologie
à l'Ecole Nationale des Chartes.

in LA SAUVEGARDE DE L'ART FRANÇAIS, Cahier n° 3, 1983, p. 289. Librairie Picard, Paris. 150 F.